

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
المدرسة المتعددة العلوم للهندسة المعمارية و العمران
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

epau

THESE DE DOCTORAT EN-SCIENCE

Spécialité: Architecture

Option: Architecture et urbanisme

Présentée par
MECHTOUB Akli

Intitulée :

**Le Centre-Ville d'Alger à Travers La Rue Didouche
Mourad: Un Essai d'Etude Sémiotique.**

Composition du jury :

Mme KASSAB Tsouria, Professeure, Présidente, EPAU, Alger
Mr SALHI Mohammed Brahim; Professeur, Rapporteur, Université UMMTO, Tizi-Ouzou.
Mr HEBERTLouis, Professeur, Co-rapporteur, université du Québec à Rimouski. Canada.
Mr ZEGHLACHE Hamza, Professeur, Examineur, Université de Sétif
Mme BOULEKROUN Heddy, Professeure, Examineur, Université Badji Mokhtar, Annaba
Mr DEHLI Mohamed, Maitre de conférences A, Examineur, Université UMMTO, Tizi-Ouzou
Mme CHABOU-OTHMANI Meriem, Maitre de conférences A, Examineur, EPAU, Alger

Octobre 2017

REMERCIEMENTS

A la mémoire du professeur Mohammed Brahim SALHI qui m'a initié à la recherche et sa contribution dans l'élaboration de cette recherche.

Je remercie vivement le professeur Louis HEBERT pour ses orientations qui m'ont aidé à circonscrire le vaste champ de la théorie greimassienne.

Je remercie le professeur émérite Marc COTE pour m'avoir accueilli au sein du laboratoire IREMAM à Aix-En-Provence.

Je remercie le professeur Abderezak DOURARI pour ces remarques pertinentes et constructives. Je remercie le professeur Rachid KHELFAANE, le docteur Mouaouia SAIDOUNI, le docteur Moussa IMARAZEN et Mr Tahar AMGHAR pour les orientations et la lecture du document.

Je remercie également la présidente et membres du jury pour avoir accepté d'examiner le présent travail.

DEDICACES

A

la mémoire de mon frère Mohand-El-Hocine, décédé le 18 février 2015. Que dieu l'accueille en son vaste paradis

mes chers parents, vava et yemma

mon épouse

mes filles Yasmine, Damia et Hassina

mes frères et sœurs

beaux-frères et belles-sœurs

neveux et nièces

belles-familles

je dédie ce modeste travail.

RESUME

En se distinguant des autres parties de l'espace urbain, le centre-ville devient signifiant et, il est alors légitime de l'étudier à travers les concepts de la sémiotique bien que ces derniers soient généralement appliqués aux œuvres de littérature, théâtre, etc. Etant donné l'inexistence de concepts consacrés à l'espace urbain, considérés dans cette théorie, des aspects de cette étude deviennent hypothétiques : une rupture épistémologique s'impose afin de forger une théorie de l'espace urbain émancipée de toute métaphore ou simple interprétation de la théorie de la linguistique. Pour R. Ledrut, les signifiants propres à l'espace n'ont pas encore vu le jour.

Ce sont les travaux d'A.J. Greimas et l'analyse d'A. Levy, sur la sémiotique du sacré, qui a repris les concepts clés de la théorie de Greimas, qui ont servi de socle théorique à cette étude.

Par son dynamisme quotidiennement observé et la richesse de son histoire urbaine, la rue Didouche Mourad à Alger se révèle comme univers chargé de signification où l'usager devient une des composantes intrinsèques. Dans sa manifestation physique, cette rue s'apparente comme une conséquence d'un acte d'énonciation qui a projeté les différents acteurs du discours. Chaque personne qui a participé aux permanentes restructurations de la rue s'approprie la figure de l'énonciation.

Paradoxalement, l'énonciation prendrait l'aspect d'un acte inachevé puisque la pérennité même de cette rue dépendrait de ces appropriations.

C'est la figure de l'architecte qui est privilégiée dans ce travail. Il a projeté chaque actant du discours, marqué par son idéologie, en lui attribuant une figure matérielle de la rue.

Mots clés : architecture, ville, sémiotique, langage architectural.

ABSTRACT

By its distinction of the other parts of the city and its representation in the collective unconscious, the inner city becomes significant. It is then perfectly legitimate to grasp it from an analysis inspired by semiotic concepts.

Our methodological choice was fixed on A.J Greimas' discourse analysis approach.

Although it is a priori applicable to any signifying system (comic strip, architecture, advertising, painting, caricature, etc.), it remains more applied in literary studies.

We are aware of the difficulty of applying this theory to the study of urban space and architectural forms. Some aspects of the analysis, considered in the rigor of this approach must be placed in the domain of hypotheses. On the other hand, the essential part of this work is based on Greimas's concepts and the theory of language. The study of Albert Levy on the church of La Madeleine in Paris served as a reference.

Many researchers in the past have stressed the need for an epistemological breakthrough that has not yet been implemented to date in the field of space semiotics. More in-depth investigations and, above all, the removal of certain ambiguities arising from the interpretation of these same space-specific concepts are essential. For R. Ledrut, no one has yet identified the relevant (non-linguistic) urban signifiers. Those who know them without critical analysis in the forms (and why not in other" images ") are very misled.

With its rich history and daily dynamism, DidoucheMourad Street reveals itself as a world full of meanings where the user would become one of its intrinsic components.

In view of the physical manifestation that results from an enunciative act, the aim is to highlight the presence of the user by signaling his manifestations. Any actor who has participated in the permanent structuring of this street assumes the figure of the enunciator. Paradoxically, enunciation would become an unfinished act in itself, since its very future would depend on these reappropriations.

Among the many figures of the enunciator, that of the architect is privileged. Through the process of projection, he projected each of the actors of an initially ideological discourse by attributing to them figures in the materiality of this street.

Keywords: architecture, city, semiotic, architectural language.

ملخص:

بالنظر إلى ما يتميز به عن باقي المناطق الأخرى من المدينة و التمثيلات الراسخة في اللاشعور الجماعي، فإن الوسط المدني (الحضري) ذو معنى أو دلالة و بذلك فمن الممكن تناوله اعتمادا على المفاهيم المستوحاة من السم يائنية. اعتمدنا في هذه الدراسة على المقاربة التحليلية و هي مقاربة منهجية طورها قريماس تطبيق بشكلأولي في الأنساق الدالة (الرسوم المتحركة، الهندسة المعمارية، الرسم، الكاريكاتير...) كما تطبق و على نطاق واسع في الدراسات الأدبية. إننا نعي كل الوعي صعوبة تطبيق هذه النظرية في دراسة المحيط الحضري و الأشكال الهندسية المتعلقة بالعمران، و بذلك يجب اعتبار بعض جوانب التحليل المعتمدة بصرامة في هذا التناول مجرد فرضيات من جهة و من جهة أخرى يرتكز جزء أساسي من هذا العمل على مفاهيم قريماس و نظرية اللغة. الدراسة تستند على أعمال ليفي حول كنيسة لمادلان بباريس. لقد أشار العديد من الباحثين الأولين إلى ضرورة إحداث قطيعة إبستيمولوجية و هي القطيعة التي لم تتجسد على أرض الواقع إلى حد اليوم فما يخص سم يائنية المحيط، و بذلك يظهر انه من الضروري إجراء بحوث معمقة و تجاوز اللبس أو الغموض الناتج عن تفسير المفاهيم الخاصة بالمحيط. يظهر شارع ديدوش مراد بتاريخه الغني و بحيويته الملاحظة كعالم ملئ بدلائل أين يصبح المستعمل أحد عناصره الجوهرية الأصلية. بالنظر الى التظاهر الجسمي الناتج عن فعل أو تصرف تعبيرى، يجب الاهتمام بحضور المستعمل ووصف كل تظاهراته، فكل من يشارك في البناء الدائم لهطا الشارع يلعب دور المعبر. مناقضة، التعبيرية تصبح فعل أو تصرف غير مكتمل في حد ذاته لأن مستقبلها مرهون بإعادة الامتلاك. من بين الأشكال العديدة للمعبر، فان تلك المرتبطة بالمهندس المعماري أساسية و مميزة.

الكلمات الرئيسية: المدينة، السم يائنية، الهندسة المعمارية، اللغة المعمارية .

SOMMAIRE

Remerciements	iii
Dédicaces	iv
Résumé	v
Abstract	vi
Résumé en arabe	vii
Sommaire	viii
Introduction générale	1
Problématique et hypothèses	6
Les objectifs	8
Le terrain d'étude	9
Le choix de la méthode	10
La démarche et techniques d'investigation	16

PARTIE I : LA CONJONCTION AVEC LE CENTRE-VILLE

CHAPITRE I : DES DISCOURS ET DES FIGURES D'ACTEURS

Introduction	24
1. Un centre-ville et des discours	24
11. Un discours économiste	24
12. Un discours socio-anthropologique	24
13- Un discours sur la perception	26
14- Un discours sur la morphologie	26
15. Un discours géographique	27
16. Un discours urbanistique	28
161- Le centre historique	28
162- Centre et périphérie	28
163. Centre et structure urbaine	29
164. Le centre des affaires	29
17. Un discours historiciste	29
18. Un discours sémiotique	30
2. Un discours sur le centre-ville d'Alger	31

21. Un espace planifié	31
22- Un espace géographique	34
23. Un espace public	36
24. Un espace culturel et d'innovation	38
3. Le contexte et son identification	38
31. Le contexte	38
32. La quête du centre-ville	43
321. La disjonction avec l'objet de valeur	43
322. L'identification du centre-ville	48
323. La conjonction avec le centre-ville	49
324. La conjonction avec le centre-ville	50
Conclusion	54
CAHAPITRE II : LA FIGURATIVISATION	
Introduction	55
1. L'axe de la communication	55
11. Les figures du destinataire	55
111- Les civilisations	55
112- Les mouvements en architecture et urbanisme	61
113- L'Etat et les politiques d'aménagement	62
12. Le destinataire et ses figures	73
121- Figure de l'habitant	73
122-La figure du promeneur et touriste	74
123- La figure du fonctionnaire	78
124-La figure du commerçant et du client	79
2. L'axe du désir (ou de la quête)	92
21. Le sujet operateur et ses figures	92
22. L'objet de valeur et ses figures	94
3- L'axe des pouvoirs	94
31- Les adjuvants et leurs figures	94
32. Les opposants et leurs figures	95
4. Les modalités	96

41. Le sujet virtualisé	96
22- Le sujet réalisé	100
Conclusion	104

PARTIE II : DU DISCOURS A LA RUE DIDOUCHE MOURAD106

CHAPITRE I : LE DEBRAYAGE SPATIAL ET ACTORIEL	106
Introduction	106
1. Le débrayage actoriel	106
11. Le débrayage du destinateur	106
111- La monumentalité et l'effet de masse de l'architecture	107
112- Les tracés urbains	108
113- L'extraversion de l'architecture	109
114- Le style	109
115- Toponymie	124
116- Les symboles	127
117- La modénature	128
12. Le débrayage du destinataire	131
13- Débrayage de l'objet de valeur	146
2. Le débrayage spatial	146
21. Le débrayage spatial du destinateur	146
22. Le débrayage spatial du destinataire	147
23. Le débrayage spatial de l'objet de valeur	147
Conclusion	148
CHAPITRE II : LE TEMPS DE LA RUE DIDOUCHE MOURAD	149
Introduction	149
1. Le débrayage temporel du destinateur	149
2. Le débrayage temporel du destinataire	151
3. Le débrayage temporel de l'objet de valeur ou le temps de la rue Didouche Mourad	153
31. Le temps du tertiaire supérieur	156
32. Le temps du tertiaire banal et des services au client	

(tertiaire d'accompagnement)	161
33. Le temps de la culture et des loisirs	184
331. Les écoles primaires et collèges	184
332. Les lycées	184
333. L'université	184
334. La bibliothèque	186
335. Le musée	186
336- Les cinémas	186
337. Le parc de la Liberté	187
34- Le temps de l'habité	187
35- Les temps naturels	188
351. La journée	189
352. La semaine	192
353. L'année	193
36. Le temps mystique et des fêtes religieuses	193
CONCLUSION	198

PARTIE III : L'ENONCIATION PAR LE LANGAGE ARCHITECTURAL

CHAPITRE I : FIGURES ET CONFIGURATIONS ARCHITECTURALES

Introduction	199
1. Les actants de l'énonciation	200
11. Les figures des actants	201
111. L'énonciateur et ses figures	201
112- L'énonciataire et ses figures	204
12. Le temps de l'énonciation	206
13- L'espace de l'énonciation	208
2. Les figures architecturales	208
21. Les figures architectoniques	208
211- Le mur	209
212. La fenêtre	211
213. La porte	212

214. Le garde-corps	213
215. La toiture	215
216- La terrasse (toit)	215
22. Les segments tectoniques	215
221. Décomposition du mur	216
222. Décomposition de la fenêtre	218
223. Décomposition de la porte	219
224. Décomposition du garde-corps	219
225. Décomposition de la toiture	220
23. Les figures énoncées	221
231. Le mur de la façade	221
232. Les balcons	222
233. La loggia	224
234. L'encorbellement, rotonde, bow-window	226
24. La configuration	226
241. La redondance	227
242. La proximité	231
243. Echelle et proportion	231
Conclusion	234
CHAPITRE II : UNE ISOTOPIE CENTRALE DE LA RUE DIDOUCHE MOURAD	235
Introduction	235
1. Les modes d'association	235
11. L'axe syntagmatique	235
12. L'axe paradigmaticque	241
2- Isotopie générale et homologation	260
21- pluriel vs singulier	261
22- ouverture vs fermeture	262
23- clair vs obscur	262
24. altérité vs identité	263
25. profane vs sacré	263
26. jour vs nuit	264

27. Jeune vs âgée	264
28. société vs famille	265
29. couleur vs absence de couleur	265
2.10. collectif vs individuel	266
211. grand vs petit	267
212. bruyant vs calme	268
213. transparent vs opaque	268
Conclusion	271
Conclusion générale	271
Bibliographie	277
Liste des tableaux	285
Liste des figures	286
Glossaire	289
Figures d'architectes	292
Loi 90/29 relative à l'aménagement et l'urbanise	295
Exemplaire de cahier de charges	300

Introduction générale

Le fait du discernement du centre-ville, par sa forme physique, sa fonction et représentation dans l'inconscient collectif, des autres parties de la ville, en conséquence aux multiples intentionnelles interventions sur l'espace urbain, il devient signifiant. Il est alors parfaitement légitime de le saisir à partir d'une analyse qui s'inspire des concepts de la sémiotique et de la théorie du langage. C'est sur cette approche que s'est fixé notre choix méthodologique, plus précisément sur l'analyse des discours développée par A-J Greimas. Bien que cette dernière soit a priori applicable à tout système de production humaine porteur de signification (bande dessinée, architecture, publicité, peinture, caricature, théâtre, etc.), elle reste en revanche à ce jour la chasse gardée du champ de la littérature. Nous avons en revanche rapidement pris conscience de la difficulté attendue lorsqu'il est question de l'application de cette théorie à l'étude de l'espace urbain et aux formes architecturales étant donné l'énorme tentation à des interprétations métaphoriques.

Le déroulement du présent travail s'est appuyé d'abord et essentiellement sur le corpus théorique de A.J Greimas quand bien même pour certains aspects de l'analyse examinés dans la rigueur des concepts sont à considérer dans le champ des hypothèses. L'étude d'Albert Levy réalisée sur l'église de La Madeleine à Paris¹ dont l'outil d'investigation reprend les concepts clés de la théorie d'A.J. Greimas, a particulièrement servi de cadre référentiel. De la même manière, les enrichissants travaux de synthèse développés par Louis Hébert ont jalonné notre souci permanent et majeur de circonscrire les objectifs essentiels de cette vaste théorie.

De nombreux chercheurs ont par le passé mis l'accent sur la nécessité d'une rupture épistémologique qui ne s'est, à vrai dire, pas opérée quand il est question d'interroger l'espace à partir de l'approche sémiotique. Des investigations plus approfondies et pointilleuses comme l'évacuation des ambiguïtés nées lors de l'interprétation de ces mêmes concepts spécifiquement à l'espace sont essentiels. A titre d'exemple, la forme physique d'un objet quelconque, comprise dans le discours commun, ne peut être confondue avec la forme exprimée dans le sens hjelmslevien qui s'oppose à la substance. R. Ledrut relevait déjà l'inexistence de digne étude qui a qui a su définir les signifiants propres à l'espace urbain : « Personne n'a jusqu'à présent dégagé de façon pertinente les signifiants urbains (et non

¹LEVY Albert, *Sémiotique de l'espace, architecture classique sacrée*, Doctorat 3^e cycle, Paris, EHESS, 1978.

linguistiques). Ceux qui les connaissent sans analyse critique dans des formes (et pourquoi pas dans d'autres « images») se fourvoient grandement. »². A nos yeux, cette affirmation est encore d'actualité malgré la richesse théorique et analytique de certains travaux sur l'espace architectural et urbain inspirés des concepts sémiotiques.

Trois axes ont structuré l'ensemble de ce travail en se succédant selon l'ordre prédéterminé par les différents moments méthodologiques.

Nous avons présenté dans un large éventail plusieurs questions soulevées antérieurement dans des problématiques sur l'espace urbain, la ville et son centre. En définitive, chaque école de pensée a favorisé une réflexion particulière dans la compréhension des rapports complexes tissés entre les différents acteurs de l'espace urbain. L'objectif est de rendre compte pour la suite de l'analyse d'une part, de l'existence de potentiels facteurs récurrents du centre-ville et, d'autre part, pointer sur la divergence des discours sur un même objet d'étude (centre-ville) sous le prisme de l'intérêt de chaque discipline pour faire émerger en dernière instance la propre singularité du discours sémiotique relativement à l'espace.

Dans l'hypothèse que le centre-ville dans sa manifestation physique est le produit d'une énonciation, la deuxième partie veut alors mettre en relief la structure de cet énoncé. Il s'agit d'analyser l'ensemble de la rue Didouche Mourad qui n'est qu'une des formes d'actualisation et de réalisation en thèmes, figures et différents parcours du centre-ville d'Alger. Il y est mentionné au besoin de l'analyse aussi bien l'histoire de la ville d'Alger considérée dans son acception globale et élargie que les successives civilisations conquérantes, les mouvements artistiques, urbanistiques et, les politiques d'aménagement qui ont considérablement servi de matrice aux transformations de l'espace urbain. D'autre part, les thèmes relatifs aux conditions géomorphologiques, fonctions urbaines et cadre physique produit, sont de la même façon abordés dans une perspective globale de la démarche adoptée. A un niveau aval, il s'agit d'impacter la prééminence des acteurs réels et leurs différents rôles dans la consolidation de l'image de cette centralité.

Il y a un énonciateur qui a projeté depuis les premiers moments fondateurs de la rue Didouche Mourad, un énoncé énoncé (discours énoncé). C'est un actant collectif réalisé sous des figures différentes. On constate alors que tous les acteurs qui, de quelque façon soit-elle, ont façonné l'espace urbain ou participé à sa permanente restructuration s'attribuent à

² LEDRUT Raymond, *L'espace en question*, Paris, Anthropos, p. 186.

juste titre la figure de l'énonciateur. Paradoxalement, l'énonciation prendrait par conséquent l'allure d'un acte inachevé en soi puisque de ces perpétuelles réappropriations dépendrait la pérennité même de cette rue. La figure de l'énonciateur privilégiée dans ce travail est celle de l'architecte, qui, à travers le procédé de discoursivisation, a projeté chacun des actants en dehors du discours par l'affectation aux différents actants des figures d'acteurs, d'espaces et de temps dans la matérialité de cette rue.

La dernière partie soulève le procédé langagier qui a mis en relief les éléments de cette centralité. Le maître d'œuvre (ou l'architecte) donne forme aux actants de l'énoncé à travers un langage. En procédant par la décomposition des figures architecturales complexes en unités élémentaires et leurs recompositions, notre volonté est de discerner les articulations rencontrées. La linguistique structurale et les travaux d'A. Martinet ont servi de socle référentiel dans l'identification des unités morphologiques et les typologies associatives. Le travail d'Albert Levy a de nouveau été d'une grande contribution. La présence redondante d'une architecture d'inspiration classique de la rue Didouche Mourad, dont la typologie des façades se prête à une forme de composition/décomposition et en système d'unités discrètes, a motivé cette référence aux concepts de la linguistique structurale. Cependant, les limites criantes de ce langage (architectural) se font entendre, comparé aux langues parlées, vu sa dépossession à notre sens d'une assise sociale indispensable. C'est le cas de l'absence d'un code univoque et partagé par les interlocuteurs ou d'un répertoire limité de formes spatiales plutôt simples dont la combinaison générerait d'autres formes plus complexes et a priori illimitées.

M. Ragon a relevé cinq fonctions qui, jusqu'à un passé récent, ont transcendé les temps depuis les anciennes cités.³ C'est d'abord le rôle capital joué par la spiritualité dès les premiers actes fondateurs des établissements humains. Le retour aux sépultures, le dialogue fréquemment entretenu entre vivants et morts, incarné par des rituels ou donations et, le culte rendu aux morts, ont pesé sur le long processus de sédentarisation⁴.

Plus tard, c'est à une forme d'adoration, d'une divinité ou d'un homme omnipotent, protecteurs de la ville, qu'on assistait. Des temples érigés en leurs honneurs rappelaient à

³ RAGON Michel, *L'homme et les villes*, Paris, Albin Michel, p. 22.

⁴ MUMFORD Lewis, *L'homme à travers l'histoire*, Paris, Seuil, p. 7.

tout moment l'affection portée par la ville à leurs égards. Durant la civilisation pharaonique, la vie de tout un peuple s'apparente à une soumission au roi glorifié et pour qui on vivait.

Durant l'époque médiévale, la ville a été d'abord religieuse. Le pouvoir du roi, relégué après celui du clergé, est formellement manifesté par la position centrale et culminante du château dans la cité. L'architecture gothique, par sa verticalité, symbolisait un mouvement ascendant vers le ciel, le créateur, alors que le peuple, écrasé, se retrouvait à la base de cette hiérarchie sociale. Certaines citées dans des pays musulmans demeurent à ce jour le reflet d'un mode de vie communautaire qui a mis en avant une discrimination de l'espace dans son rapport à la sacralité. C'est le cas de Beni Isguen (Ghardaïa) qui révèle une organisation concentrique du *ksar* autour de la mosquée et de son imposant minaret. Le refoulement vers un dehors du marché témoigne d'un dispositif spatial généré dans l'opposition sacré vs profane.

Les exigences de défense ont conforté la pérennité des villes anciennes, constamment soumises dans le passé à des menaces exogènes. L'enceinte a pratiquement existé depuis les premières cités jusqu'au siècle dernier pour connaître un déclin avec la révolution industrielle. Les villes de la colonisation en Algérie se sont distinguées pour beaucoup d'entre elles par la présence de fortifications perceptibles à ce jour ; en 1830, des remparts de 2500 mètres de longueur, 11 à 13 mètres de hauteur et 11 à 14 mètres de largeur entouraient la ville d'Alger⁵.

La structure sociale et les modalités de l'organisation de l'espace se sont avérées en elles mêmes dans d'autres circonstances comme des réponses efficaces aux impératifs de défense. La géographie des lieux laisse lire, dans beaucoup de cas, que l'installation en amont des populations ou le déploiement au sol autour de la cité des objets empreints de sacralité (cimetières, lieux de culte, espace de prière, etc.) relève des soucis de sécurité et des attitudes de dissuasion. Avec l'évolution récente et moderne des techniques de défense et la croissance inconsidérée des villes⁶, l'enceinte s'efface progressivement de l'espace urbain pour devenir dans certaines situations des axes structurants.

D'autres menaces, contrairement aux premières, seraient en revanche de nature endogène, engendrées par des soulèvements sporadiques des habitants des villes.

⁵ DELUZ Jean-Jacques, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*. Alger / Liège, OPU/ Mardaga, p. 10.

⁶ RAGON Michel, *L'homme et les villes*, op. cit., p. 16.

L'urbanisme haussmannien à Paris connu par ses tendances à l'ouverture et la rectitude des rues est l'exemple parfait de contrôle de la population à travers un dispositif spatial.⁷

L'activité commerciale a rapidement pris une place de premier ordre dans le quotidien de la ville qui s'est progressivement émancipée du travail de la terre. L'opposition entre le commerce et les services d'une part, l'agriculture et l'élevage d'autre part, incarnaient au mieux cette dualité ville/campagne, urbanité/ruralité. Durant la période médiévale, toutes les villes disposaient d'un marché et n'étaient considérées comme villes que celles qui avaient le privilège de posséder un marché.⁸ Dès la révolution néolithique, les échanges sont rendus indispensables, la procuration et l'écoulement des produits devenaient un impératif d'existence. Les cités antiques concentraient des activités de type artisanal, des ateliers et fabriques, alors que durant la période médiévale et par la suite à la renaissance, la fonction marchande, à côté des pouvoirs religieux et politiques, constituait l'une des fonctions urbaines. Actuellement, tous les capitaux incarnés par la diversité des services financiers se concentrent en ville et dans la capitale qui reste pourvoyeuse de richesse.

La fonction administrative est inhérente à l'acception contemporaine de la ville, entièrement affranchie du travail de la terre. Le code de Hammourabi, le droit romain ou l'arbitrage des conflits en islam (mu'âmalât) restent édifiants quant à l'aboutissement des règlements qui régissent la vie dans la cité. Actuellement, la fonction administrative symbolise les différents pouvoirs, les services accompagnent toute activité industrielle ou de production. Certaines villes, par la concentration de l'activité tertiaire, surpassent dans les transactions économiques la capitale du pays ; ce degré de l'activité tertiaire est aujourd'hui un des indices de classification des villes. Pour Alger, nous remarquons de la part des pouvoirs politiques les ambitions de renforcement de l'image d'une ville souveraine par la concentration des services de décision et de l'administration, dont le centre est justement au cœur des préoccupations⁹.

⁷ DES CARS Jean, PINON Pierre, *Paris-Haussmann*, Paris, Picard, p. 59.

⁸ RAGON Michel, *L'homme et les villes*, op. cit., p. 22.

⁹ Dris Nassima, *Le centre d'Alger, évolution, signification et présupposés de l'organisation spatiale*, Magister en urbanisme, Alger, EPAU, p. 4.

Problématique et hypothèses

Contrairement au centre-ville dont les limites restent mouvantes¹⁰, la rue Didouche Mourad, du point de vue morphologique et physique, ne suggère aucun réel effacement de ses contours. Avec la rue Larbi Ben M'hidi, située dans son prolongement, elles représentent ensemble une solide charnière de ce qui est communément attesté aujourd'hui être comme le centre-ville, dont la jonction est souvent qualifiée de cœur d'Alger. Ces deux rues, marquées par la concentration d'activités administratives et commerciales dites de luxe, constituent un axe structurant du centre d'Alger et un espace public par excellence. Témoin d'un passé, la rue Didouche Mourad laisse découvrir une mobilité intense à longueur de journée et la coexistence de fonctions à forte vocation centrale. Le poids de l'histoire, la richesse de son patrimoine architectural, sa place dans l'imaginaire collectif ou encore son rôle structurant dans l'espace urbain, font de cette rue une des séquences et figures réelles du centre d'Alger. La rue Didouche Mourad ne peut en définitive lui être dissociée et exister en elle-même sous peine de perdre sa signification. C'est une partie d'un système et ne renferme de fonction qu'à travers lui. Bien que le cadre physique de cette rue n'ait dans son ensemble subi que des transformations mineures depuis l'indépendance, par contre, les différents rythmes urbains, fonctions et pratiques de son espace se sont constamment adaptés aux inéluctables et incessants changements inhérents à la dynamique sociale. Le centre renvoie alors vers la rue parce qu'elle n'est qu'une de ses manifestations réalisées et, la rue renvoie de la même façon vers le centre d'où elle construit toute sa signification. Ce mouvement double entre deux parties, un contenant et un contenu, nous amène à faire souvent référence à Alger et a fortiori à son centre-ville en voulant parler de la rue Didouche Mourad qui demeure en revanche le corpus d'étude. La compréhension des problématiques propres à cette rue ne peut faire abstraction à celles de l'ensemble d'Alger. La rue Didouche Mourad incarne à elle seule Alger et son centre.¹¹

A priori, il est relativement aisé de discerner le centre-ville. Il ne suggère pas seulement une accumulation de fonctions urbaines et centrales, mais exprime surtout un lieu reflétant l'image de la ville, un pôle. Il construit sa propre identité, voire altérité, saisissable dans sa manifestation physique et sa valeur d'usage.

¹⁰ BORDREUIL Jean Samuel, *La production de la centralité urbaine*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Toulouse, p. 42.

¹¹ DELUZ Jean-Jacques, *Alger, chronique urbaine*, Alger, Editions Bouchène, p. 93.

Le centre-ville devient objet de tiraillements et d'enjeux. Nous pouvons avoir à l'esprit l'adoption d'arrêtés municipaux dans certains pays interdisant toute forme de mendicité au centre-ville (tolérée ailleurs !), ou bien l'abolition de tenues vestimentaires jugées non conformes à la morale et aux valeurs de la société (cas de baignades en été). A tort ou à raison, cette remise solennelle à l'ordre traduit des velléités de contrôle de l'image du centre à travers sa pratique. Il devient inaccessible pour beaucoup de personnes à cause des coûts élevés des transports, l'instauration de taxes liées à la circulation automobile (parking, etc.), la cherté du foncier et de l'immobilier, des loyers et de la consommation. Le lancement de certains projets urbains d'envergure exprime dans beaucoup de cas, au-delà d'un aménagement de qualité architecturale recherché, une forme de reconquête du centre-ville par un redéploiement d'une population au détriment d'une autre. C'est un espace constamment soumis à la convoitise.

Fait de rythmes quotidiennement observés aux intensités fluctuantes durant les moments de la journée, un ressenti, un cadre physique, une autorité et un ordre, l'utilisateur se voit projeté dans cet univers pour devenir en dernière instance une de ses composantes essentielles en ramenant à un espace physique inerte une dimension humaine. A l'échelle du microcosme, le centre-ville met l'utilisateur face à un éventail d'objets annonciateurs d'un espace à fort caractère public et familial d'apparence. Malgré cette espèce de singularité vis-à-vis des autres parties de la ville, le centre possède paradoxalement des limites mouvantes et demeure un objet aux contours flexibles. Certaines explications résident en partie dans la difficulté qui subsiste encore dans la construction des concepts sur les questions urbaines ou la redéfinition des normes de la centralité. C'est le cas de l'interférence entre centre et centralité (plusieurs villes médiévales possédaient une centralité mais pas forcément un centre) ou la migration des fonctions habituellement à forte connotation centrale vers des zones périphériques qui offrent de meilleures conditions d'accessibilité et de disponibilité de l'espace. Cela s'apparente à une remise en cause des normes de la centralité et de son pouvoir attractif au profit de la périphérie.¹² Dans cette tendance migratoire, N. Djallal constate dans les mutations de l'espace algérois, d'une part, un mouvement de concentration des équipements autour des espaces centraux et leurs abords et, d'autre part, un deuxième mouvement d'exurbanisation des activités

¹² BASTIE Jean, DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, op. cit., p. 210.

industrielles, des populations et fonctions tertiaires.¹³ Pour Bordreuil, si la ville est corps social impliquant des principes intégrateurs, alors certains lieux, dont le centre, les incarnent.

Sous l'angle de la sémiotique, le centre-ville peut être vu comme la manifestation d'un signe intentionnellement émis (contrairement à l'indice) puisque il est la conséquence d'une perpétuelle réappropriation humaine d'un espace.

Quelques questions émergent:

- De quelle manière le centre-ville se distingue t-il (la rue comme une figure du centre) des autres parties de la ville ?
- Quels sont les rapports partagés entre ses composantes (ce qui fait centre) pour le signifier?

Les observations opérées sur le centre-ville actuel d'Alger ainsi que les apports théoriques sur l'émergence de la signification nous ont conduits à émettre ces hypothèses :

- 1- En se distinguant, le centre-ville d'Alger, particulièrement la rue Didouche Mourad pour le cas de cette étude, deviennent signifiants. A la manière d'un texte (urbain) ou énoncé, il peut être interrogé à partir des théories relatives à l'analyse des discours.
- 2- On se retrouve alors devant une instance d'énonciation. Un énonciateur a transmis aux usagers cet énoncé (La rue Didouche Mourad).
- 3- Certaines des formes architecturales résultent d'un acte d'énonciation à l'aide d'un « langage architectural », un outil qui communique le caractère central et public de la rue. Didouche Mourad.

Les objectifs

Parmi les objectifs de ce travail, c'est précisément de s'inscrire dans la réflexion des auteurs qui ont soulevé une carence dans les études sur l'espace urbain inspirées du corpus théorique de la sémiotique. Plus que cela, une sémiotique propre à l'espace architectural reste à construire.

Dans cet esprit, les objectifs assignés à cette étude sont :

¹³ DJALLAL Nadia, « Le rôle des équipements tertiaires sur l'espace urbain d'Alger », in *Alger*, Les cahiers de l'EPAU, p. 57.

- Appréhender l'espace urbain et particulièrement le centre-ville comme émanation d'un signe.
- Comprendre de quelle manière se manifeste la rue Didouche Mourad et son caractère central.
- En utilisant les concepts de la théorie du langage, quelles sont les possibilités et les limites que présente le langage architectural pour, à juste titre, exprimer ce caractère central.

Le terrain d'étude

En fixant notre choix du terrain d'étude et d'investigation sur la rue Didouche Mourad qui n'est en définitive qu'une des manifestation du centre-ville d'Alger, notre objectif est de transiter d'un « macrocosme », celui d'un centre, le plus souvent considéré à partir des données de nature géopolitique, économique et démographique, vers un « microcosme » pratiqué au quotidien, de l'utilisateur direct des lieux. L'humain (individu ou groupe) s'impose comme une dimension incontournable dans l'animation de la rue. Elle devient un lieu de rencontre de deux échelles, humaine avec tous les dispositifs impliqués pour répondre aux légitimes attentes et, urbaine dans la mesure où la rue se présente comme un des accès à la ville. Le courant typo-morphologique en architecture distinguait déjà une typologie qui traite d'abord de l'architecture de l'édifice, la parcelle, l'îlot, la rue et, une morphologie urbaine qui exprime des changements d'échelles et de passage vers l'organisme urbain. La rue constitue un lieu de convergence du champ d'action de l'être humain et de la ville. Comme déjà souligné, étant donné l'étroite relation de cette rue et le centre-ville, nous faisons souvent référence aussi bien au centre-ville et à Alger au besoin de l'analyse.

La notion de rue a connu différentes acceptions. Pour A. Moles, elle permet le passage d'un point à un autre, la rencontre et la découverte, le heurt et l'évitement.¹⁴ Les urbanistes ont considéré la rue comme un espace qui relie des différents endroits de l'espace urbain,¹⁵ des axes qui déterminent la circulation et les itinéraires de déplacement. Il

¹⁴MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, p. 21.

¹⁵TSOUKALA Kyriaki, *Les territoires urbains de l'enfant*, Paris, L'Harmattan, pp. 80-81.

y a construction d'une forme de hiérarchisation des voies en fonction de l'intensité des flux, les dimensions ou le rôle joué dans le plan de la circulation.

L'architecte réhabilite les deux parois verticales de la rue; la circulation piétonne ou automobile n'est qu'une part de ce qu'elle peut être et offrir. Cette tridimensionnalité gagne de nouveau l'intérêt des aménageurs après sa marginalisation notamment avec la nouvelle doctrine du mouvement moderne. Le mouvement typo-morphologique, en voulant expliquer les modes associatifs et distributifs entre unités de l'espace urbain, a amorcé une forme de grammaire de la ville.

Le point de vue défendu par K.Lynch considère la rue comme un des cinq traits de l'identité de la ville (rue, nœud, limite, quartier, les repères). Il met l'accent sur la lisibilité et la représentation mentale dans la perception des parcours, des fonctions, des symboles.

Camillo Site envisage la rue à partir des déambulations de l'utilisateur qui découvre un espace aux formes concaves ou convexes, ouverts ou fermés, symétriques ou asymétriques. Des séquences de l'espace sont perçues en fonction d'un champ visuel défini par rapport à un sujet mobile.

Pour l'approche phénoménologique, dans la rue se déroulent des expériences humaines. Le quotidien des gens, la sensibilité, la mémoire collective lui procurent une signification. Ainsi, la présence ou l'absence d'un objet donné (pont, tour, etc.) ramènerait du sens au lieu.

Dans une autre perspective, la rue est vue comme un espace social qui implique en termes de rapports complexes entre les différents acteurs et le cadre physique. C'est un lieu de sociabilité.

Le choix de la méthode

Le centre-ville colonial se démarque par sa configuration spatiale et sa substance sociale du reste de la ville. Du fait de l'opposition, centre vs non centre émerge le sens. Dès lors, il peut parfaitement faire l'objet d'une analyse d'inspiration sémiotique. Comme toute œuvre humaine, l'architecture est signifiante. Le centre-ville est un lieu où s'exprime le social¹⁶ et, à ce titre, la sémiotique s'applique à tout système social producteur de sens¹⁷.

¹⁶ BORDREUIL Jean-Samuel, *La production de la centralité urbaine*, Op. cit., p. V.

¹⁷ RENIER Alain, «Introduction», in *Espace: construction et signification*, Paris, La Villette, p.7.

L'approche sémiotique de l'espace, notamment appliquée à l'architecture et à l'urbanisme, n'a pu connaître à ce jour d'intérêt majeur bien que des recherches de valeur ont par le passé souligné un fort potentiel de l'émergence d'une sémiotique rigoureuse et propre à l'espace architectural et urbain. Dans les faits, c'est l'ensemble de toute la discipline qui demeure relativement récente comparée aux autres champs disciplinaires qui ont su forger leurs objets d'étude et définir les concepts. Après avoir laissé le champ libre dans les années soixante et soixante-dix aux courants typologique et morphologique, la sémiotique de l'espace montre actuellement un progressif regain d'intérêt. Nous pouvons citer les travaux prometteurs initiés par l'école de Paris sous la direction d'A-J. Greimas, de la contribution scientifique de l'université de Limoges et de l'Association internationale de sémiotique de l'espace.

Nous avons opté dans la suite de ce travail pour la méthode d'A-J Greimas. Avec la richesse de son histoire, les intenses rythmes urbains quotidiennement observés, le centre-ville se montre comme un microcosme chargé de significations où l'utilisateur est doté d'un rôle capital pour devenir une de ses composantes intrinsèques. Une rue fréquentée est attrayante et attire toujours d'autres piétons.¹⁸ Nous voulons mettre en exergue la présence de cet acteur souvent ignoré et de le replacer à sa portion congrue en tant que partie entière du centre. L'approche d'A-J. Greimas est à même d'analyser simultanément les trois dimensions du discours: acteur, espace et temps. Pour A. Renier, il y a de grandes possibilités d'application de cette théorie à l'espace architectural du fait de sa dimension sociale et productrice de sens.¹⁹ Dans ce qui est considéré comme *semiosis* et qui est nécessaire à l'émergence du sens, le social et le culturel sont de l'ordre du signifié alors que la manifestation architecturale et spatiale traduit le signifiant.²⁰ G. Desmarais voit dans la sémiotique greimassienne une articulation du contenu du signe pour produire de la signification. « Elle (sémiotique greimassienne) tente de comprendre la « forme du sens », c'est-à-dire non pas les signes que manifestent les phonèmes considérés, mais plutôt les conditions nécessaires à l'articulation et à la transformation de leur contenu sous-jacent, et qui assurent la

¹⁸ BOUDOUIN , « Les piétons dans la ville », in *Les espaces publics bruxellois*, Bruxelles, Bruxelles et les archives modernes, p5.

¹⁹ RENIER Alain, *Espace : construction et signification*, op. cit., p12.

²⁰ GREIMAS Algirdas Julien, « Pour une sémiotique topologique », in *Sémiotique de l'espace*, pp. 15-16.

production et la saisie de la signification ». ²¹ Cette théorie a été marquée par l'aspect événementiel de l'action décrit par V. Propp (roman merveilleux) ainsi que par le poids du mythe et des origines anthropologiques de la signification mis en lumière par les travaux de C. Lévi-Strauss. De la sémiotique greimassienne, découle dans le déroulement de l'action, le rapport entre les paradigmes sémantiques profonds et la syntaxe événementielle. ²²

A-J Greimas a développé plusieurs concepts comme l'isotopie, le carré sémiotique, le modèle actantiel ou les programmes narratifs. Dans l'analyse des productions sémiotiques et du récit, l'action est vue en tant que succession d'états, la conjonction ou la disjonction entre un sujet et un objet de valeur.

Parcours génératif

La signification s'articule suivant trois niveaux de structure : sémiotique profonde, sémio-narrative de surface et discursive de surface qui révèle la manifestation.

Figures et thèmes

Le figuratif renvoie à un univers saisi à partir des cinq sens alors que la thématique relève du concept. À titre d'exemple, la richesse est un thème alors que la voiture de luxe ou la villa sont ses figures. Il y a une forme d'homologation entre signifiant/signifié et figuratif/thématique. La figure est du domaine du perceptible (signifiant) alors que le thème relève de l'intelligible.

L'axiologie

L'analyse axiologique repose sur un système d'opposition de modalités comme euphorie/dysphorie et celles intermédiaires comme la phorie (euphorie et dysphorie : ambivalence) ou l'aphorie (ni euphorie ni dysphorie : indifférence).

Le programme narratif

Le programme narratif représente le déroulement d'une action, souvent par une formule abstraite. Il décrit les différents passages d'un état à un autre selon le type de jonction d'un sujet avec l'objet de valeur (conjonction ou disjonction).

²¹ DEMARAIS Gaëtan, «La théorie de la forme urbaine, une problématique Morpho-sémiotique», PhD. en Aménagement, Université de Montréal, p. 88.

²² Ibid.

La manipulation

La manipulation évoque l'accomplissement ou non de l'action. Le schéma narratif organise le déroulement d'une action qui présuppose la manipulation. Les différents éléments de ce schéma sont définis suivant des liens de présupposition. La performance est subséquente à la compétence, l'action à la manipulation et la sanction à l'action. En général, il y a aussi présupposition temporelle. Le sujet opérateur est d'abord doté d'une compétence et d'une performance (savoir faire et pouvoir faire), ce qui rend probable la réalisation de l'action. La manipulation exercée par le destinataire à l'encontre du destinataire (devoir faire et vouloir faire) met en place le sujet opérateur. La sanction, en dernière instance, rétribue par une récompense ou punition le sujet après évaluation de l'action.

La manipulation positive renforce ou maintient le vouloir-faire ou le devoir-faire alors que la manipulation négative vise à les diminuer. Pour la première il s'agit d'un faire faire et le deuxième de faire ne pas faire.

Le modèle actantiel

Il y a 6 actants (entités abstraites qui peuvent se manifester sous différentes figures) qui structurent l'action. Le sujet et l'objet de valeur sont disjoints (ou conjoints). Le destinataire fait faire ou manipule le destinataire dans le but de la conjonction ou disjonction avec l'objet de valeur. L'adjuvant aide le sujet dans son action contrairement à l'opposant qui l'entrave. Il y a soit syncrétisme entre sujet et destinataire, soit une forme de délégation par le destinataire au sujet pour accomplir l'action.

Syncrétisme actantiel

On parle de syncrétisme actantiel quand un acteur est à classer dans plusieurs catégories actantielles. Un actant peut se manifester en plusieurs acteurs et un acteur peut réaliser plusieurs actants ou changer de classe d'actant durant l'action.

Quatre moments importants définissent le parcours méthodologique.

- La rue Didouche Mourad est vue comme le résultat d'une énonciation. Son analyse en tant qu'énoncé concerne aussi bien ses dimensions physiques, temporelles qu'actorielles puisque c'est dans un rapport à un espace/temps que se déploie la densité des activités. La rue est un objet-message vue sous l'angle d'un destinataire-producteur et d'un destinataire-lecteur²³.

- Le deuxième moment se résume en l'analyse de cet énoncé (la rue Didouche Mourad). Il fait part des structures profondes et superficielles de la signification (narratives et discursives) en impliquant à partir du parcours génératif global le passage d'un niveau à l'autre.

- Le troisième moment aborde les mécanismes de l'énonciation. C'est l'ensemble du processus de projection (ou discursivisation) des acteurs, du temps et de l'espace par la matérialité de la rue. Lors de l'acte de l'énonciation, les énonciateurs ont mis en place les différents acteurs de la rue.

- Le quatrième moment traite du langage architectural, bien que limité, comme outil de l'énonciation de la rue (discours énoncé). L'architecte devient la principale figure de l'actant énonciateur des formes architecturales.

Le centre est signifiant, c'est-à-dire qu'il existe une relation entre un plan de l'expression et un plan du contenu qui le manifeste. En considérant le signifiant architectural ou urbain comme l'ensemble des espaces qui le constituent, le signifié fait part alors du faire que ces espaces impliquent. La démarche adoptée par Hammad Manar rend compte de cette relation.

La rue Didouche Mourad peut être considérée comme un univers signifiant au moins pour ces 3 raisons :

1-Elle s'oppose à ce qui n'est pas rue et centre, aux autres parties de l'espace urbain comme l'édifice, l'espace vert ou la place publique. En général, il y a trois types d'opposition²⁴: catégorielle, graduelle et privative. La première ne contient pas des termes intermédiaires (vrai/faux, etc.). L'opposition graduelle définit par contre une échelle entre les deux termes (chaud, tiède, froid). Quant aux oppositions privatives, elles définissent des

²³ GREIMAS Algirdas Julien, « Pour une sémiotique topologique », op cit., p. 24.

²⁴ HEBERT Louis, *Dispositif pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, Limoges, Pulim, p. 40.

unités dans l'un des termes, inexistant dans le deuxième. On pourrait établir des oppositions telles que rue vs quartier, rue vs ville, rue vs centre-ville, rue vs façade urbaine. L'opposition fait naître le sens.

2-Il s'agit de distinguer, dans la rue considérée comme continuum, des unités discrètes. Cela est appliqué aussi bien à la rue que pour ses parties. On rejoint dans ce cas les concepts de la substance et de la forme du plan de l'expression élaborés par Hjelmslev. Dans un continuum, qui est l'espace urbain dans sa totalité, sont délimitées des formes, c'est-à-dire un système relationnel particulier qui constitue la rue Didouche Mourad. Ce passage du continuum aux unités discrètes s'applique par la suite aux différents composants de la rue elle-même. En considérant par exemple les deux parois de la rue comme substance, la façade urbaine, la façade de l'immeuble, le mur de la façade, expriment la manifestation de ces formes délimitées dans une même substance. Le cadre bâti, l'immeuble, la façade, les espaces de circulation piétons et automobiles, le couvert végétal sont l'expression d'autres formes d'une substance.

3-L'existence d'une relation entre plan de l'expression et plan du contenu (sémiosis) fait de la rue un univers signifiant. En parlant de sémiotique de l'espace, la question est d'établir le lien entre la manifestation physique d'un espace donné avec le faire vers lequel cet espace renvoie et qui lui donne sens.

Nous délimitons l'espace urbain à partir de 3 systèmes : le cadre bâti, rues et voirie, places et nœuds urbains. Chacun de ces systèmes désigne un espace physique et un faire manifesté par une action et des programmes narratifs.

Le cadre bâti, qu'il soit immeuble pour habitation ou services, est aménagé pour répondre à un faire particulier. Ainsi une agence bancaire aménage des bureaux et lieux d'attente pour la clientèle alors que l'habitation est conçue plutôt pour répondre aux besoins d'épanouissement d'une vie familiale.

Dans les structures profondes de la signification, organisées autour d'oppositions simples et abstraites, l'espace urbain est fondamentalement construit à partir de l'opposition public vs privé et, de toutes les autres qui lui sont corrélés, de la même manière que les traits sacré vs profane le sont pour un lieu de culte. Cette opposition (public/privé) devient le socle sur lequel est structuré l'ensemble du centre-ville.

Le niveau de surface ou superficiel est celui des deux composantes, narratives et discursives. Appliqué au centre-ville, les premières témoignent justement de la structuration abstraite du centre-ville, dans le prolongement du niveau profond de la signification et, révèle l'ensemble de la syntaxe narrative.

Le niveau discursif, toujours situé dans les structures superficielles, dévoile par contre la plan de la sémantique discursive et montre les différentes figures concrètes prises par chacun des actants.

Le niveau de surface d'après le modèle de A.J Greimas, s'articule sur deux parties. La première représente la syntaxe narrative (de la rue comme énoncé) selon laquelle est structuré l'énoncé. Les structures discursives manifestent la sémantique de l'énoncé et la réalisation des actants en différentes figures d'acteurs et de rôles thématiques.

Les structures narratives permettent avant tout l'identification des différents actants, leurs parcours et programmes narratifs respectifs alors que les structures discursives dévoilent comment ces différentes abstraites entités actorielles se réalisent en acteurs.

Pour des raisons de commodités et pratiques dans l'analyse, les structures narratives et discursives ne sont pas traitées de manière successive et cela dans le seul objectif de faire correspondre à des figures ou rôles observés dans la rue chacun des actants de l'énoncé.

La démarche et techniques d'investigation

Les outils et techniques d'investigation se sont déroulés sur 2 aspects différents. Il s'agit en premier lieu de recueillir les données documentaires et livresques relatives aussi bien à la ville d'Alger que la rue Didouche Mourad. Elles concernent l'histoire l'histoire urbaine que les différentes politiques d'aménagement.

Le deuxième volet de l'investigation se propose de segmenter la rue Didouche Mourad, considérée à la manière d'un *texte urbain*, en parties, comme peut l'être un texte en paragraphes. Nous avons abordé le concept de segmentation selon plusieurs formes d'oppositions après observation sur le terrain.

La première oppose le Cadre Bâti vs Non Bâti. Cela a parmi de distinguer les immeubles des vides urbains.

-L'opposition Humain vs Non Humain discerne l'utilisateur du cadre dans lequel il se déploie.

A cela s'ajoute le mobilier urbain considéré dans l'opposition Permanent vs Temporaire. Les observations directement effectuées sur le terrain ont eu lieu suivant une temporalité. Nous avons distingués un temps social fixe et un temps naturel marqué par son caractère dilatoire.

En plus des observations, des mesures des rythmes de fréquentation d'une cafeteria et, de passage de piétons et de véhicules ont été effectuées. C'est un décompte à intervalles temporels réguliers.

D'une part, une ambiance sonore, qui est une des figures de cette rue, a été mesurée; après enregistrement d'un bruit de fond et soumis à la lecture du logiciel Praat, version 5.0, une fréquence de 2000Hz et une intensité de 60 db ont été relevées. D'autre part, un décompte de l'ensemble des services et commerces faisant pignon sur rue a été effectué.

Du point de vue méthodologique, l'analyse ne peut être qu'immanente. Il est alors exclu tout recours à un quelconque questionnaire à l'endroit des usagers de la rue puisque ce dernier ne traduirait en définitive qu'une représentation faite de cette rue et non la rue en elle-même. Certaines questions posées, volontairement réduites par ailleurs n'avaient de but que pour servir d'appoint à certaines observations déjà effectuées directement sur la rue, voire satisfaire notre curiosité personnelle. Vu que l'objectif même de cette recherche est d'appréhender une rue qui se présente comme une des manifestations du centre-ville, toute l'analyse s'est focalisée sur elle-même et reste l'unique corpus d'étude. Il a été fait référence au besoin à la ville d'Alger quand la question est globale comme l'histoire ou les politiques de gouvernance et de gestion de l'espace urbain.

A la manière d'un « texte urbain » (la rue Didouche Mourad), l'analyse ne peut sortir du contenu de ce cadre. En partant de l'hypothèse que cette rue est d'abord la conséquence d'un acte d'énonciation, la démarche analytique adoptée est une reconstitution des structures sous-jacentes autour desquelles s'est construite toute sa signification.

C'est d'abord l'absence d'animation; c'est l'ensemble d'un cadre physique aussi bien donné comme l'environnement naturel que produit comme le cadre bâti et l'action humaine sur ce même environnement naturel. D'emblée nous nous retrouvons devant l'opposition nature vs culture.

En second lieu, cette manifestation est directement liée aux figures qui confèrent à la rue une dimension humaine et animée. Il s'agit de toutes les figures humaines dans leurs

particularités biologiques et physiologiques (homme, femme, enfant, âgée, jeune, etc.) et dans leurs statuts (résident, commerçant, promeneur, etc.).

La rue est décomposée en 3 catégories. C'est d'abord tout le cadre naturel qui a préexisté à l'intervention humaine. A cela s'ajoute une autre catégorie spécifique à la réappropriation de l'espace naturel suite à l'intervention humaine. Nous distinguons alors un cadre physique qui se résume d'abord par l'ensemble des immeubles de la rue ainsi que les vides urbains comme les espaces de circulation piétons et automobiles, les placettes et jardins et espaces non construits.

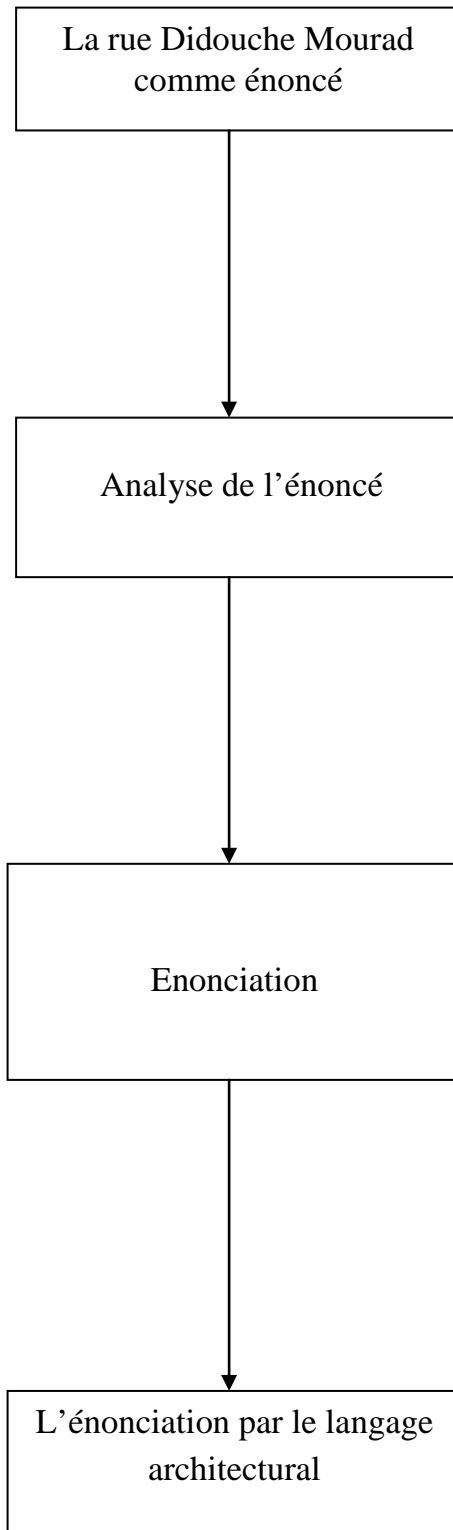


Fig. 1 : Rue Didouche Mourad (sans échelle).
Source : Google earth.

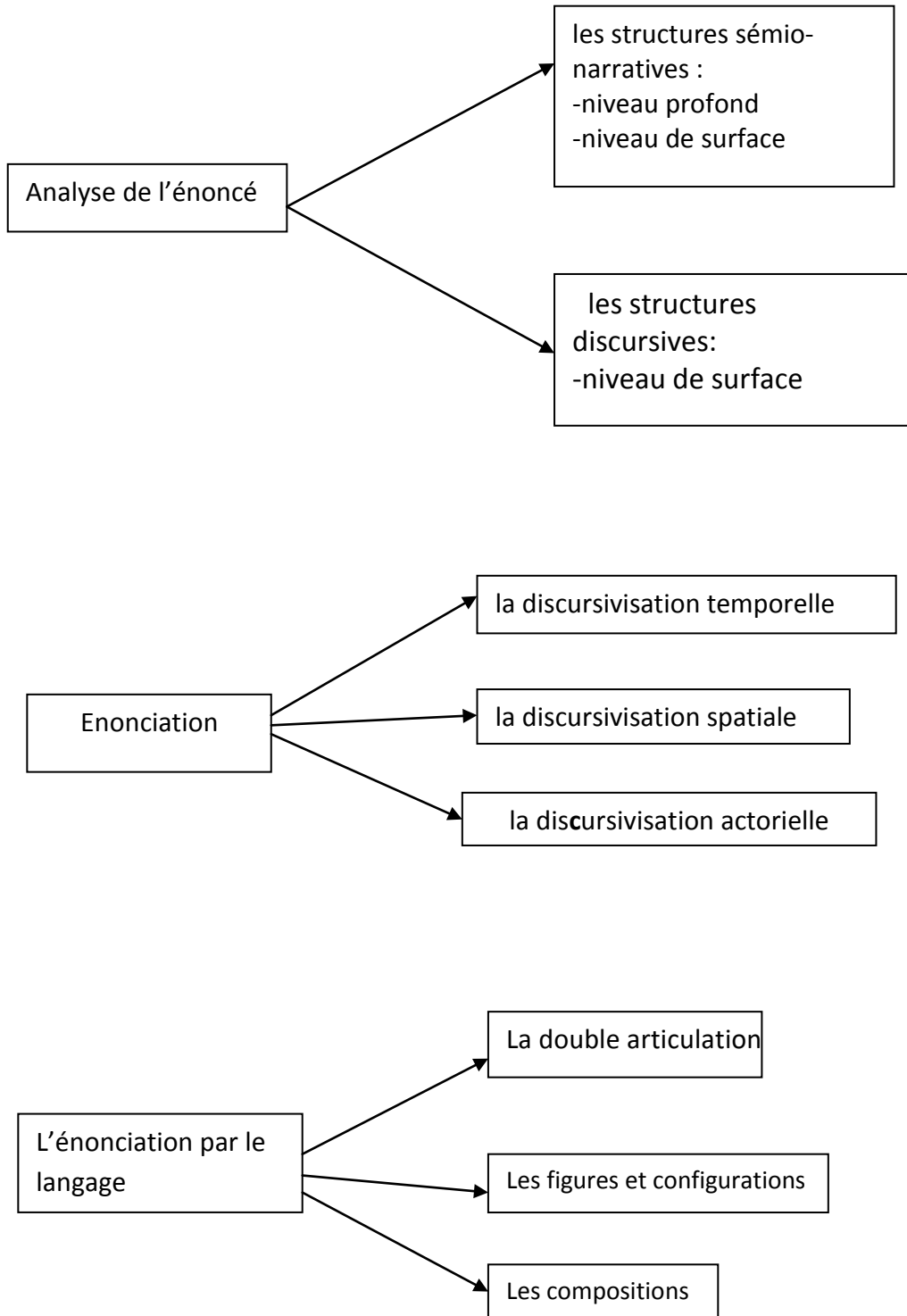


Fig. 2 : Photographie satellite de la rue Didouche Mourad (sans échelle).
Source : Google earth.

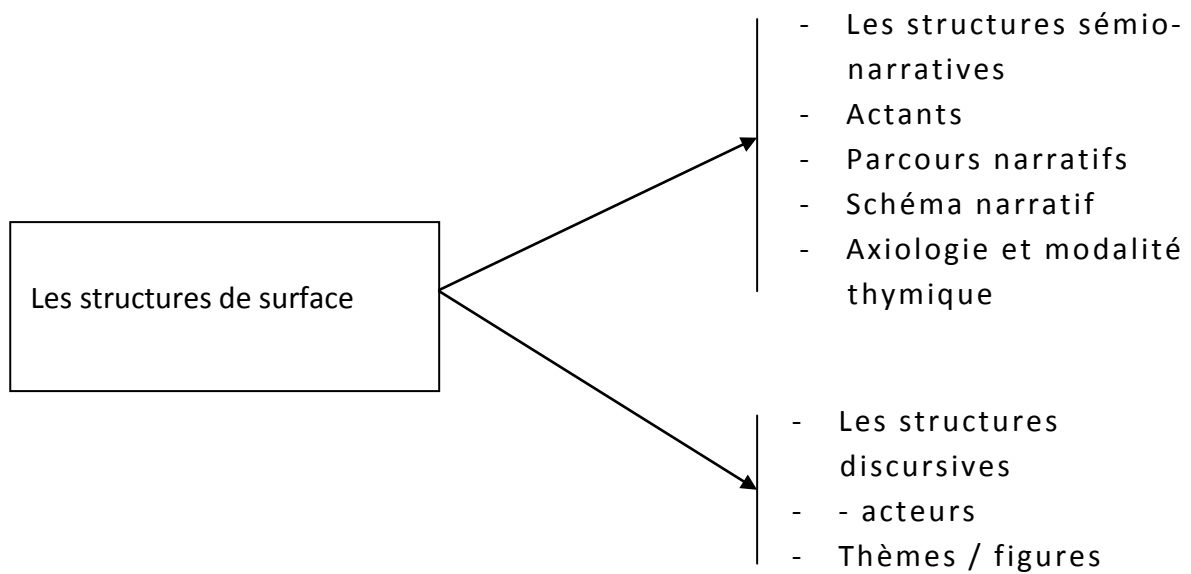
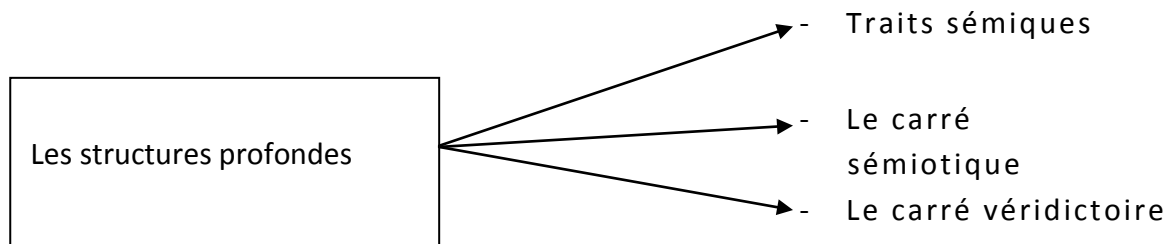
METHODOLOGIE



METHODOLOGIE



LE PARCOURS GENERATIF



PARCOURS GENERATIF

Tableau 1 : Le parcours génératif.

Source : A.J. Greimas, J. Courtés, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, p. 160.

Parcours génératif			
	Composante Syntaxique		Composante Sémantique
Structures sémio - narratives	Niveau Profond	Syntaxe Fondamentale	Sémantique Fondamentale
	Niveau de surface	Syntaxe narrative De surface	Sémantique Narrative
Structures Discursives	Syntaxe discursive <div style="display: flex; justify-content: center; align-items: center; gap: 20px;"> <div style="text-align: center;"> Discursivisation Actorialisation Temporalisation </div> <div style="text-align: center;"> Spatialisation </div> </div>		Sémantique discursive Thématisation Figurativisation

PARTIE I : LA CONJONCTION AVEC LE CENTRE-VILLE

CHAPITRE I : DES DISCOURS ET DES FIGURES D'ACTEURS

Introduction

Le discours sémiotique sur l'espace urbain ne se présente pas à la mesure des ambitions attendues. Des auteurs reconnus ont souligné le potentiel recélé dans l'espace, architectural et urbain, à être analysé comme objet d'étude sémiotique qui, paradoxalement, n'a jamais réellement su construire son corpus théorique. En définitive, le discours sémiotique serait double. Il s'agit d'une part, d'une recherche de convergence des concepts et des moments méthodologiques et, d'autre part, d'un point de vue épistémologique, l'impérative exigence de l'immanence du discours urbain. Il est alors question de s'interroger sur la signification du discours de l'urbain et non pas du discours sur l'urbain.

1. Un centre-ville et des discours

11. Un discours économiste

A une échelle locale, la ville est vue sous l'angle des proximités et échanges dans une perspective de minimalisation des dépenses générées par les distances et réseaux de communication. D'autre part, les déplacements pendulaires engendrent aussi des coûts récurrents. Les longs parcours favorisent l'étalement urbain et une propension à la formation de nouveaux centres urbains secondaires. Dans sa théorie sur les aires d'influence, Christaller a esquissé le schéma d'un système hiérarchisé entre l'activité économique et les distances parcourues. Les aires de marché sont définies en fonction du coût des services offerts et des déplacements.

12. Un discours socio-anthropologique

Différents pouvoirs, religieux, politiques, administratifs, économiques, sont fréquemment célébrés par des œuvres majestueuses: palais, église, mosquée, palais de

justice, organismes financiers, etc. Dans la ville s'exerce le pouvoir. ¹ Elle est également un lieu de convergence ou de confrontation des valeurs morales, des idéologies : son espace demeure le témoin, dans beaucoup de cas, des tiraillements subtils ou brusques entre cultures et classes sociales. Alger a connu à juste titre, au début de la colonisation, la négation de son identité et l'instauration d'un récit étranger qui jette les bases de la nouvelle idéologie dominante.

Dès 1925, l'apport de la sociologie urbaine de l'école de Chicago a placé l'espace urbain sous l'angle des compétitions entre groupes et se voyait soumis en permanence à des convoitises. Burgess décrit dans le déploiement de la population dans la ville, plusieurs cercles concentriques où chaque catégorie sociale intègre une des zones. Souvent le changement socioprofessionnel s'accompagne par une migration à l'intérieur de l'espace urbain, vers sa périphérie ou son centre.

Sous un autre angle, C.L. Strauss a relevé la dimension cosmologique de l'espace habité du village Bororo dont la destruction par le colonisateur a complètement déstabilisé la cohésion du groupe.

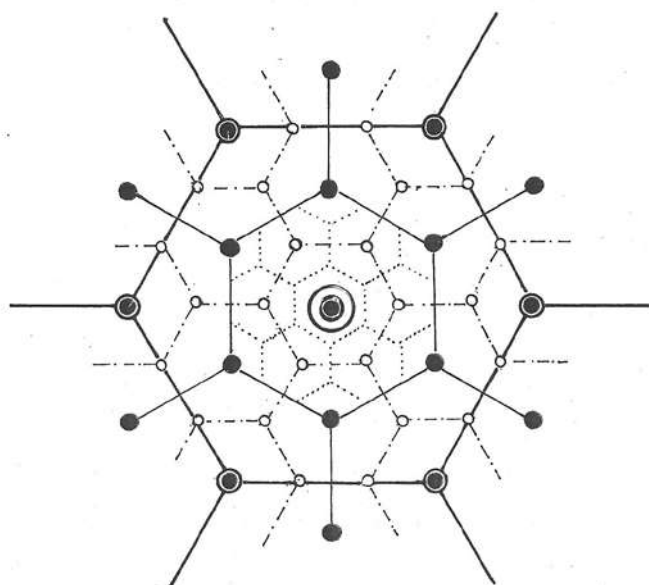


Fig. 3: Aires d'influence d'un lieu central.

Source :CLAVAL Paul, *La logique des villes*, p. 61.

¹ CAPRON Guénola, « Le centre commercial. La transposition du post- modernisme architectural et urbain à Buenos Aires », in *Ville et pouvoir en Amérique, les formes de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, p. 67.

En introduisant la notion de « proxémie », E.T. Hall décrit l'impact de la culture sur la formation de l'espace. L'univers sensoriel et les distances entre personnes restent subséquents aux origines sociales et culturelles. La construction physique et symbolique de l'espace, qui n'est plus perçu comme une matrice inoffensive, s'accompagne par la construction de l'homme lui-même à travers sa pratique. T E. Hall a observé quatre types de distances aux significations différentes : intimes, personnelles, sociales et publiques.² Dans le rapport à l'espace, des frontières sont alors subjectivement tracées. Ainsi, dans les pays arabes, la proximité et le contact sont particulièrement présents contrairement à la culture occidentale où la distanciation est plus marquée. Beaucoup de villes arabes dévoilent des quartiers ou rues facilement reconnaissables par la forte proximité entre individus, les odeurs particulières de certaines activités commerciales (souks, tannerie, épices, etc.) en imprégnant aux lieux une forte empreinte identitaire.

13- Un discours sur la perception

La lisibilité pour K. Lynch fait part de la capacité dont une ville dispose ses objets à l'intérieur d'une structure d'ensemble. L'imagibilité renvoie par contre à l'identité d'un objet par sa forme ou sa disposition dans l'espace, les matériaux utilisés ou sa couleur. Ses propriétés restent intrinsèques et bâtissent une image mentale. L'objet (architectural) se singularise en premier lieu pour intégrer et entretenir par la suite un système de relations avec son environnement. C'est une entité chargée aussi bien de valeurs fonctionnelles que symboliques et émotionnelles. Le concept d'imagibilité s'interroge sur le mécanisme à partir duquel l'observateur retient une image.

14- Un discours sur la morphologie

Développée en particulier en Italie, (Muratori, Cannigia, etc.) l'espace urbain est décrit suivant une métaphore tirée des tissus biologiques. Les schémas structurants d'une ville sont décrits suivant l'imbrication de ses parties qui obéissent à un ordre interne et hiérarchisé. Tous les éléments du tissu urbain s'assemblent entre eux dans le respect de certaines règles (associatives ou distributives) en définissant des unités morphologiques autonomes et inter-reliées quand il s'agit de saisir l'ensemble de la structure. Dans l'analyse

² HALL T-Edouard, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, p. 146.

morphologique, des unités morphologiques (parcelle, cadre bâti, etc.) expliquent l'îlot urbain et, le tissu urbain se forme par l'association de ces unités. L'ensemble des tissus forme l'organisme urbain relaté dans l'histoire.

Cette approche de l'espace met l'accent particulièrement sur l'évolution de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale. Il n'est fait réellement référence à la sociologie ou économie urbaines que dans la mesure où elles peuvent expliquer un épiphénomène particulier d'une forme architecturale dans le temps et l'espace; c'est en premier lieu l'espace et son organisation physique et non les faits originels qui importent le plus. Les centres historiques ont connu un intérêt particulier de la part de cette approche qui a relevé l'évolution diachronique du type, les règles d'association et de distribution propre à chaque tissu. Nous assistions aux prémices d'une grammaire de l'espace urbain.

Aldo Rossi a développé la notion de faits urbains, des événements majeurs et générateurs de la morphologie urbaine durant le long processus de la formation de la ville.

15. Un discours géographique

Circonscrire le centre demeure une tâche imprécise et sans réel intérêt: « La diversité même des approches et leur traduction cartographique mettent l'accent tantôt sur telle zone ou îlot, tantôt sur telles autres, soulignant par là que le centre est une notion dont la force naît de son imprécision même.»³ La géographie urbaine a diversifié son champ d'investigation en phase à cette évolution accélérée des villes. Avant les grandes transformations durant le 20^e siècle, la ville se contenait dans des limites aisément identifiables dont l'enceinte pour certaines est la marque la plus tangible. Son centre connaît une densité élevée de la population, du cadre bâti et des fonctions. Avec l'industrialisation, on observe la formation de conurbations, de mégapoles et mégalo-pôles; plusieurs villes forment un cordon de plusieurs kilomètres et une concentration de dizaines de millions d'habitants. Les indicateurs opposant ville et campagne, urbanité et ruralité, connaissent aujourd'hui des approches différentes qui tiennent en compte les innovations et le mode de vie urbain en perpétuelle évolution.

Avec des outils d'analyse modernes, la géographie urbaine a diversifié ses champs d'intérêt en reprenant les questions liées à la géomorphologie, la croissance de la ville et son contenu

³ BORDREUIL Jean Samuel, *La production de la centralité urbaine*, op. cit., p. 42.

en termes de densité, mobilité et besoins. Ces préoccupations sont interprétées par des programmes de développement et planification.

16. Un discours urbanistique

161- Le centre historique

Le centre historique connaît souvent dans l'évolution des villes un état d'abandon et de déliquescence de son cadre bâti qui subit de conséquentes dégradations. Aujourd'hui. Il remplit une faible fonction dans l'espace urbain et présente des difficultés à répondre aux nouvelles exigences sociales et urbaines. On observe le déplacement du centre-ville au fil du temps et de l'étalement de la ville. Le pôle d'intérêt migre d'un point à un autre de la ville. Il est parfois réduit à la seule fonction résidentielle. La migration des fonctions urbaines a accentué le désintérêt à son égard de la population, voire des pouvoirs publics. La Casbah n'a pas échappé à ce sort. Avec le poids de son histoire et sa charge symbolique, les politiques urbaines actuelles reconsidèrent favorablement le rôle légitime qui incombe au centre historique dans la ville. Dans certains pays, notamment économiquement développés, par des opérations de réhabilitation et de rénovation par ailleurs onéreuses, le centre historique reprend un dynamisme nouveau par l'installation le plus souvent de commerces de luxe, des lieux de consommation, des services et de l'habitat. Le retour de ces activités a engendré une attractivité perdue. Cependant, malgré ces opérations de rénovation ou de réhabilitation, le centre historique n'assure plus de rôle structurant de l'espace urbain pour remplir de manière générale qu'une fonction plutôt symbolique ou touristique.

162- Centre et périphérie

Guetté en permanence par la congestion, le centre-ville procède par une sélection de ses fonctions. Avec la rareté du foncier et son coût exorbitant, les activités consommatrices d'espace connaissent alors une migration en dehors du centre, vers les parties périphériques; des activités pourtant qualifiées à vocation centrale s'installent à l'extérieur du centre-ville. De nouveaux rapports centre/périphérie, redéfinis dans une perspective migratoire incessante des activités et des nouveaux moyens de communication, replacent le rôle positif de la périphérie. Avec une densité plus faible et une accessibilité avantageuse, la

périphérie offre des possibilités de développement absentes au centre-ville saturé. Des zones industrielles, des hôpitaux, ou des centres commerciaux d'envergure s'y installent. De la même manière, la périphérie connaît un regain d'intérêt de la part de l'habitat individuel.

163. Centre et structure urbaine

Le fonctionnement de la ville, l'organisation des flux et leurs distributions sont en grande partie déterminés par sa structure. Le plan général de la ville dont le centre-ville est l'élément ordonnateur, marque sa forme, les axes de communication et carrefours, et l'organisation de l'espace urbain.⁴

164. Le centre des affaires

Une grande partie des fonctions de direction, de pouvoir se concentrent dans une zone relativement restreinte de l'espace urbain. Les CBD (Central Business District) avec un coefficient d'occupation au sol élevé, renferment des milliers de mètres carrés de bureaux. Ils se rencontrent dans les grandes villes et métropoles, et s'inscrivent dans un vaste réseau de communication mondial qui peut fonctionner sans réelle interruption. Le centre colonial d'Alger et son prolongement sur le quartier El Hamma, qualifié par hyper-centre⁵, s'apparente actuellement comme la nouvelle zone qui concentre les services.

17. Un discours historiciste

Le recours à l'histoire comme outil d'investigation permet de situer les conditions de la genèse de la ville et ses transformations. Il explique l'origine des formes et leurs évolutions, les mécanismes de la croissance urbaine. L'analyse diachronique dévoile l'apport de chacune des civilisations et l'évolution des styles. Il s'agit de distinguer dans un continuum historique des périodes et leurs impacts sur l'espace.⁶

⁴ BASTIE Jean, DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, op. cit., p. 111.

⁵ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, Paris, L'Harmattan, p. 131.

⁶ MALFROY Silvain, *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Paris, Ville Recherche Diffusion, Ecole d'Architecture de Versailles, p51.

18. Un discours sémiotique

L'univers urbain est signifiant et le centre d'une ville attire plus par ce qu'il signifie que par ce qu'il offre.⁷ Au début des années 1980, R. Barthes soulignait le grand champ que la sémiologie peut investir dans l'analyse de l'espace urbain et, paradoxalement la rareté des études et travaux qui y sont consacrés. Il cite notamment les travaux de Kevin Lynch qui a su replacer l'intérêt de l'interaction de l'utilisateur aux formes urbaines lors des différents parcours dans la ville : « Parmi les urbanistes proprement dits, on ne parle guère de signification ; un nom seul émerge, à juste titre, celui de l'américain Kevin Lynch qui semble être le plus proche de ces problèmes de sémiotique urbaine dans la mesure où il s'est préoccupé de penser la ville dans les termes mêmes de la conscience qui le perçoit, c'est-à-dire de retrouver l'image de la ville dans les lectures de cette ville. »⁸ Dans le même esprit, A. Renier soulève l'absence de rigueur et de clarté dans les propos de beaucoup d'architectes talentueux, dans l'exercice de leurs professions, quand ils abordent le thème de la signification en architecture. Des notions fondamentales pour un sémioticien comme la forme abstraite qui organise la relation du signe (dans le sens hjelmslevien et par opposition à la substance) avec la forme apparente de l'expression architecturale (forme comprise dans le sens commun qui renvoie à un volume ou une surface) sont confondues.⁹

D'autres études ont montré l'inadaptation à la spécificité de l'espace en déclinant une simple transition métaphorique. Ce sont les concepts notamment élaborés par la linguistique qui se voient traduits selon les mêmes règles de composition ou de décomposition, alors que, comme l'a remarqué R. Barthes, le véritable pas en avant à réaliser est de parler d'un langage propre à la ville affranchi de toute métaphore. Ce dernier a su établir une synthèse des principales théories sémiotiques en développant notamment les concepts de dénotation/connotation déjà cités par Hjelmslev. Sa grande contribution réside surtout dans son apport théorique dans la sémiologie non linguistique¹⁰ et dans la signification de l'espace architectural et urbain. Il a traité du phénomène de la mode, de la publicité ou de l'espace urbain comme objet sémiotique en introduisant la référence aux codes (culturels, historiques, etc.).

⁷ BASTIE Jean, DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, op. cit., p. 279.

⁸ BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, p. 135.

⁹ RENIER Alain, *Espace: construction et signification*, op. cit., p. 17.

¹⁰ TOUSSAINT Bernard, *Qu'est-ce que la sémiologie!*, Toulouse, Privat, p. 75.

Bien que la sémiotique en tant que science des signes soit en elle-même quelque peu récente comparée autres disciplines, la construction d'une sémiotique de l'architecture et de l'urbain reste à faire. En revanche une rupture épistémologique s'avère encore nécessaire à chaque fois que l'espace construit est soumis aux outils de l'approche linguistique.

2. Un discours sur le centre-ville d'Alger

21. Un espace planifié

Les premières interventions françaises sur Alger portaient des desseins de domination et de contrôle des populations locales. L'ordre et la rigidité incarnés par un urbanisme militaire constituaient le principal référent. La Casbah a subi des destructions de masse dans sa partie basse et plusieurs percées traversent son tissu.

A partir de 1870 (avènement de la 3^e république), la nouvelle politique d'aménagement élaborée par les civils et qui s'opposait radicalement aux premières opérations dévastatrices, replace ce dernier au centre des décisions. Avec le centenaire de la colonisation, Alger s'est dotée d'un Plan d'Aménagement qui définissait les extensions futures, le renforcement des symboles du pouvoir et des institutions de l'Etat français (palais de justice, siège de la préfecture). Cette période correspondait à l'essor du mouvement moderne en architecture.

A partir de 1954, l'Agence du Plan fixait les grandes orientations de la ville dans le cadre d'une politique urbaine globale; un plan d'urbanisation fut élaboré. Il embrassait toute la région algéroise dont la règle fondamentale, comme d'ailleurs dans les plans précédents, est la préservation des terres agricoles, la protection des zones maraîchères. Certains objectifs sont à atteindre:

- décongestionner la ville et son centre.
- conserver la ceinture verte des coteaux.
- favoriser les emplacements nécessaires aux zones résidentielles.
- relier les nouvelles « zones d'habitation » et les « zones de travail » par un réseau routier permettant une liaison rapide avec l'agglomération.
- prévenir les aménagements annexes de cette extension : édifices et services publics, cimetières, alimentation en énergie électrique.

L'Agence du Plan n'a pu réellement mettre sur pied les objectifs tracés; des travaux de restructuration ainsi que l'injection d'équipements n'ont pu voir le jour malgré la grande richesse des projets.

Le plan dit « poisson » (1956) a de la même manière connu le sort de l'abandon à cause des événements de la guerre de libération¹¹. Il prévoyait un intéressant aménagement qui met en avant les atouts du milieu naturel comme la mer et les configurations en amphithéâtres du site en fixant les accès vers la ville, l'emplacement des équipements administratifs et culturels.

Plus tard, le plan de Constantine se donnait des objectifs d'une intégration économique et l'atténuation de la ségrégation communautaire aux conséquences fâcheuses. De grands ensembles de logements sociaux furent construits pour les européens et pour les populations locales. C'est un plan à effet de répondre à des besoins économiques et sociaux urgents (1960)¹² qui s'est traduit par une production plutôt quantitative que qualitative de l'espace.

Après 1962, une nouvelle politique pratiquée par l'Etat algérien indépendant affirmait notamment la récupération des symboles et la réappropriation de l'espace urbain. Paradoxalement, comme le soulignait M. Côte, cette volonté politique qui se voulait de rupture au regard d'un passé marqué par plus d'un siècle d'acculturation, s'est opérée par des méthodes et instruments d'urbanisation antérieurs, hérités de cette même administration coloniale. Le premier plan d'urbanisme directeur postindépendance pour Alger (1963) reprend les idées fondamentales du plan de G.Hanning de 1954 avec ce qu'il implique en matière de préservation des terres agricoles, l'extension vers le Sahel et l'ouest, le renforcement du caractère tertiaire du centre-ville et, l'organisation de centres secondaires au tour du centre principal.¹³

Les premières orientations pour Alger confirmaient dès l'indépendance des objectifs similaires aux politiques précédentes dont la préservation des terres agricoles de la Mitidja, l'extension vers l'ouest suivant la baie et la réorganisation de l'espace urbain grâce à un système de centres secondaires disposés en couronne autour du centre principal de la ville.

¹¹ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 99. .

¹² BERROGOWSKA-AZZAG Ewa, « Les instruments d'urbanisation de la période post-indépendance et leur impact sur le développement spatial d'Alger », in *Alger*, Les cahiers de l'EPAU, op. cit., p. 49.

¹³ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p 115.

L'innovation du COMEDOR qui a accompagné les premières opérations d'aménagement de l'agglomération d'Alger, résidait dans l'intérêt accordé aux données sociologiques et économiques dans les études de planification. Un plan d'orientation générale pour Alger et ses environs fût élaboré (POG). Il redéfinissait les interventions et le développement à venir de la ville. Avec le concours de plusieurs facteurs négatifs comme la crise du logement, bidonvilisation, étouffement du centre-ville, saturation en permanence des infrastructures, poussée démographique, le Plan d'Occupation Général se voyait incapable de répondre aux attentes de la population ou atténuer les tensions engendrées par cette crise à visages multiples, et de porter des perspectives novatrices. Il sera abandonné plus tard.

A partir de 1980, le CNERU élabore le PUD (plan d'urbanisme directeur) pour Alger comme nouvel instrument d'aménagement. Il porte des réajustements aux recommandations du POG en s'intéressant particulièrement aux extensions de la ville et à la sauvegarde des terres à vocation agricole ; divers programmes étaient réalisés en matière d'équipements selon les besoins exprimés. De la même manière que les plans précédemment expérimentés, le PUD a fini par révéler ses limites opératoires durant les années qui ont suivi son application sur le terrain. Avec ses quatre phases, il est critiqué pour sa rigidité : « Il ne fait que transcrire sur le plan spatial un ensemble de besoins évalués sur la base de normes qui se révèlent anachroniques par rapport aux spécificités du terrain. En outre, si le plan d'urbanisme permet de définir le contenu global des programmes et leur localisation, il peut contrôler la réalisation.»¹⁴

Le PDAU (Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) est adopté à partir de 1990 en se substituant au PUD. Toutes les nouvelles interventions d'aménagement ou d'occupation du sol se réfèrent obligatoirement aux instructions contenues dans le PDAU qui reste l'instrument de planification urbaine en vigueur jusqu'à ce jour. Il fixait l'ensemble des zones du territoire et du patrimoine à préserver, densifier, rénover ou à structurer. Des cellules de proximité sont montées au niveau des quartiers et avaient pour fonction l'identification des besoins de la population. On assistait alors à une sorte d'innovation qui s'exprime par l'amenuisement de la distance entre les citoyens et l'administration, voire à un urbanisme de participation. Les compétences, locales ou individuelles sont sollicitées.

¹⁴ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 120.

Le Grand Projet Urbain (GPU) est l'instrument que se dotait le Gouvernorat du Grand Alger à partir de 1997 dans une perspective de mener à bien les innombrables et ambitieuses opérations de réaménagement et d'assainissement du Grand Alger. Comme d'ailleurs dans les différentes préoccupations des plans antérieurs, ce dernier s'interrogeait sur le déficit en matière de logement, préservation des terres agricoles grignotées par les extensions anarchiques des constructions, réhabilitation du patrimoine immobilier existant. Des campagnes de sensibilisation pour la population et de prise de conscience pour une capitale propre et prospère étaient régulièrement lancées. D'ambitieux programmes, dont l'intention est de réunir pour Alger les conditions nécessaires à l'émergence d'une métropole moderne et régionale, voyaient le jour.

Le Grand Alger est subdivisé dans le GPU en cinq pôles :

Pôle1 : Quartier de la Marine, la Casbah, la rue Ben M'Hidi, la rue Didouche Mourad, le port.

-Reconquête du port et son intégration au centre-ville.

-Aménagement des espaces de détente, de promenade et de loisirs en plus des équipements commerciaux, de tourisme, de sport et de finances.

Pôle 2 : Place du 1^e Mai, Quartier du Hamma et le Ravin de la femme sauvage.

-Renforcement du centre des affaires

-Renforcement de l'activité financière

-Equipements d'envergure

-L'image d'un centre « moderne » est recherchée.

Pôle 3 : Le Caroubier, El Harrach et les pins Maritimes.

-Programmation d'un grand complexe de loisir et de sport.

Pôle 4 : Mohammedia, Lido et Bordj-El-Kiffan.

Pôle 5: Bab-El-Oued , Cap Caxine.

-Programmation d'un complexe sportif et d'un port de plaisance.

Actuellement le GPU est abrogé à la faveur du retour au PDAU.

22- Un espace géographique

La morphologie générale d'Alger qui se singularise par son étalement et sa disposition en amphithéâtres, s'explique en partie à partir des conditions topomorphologiques et du site naturel. Il y a d'abord une grande baie orientée vers le sud et à

l'est qui esquisse une forme de « croissant » et qui a sans cesse pesé sur l'extension de la ville. Les politiques d'aménagement ont pris en compte l'intégration au site. Les études de Le Corbusier pour l'aménagement du quartier de la marine, en voulant soumettre le site à la doctrine de l'architecture moderne, n'a pas connu d'écho favorable de la part des autorités publiques. La forme étalée d'Alger, avec ce qu'elle suppose en matière de problèmes de circulation, est fortement déterminée par le relief et le littoral.¹⁵ Le site marqué d'abord par un terrain en pente et escarpé, la proximité de la mer avec le potentiel d'échanges et d'ouverture à d'autres régions de la méditerranée, ont été des facteurs déterminants. Dans ce long processus de formation et transformation, le choix de ce site est en soi l'acte fondateur.

L'implantation du premier noyau de la colonisation française s'est effectuée au contrebas de la Casbah après d'importantes opérations de destruction et de remaniement du terrain naturel (environ 1/3 de la cité). L'extension a suivi la direction sud, en longeant la baie et en intégrant les lignes directrices dessinées par le relief qui prolonge grossièrement ce même mouvement longitudinal. Le rapport de la ville à la mer a été toujours au centre des préoccupations et cela depuis le passage des phéniciens. Avec le statut d'Alger « ville de la colonie » qui impliquait une relation directe avec la métropole et, l'embellie économique de la fin du 19^e siècle, le port jouait un rôle essentiel dans l'ouverture à l'extérieur du pays et vis-à-vis de la ville elle-même.

Cette déclivité du terrain a entraîné la réalisation de ruelles transversales, le plus souvent piétonnes (escalier urbain), reliant des axes structurants ou des bandes longitudinales comme la zone portuaire au boulevard de l'ALN, l'axe Didouche Mourad- Larbi Ben M'hidi à la zone en contrebas (rues Hassiba Ben Bouali, Abane Ramdane). La topographie du terrain en pente d'Alger a contraint cet urbanisme linéaire et de masse à l'utilisation de sous-sols avec des structures en voiles, des ruelles, des escaliers urbains, des murs de soutènement.

¹⁵ BASTIER Jean, DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, op. cit. p. 115.

23. Un espace public

La notion d'espace public est relativement récente en urbanisme.¹⁶ Pour certains auteurs, l'espace est public quand il n'est pas exclusif et reste accessible sans contrepartie de paiement. Pour A-A Moles, la voie publique est une surface du territoire où l'errance est autorisée. L'espace public se définit comme un lieu de libre circulation¹⁷ alors qu'A. Levy oppose l'espace public à l'espace privé et l'espace collectif à l'espace individuel. Le centre-ville est public. C'est un lieu d'innombrables échanges tourné vers l'extérieur de la sphère privée, vécu comme espace de rencontre et unificateur. Ce statut lui procure la neutralité et l'anonymat, la participation aux différentes formes de la vie sociale¹⁸ et, rejette toute réappropriation individuelle ou de groupe. La gestion du centre est du ressort en premier chef des autorités légalement reconnues dont les structures de l'Etat; l'absence de ces instances ou la faiblesse de leurs autorité qui peut surgir conjoncturellement est souvent suivie par un accaparement momentané de l'espace public (vendeur à la sauvette, ...).

A-A Moles a relevé un répertoire de micro-situations rencontrées dans la rue comme marcher devant soi, traverser la rue, s'asseoir sur un banc ou entrer dans un magasin. Le type et la concentration de ces micro-événements contribuent à l'appréciation de la qualité de l'espace public.

Implicitement, l'espace public a des propensions au renvoi vers son corollaire, l'espace à caractère privé. « Il faut aussi la (notion d'espace public) mettre en relation avec l'émergence à partir du 18^e siècle, dans la société européenne occidentale, de la notion d'espace privé, organisé autour du modèle institutionnel de la famille restreinte. A la clôture du logement sur l'intimité familiale et à l'organisation interne spécialisée de cet espace domestique, répond en effet une spécialisation des espaces extérieurs comme « espaces publics », lieux de l'anonymat ou des rencontres informelles»¹⁹.

Dans les cités arabes anciennes, la communauté entretient des rapports étroits avec son espace. Ce sont en premier, les différents territoires dédiés à la sphère privée qui sont protégés.

¹⁶ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'Aménagement*, Paris, PUF, p. 334.

¹⁷ MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, p. 22.

¹⁸ CLAVAL Paul, *La logique des villes*, Paris, Litec, p.462.

¹⁹ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'Aménagement*, op cit., p.334.

Pour d'autres chercheurs comme B. Johansen,²⁰ cité par A. Raymond, c'est par l'espace privé, le plus souvent identifié à l'intimité et à la femme, que se sont construits les schèmes structurants des cités traditionnelles dans les pays arabes. L'espace public prend alors plus l'allure d'un espace résiduel et rejeté au-delà de la sphère privée que réellement défini en lui-même.

A. Raymond souligne une nette ségrégation spatiale dans les grandes villes arabes traditionnelles entre zones destinées à la résidence et centrales marquées par la concentration de l'activité économique.²¹ La Casbah s'inscrivait dans ce modèle de bipolarisation de l'espace entre une partie à vocation résidentielle et une deuxième qui voit la concentration d'activités économiques, culturelles et cultuelles. D'un point de vue juridique, la famille acquiert le statut reconnu de l'unique autorité à pouvoir jouir de l'habitation. Dans l'organisation de l'espace de la ville arabe, le contrôle de l'espace public est relégué bien après l'appropriation de l'espace privé, ses alentours et extensions.²² L'autorité publique ne s'exerce que dans les parties où l'intérêt privé s'efface.²³

L'espace public dans les cités arabes prend le sens d'un territoire rejeté au-delà de la sphère privée avec laquelle il entretient aussi bien des rapports de proximité, de voisinage et de distanciation. L'espace privé, très structuré et réglementé, admet des extensions plus ou moins étendues. Il est bien admis que l'habitation revient à la famille et les espaces avoisinants marqués par différents seuils. A mesure de l'éloignement de l'habitation, le sentiment d'appartenance s'amenuise de la même façon et l'espace devient de plus en plus commun.

Des chevauchements entre territoires redéfinissent d'autres espaces à caractère privé ou public. C'est le cas de zones caractérisées par des espaces communs et un système de ruelles en impasses. L'espace privé devient la règle et tout « étranger », travailleur, commerçant, passager, n'est toléré que dans le respect d'un règlement le plus souvent non écrit. Pour la Casbah d'Alger, c'est dans la partie basse que se concentraient l'essentiel de l'activité urbaine (mosquées, palais, cafés, boutiques, hôtels), alors que la partie haute est celle de l'habitat.

²⁰ RAYMOND André, « Espace publics, espaces privés », in *Espace et sociétés du monde arabe*, Paris, La documentation française, p.201.

²¹ Ibid., p.194.

²² Ibid., p. 195.

²³ Ibid.

L'opposition homme vs femme, très présente dans la civilisation musulmane, trouve de la même manière toute sa signification dans l'appropriation de l'espace; le mouvement de l'homme est dirigé vers l'extérieur alors que celui de la femme vers l'intérieur.²⁴ L'espace privé est identifié aux valeurs féminines socialement admises alors que l'espace public est celui des valeurs masculines. La ville coloniale a par contre introduit l'importance de l'espace public qui devient au contraire structurant.

24. Un espace culturel et d'innovation

Le centre-ville est un lieu qui multiplie les rencontres. L'existence de magasins achalandés, la disponibilité de « cafés » et espaces de consommation, de places et lieux de loisirs, renforcent les tendances à la communication, au brassage et à la « confrontation » des idées. Bien que le centre-ville d'Alger ait une dimension symbolique, celle d'une capitale, par contre à l'échelle du microcosme, il demeure un espace pratiqué au quotidien, un lieu de sociabilité. Cette dimension « humaine » de l'espace favorise les échanges interpersonnels. Les nouvelles technologies ou innovations font souvent leurs apparitions au centre-ville pour se voir diffusées ensuite ailleurs. A la manière d'un baromètre, le centre-ville permet l'appréciation et la mesure de la diffusion, l'enracinement dans la société de nouvelles pratiques, en laissant découvrir par exemple les rotations de la mode ou l'impact d'une tenue vestimentaire ostentatoire à connotation idéologique, etc. La rue Didouche Mourad a vu l'installation de sièges de banques étrangères inexistantes auparavant et l'exclusivité de l'ouverture de certains magasins.

3. Le contexte et identification du centre

31. Le contexte

Le concept même de placette comme lieu de rencontre et de plaisance induit des choix lors des aménagements. L'espace produit est ouvert ou compartimenté afin de favoriser des rencontres. De la même manière, le contexte qui sous-tend l'immeuble d'habitation impose une hiérarchisation des territoires et seuils à mesure que s'effectue le passage d'une sphère publique vers une sphère privée. Ce sont des cadres propres à chaque institution dont le poids pèse fortement sur la structure de l'espace produit.

²⁴ BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Librairie DROZ, p.37.

C'est ainsi que l'institution religieuse se traduit par sa sacralité et sa démarcation de l'espace profane, le commercial par la multiplication des échanges, l'habitation par la consécration de la vie privée, le loisir par la communication et le jeu. L'espace dans ses différentes formes (place, édifice, circulations, etc.) est conçu au sein de ces aspirations contextuelles que l'intervention ne peut ignorer.

Le cadre géographique est également d'un impact certain. La rue Didouche Mourad suit une déclivité dessinée par le terrain naturel et les courbes de la topographie. L'îlot régulier, de forme rectangulaire, subit des ajustements contextuels. L'influence du contexte topographique se lit par la forte déclivité des rues sécantes à la rue Didouche, la multiplication des escaliers « urbains », une implantation en gradins, la présence de voile et sous sols dans les immeubles. A titre indicatif, il y a un dénivelé d'environ 20 mètres entre la zone portuaire et l'avenue de l'ALN.²⁵ Certains procédés techniques ont été largement utilisés aux différents endroits d'Alger pour répondre à ces contraintes topographiques :

- mur de soutènement
- sous sol
- voute
- arc
- escalier
- pente
- rampe
- remblai et déblai
- plans inclinés
- forte pente des rues transversales
- rue en serpent

L'immeuble pont Burdeau dont le toit est un axe de circulation automobile est une réponse parmi d'autres possibles par l'espace architectural à un contexte géographique marqué par une forte déclivité.

²⁵ MALVERTI Xavier, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », in *Architecture Française outre-mer*, Liège, Mardaga, p.62.

De la même manière, les choix typologiques comme les toitures en pente, orientation, terrasse, évacuation des eaux pluviales, le brise-soleil, simples réaménagements occasionnels (auvent, marquise, parasol, etc.), traduisent l'impact du contexte climatique. Le propos n'est certes pas d'entrer dans des considérations bioclimatiques qui peuvent faire l'objet d'études plus approfondies.

En revanche, la forme, étalée et en amphithéâtre d'Alger et de son centre, trouve son explication d'abord dans les données naturelles du site, fortement marqué par la mer et la morphologie en pente du terrain. Il n'y a pas dans le contexte géographique un vouloir explicitement formulé qui a imposé une quelconque forme à la rue; à l'origine, c'était un ancien chemin piétonnier qui longe le bas des collines « la campagne était découpée de profonds ravins perpendiculaires à la mer : on canalisa les ravins et on fit des rues (rue Burdeau, rue Mulhouse etc...). Les servitudes d'aqueducs fournirent les rues horizontales telles que le Telemly et la rue Marey. Au pied des collines, des chemins turcs donnèrent la rue de Lyon et la rue Michelet (ex. rue de Laghouat), la rampe Valée, la rampe Rovigo etc... Pour relier ces artères centrales, il fallut également faire des rues en escaliers suivant les lignes de plus grande pente ».²⁶ L'énonciateur (concepteur) reprend par contre ces données topographiques pour son compte dans l'acte de l'énonciation. Les tracés longitudinaux pour Alger sont en grande partie une conséquence directe de la configuration d'un relief escarpé à mesure de l'éloignement de la mer. En remontant du niveau de la mer vers les hauteurs d'Alger, des banquettes longitudinales grossièrement dessinées ont servi de plate-forme à l'essentiel de l'implantation du centre-ville. La première est la bande portuaire, un socle destiné aux zones de dépôts et activités liées au port (commercial, de voyage, de plaisance), les gares routière et ferroviaire. Une deuxième banquette a servi de support à un réseau routier structurant comme les rues Hassiba Ben Bouali, le boulevard du front de mer (l'ALN), la rue Abane Ramdane, etc. Cette bande concentre les sièges des institutions de l'Etat (APN, tribunal), d'organismes financiers (banques) dont la banque centrale d'Algérie, des hôtels et de l'habitat.

²⁶ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 44.

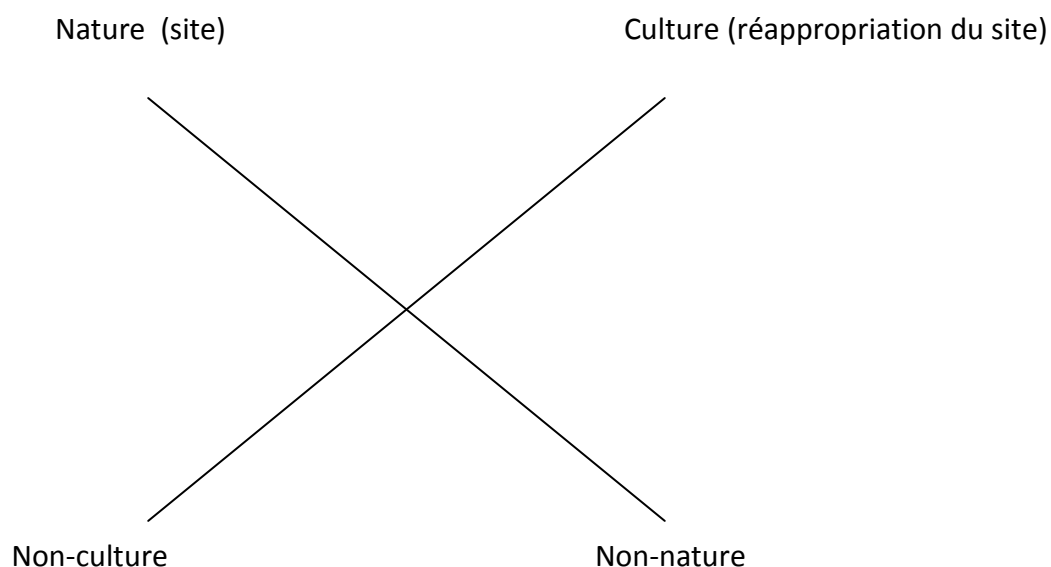


Fig. 4 : Représentation du carré sémiotique en X (selon le modèle de Greimas)
Source : Auteur.

Une autre bande, comme la deuxième, est une partie structurante du centre actuel d'Alger dont la rue Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi. C'est le siège de plusieurs organismes financiers et assurances, institutions de l'Etat, structures universitaires et scolaires, commerces dits de luxe et de l'habitat.

Un système d'escaliers urbains ou de rues en pente établissent des liaisons entre ces banquettes. On voit que l'étalement de la ville d'Alger et de son centre, les dessertes par des escaliers transversaux, la disposition des rues pour minimiser les effets de la pente, sont étroitement liés aux données géomorphologiques.

On observe donc de la même manière les figures de:

« mer », « topographie », « climat », « relief », « site », « végétation », « vent », « ensoleillement », « orientation », « pluviométrie », « température ambiante »

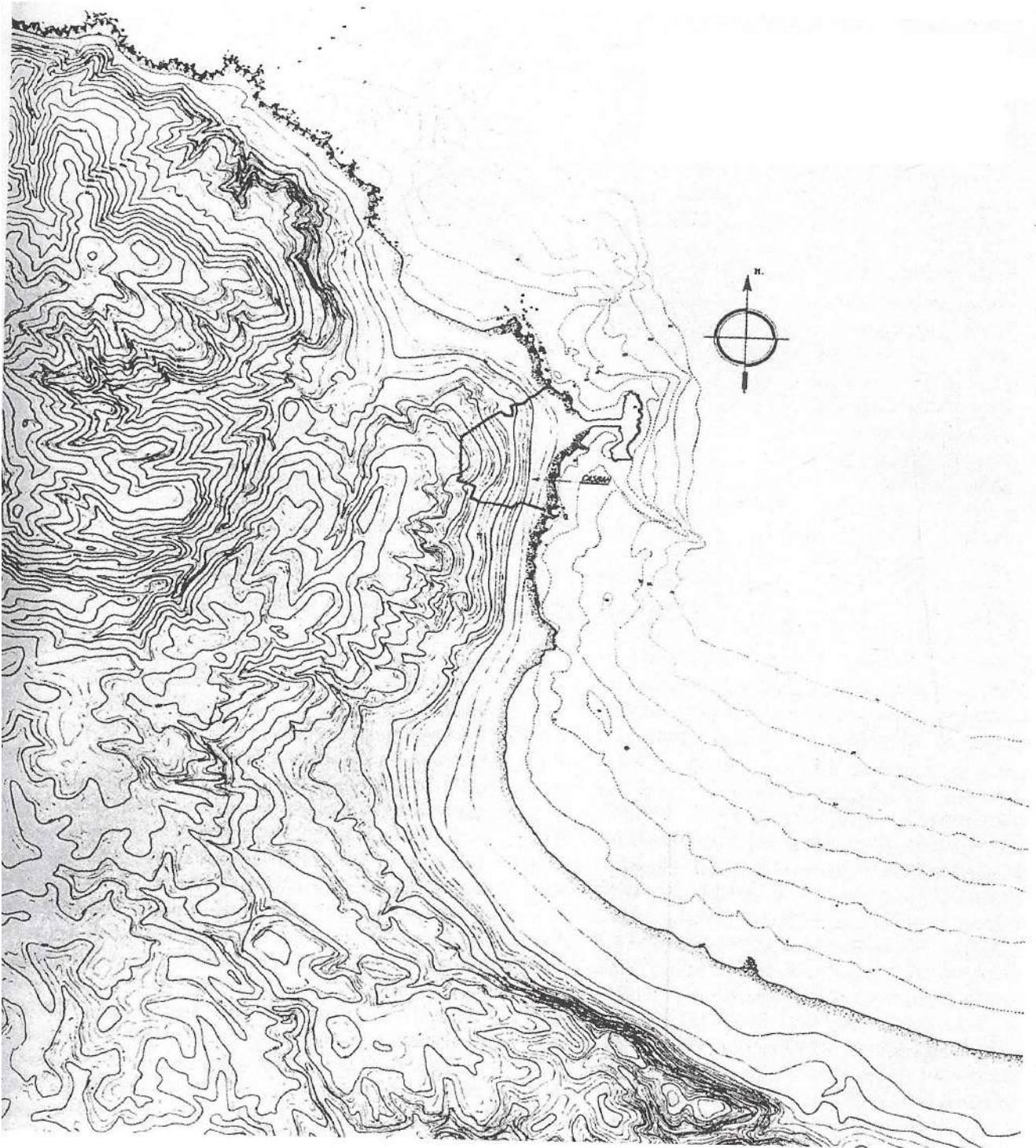


Fig. 5: Plan topographique d'Alger, dessiné par M. VIAU.
Source: OULEBSIR Nabila, Les usages du patrimoine. Monuments, musées
et politique coloniale en Algérie, EMSH, p. 279. (sans échelle).

Concevoir c'est aussi agir en fonction d'un système de valeurs portées par le temps. Certaines se voient bousculées par les nouvelles exigences sociales. A titre d'exemple, l'idée même de la communication a évolué dans le temps et a induit de nouvelles politiques de management (travailler à distance, compteurs d'électricité intelligents,...). Si les premières mesures de la rue Didouche Mourad étaient à l'échelle des conditions de déplacements du piéton, actuellement elle sont à l'échelle de la voiture. .

La rue Didouche Mourad s'est aussi libérée du tramway et de ses accessoires (rails, lignes électriques,) bien qu'un retour vers ce moyen de déplacement est envisageable dans le futur. Le tramway a contribué dans le passé à la restructuration d'un paysage urbain pour laisser place à l'autobus et métro avec ce qu'ils supposent en matière d'aménagement et de pratique de l'espace. Les parkings de stationnement pour véhicules n'apparaissent qu'après l'arrivée de la voiture.

L'idée de la transparence transmise par les nouveaux matériaux ou type d'ouverture comme de larges baies vitrées ou des murs rideaux ne sont possibles qu'à partir de l'évolution des technologies de construction et des matériaux (environ début du 20 e siècle). Un arbre séculaire qui a transcendé les temps en milieu urbain n'est plus seulement un végétal ; il devient la mémoire d'un lieu ou patrimoine alors qu'une aire végétale enclavée dans un environnement de bitume et bétonné est un poumon pour la ville.

De la même manière, le sens descendant de la rue Didouche qui découle du contexte morphologique signifie la direction du port et de la mer et, le mouvement ascendant continu exprime l'éloignement de la mer et du centre.

32. La quête du centre-ville

321. La disjonction avec l'objet de valeur

De la compétence du sujet opérateur dépendrait l'issue de la quête permanente de l'objet de valeur. La performance est subséquente aux compétences. En se basant sur les observations directes sur le terrain et de certains entretiens effectués auprès de quelques personnes (volontairement limitées), un schéma narratif global qui structure l'ensemble du cheminement de la quête du centre-ville par le sujet peut être construit. C'est l'itération de

trois épreuves, qualifiantes, décisives et glorifiantes qui révèlent le schéma narratif.²⁷
L'itérativité est définie comme une reproduction de grandeurs de même niveau suivant un axe syntagmatique.²⁸

Le schéma narratif global est compris comme un dispositif de la sémiotique d'A.J Greimas qui aborde le déroulement d'une action à partir de ses composantes structurelles.

Quatre phases résument ce schéma narratif. La figure du destinataire est celle de l'usager alors que l'objet de valeur est celle de la rue et Didouche Mourad:

- L'état initial : disjonction entre la rue et sa centralité et, son usager
- Le contrat : identification des codes de l'urbain
- L'épreuve ou la quête de la centralité de la part de l'usager
- L'état final ou conjonction entre la rue et sa centralité et, son usager

La psychologie cognitive met l'accent sur l'importance du traitement par le sujet de l'information reçue à partir des 5 sens et qui subi alors une succession d'interprétations logiques. De fait, la concentration d'écoliers exprimerait la proximité d'une école sans qu'elle ne soit visible, comme elle pourrait suggérer certains moments de la journée comme l'heure de la rentrée ou de la sortie des classes.

Du point de vue de la biologie, la perception ne peut être réduite seulement au système d'excitation et des potentialités des récepteurs du corps humain ; elle fait intervenir les expériences individuelles ou sociales acquises.²⁹

²⁷ GREIMAS Algirdas Julien, COURTÉS Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, p. 244.

²⁸ Ibid. p. 199.

²⁹ Encyclopaedia Universalis, Edition 2008, Tome XVII, p. 657.

SCHEMA NARRATIF GLOBAL

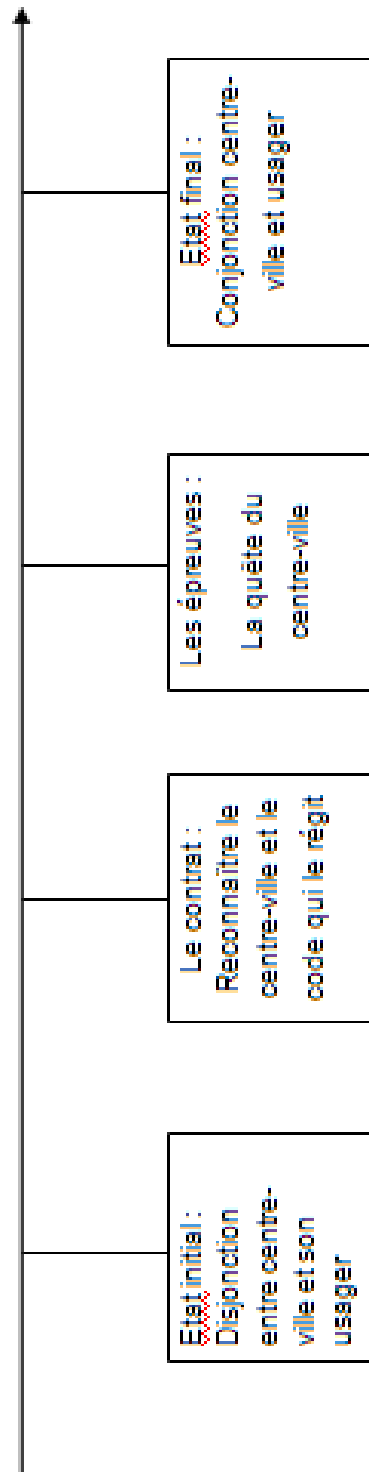


Fig. 6: Schéma narratif global.
Source : Auteur

Dans l'approche gestaltiste, la perception d'un objet est globale. Elle fait intervenir l'ensemble de la forme et sa structure; c'est bien l'existence d'une forme solidement structurée en elle-même qui devient signe. Il y a émergence de formes devenues des stimuli-signes.³⁰

Dans le parcours narratif, le manque est défini comme « (...) l'expression figurative de la disjonction initiale entre le sujet et l'objet de la quête : la transformation qui opère leur conjonction (ou la réalisation joue un rôle de pivot narratif permettant de passer d'un état de manque et sa liquidation) et correspond à l'épreuve décisive (ou performance)»³¹.

La jonction est la relation qui s'établit entre le sujet opérateur et l'objet, elle est soit conjonctive soit disjonctive³². La quête du centre-ville, par le sujet opérateur réalisé, est permanente parce qu'il n'est pas exclu que ce qui fait centre pourrait à tout moment faire défaut (absence de rythmes habituels, situation d'anomie, etc.). L'approche gestaltiste montre qu'il est important que la forme qui devient signe soit déjà assimilée; la connaissance de l'objet en premier lieu reste primordiale ce qui suppose une expérience dans la pratique de l'espace urbain. On voit ici que l'approche behavioriste peut être impliquée si cette connaissance est assimilée à un processus à répétition. Dans l'approche de Charles Anders Peirce, le renvoi vers un référent, préalablement assimilé, est nécessaire à côté du signifiant et du signifié dans la manifestation du signe.

Une différence réelle existerait dans la perception de ce qui fait centre entre deux individus de cultures différentes. L'usager et le centre-ville seraient d'abord et, c'est notre hypothèse, en état de disjonction puisque la perception de ce dernier n'est effective qu'après constatation d'un cadre physique et des pratiques de l'espace conformément à des codes sociaux et d'usage implicitement ou explicitement exprimés ; ils présupposent la présence de ce qui fait centre. C'est un processus construit. Une « distance » même momentanée sépare en fait le sujet de l'objet de valeur tant que toutes ces valeurs centrales déjà assimilées ne sont pas réunies et perçues. La perception relève également du champ du cognitif, un processus qui traite l'information, la mémorise et pour être utilisée.³³ Cette quête devient un acte permanent qui consiste en une validation à tout instant de ses

³⁰ Encyclopaedia Universalis, op. cit. p. 657.

³¹ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, p.199.

³² Groupe d'Entrevernes, *Analyse sémiotique des textes*, op. cit, p.199.

³³ Encyclopaedia Universalis, op. cit. p.657.

valeurs. La présence d'une foule procure un sentiment de sécurité, un surnombre par contre une probable situation anomique. Cette forme de distanciation entre centre et usager dépend de plusieurs facteurs comme les origines culturelles, l'appartenance idéologique ou l'expérience acquise dans la pratique de l'espace urbain. Les cultures citadine et rurale n'ont certainement pas le même rapport à l'urbain. Le centre et son usager sont en état de disjonction tant que cette identification permanente et à tout moment actualisée ne s'est pas opérée.

On peut schématiser par :

Sa V O

Le sujet est en disjonction avec l'objet.

Cette opposition est décrite sur le plan sémio-narratif par :

/ disjonction/ vs / conjonction /

Elle se traduit du point de vue discursif par l'opposition :

/ dysphorie/ vs /euphorie /

L'état thymique est défini ainsi : « L'euphorie est le terme positif de la catégorisation thymique qui sert à valoriser les micros univers sémantiques en les transformant axiologies : euphorie s'oppose à dysphorie ; la catégorie thymique comporte, en outre, comme terme neutre, aphorie »³⁴

Même pour un habitué du centre-ville, il peut connaître cet état dysphorique. L'état de manque est dû alors soit du fait de la méconnaissance de l'objet de valeur, soit de la disjonction momentanée de l'être et du paraître de ce même objet. L'identification des lieux nécessite la conjonction permanente entre formes matérielles et fonctions urbaines.

Plusieurs cas peuvent être rencontrés, selon les compétences de chaque usager en rapport à l'âge, les origines sociales et culturelles, le niveau professionnel. Comme tout signe, l'identification du centre suppose la validation permanente entre un plan de l'expression et

³⁴ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., P.137.

un plan du contenu. L'identification de l'objet de valeur (la rue et sa centralité) implique au préalable celle de tous les objets modaux.

La manipulation (au sens sémiotique) consiste en un faire-croire de la part du destinataire de l'existence du centre comme partie de la ville et qui existe en dehors du destinataire, d'où l'état de manque. En parlant de manipulation : « (...) Il s'agit, en effet, d'une communication (destinée à faire-savoir) dans laquelle le destinataire manipulateur pousse le destinataire manipulé vers une position de manque de liberté (ne pas pouvoir ne pas-faire), au point que celui-ci est obligé d'accepter le contrat proposé. »³⁵.

Sans connotation péjorative et dans son acception sémiotique, la manipulation agit sur la modification du vouloir-faire et/ou du devoir faire.³⁶

A travers le contrat qu'il soit explicite ou implicite, la manipulation s'effectue entre un destinataire-manipulateur et un destinataire-sujet, évoquant l'action à entreprendre ou un faire-faire et la rétribution positive ou négative en conséquence.

Quatre types de manipulation sont possibles :

- 1- FF (faire faire : inciter)
- 2- F-F (faire ne pas faire : empêcher)
- 3- -FF (ne pas faire faire : non inciter)
- 4- -F-F (ne pas faire ne pas faire : laisser faire).

322. L'identification du centre-ville

Le contrat est défini comme la relation intersubjective qui a pour effet de modifier le statut (l'être et/ou le paraître) de chacun des sujets en présence. « Le contrat fiduciaire, qui s'instaure ainsi, peut reposer sur une évidence (c'est-à-dire sur une certitude immédiate) ou bien être précédé d'un faire persuasif (d'un faire-croire) de l'énonciateur auquel répond un faire interprétatif (un croire) de la part de l'énonciataire.»³⁷

³⁵ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p. 220.

³⁶ HEBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, op. cit., p. 128.

³⁷ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES (Joseph), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p. 71.

C'est la deuxième phase du schéma narratif global. Il y a de la part du destinataire un vouloir-transmettre un objet de valeur (la rue Didouche Mourad et sa centralité), de faire-faire (ou faire-être, faire croire) qui se résume en :

La première partie du contrat consiste en une mise en contact du sujet et un éventail d'objets, indices, activités et d'ambiances d'où émane le centre-ville et qui procure un environnement sécurisant.

Au faire persuasif exercé par le destinataire manipulateur, le destinataire répond par un faire interprétatif.³⁸ L'acceptation du contrat s'accompagne par l'appropriation du vouloir-faire, le destinataire devient sujet virtuel.³⁹ Pour vivre le centre dans sa plénitude, l'utilisateur doit accepter (devoir faire et vouloir faire) tous les codes qui le régissent.

On peut parler d'un contrat fiduciaire puisque nous assistons à un faire persuasif de la part du destinataire (faire admettre l'existence du centre) et ensuite d'un faire interprétatif de la part du destinataire (admettre l'existence du centre). Avec l'acceptation du contrat, c'est-à-dire de tout ce qu'offrent le centre-ville et la rue Didouche Mourad comme réponse aux attentes du destinataire, ce dernier par sa pratique, restitue la dimension humaine nécessaire pour le centre-ville. En réalité le destinataire lui-même est à la quête du destinataire puisque c'est par lui que le centre acquiert l'animation nécessaire. A titre d'exemple, les politiques de planification de l'Etat montrent en plus du vouloir offrir les meilleures conditions d'utilisation de l'espace public, mais aussi de retenir les populations et rendre le centre-ville un pôle attractif. Par ailleurs, le contrat n'est pas toujours explicitement manifesté dans le texte comme dans le cas de la rue Didouche Mourad. « Le contrat fiduciaire n'est pas toujours manifesté dans le texte. »⁴⁰

323. La jonction avec le centre-ville

L'épreuve constitue la troisième étape du schéma narratif. Elle consiste comme cela a été déjà mentionné en l'identification et la perception du centre-ville. Aussi bien les compétences que les performances du destinataire sont sollicitées au cours de l'acquisition des objets modaux. L'épreuve se résume alors à pouvoir aller au-delà des oppositions, à la conjonction pragmatique et cognitive avec le centre. Comme il n'y a pas réellement

³⁸ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, p. 60.

³⁹ Ibid., p60.

⁴⁰ Groupe d'Entrevernes, *Analyse sémiotique des textes*, op. cit., p.28.

d'opposants, le plus grand investissement pour le destinataire est dans la reconnaissance par lui-même de tous les codes urbains nécessaires. Il y a trois formes d'épreuve : qualifiante, décisive et glorifiante : « (...) épreuves qualifiante, décisive, glorifiante, récurrence qui, en autorisant la comparaison, garantit leur identification formelle(...) l'épreuve qualifiante correspond à l'acquisition de la compétence (ou des modalités de faire), l'épreuve décisive à la performance, l'épreuve glorifiant à la reconnaissance. Cette consécution des trois épreuves (dont les deux premières sont situées sur la dimension cognitive) constitue en fait un enchaînement à rebours, selon lequel la reconnaissance présuppose la performance, et celle-ci la compétence correspondante : il ne peut y avoir d'épreuve glorifiant que pour sanctionner l'épreuve décisive préalable, à son tour, l'épreuve décisive ne saurait être réalisée sans la présence (implicite ou explicite) de l'épreuve qualifiante.».⁴¹

324. La conjonction avec le centre-ville

« La sanction est une figure discursive, corrélatrice à la manipulation, qui, inscrite dans le schéma narratif, prend place sur les deux dimensions pragmatiques et cognitives. En fait qu'elle est exercée par le Destinateur final, elle présuppose en lui un de compétence. ».⁴²

Louis Hébert décrit la sanction comme une composante du schéma narratif liée au jugement porté sur la performance et à la rétribution du sujet en fonction du degré de conformité de la performance vis-à-vis du contrat (implicite ou explicite).⁴³ Elle est nécessaire à l'action et présuppose la compétence.⁴⁴

La sanction est la dernière des quatre étapes du schéma narratif. Dans le cas où le destinataire a su surmonté les difficultés rencontrées dans ce processus de quête, le destinataire se départit alors de tout sentiment d'exclusion ou d'insécurité et intègre le centre : sur le plan thymique, il y a passage d'un état dysphorique vers un état euphorique. La relation destinateur-sujet (usager) avec l'objet (le centre) définit la catégorie thymique. Percevoir le centre et le vivre pleinement s'expriment par un état euphorique alors que le

⁴¹ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p131.

⁴² Ibid., p. 320.

⁴³ HEBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*. op. cit., p. 133.

⁴⁴ Ibid.

contraire se traduit par l'état dysphorique. Il est possible d'envisager des états intermédiaires entre euphorie et dysphorie suivant le vouloir faire, le savoir faire, le pouvoir faire et le devoir faire du destinataire-sujet.

Dans l'opposition euphorie/dysphorie, le carré sémiotique établit plusieurs modalités thymiques comme :

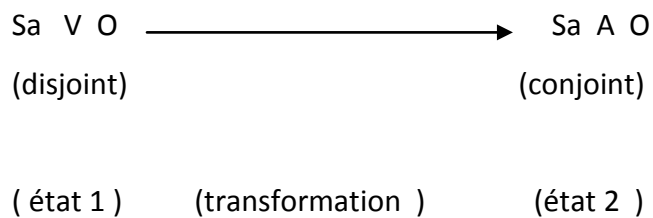
-l'**euphorie** : positif.

-la **dysphorie** : négatif

-la **phorie** (ambivalence) : positif et négatif.

- l'**aphorie** (indifférence) : ni positif, ni négatif.

Sur le plan sémio-narratif :



Sur le plan discursif :

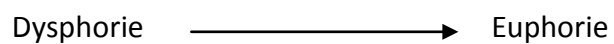


Tableau 2 : Thèmes et figures de l'euphorie et dysphorie.

Source : Auteur.

Axiologie	Euphorie	Dysphorie
Thème	Liberté	Dépendance
Figures	Déambulation	Stagnation
	Anonymat	Reconnaissance
	Discrétion	visibilité
	Densité	Lâcheté
	Foule	Individu
	Etranger	Habituel
	Rencontre	Isolement
	divertissement	Oisiveté
Thème	Altérité	Identité
Figures	Fugacité	Permanence
	Nouveauté	Ancienneté
	Globalité	Localité
	Sournoiserie	Révélation
Thème	Action	Inertie
Figures	Achalandage	Désertion
	Déplacement	Arrêt
Thème	Urbanité	Ruralité
Figures	Ville	Village
	transport en commun	voiture privée
	Foule	Individu
	Familles diversifiées	Parenté et alliance
	Femme	Homme
Thème	Cosmopolite	
Figures	Plusieurs races	Race unique
	Plurilinguisme	Monolinguisme
	Masculin et féminin	Masculin
Figures	Habits diversifiés	Habitats traditionnels
	multiculturalisme	Mono culturalisme
	Divers arts culinaires	Cuisine uniformisée

Non seulement le destinataire trouve dans la rue Didouche Mourad un environnement familial d'apparence et accueillant, mais aussi se projette totalement en lui pour s'y fondre. L'usager devient une des composantes intrinsèques et essentielles du centre-ville en ramenant à un environnement physique et naturellement inerte la dimension humaine et animée qui fait défaut. Cette forme de syncrétisme entre le destinataire et l'objet de valeur est le sens que prend la récompense. D'autre part, l'usager de la rue glorifie le destinateur (les différentes civilisations, courants artistiques, politiques d'aménagement, etc.) avec la rencontre de l'architecture de cette rue. Le destinateur passe donc de son statut de manipulateur vers celui de juge.

Tableau 3 : Les quatre phases du schéma narratif.
Source : Auteur.

Phase de manipulation Destinateur/Emetteur	Phase de compétence	Phase de performance	Phase de sanction Destinateur/Evaluateur.
Faire-Fai : Faire accepter au destinataire l'importance qu'occupe cet univers (rue) dans le centre-ville et la ville elle-même.	Etre-faire : Le destinataire possède les compétences nécessaires pour pouvoir distinguer cette partie de la ville.	Faire-être : Le destinataire identifie tous les éléments signifiant l'existence de ce centre à travers la rue.	Etre-être : Le destinataire intègre le centre-ville où il se sent sécurisé pour devenir une de ses composantes et lui ramener une dimension humaine.

Conclusion

Ce qui est présenté est une synthèse sommaire des discours sur les préoccupations de la ville et de son centre suivant différentes approches largement admises. C'est un discours global et général dont la construction se réfère à l'histoire dans son acception large, l'environnement géographique et naturel. Il permet de situer l'intérêt des différents acteurs, comme l'aménageur de l'espace ou l'utilisateur, les enjeux avoués ou cachés. L'approche sémiotique de l'espace est de loin la moins explorée comparée aux autres disciplines qui ont largement développé leurs concepts et théorisé leur objet d'étude. Bien qu'aujourd'hui, il reste un long chemin à parcourir pour que la sémiotique propre à l'architecture et à l'espace soit outillée de son propre corpus théorique, des recherches très prometteuses entamées dans le monde laissent entrevoir une grande volonté de forger une base théorique. De nouvelles notions comme l'urbatexte pour faire référence à un texte urbain ou l'écoumène déjà exploité en géographie ont fait leur petit parcours dans cette discipline.

CAHAPITRE II : LA FIGURATIVISATION

Introduction

Sur l'axe de la communication, on observe un vouloir transmettre un centre urbain (objet de valeur) du destinataire vers le destinataire. Du point de vue discursif, le destinataire est identifiable à l'ensemble du soubassement idéologique qui a alimenté le long processus de formation et de transformation du centre urbain d'Alger. Il se réalise par des figures dont la particularité est de posséder des traits sémiotiques *inhumains* relevant de la dimension de l'implicite. Malgré une omniprésence dans l'espace urbain, la perception du centre relève d'abord du champ du cognitif. Toutes les figures du destinataire partagent ces propriétés effacées.

Les innombrables images et expressions architecturales perçues renvoient à tout instant non seulement aux concepteurs des lieux et aux moments de leurs réalisations, ce qui correspond au temps de l'énonciation, mais surtout à revisiter l'histoire urbaine d'Alger en se retrouvant projeté vers les civilisations successives du passé. Le narrateur est en premier

lieu un actant collectivement réalisé aussi bien dans les temps passés que présents et futurs, étant donné que cette rue est en permanente transformation.

1. L'axe de la communication

11. Les figures du destinataire

111- Les civilisations

Sous le prisme de la dualité, l'espace urbain est organisé fondamentalement selon l'opposition public vs privé, de la même manière que peut l'être un lieu de culte qui tire toute sa signification à partir de l'opposition sacré vs profane. Cette opposition (public/privé) ainsi que toutes les autres qui lui sont corrélées (transparent vs opaque, clair vs obscur, pluriel vs singulier, central vs local, homme vs femme, jour vs nuit, grand vs petit, montré vs caché, société vs individu, etc.) constituent ce qui pourrait être le soubassement sur lequel est structuré l'ensemble de la signification du centre-ville dans ses dimensions spatio-temporelles et dans sa pratique quotidienne. Le parcours génératif révèle cette signification. En considérant la rue Didouche Mourad comme discours énoncé (ou énoncé énoncé), c'est au niveau profond de la signification que se structurent toutes ces oppositions et constituent le substrat d'où émerge le caractère public et central de cette rue.

Le niveau de surface ou superficiel englobe deux composantes, narrative et discursive. Le niveau narratif révèle l'ensemble des actants, des entités abstraites, ainsi que les parcours et programmes narratifs respectifs. Le niveau discursif, toujours situé dans les structures superficielles au même titre que les structures narratives, manifeste les différentes figures qui réalisent les actants et leurs rôles thématiques. Il s'agit d'identifier à partir de l'opposition public vs privé les actants du centre-ville considéré comme énoncé et leurs figures réelles qui en définitive manifestent le centre-ville.

Le niveau de surface de la signification s'articule sur deux parties, la structure narrative (de la rue considérée comme énoncé), la structure discursive à partir de toutes ses figures. Dans les structures narratives s'identifient les différents actants, leurs parcours et programmes narratifs. Les structures discursives montrent comment ces mêmes actants se réalisent en acteurs avec tout ce qu'ils englobent en termes de figures et rôles thématiques. Pour des raisons de commodités et pratiques, ces deux parties du niveau de surface sont traitées

conjointement et non séparément dans le seul souci de faire correspondre pour chacun des actants sa réalisation en figure et rôle.

Le modèle actantiel de A.J. Greimas investi tout le système relationnel partagé par les différents actants pour se réaliser au niveau discursif à travers une diversité de figures et rôles thématiques. Ces actants accomplissent des parcours narratifs qui s'accompagnent par un changement d'états. Ce dispositif permet d'analyser une action et permet de classer les différentes interventions selon trois axes : axe de la communication, du désir et des oppositions.

L'actant est compris comme « celui qui accomplit ou qui subit l'acte, indépendamment de toute autre détermination (...) Il désigne un type d'unité syntaxique de caractère proprement formel, antérieurement à tout investissement sémantique et/ou idéologique. »⁴⁵ Sur le plan discursif, l'actant en tant qu'entité abstraite se réalise à partir d'un ou de plusieurs acteurs de la rue dans le cas de cette étude, alors que ces derniers dans certaines circonstances réalisent des actants différents. A titre illustratif, un agent de la circulation dans ses fonctions représente aussi bien un usager de la rue que l'autorité et l'Etat.

Dans le schéma de la communication, un émetteur émet vers un récepteur un message à partir d'un canal (visuel, oral, etc.). Le code garantit la cohérence du message.

Le modèle actantiel élaboré par A.J. Greimas peut être représenté comme:

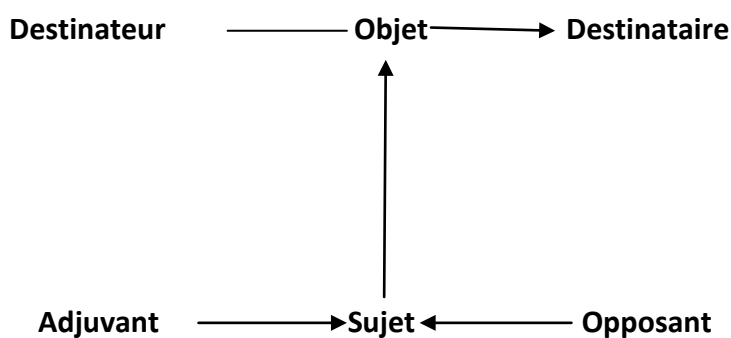


Fig.7 : Représentation du modèle actantiel.

Source : Louis Hébert ([http : // www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp](http://www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp)).

⁴⁵ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p. 3.

- Axe du pouvoir : adjuvant et opposant.
- Axe du désir : relation sujet/objet.
- Axe de la communication: Destinateur/ Destinataire

Le premier axe dénommé «axe de la communication», établit la relation entre un destinateur et un destinataire. En voulant transmettre un objet de valeur, le destinateur est motivé par un faire-faire (ou faire-croire) vis-à-vis du destinataire. Il devient manipulateur.

Destinateur \longrightarrow Destinataire

Au cours du processus d'acquisition de l'objet de valeur, le destinataire à l'issue de son action (faire) connaît des transformations nécessaires et successives d'état (être), en passant d'un état initial caractérisé par sa disjonction avec l'objet de valeur vers un deuxième état final, de conjonction avec ce même objet. L'inverse est aussi envisageable (se débarrasser d'une situation indésirable).

On peut schématiser par :

Etat 1 \longrightarrow Etat 2
(état initial) (état final)

Disjonction \longrightarrow conjonction
(entre objet de valeur et sujet opérateur)

Si on considère F comme la transformation d'état du destinataire, on aura :

F (De \longrightarrow (Da A O))

F : transformation

De : Destinateur

Da : Destinataire

A: conjonction

O : objet de valeur

Sous l'action du faire faire ou du faire croire du destinataire sur le destinataire, ce dernier, disjoint à l'origine avec l'objet de valeur, devient conjoint avec ce même objet après des transformations d'états.

Nous essayons d'illustrer le processus d'actualisation de l'ensemble des actants relevés dans cet énoncé qui est la rue. D'un point de vue narratif, ils sont considérés d'abord en tant qu'entités abstraites et démunies de toute forme sémantique pour se voir par la suite dotés d'une figure identifiable et spécifique.

Les 3 actants exprimés et qui sont développés plus tard se résument en :

- L'omniprésence d'un objet de valeur dont les différentes figures se résument de façon générale (développé plus loin) à l'ensemble de la rue Didouche Mourad et à sa centralité.
- Le destinataire est l'actant qui exerce un faire-faire ou un faire-croire à l'endroit d'un destinataire en présentant l'objet de valeur (la rue et sa centralité) comme l'objet désiré (pôle attractif). Les figures du destinataire sont plus exprimées par l'histoire comprise dans son acception large, l'Etat et les politiques de gouvernance, les civilisations, les courants artistiques. Toutes ces figures perceptibles dans la réalité de cette rue seraient à l'origine de sa formation.
- Le destinataire se résume à l'actant à qui est destiné l'objet de valeur (la rue et sa centralité) et dont il est en quête permanente. Ses figures se résument de façon générale à l'ensemble des usagers de la rue Didouche Mourad.

Sur le plan discursif, les figures du destinataire peuvent être comprises comme l'ensemble du soubassement idéologique (politique d'aménagement de l'espace, les courants artistiques et urbanistiques, les civilisations conquérantes) qui a alimenté tout le long processus de formation et de transformation du centre-ville d'Alger et de la rue Didouche Mourad. Il y a de la part du destinataire un « vouloir communiquer » un objet de valeur à un destinataire, en l'occurrence la rue, étant donné qu'elle se distingue des autres parties de la ville (centre vs non-centre,...). Cette forme de différenciation exprime en soi un vouloir offrir un environnement urbain marqué par sa propre identité.

Le destinataire se manifeste sous des figures dont la particularité est de posséder un trait sémique non humain. Ces figures sont beaucoup plus liées à une dimension de l'implicite,

du champ de l'absent, de l'immatériel et de l'invisible. Dans cet énoncé (la rue Didouche Mourad), il y a une présence réelle mais dissimulée d'un destinataire dont la perception relève du champ de la cognition. Toutes ses figures partagent ces mêmes propriétés effacées.

La manifestation physique actuelle de la rue est la conséquence d'un long processus de stratification effectué durant plusieurs siècles et qui persiste encore à remodeler en permanence son espace. C'est le résultat d'une incessante transformation dont l'enchaînement des événements historiques a lourdement pesé. Au cours de son édification, la ville d'Alger a intégré des apports nouveaux véhiculés par plusieurs civilisations (française, turque, arabe, romaine, espagnoles, etc.), en se fusionnant en totale harmonie pour certains, se juxtaposant ou se rejetant pour d'autres (cas du début de la colonisation française à Alger). La lecture diachronique met l'accent sur l'impact des événements historiques, un facteur constamment présent et déterminant dans la consolidation de l'espace urbain. Nous constatons de fait que l'histoire en elle-même, en marquant par son empreinte l'espace et en distinguant le centre par sa forme et ses fonctions des autres parties de la ville, est une des figures du destinataire. L'acception donnée ici à l'histoire reste large. Elle n'est pas seulement limitée à l'enchaînement des événements qu'a connus Alger durant des siècles, mais plutôt comprise dans un sens beaucoup plus global comme l'histoire sociale, de la technologique, architecturale, de l'art urbain, de la communication, de la consommation, des habitudes vestimentaires, (etc.). Dans ce travail, c'est bien le courant de pensée ou l'événement qui importe et non la personne qui a véhiculé les faits de cette histoire; il est question alors de l'Etat et des choix faits sur les politiques d'aménagement et non des hommes qui les ont servis.

Nous observons 3 principales figures du destinataire relatives à l'histoire :

Alger a connu depuis ses premiers moments fondateurs jusqu'à nos jours des apports culturels nouveaux venus d'horizons différents. Chacune de ces époques de l'histoire a su marquer l'espace urbain dans un esprit de continuité ou de rupture totale. Le centre-ville actuel d'Alger, tel qu'il est communément admis, a été construit dans sa grande partie

durant la période coloniale française, notamment à partir du 20^e siècle ; il a connu la succession de plusieurs courants urbanistiques, stylistiques et d'architecture⁴⁶.

Les premières opérations de la colonisation française montraient des dispositions de domination et d'aliénation. L'indépendance de l'Algérie a vu une politique de sauvegarde et de consolidation du centre-ville considéré comme patrimoine national en assistant à la reconquête d'un espace délaissé et sa réappropriation par les pouvoirs politiques et la population. Des opérations de rénovation ou de restructuration, ponctuelles pour certaines, sont périodiquement exécutées. D'autres projets urbains, structurants pour le devenir de la ville (cas du Hamma) ont vu le jour.

Du point de vue de la signification, la figure de l'histoire est construite dans les structures profondes par des oppositions comme : caché vs montré, visible vs invisible, présent vs absent, etc.

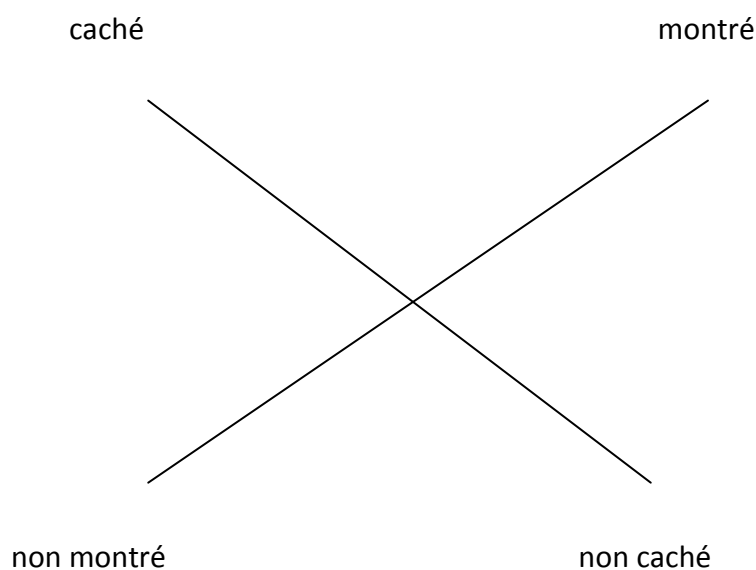


Fig. 8 : Représentation du carré sémiotique en X (selon le modèle de Greimas)
Source : Auteur.

Il y a articulation à partir de ces oppositions avec l'actant destinataire réalisé par des figures comme les époques historiques et les civilisations. On distingue des traits immatériels et non humain du destinataire tel que :

⁴⁶ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 131.

/invisibilité/, /immatérialité/, /événement/, /culture/, /idéologie/, /passé/, /langue/, /origine/, /identité/, /temporalité/, /spatialité/

D'autres traits propres à chaque culture ou au pays peuvent être rajoutés comme /berbérité/, /chrétienneté/, /islamité/ ou /arabité/ ; nous obtenons alors des figures du destinataire exprimées à travers des civilisations qui s'étaient imposées à un moment de l'histoire :

« civilisation phénicienne », « civilisation romaine », « civilisation berbère »,
« civilisation byzantine », « civilisation arabe », « civilisation musulmane »
« civilisation almoravide », « civilisation ziride », « civilisation espagnole »
« civilisation turque », « civilisation française »

112- Les mouvements en architecture et urbanisme

L'histoire urbaine d'Alger nous renseigne sur les choix faits sur certains courants urbanistiques et artistiques. L'architecture des tours et barres, par moment exprimée, la renonciation à la rue et aux façades urbaines à la faveur des espaces ouverts et verts, expriment différentes idéologies et mouvements dominants durant une période de l'histoire. On peut esquisser d'autres traits définissant ces mouvements et cette nouvelle figure du destinataire:

/ école/, /courant/, / tendance/, / politique/, / domination/, / style/, /mouvement/, /art/, /architecture/, /urbanisme/

En rajoutant d'autres traits comme /modernité/, /classicisme/, on obtient des figures plus précises du destinataire :

«architecture moderne », « architecture militaire », « urbanisme haussmannien »,
« architecture classique », « architecture néoclassique », « style empire », « art déco », « art nouveau », « architecture bourgeoise »,
« architecture néo-mauresque »

113- L'Etat et les politiques d'aménagement

Les politiques de l'aménagement du territoire relèvent des compétences et prérogatives des pouvoirs publics et institutions légitimes, centraux ou locaux. La loi du 19/12/1900 a permis au gouverneur de l'Algérie, Jonnard, de disposer d'un budget spécial et autonome de celui de la métropole (France). Il met en avant une architecture d'inspiration « arabisante », orientale et locale, respectueuse des traditions et de la dignité des populations autochtones.⁴⁷

Alger a vu une multitude d'opérations de redynamisation dans le but d'affirmer une capitale ambitieuse, dynamique et territorialement rayonnante. Nous avons assisté au cours de ces dernières années à une multiplication de travaux de consolidation et d'embellissement du centre-ville. Des opérations d'envergure de restructuration, de réaffectation des fonctions selon les exigences nouvelles, témoignent de la volonté de la part des pouvoirs publics et de l'Etat de doter Alger d'un centre moderne où le tertiaire prend sa place.

Les politiques d'aménagement qui ne sont en définitive que la traduction d'un consensus entre les courants idéologiques à un moment de l'histoire, définissent à court, moyen ou long terme, les interventions à effectuer à différentes échelles, à travers des programmes de planification, instruments opératoires de contrôle de l'espace et de la forme urbaine. On peut citer parmi les instruments de planification mis en place par l'Etat algérien et colonial:

Décrets et ordonnances

Plans et schémas d'aménagement

- Plan d'aménagement
- Plan d'Occupation Général
- Plan d'urbanisme directeur (PUD)
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)
- Plan d'occupation au sol (POS)
- Le Grand projet urbain (GPU)
- Le plan poisson
- Plan de Constantine

⁴⁷ BABA-AHMED KASSAB Tsouria, KASSAB Nasreddine, *Alger, Oran, Annaba, sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*, Bruxelles, CIVA, p. 14.

- Plan d'embellissement pour Alger
- Programme d'Amélioration Urbaine

Le POG

Toutes les opérations d'extension, aménagements de l'agglomération d'Alger et d'amélioration du cadre de vie obéissent aux recommandations édictées par le plan d'orientation générale couramment dénommé POG, un nouvel instrument de gestion de l'espace urbain élaboré par le Comedor, conformément aux dispositions et règlements préétablis. Il se veut comme instrument de planification et de développement urbain notamment dans la consolidation du centre-ville, défini comme «(...) comme un schéma d'aménagement souple et prospectif destiné à mettre en place, à long terme, un développement urbain articulé aux objectifs de la planification économique».⁴⁸

Le PUD

Dénoté Plan d'Urbanisme Directeur, cet instrument définit le cadre général d'aménagement et de développement de l'espace urbain et des communes. En cas de nécessité, le PUD pourrait être complété par d'autres plans d'urbanisme opérationnels et de détails plus explicites, adaptés à des conjonctures particulières. Dans certains cas, le PUD est commun à plusieurs circonscriptions administratives. Il définit les tracés des voies à conserver ou à projeter et précise la nature de l'ensemble des interventions futures.

Le plan d'urbanisme de détails fixe les modalités d'utilisation des sols selon les contextes réellement rencontrés sur le terrain. Globalement, il mentionne le tracé des voies piétonnes et automobiles, espaces libres et construits, services publics, servitudes et différents règlements dont les typologies architecturales en conformité aux recommandations du PUD.

Le PDAU

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) est défini dans la loi 90.29 du 1^{er} décembre 1990 comme un instrument de planification spatiale et de contrôle de l'espace urbain. Les opérations à projeter sont traduites par un règlement précis et des documents graphiques dans un rapport général d'orientation. Ce règlement définit les

⁴⁸ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, op.cit., p. 117.

usages affectés aux sols, les extensions des agglomérations, servitudes, opérations d'intervention pour les tissus urbains existants et les futures extensions. C'est un instrument d'urbanisation prévu pour le moyen et le long terme (10 à 20 ans) et peut être soumis à révision. Il est à ce jour l'instrument en vigueur. Pour la ville d'Alger, il a été délaissé durant quelques années à la faveur du Grand Projet Urbain (GPU).

Le POS

C'est un instrument opératoire défini par le PDAU. Le POS apporte avec plus de détails les dispositions nécessaires dans l'aménagement des sols, l'usage et l'exploitation des constructions. Un règlement strict définit les interventions en matière de servitude, occupation des sols, hauteur, typologie architecturale ou de choix des matériaux dans le respect de l'environnement. Il fixe de la même manière l'usage des espaces non bâtis comme les espaces verts, les rues, les espaces publics, les voies de circulation.

DECRETS ET ORDONNANCE

Ces décrets et règlements d'urbanisme présentés ci-dessous ont accompagné durant des siècles la conception architecturale et la réalisation des édifices qu'ont connus les villes en France dont certains ont certainement été prégnants sur les choix urbanistiques et la forme globale que présente actuellement Alger. L'essentiel des édifices de cette rue est érigé durant la période d'avant 1962, régie pour beaucoup par un même règlement.

1607 (Henri IV)

- réglemente l'alignement des immeubles
- limitation des saillies
- l'ordonnance du 18 août 1667 (Louis XIV)
 - pas d'encorbellement et saillies
- **10 Avril 1783**
 - Fixation d'une largeur minimale de la rue
 - Fixation d'un rapport largeur/ hauteur
 - Instauration du permis de construire
- **25 Avril 1784**

- Instauration de la publication d'un plan d'urbanisme et son application
- La hauteur des constructions est réglementée
- **Règlement de 1823**
 - construction de balcons en saillie
- **26 Mars 1852**
 - réglementation des constructions par rapport à la voie publique
 - permis de construire obligatoire
- **22 juillet 1882**
 - Construction en saillie
 - Construction des bow-windows en bois ou en métal
- **23 juillet 1884**
 - respect de certains rapports dimensionnels
 - hauteur sous plafond
 - cours d'immeubles réglementés
- **1893**
 - construction des bow-windows en briques ou en pierres
- **13 Août 1902**
 - hauteur de corniches
 - le comble réglementé
 - possibilité de rompre l'alignement
- **La loi Cornudet (14 mars 1919) réglemente**
 - les aménagements
 - l'embellissement
 - l'extension des villes
 - saillies en façade autorisées
 - autorisation de dépasser 30 mètres de hauteur pour les immeubles

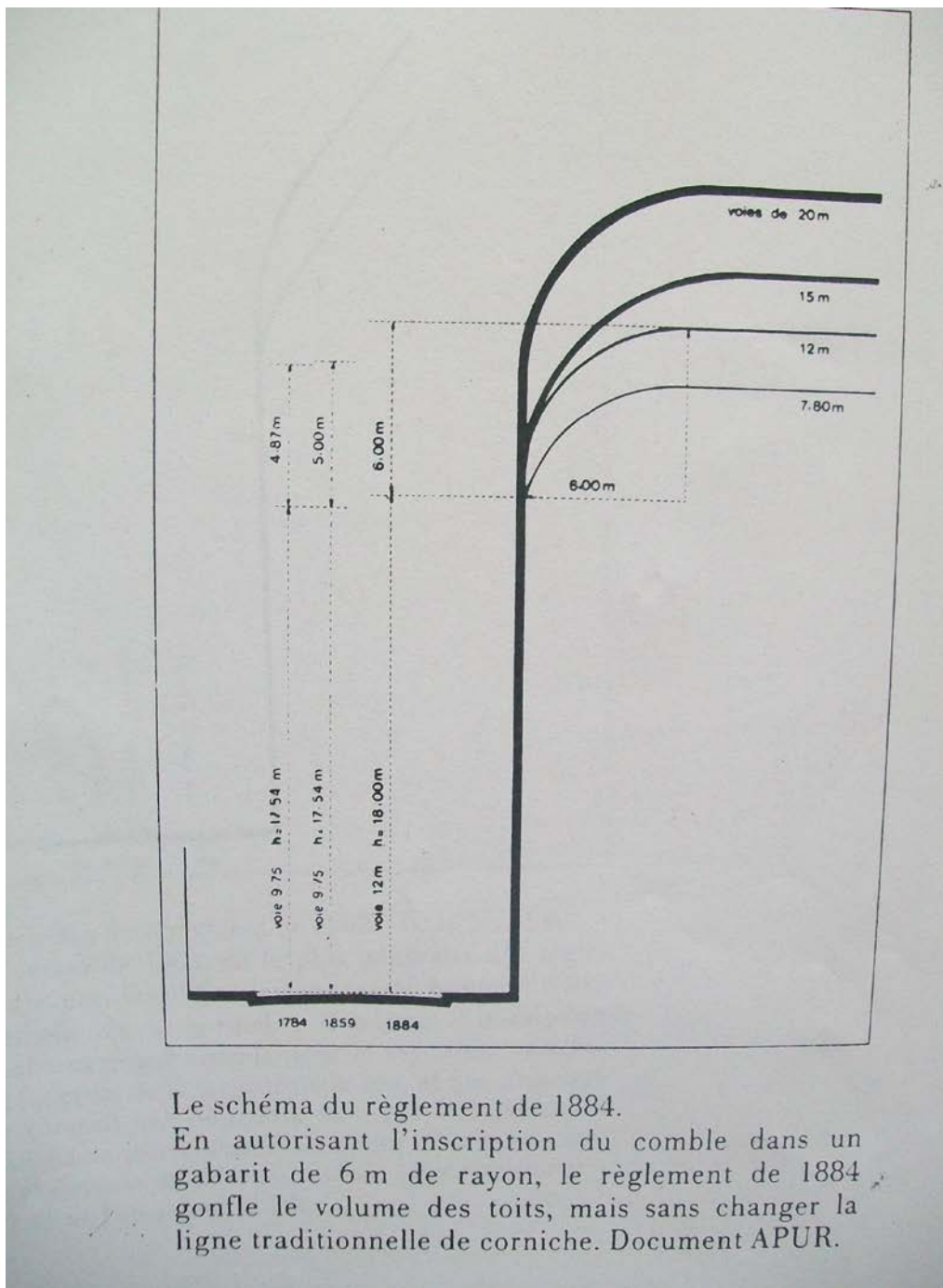
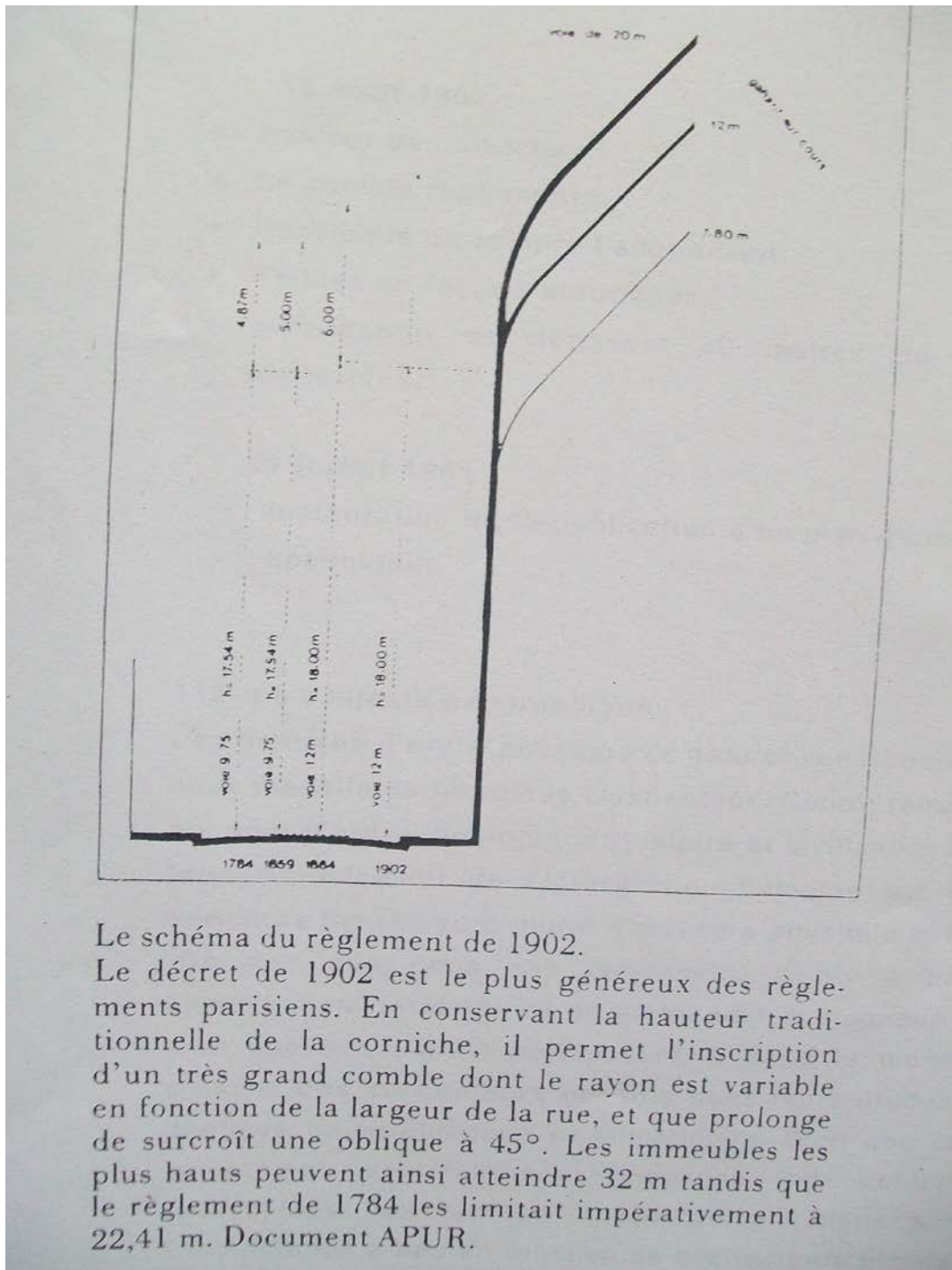


Fig. 9 : Schéma du règlement de 1884.

Source : FRANCOIS Loyer, *Paris XIXe siècle. L'immeuble et la rue*, Paris, Hazon, p387.

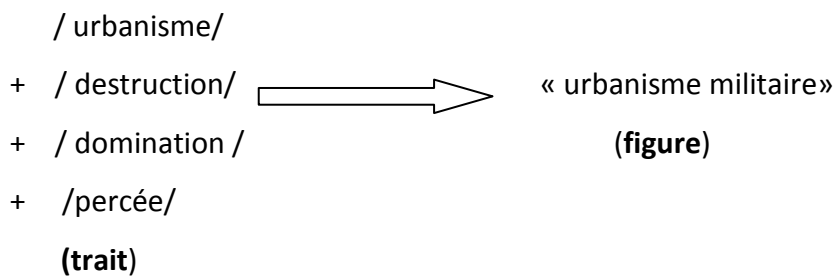


Le schéma du règlement de 1902.
 Le décret de 1902 est le plus généreux des règlements parisiens. En conservant la hauteur traditionnelle de la corniche, il permet l'inscription d'un très grand comble dont le rayon est variable en fonction de la largeur de la rue, et que prolonge de surcroît une oblique à 45°. Les immeubles les plus hauts peuvent ainsi atteindre 32 m tandis que le règlement de 1784 les limitait impérativement à 22,41 m. Document APUR.

Fig.10 : Schéma du règlement de 1902.

Source : FRANCOIS Loyer, *Paris XIXe siècle. L'immeuble et la rue*, Paris, Hazon, p407.

Plusieurs possibilités d'enchevêtrement existent entre différentes figures du destinataire pour construire encore un niveau configuratif. En amont, des figures assemblées traduisent d'autres significations. On peut par exemple identifier un mouvement en architecture à une époque historique particulière : l'urbanisme « militaire », des symboles, de la monumentalité, etc., qui correspond historiquement aux débuts de la colonisation française.



La figure du destinataire qui sera ultérieurement développée se distingue par des traits relevant de la personne humaine contrairement à celle du destinataire qui sont fondamentalement idéologiques. Un système de traits opposant destinataire et destinataire peut être construit :

/inaccessibilité/ vs /accessibilité/, /immatérialité/ vs /matérialité/, /non humanité/ vs /humanité/, / passé/ vs /présent /, /éternité/ vs /terminal/, / invisibilité/ vs / visibilité/, /implicité/ vs /explicité/, /connotation/ vs / dénotation/, /immobilité/ vs /mobilité/, /inertie/ vs / vivacité/, /absence/ vs /présence/

Cette opposition permet la distinction entre les figures des deux actants. Le destinataire appartient en premier lieu au champ de l'immatériel et son identification dans l'espace urbain devient d'abord un acte cognitif. Le destinataire reste invisible malgré son omniprésence et grâce justement à ses traits non humains, idéologiques (politique d'aménagement, écoles de pensée, mouvements artistiques, civilisations, événements historiques).

En se référant au carré sémiotique, nous analysons ces traits opposables (présent et absent). Le carré véridictoire ou de vérité, développé par A-J. Greimas, permet l'organisation d'un

réseau de valeurs et leurs représentations visuelles. L. Hébert le décrit comme un outil qui « (...) permet d'étudier la dynamique du vrai/faux dans une production sémiotique quelconque, en particulier un texte. En simplifiant, le carré véridictoire sera considéré comme le carré sémiotique articulant l'opposition « être/paraître.»⁴⁹ La logique de fonctionnement de ce carré obéit à celle du carré sémiotique et qui n'est en réalité qu'une interprétation.

Le carré sémiotique permet une représentation visuelle d'un réseau de concepts, de définir le passage d'une première opposition à deux termes vers une opposition à quatre termes et à toutes les nuances que cela peut contenir.

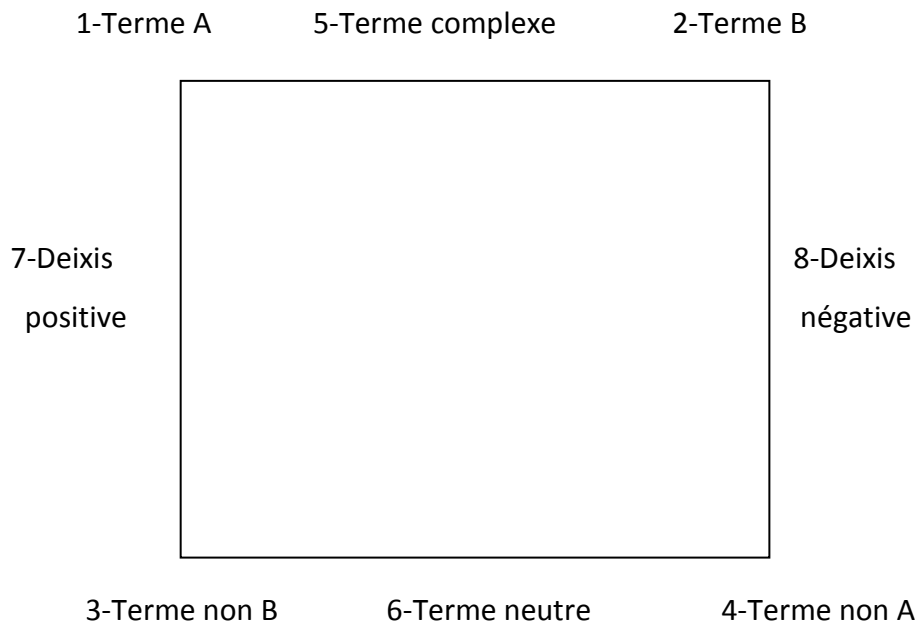


Fig.11 : Structure du carré sémiotique.

Source : Louis Hébert ([http : // www.signosemio.com/greimas/carre-semiotique.asp](http://www.signosemio.com/greimas/carre-semiotique.asp)).

1-Les termes :

A partir de l'opposition de base entre les termes A et B, on obtient par négation les deux autres termes (terme non A, terme non B).

2-Les métatermes:

Ce sont des termes élaborés à partir des 4 termes :

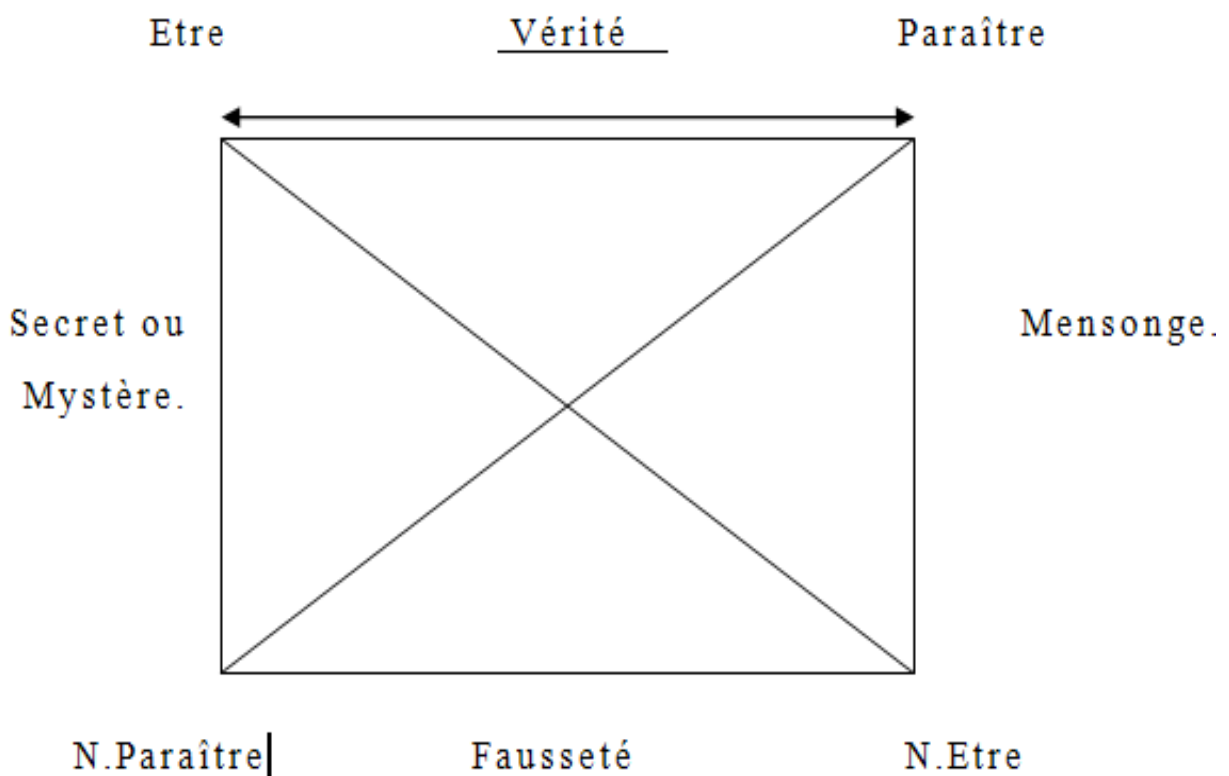
⁴⁹HEBERT (Louis), <http://www.signosemio.com/greimas/carre-semiotique.asp>

Tableau 4 : Interprétation du carré véridictoire sous forme d'un tableau.
Source : Auteur.

Objet	Paraitre	Etre	Caractéristique
Destinateur	non paraitre	être	mystérieux
Destinataire	paraitre	être	réel
Le centre urbain	paraitre	être	réel
Le centre urbain	non paraitre	être	Invraisemblable
Le centre urbain	non paraitre	non être	Invraisemblable

Le destinateur, dont les figures sont les politiques de la gouvernance urbaine, les mouvements artistiques et urbanistiques, les époques historiques, existe réellement (être). A.J.Greimas parle d'un destinateur producteur de l'espace urbain.⁵¹ D'autre part, ce même destinateur n'est pas directement investi dans la rue (non paraître) puisque il ne devient perceptible qu'après un travail d'identification à cause de ses traits idéologique. Cependant il se manifeste à partir d'une panoplie d'indices injectés dans la rue comme le style architectural, le tracé des rues, les statuettes, l'alignement des façades, la hauteur des immeubles, etc. On se retrouve alors devant deux états du destinateur, de l'être par son existence et de non paraître. D'après le carré sémiotique, nous sommes dans un état de secret: l'objet qui existe (être) n'est pas visible (non paraître).

⁵¹ HEBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, op. cit., p49.



Conjonction entre être et paraître : état de vérité.

Fig.12 : Carré sémiotique. Conjonction entre être et paraître. .
Source : Auteur.

$E + P \longrightarrow$ état de vérité
 $E + nP \longrightarrow$ le destinataire est invisible, il existe sans se manifester.
 (état de mystère ou de secret)

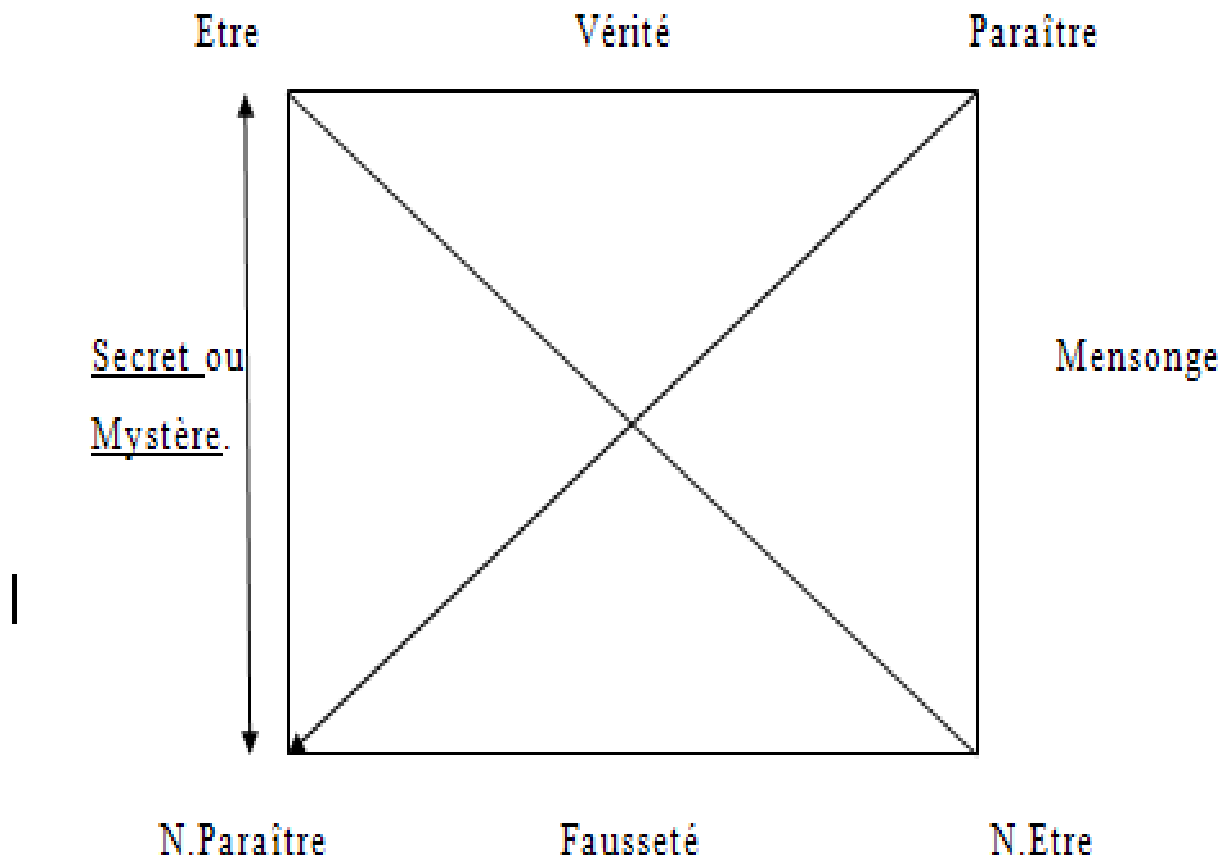


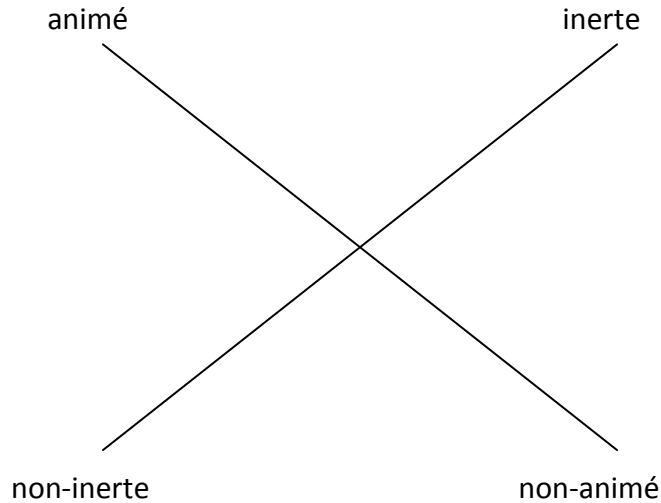
Fig.13 : Carré sémiotique. Conjonction entre être et non-paraître (état final). .
Source : Auteur.

12. Le destinataire et ses figures

121- Figure de l'habitant

Plusieurs acteurs réalisent l'actant destinataire. Ce dernier se présente comme l'actant à qui est « destiné » l'objet de valeur (la rue Didouche Mourad et sa centralité). Le destinataire se résume aux figures essentiellement réalisées par la forme humaine. Cette figure peut être construite en prenant en compte différentes facteurs qui sont aussi bien l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel, le statut social.

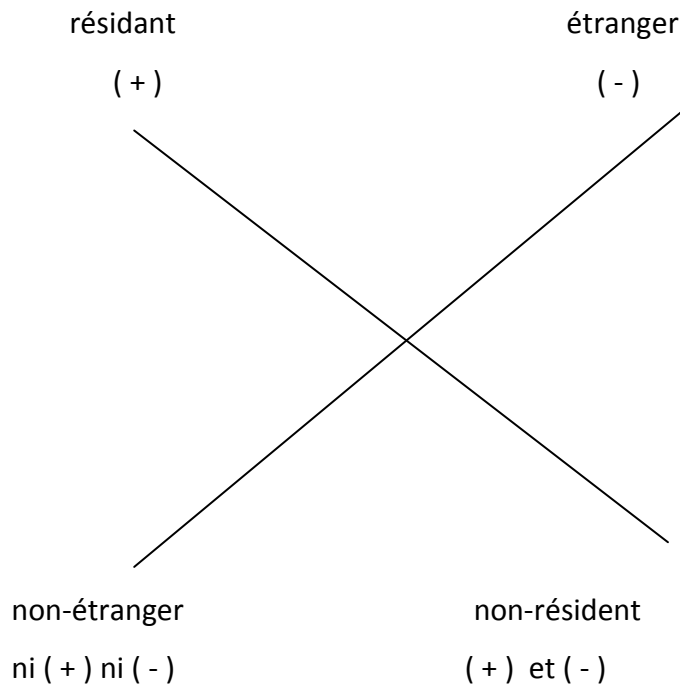
L'opposition entre les traits propres au destinateur et au destinataire est située à plusieurs niveaux. Au niveau des structures profondes, nous avons déjà vu l'opposition cachée vs montré, d'autres peuvent encore rendre compte de cette figure. C'est le cas de:



Certains traits qualifient ces figures du destinataire (traits humains ou animés) en s'opposant à ceux du destinateur (traits non humains et inanimés):

/activité/ vs /passivité/, /dynamicité / vs /staticité/, /mouvance/ vs /inertie/, /fugacité/ vs /constance/, /présence/ vs /absence/, /visibilité/ vs /invisibilité/, /irrégularité/ vs /régularité/, /instantanéité/ vs /permanence/, /flexibilité/ vs /rigidité/

Les figures du destinataire pourraient faire l'objet d'une construction en fonction de tous ces traits sémiques. En considérant l'opposition résidant vs étranger, on peut construire une typologie de la figure du destinataire :



Résident : (+)

-l'habitant de la rue

Etranger : (-)

-touriste

-visiteur

- qui vit à l'extérieur d'Alger

Non-résident : (+) et (-), résident temporaire

-commerçant

-administrateur

-employés

Non-étranger : ni (+) ni (-), étranger temporaire

-habitant du centre-ville d'Alger, du quartier

Dans le centre-ville réside une forte proportion de la population. Malgré la concentration de divers services, le nombre habitations reste toujours élevé. Au centre d'Alger réside une population très dense.⁵²

La figure du résident est saisie par des traits comme :

/ humanité/, / habitué/, /occupation/, /constance/, /stabilité/, /présence/,
/ propriété/, /locataire/, /familiarité/, /permanence/

En situation «habituelle», il y a conjonction entre ce qui est assimilé par l'habitant comme l'être et le paraître de la rue, c'est-à-dire entre le cadre physique et le déploiement de différentes fonctions urbaines durant la journée. Considéré dans le carré sémiotique, on se situe dans l'état de vérité (conjonction entre être et paraître), la rue telle qu'elle est représentée collectivement.

Cependant, dans certaines circonstances d'anomie, l'être et le paraître du centre-ville deviennent disjoints pour ce résident habitué à voir en permanence une conformation entre un cadre physique et des activités liées à un rythme. C'est le cas par exemple lors de certains troubles sporadiques survenant à l'ordre public ou la plongée du centre dans le noir total

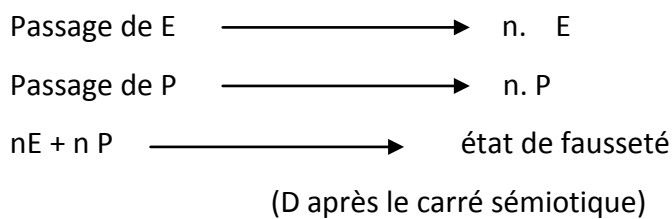
⁵² DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 131.

suite à des pannes d'alimentation en électricité (les deux cas se sont réellement arrivés dans le passé à la rue Didouche Mourad). Le lien habituel entre l'être et le paraître (cadre physique et les fonctions) est brisé momentanément, une rupture qui est par ailleurs dénoncée par les résidents. Sur le plan thymique, cet état dysphorique saisissable dans l'expression parfois usitée dans pareils cas « je ne reconnais pas ma ville ou mon quartier» (vu à la télévision). De nombreuses interprétations sont envisageables dans l'explication de cette disjonction.

Elles concernent aussi bien le paraître du centre-ville à travers l'absence de certains des éléments de sa manifestation habituellement observés comme la luminosité, la propreté des lieux, etc., que pour son être puisqu'il y a rupture dans ce que le centre dispose notamment dans le déroulement régulier de ses fonctions (mobilité, rythmes, sérénité, les rapports sociaux, etc.).

Après transformation:

Le passage de l'être (vécu, activité, rythme régulier) vers le non être (rythmes inhabituels, carence dans l'ordre public, etc.) et d'autre part, le passage du paraître (cadre urbain) vers le non paraître, vont donner lieu à l'instauration d'un état dysphorique (détresse, invraisemblance, fausseté).

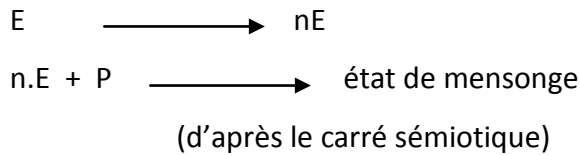


Il y a conjonction entre non être et non paraître : état de fausseté.

Dans ce même esprit, nous pouvons envisager un autre cas de figure où le résident est toujours conscient de l'existence du centre-ville saisie par sa manifestation physique qui n'a pas subi de transformations (paraître), alors que l'être se transforme en son opposé (le non être) en observant l'absence de rythmes ou fonctions habituelles. On se retrouve devant un état de mensonge (d'après le carré sémiotique), c'est-à-dire que l'état de jonction entre être et paraître s'est transformé en non être et paraître. Des expressions comme « je ne

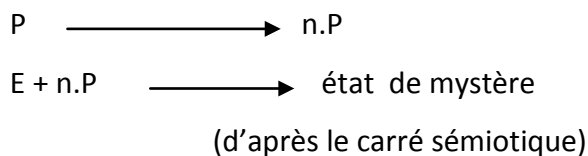
crois pas mes yeux » ou « c'est incroyable ! » souvent usitées dans pareils cas sans le langage parlé traduisent cet état de dysphorie.

Passage de l'être vers non être et maintien du paraître.



Un troisième cas est envisageable:

Il y a passage du paraître vers le non paraître et le maintien de l'être.



D'où l'état dysphorique ou sentiment d'étonnement, voire d'insécurité régnante qui s'empare conjoncturellement de certains espaces urbains dans des situations anomiques.

122-La figure du promeneur et touriste

Le touriste recherche à partir des 5 sens, notamment la vue, du plaisir des divers spectacles, de la beauté des façades et de l'esthétique du monde qui s'offrent à lui.⁵³

Le centre-ville est décrit comme un lieu de loisir, jeux, rencontres et d'échanges. Les études en psychologie de l'espace définissent des situations d'errance dans la rue.⁵⁴ Il y a d'une part la fonctionnalité du déplacement avec ce qu'elle suggère d'économie d'effort et de temps, et d'autre part l'appréciation des spectacles offerts par la rue, la rencontre ou l'implication.⁵⁵

L'aire du touriste (comme celle du voyageur et du passant) est celle des lieux publics qui appartiennent à tous, c'est-à-dire à personne.⁵⁶

⁵³ MULLENDER Jacques, «Un espace vécu », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op. cit., p. 55.

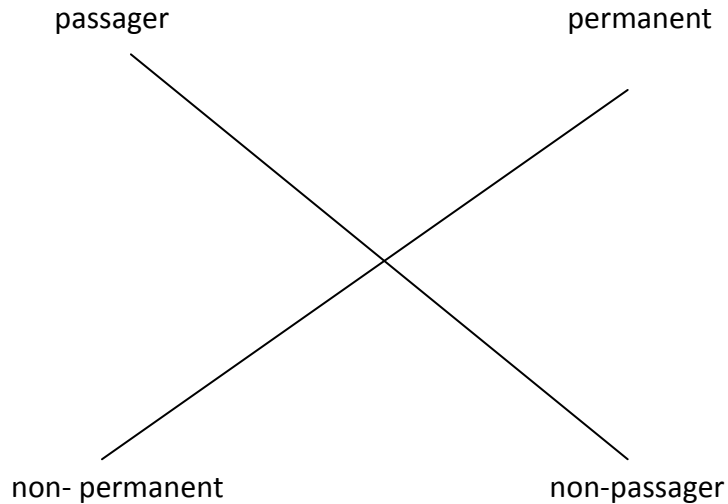
⁵⁴ MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op. cit., p. 24.

⁵⁵ Ibid

⁵⁶ MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Psychologie de l'espace*, Belgique, Casterman, p. 21.

Pour J.Mullender, le touriste est sensible à l'animation de la rue et à la vie urbaine.⁵⁷ Il dispose d'une temporalité non contraignante.

Au niveau des structures profondes, on peut établir une opposition comme :



Il est possible de construire d'autres figures du touriste à partir de ces traits sémiotiques :

/humanité/, /dynamicité/, /instabilité/, /variabilité/, /déambulation/, /visiteur/, /vagabondage/, /joueur/, /ludique/, /curiosité/, /fugacité/, /spontanéité/

123- La figure du fonctionnaire

Les services représentent des fonctions urbaines essentielles du centre-ville. C'est le lieu d'une concentration d'activités économiques et de pouvoir.⁵⁸

La figure du fonctionnaire peut être construite à partir des traits comme :

/humanité/, /habitude/, /service/, /administration/, /gestion/, /gouvernance/, /accompagnement/, /autorité/

⁵⁷ MULLENDER Jacques, «Un espace vécu », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op. cit., p. 55.

⁵⁸ DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public. Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 40.

124-La figure du commerçant et du client

L'activité commerciale et les services d'accompagnement (banal) sont, de la même manière, essentiels pour le centre-ville. On peut construire cette figure par la somme de plusieurs traits comme :

/humanité/, /service/, /achat/, /vente/, /négoce/, /marchand/, /échange/,
/monnaie/

L'absence des repères habituels et le dérèglement des rythmes consacrés pour une raison quelconque pourraient engendrer le passage d'un état conjonctif vers un état disjonctif entre le sujet et l'objet de valeur.

Le commerçant se réalise selon différentes figures et des programmes narratifs. D'après le Groupe d'Entrevernes, « On appelle programme narratif (PN) la suite d'états et de transformations qui s'enchaînent sur la base d'une relation S.O et de sa transformation. Le PN comporte donc plusieurs transformations articulées et hiérarchisées. »⁵⁹ La traduction des programmes narratifs potentiellement réalisés par le commerçant et le client peut se résumer en :

- Attente d'éventuels clients de la part du commerçant.
- Entrée du client.
- Accueil
- Renseignement sur la marchandise
- Recommandation
- Eventualité d'une transaction avec le client
- Conclure une transaction
- Remerciements et sortie du client

Au fait ce qui est ici présenté ne sont que des programmes narratifs souvent observés dont le parcours narratif global inclut des programmes qui se déploient à l'extérieur, c'est-à-dire dans un espace et temps plus élargis. « Un parcours narratif est une suite hypotaxique

⁵⁹ Groupe d'Entrevernes, *Analyse sémiotique des textes*, Presse Universitaire de Lyon, op. cit., p. 16.

de programmes narratifs (abrégés en PN), simples ou complexes, c'est-à-dire un emboîtement logique où chaque PN est présupposé par un autre PN présupposant. (...) Le parcours narratif comporte, par conséquent, autant de rôles actantiels qu'il y a de PN qui le constituent : dès lors, l'ensemble des rôles actantiels d'un parcours narratif peut être dénommé actant ou -pour le distinguer des actants syntaxiques des PN- actant fonctionnel (ou syntaxique). »⁶⁰ Plusieurs sous-programmes narratifs très différents comme « aller manger », « rejoindre son domicile », « approvisionner son magasin », « attendre les transports en commun », « faire les magasins », « conduire son véhicule », « discuter entre amis », se chevauchent les uns les autres. Le programme narratif de « l'approvisionnement du magasin » peut inclure le programme narratif de « aller manger ». D'autres figures du destinataire sont à construire ; c'est le cas du chauffeur des transports en commun, le chauffeur de taxi ou l'automobiliste. A chaque fois que sont introduits de nouveaux traits, chacune des figures du destinataire est à même d'être mieux précisée et approfondie. Avec l'association entre plusieurs de ces traits, le destinataire s'actualise en une multitude de figures qui se chevauchent pour donner d'autres figures comme celles d'un « commerçant promeneur », d'un « touriste client et acheteur » ou d'un « fonctionnaire et résident des lieux ».

Etablir une relation entre un plan de l'expression et un plan du contenu (ou semiosis) revient à affirmer que la rue Didouche Mourad est signifiante. La démarche adoptée par Hammad Mannar permet d'explicitier cette relation s'agissant de l'espace architectural et urbain.

En considérant le signifiant architectural ou urbain comme l'ensemble des espaces qui les composent, le signifié est alors exprimé par le faire que ces espaces renferment. Le faire est alors interprété par des programmes narratifs réalisés par chacun des actants liés à cet espace.

La construction d'une figure peut s'affiner avec l'introduction de plusieurs autres traits liés à l'âge, le sexe, les origines culturelles, la catégorie socioprofessionnelle, etc.

Nous présentons les programmes et parcours narratifs observés. Les spécialistes des questions urbaines et de la géographie urbaine ont montré l'importance du cadre bâti, des

⁶⁰ Greimas Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p.260

voies de circulation, des places et nœuds dans l'espace urbain. Chacun de ces systèmes est défini par sa propre logique interne et globale. C'est ainsi que les voies de circulation structurent l'espace urbain et déterminent les accès vers le cadre bâti alors que ce dernier encadre dans certains cas la rue pour lui donner ses parois. La place, de la même manière, s'organise aussi bien selon les voies de circulations qu'avec le cadre bâti qui leur donnent accès, forme et parois.

Peut-on identifier la relation entre le plan de l'expression et le plan du contenu ?

Le cadre bâti, qu'il soit immeuble d'habitation ou de service, est aménagé en favorisant la fonction abritée. Ainsi une agence bancaire aménage ses espaces en bureaux, lieux d'attente et services pour la clientèle en fonction du déroulement de ces activités alors que l'espace de l'habitation répond aux besoins de la famille.

Avant d'établir ce rapport entre plan de l'expression et plan du contenu, il est important de pouvoir subdiviser cette totalité (la rue) qui se présente en une sorte de continuum, en plusieurs autres unités discrètes qui la composent. Cette première décomposition devient en soi signifiante puisqu'elle oppose des parties entre elles. On distingue des immeubles pour habitations, des services (bureaux de professions libérales, bureaux des ministères, etc.) et équipements comme salle de cinéma et magasins de commerces.

Si ces derniers constituent le plan de l'expression, que serait alors le plan du contenu correspondant? Les immeubles d'habitation montrent une succession d'étages de 2 ou plusieurs logements par étage. Les dimensions des fenêtres, portes, portes-fenêtres sont à la mesure de l'être humain et respectent l'intimité de la vie familiale (porte fermée, rideaux baissés, rapport entre vide et plein de la façade) ; cela témoignent de l'existence d'un faire correspondant à cette expression. Ce faire peut se résumer à l'ensemble des actes rencontrés dans la vie familiale: l'intimité par rapport à l'espace public, le dimensionnement des ouvertures répondant à une gestuelle aux objectifs définis, etc. C'est ce faire qui constitue le plan du contenu. On remarque que le faire n'est pas exclusif à une vie de famille mais au contraire il se rencontre dans d'autres lieux différents comme justement certains services (cabinets des fonctions libérales,...). Cela confirme que la fonction ne suit pas forcément la forme. Il n'est donc pas rare de voir des logements réaménagés selon les circonstances en bureaux dans le but de permettre d'autres possibilités du « faire ». Dans

des logements sont alors aménagés des salles d'attente et des bureaux qui correspondent à des « faire » supplémentaires à ceux de la sphère intime de la famille.

Les magasins par contre sont dotés de baies vitrées larges et des portes entrouvertes pour la plupart du temps. Cette tendance à la transparence et ouverture sont exprimées sur le plan du contenu par un faire qui est le mouvement vers l'intérieur, l'accueil du client et l'éventualité d'une transaction.

La rue se présente comme un espace libre, continue et a priori indéfiniment allongée. Un mobilier urbain comme les bancs, les abris-bus ou panneaux de signalisation y sont aménagés. Des commerces ou l'entrée des immeubles s'ouvrent sur les rues. Il y a existence d'un faire qui se résume d'abord à circuler (piéton et automobile), entretenir un dialogue entre la rue et le cadre bâti qui la borde et, organiser des lieux de rencontre et d'échanges. Au plan de l'expression manifestée par la rue est associée un plan du contenu exprimé par un faire et des programmes narratifs.

Les nœuds et carrefours, par leur manifestation physique souvent circulaire et ouverte, convexes, structurent les déplacements. Le faire correspond dans ce cas au choix d'une direction qui s'oppose par rapport à d'autres, rendu possible par le nœud.

Les places urbaines sont de dimension et forme variées, souvent dotées de l'élément végétal. Le faire consiste en la détente que suggèrent les bancs, l'eau et le couvert végétal, l'animation et les jeux à travers des aires aménagées à cet effet.

Au plan de l'expression, chacune des composantes de la rue correspond un plan du contenu ou le faire, traduit en programmes narratifs. La continuité de la rue invite à la mobilité alors que les bancs publics à la détente.

Le programme narratif, décrit la jonction (conjonction ou disjonction) du sujet avec l'objet modal ou de valeur. Il est virtualisé s'il y a désir ou obligation de l'action, actualisé si l'action est en cours et réalisé dans le cas de l'accomplissement de l'action.⁶¹

On distingue deux programmes narratifs. Le premier est qualifié de base et concerne l'objectif final à atteindre, alors que le programme d'usage traduit les différentes étapes de cet objectif. Le centre-ville est caractérisé par ces déplacements récurrents et un rythme relativement intense durant la journée. En parlant de parcours narratif, le sujet opérateur

⁶¹HEBERT LOUIS, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, op. cit., p112.

(qui est dans ce cas le destinataire) connaît plusieurs états avant sa jonction avec l'objet de valeur. On peut prendre l'exemple d'un chauffeur de taxi et d'un voyageur dont les programmes s'imbriquent dans un espace et un temps durant leur déploiement. Le chauffeur de taxi qui est d'abord à l'affût d'un voyageur, se déplace vers lui et le transporte à l'endroit désiré. Il y a plusieurs transformations d'états de ce chauffeur. Cela peut aussi s'appliquer à l'ensemble des acteurs cités tel le fonctionnaire ou le commerçant.

Les programmes narratifs sont d'abord des schémas abstraits et ce qui est ci-dessous présenté dans la séquence de l'attente du taxi n'est que la réalisation de ce programme. En considérant le sujet opérateur (l'utilisateur) et comme objet modal le lieu de travail, plusieurs étapes sont nécessaires.

Programme Narratif principal : Rejoindre le lieu de travail (Voyageur)

Programmes Narratifs de l'utilisateur :

PN1 : L'attente du taxi

PN2 : Le déplacement

PN3 : Rejoindre le lieu de travail à la marche

PN1 : L'attente :

Faire la file

Etre à l'affût du taxi

Discussions amicales

Avancer dans la file

Repérer le taxi et s'apprêter à l'embarquement

PN2 : Le déplacement :

Prendre place dans le taxi

Attendre l'embarquement des autres

Démarrage du taxi

Eventualité de discussion « amicales » entre voyageurs

Eventualité d'une écoute de la musique

Apprécier les différents lieux parcourus

Arrêts successifs

Débarquement ou embarquement de voyageurs

PN3 : Rejoindre le lieu de travail à la marche.

Arrêt du taxi

Péage

Débarquement du taxi

Se diriger vers le lieu de travail

Programme narratif principal du chauffeur de taxi : transporter les voyageurs

Ce programme narratif est également composé de plusieurs programmes de base.

Programmes Narratifs de l'utilisateur :

PN1 : Arrivée dans la station

PN2 : Embarquement des voyageurs

PN3 : Déplacement

PN4 : Retour à la station

PN1 : Arrivée à la station :

1-Déplacement du taxi

2-Arrivée dans la station

3- Observation d'un arrêt

PN2 : Embarquement :

S'enquérir de la destination des voyageurs

Embarquement des voyageurs

Démarrage

PN3 : Déplacement

Déplacement à travers les rues

Débarquements et embarquements successifs

Eventualité de discussions « amicales »

Ecoute de la musique

Péage

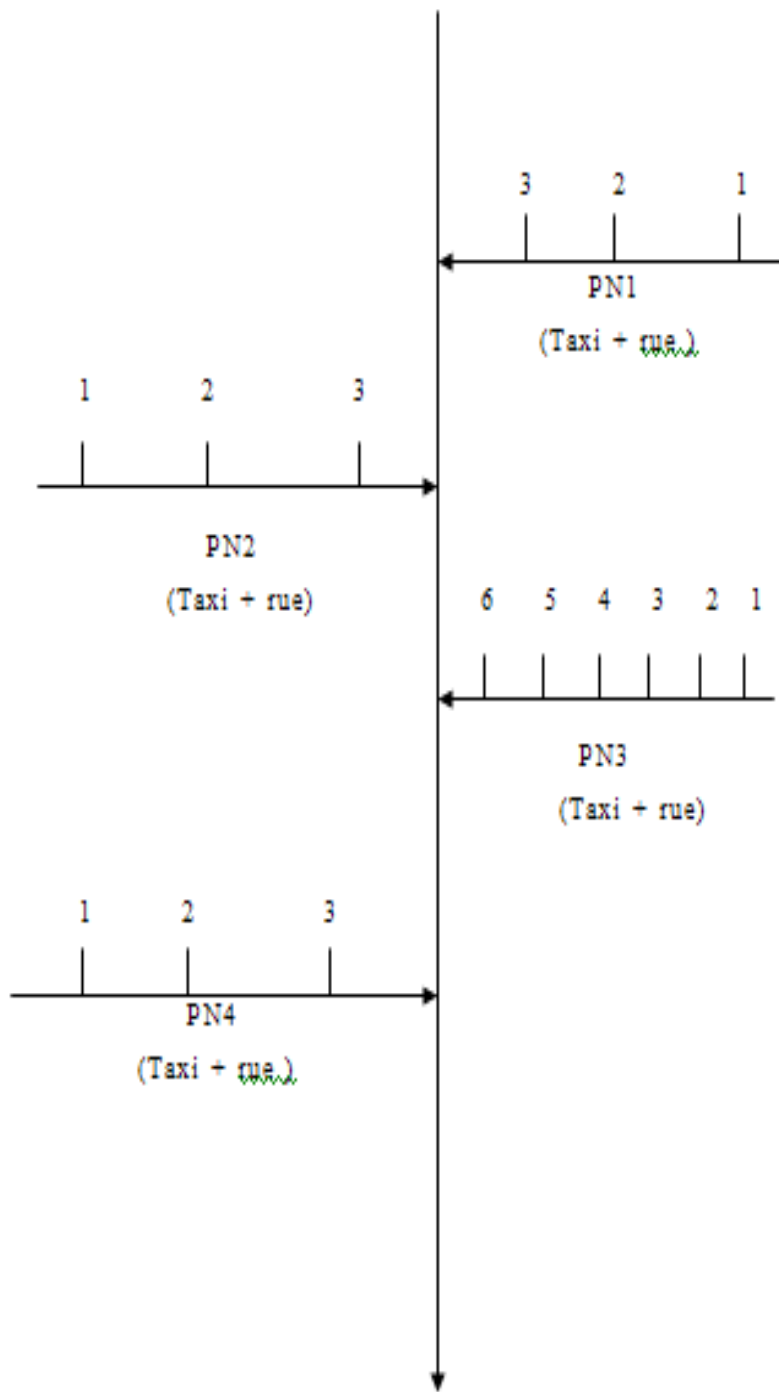
Descente ou montée des voyageurs

PN4 : Retour à la station :

Déplacement à travers les rues

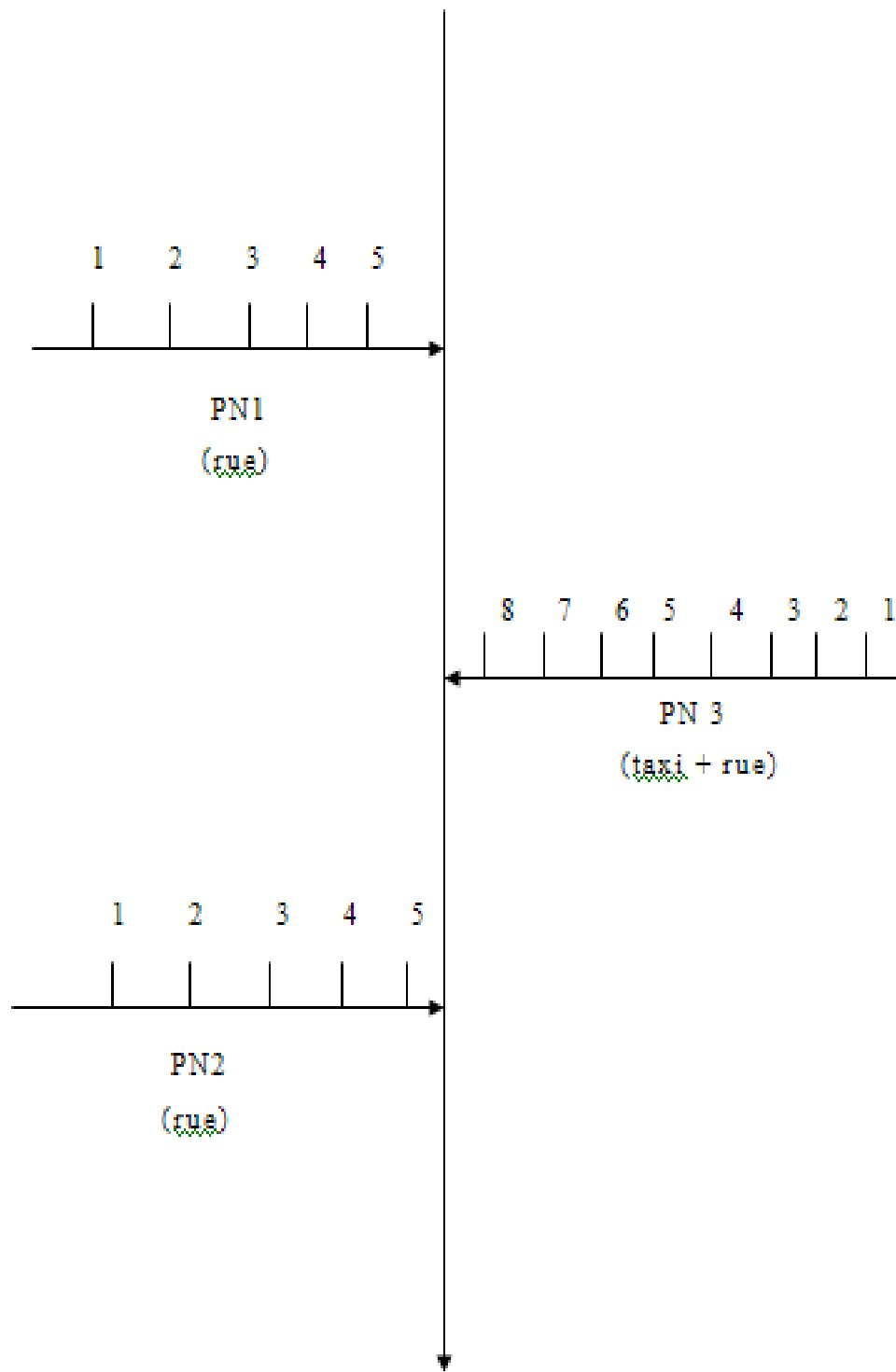
Embarquements et débarquements successifs

Retour vers la station



Programme narratif principal
du chauffeur de taxi

Fig.14 : programme narratif du taxi (selon le modèle de Greimas)
Source : Auteur.



|

Programme narratif principal du client

Fig.15 : programme narratif du client.
Source : Auteur.

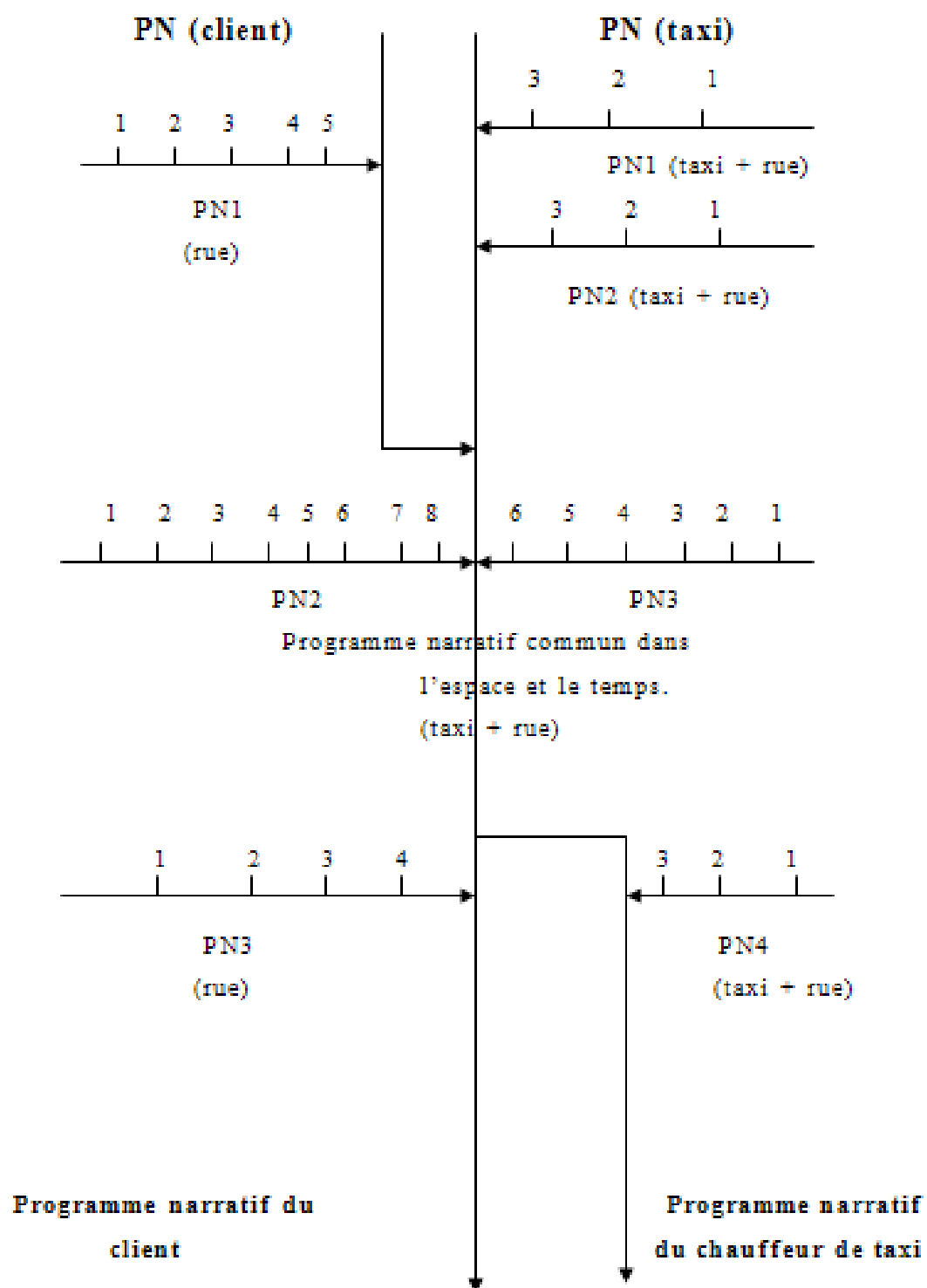
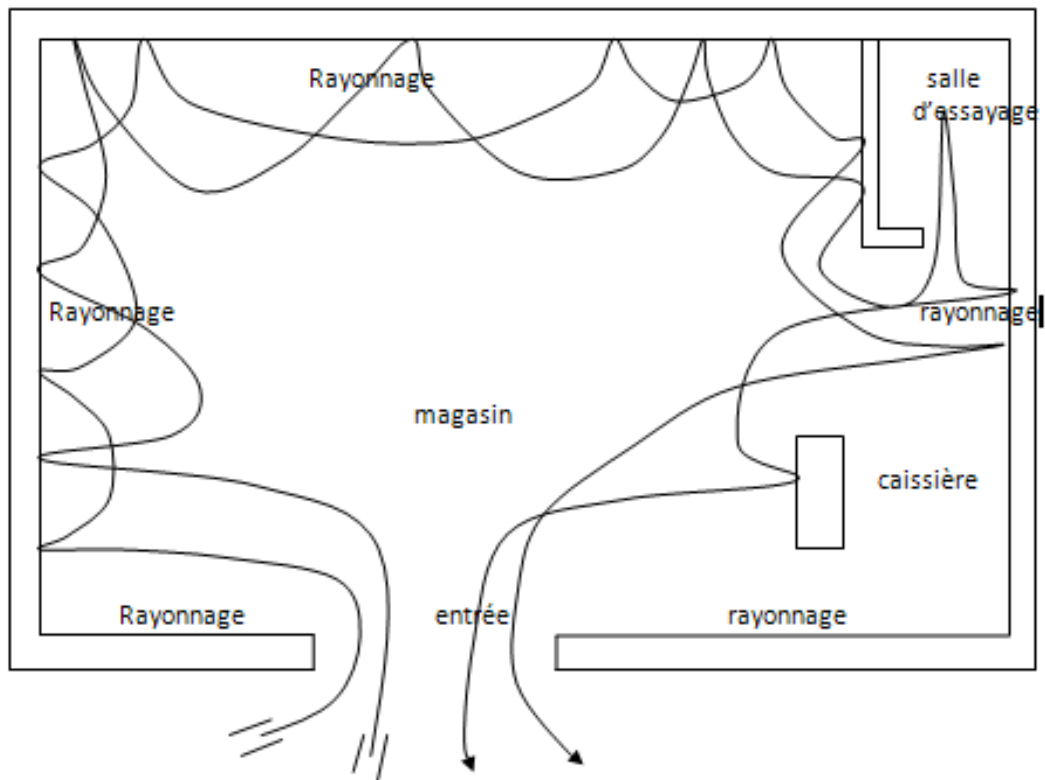



Fig.16 : programme narratif du taxi et du client.
Source : Auteur.



Plan du contenu ou faire : 

(magasiner, observer, s'informer, discuter, essayer, entrer, sortir, payer)

Plan de l'expression (manifestation physique) : magasin, rayonnage, salle d'essayage, bureau de la caissière, porte d'entrée.

Fig.17 : Réalisation d'un programma narratif (intérieur d'un magasin).
Source : Auteur.

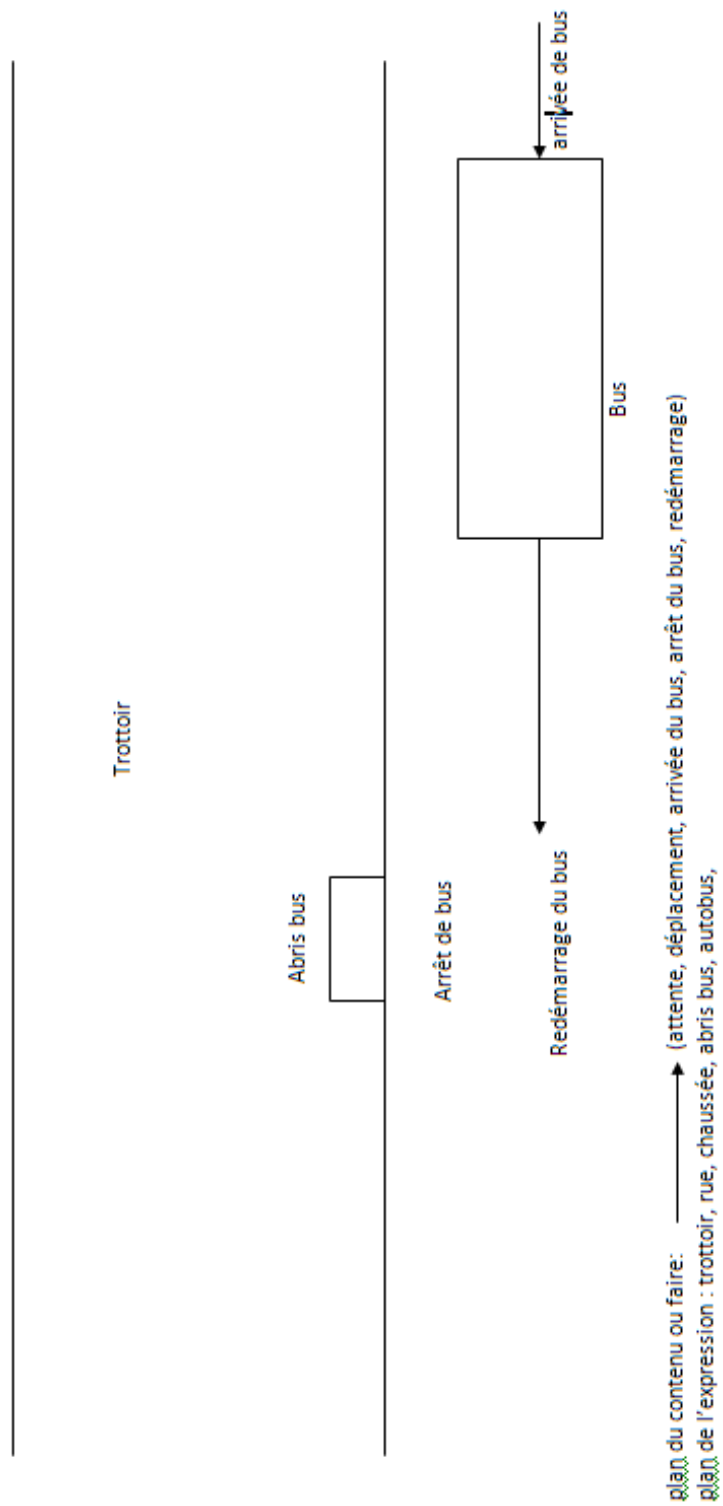


Fig.18 : Réalisation d'un programma narratif (arrivée et démarrage du bus). Source : Auteur.



Fig.19: L'attente du taxi.
Source : Auteur



Fig. 20: Embarquement dans un taxi.
Source : Auteur

2. L'axe du désir (ou de la quête)

21. Le sujet opérateur et ses figures

La relation entre sujet opérateur avec objet de valeur se situe sur l'axe du désir du schéma actantiel. Un acteur devient sujet opérateur actualisé quand il est animé d'un vouloir-faire et un devoir-faire, virtuel avant l'action. « C'est à partir du moment où un acteur veut ou doit quelque chose que l'on peut parler d'un sujet opérateur. On parle de virtualité dans la mesure où l'activité (le faire) du sujet est mise en perspective sans que rien ne soit encore fait pour sa réactualisation.»⁶²

S —————> O

S : sujet

O : objet

Le sujet opérateur doit posséder la compétence et la performance nécessaires dans sa quête de l'objet de valeur : d'abord le vouloir-faire et le devoir-faire, ensuite le savoir-faire et le pouvoir-faire. Ces modalités déterminent l'action et la capacité à faire.⁶³ Les objets modaux sont d'abord atteints avant la jonction avec l'objet de valeur.⁶⁴ La relation du sujet opérateur ou destinataire, notamment dans son accompagnement dans le processus de la quête prend différentes formes.

- Le sujet opérateur existe en soi et en dehors du destinataire et, agit à sa place.
- Le destinataire se confond avec le sujet opérateur. Il s'agit du même acteur.

Disjonction —————> conjonction

(Etat 1)

(Etat 2)

Etat 1 : disjonction entre sujet et objet

Etat 2 : conjonction entre sujet et objet

⁶² Groupe d'Entreverne., *Analyse sémiotique des textes*, op. cit., p. 35.

⁶³ Groupe d'Entreverne., *Analyse sémiotique des textes*, op. cit., p. 35.

⁶⁴ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, op. cit., p. 59.

On distingue quatre cas de figures⁶⁵ dans la relation entre sujet opérateur, destinataire et objet de valeur:

- l'appropriation : un même acteur assume le rôle du sujet opérateur et le rôle du sujet d'état disjoint dans l'état initial et conjoint dans l'état final.
- l'attribution : le sujet opérateur est représenté par un autre acteur que le sujet d'état conjoint dans l'état final.
- la renonciation : un même acteur assure le rôle de sujet opérateur du sujet d'état conjoint dans l'état initial et disjoint dans l'état final.
- la dépossession : le sujet opérateur de la transformation est un autre acteur que le sujet conjoint de l'état initial. Ce dernier est disjoint de l'objet par un autre.

En manifestant le désir d'accéder à l'objet de valeur, c'est-à-dire de se projeter dans la centralité de la rue Didouche Mourad dans le cas de cette étude, le destinataire se transforme dès lors en sujet (sujet opérateur) puisque c'est par lui-même que se fera ce processus de quête: il y a une forme de syncrétisme entre destinataire et sujet opérateur.

On constate que nous sommes dans le cas d'une appropriation puisque le destinataire se confond avec le sujet opérateur : c'est au destinataire lui-même à qui revient l'effort d'atteindre l'objet de valeur sans l'accompagnement d'un deuxième sujet.

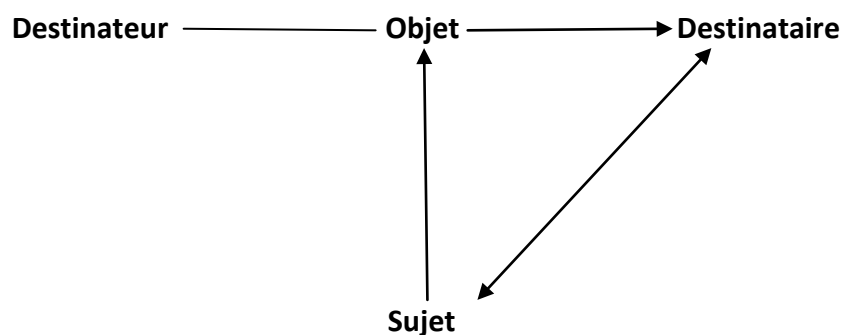


Fig.21 : Réinterprétation du modèle actanciel (syncrétisme sujet/destinataire.
Source : Auteur.

⁶⁵ Groupe d'Entreverne., *Analyse sémiotique des textes*, op. cit., p. 24.

22. L'objet de valeur et ses figures

Dans le schéma actantiel, l'objet de valeur relie l'axe de la communication à l'axe du désir. C'est à travers ce même objet de valeur, préalablement défini par le destinataire que prend le sens de la quête.

Pour R. Barthes le centre-ville est un espace social, d'échange et où se rencontrent des forces ludiques et des formes de rupture.⁶⁶

Il se distingue par ses propres traits comme:

/centre / vs / non centre /, /public/ vs /privé/, /dense / vs /lâche/, /animé/ vs /déserté/, /anonyme / vs /particulier/, /altérité / vs /identité/, /attractif/ vs /répulsif/, /bruyant/ vs /calme/, /jour/ vs /nuit/, /clair/ vs /obscur/, /collectif/ vs /individuel/, /hétérogène/ vs /homogène/, /homme/ vs /femme/, /jeunesse/ vs /vieillesse/

L'acquisition de l'objet de valeur ne se réalise qu'après celle des objets modaux. Le sujet opérateur connaît alors des changements d'état successifs. La figure de l'objet de valeur (la rue et sa centralité) suppose un cadre architectural et urbain, des acteurs, des fonctions et des rythmes définis dans une temporalité. Cette figure de l'objet de valeur est développée dans la suite du travail.

3- L'axe des pouvoirs

31- Les adjuvants et leurs figures

L'axe du pouvoir met en relation dans le schéma actantiel, l'adjuvant et l'opposant au sujet opérateur. L'adjuvant se réalise à travers toute figure, manifestée sous forme humaine ou objet inerte (mobile ou fixe), qui participe à l'accompagnement du sujet opérateur dans l'acquisition de l'objet de valeur. Il aide le sujet à atteindre l'objet.⁶⁷



⁶⁶ BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, op. cit., p. 269.

⁶⁷ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, op. cit., p. 51.

L'adjuvant est défini comme étant « l'auxiliaire positif quand ce rôle est assuré par un acteur autre que le sujet du faire : il correspond à un pouvoir -faire individualisé qui, sous forme d'acteur, apporte son aide à la réalisation du programme narratif du sujet; il s'oppose paradigmatiquement à l'opposant (qui est l'auxiliaire négatif). ».⁶⁸

Les panneaux indicatifs et plaques d'orientation, les tableaux de signalisation implantés sous forme d'un mobilier urbain, sont à classer dans la catégorie des adjuvants puisque ces figures participent dans l'orientation de l'utilisateur dans le processus de quête du centre, même de façon passive; une plaque signalétique montrant par une flèche une direction, contribue à cette orientation de l'utilisateur. L'éclairage public, la présence de rythmes particuliers, sont autant de figures qui participent à l'identification du centre. A cela, on pourrait envisager l'aide apportée par des personnes suite à des renseignements (demander à un chauffeur de taxi l'endroit, ...). Les moyens de transports, publics ou privés, sont aussi à classer dans cette catégorie. La configuration du relief peut dans certains cas être vue comme adjuvant : pour le cas d'Alger, monter vers les hauteurs c'est s'éloigner de la mer et du centre. Pour la rue Didouche Mourad, la partie amont est moins achalandée que la partie aval qui est le support d'importantes activités centrales. D'après Deluz, aller au centre-ville d'Alger c'est descendre Didouche Mourad.

32. Les opposants et leurs figures

Contrairement aux adjuvants, les opposants se réalisent sous toute forme d'acteurs qui va à l'encontre du désir du destinataire. Ces figures sont situées essentiellement à l'extérieur du sujet opérateur. Nous remarquons que, dans le cas de la rue Didouche Mourad comme espace central, aucune situation particulière, voire indirectement exprimée ne vient réellement s'opposer à la quête du centre. La seule opposition véritable est à chercher dans une éventuelle méconnaissance des codes liés à l'urbanité et à la centralité de la part de l'utilisateur. Cela devient alors plus la conséquence d'un non savoir-faire pragmatique et cognitif supposé être acquis (compétence et performance) notamment à travers les expériences cumulées dans la pratique de l'espace urbain. Vivre le centre devient d'abord un moment de prise de conscience, d'identification et d'acceptation de ses codes. Une autre forme

⁶⁸ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p. 10.

d'opposition pourrait être liée à un déficit du pouvoir-faire (état de santé, fatigue conjoncturelle). En définitive, c'est à l'actant destinataire à qui relève l'obligation de percevoir et reconnaître le centre-ville pour le vivre dans sa plénitude. La présence dans ce cas de réels opposants n'est pas effective puisqu'ils devaient se situer à l'extérieur du sujet opérateur (l'utilisateur).

4. Les modalités

41. Le sujet virtualisé

On remarque de la part de beaucoup de personnes n'habitant pas à l'origine ou que depuis peu de temps en milieu urbain une volonté d'assimiler rapidement ses codes même si dans certains cas elles se voient contraintes au renoncement à leurs propres comportements. A titre d'exemple, certaines étudiantes à Alger, venues de régions du pays réputées de conservatrices, adoptent très rapidement le mode de vie urbain en se libérant de la pression sociale et du poids de la tradition en acceptant les nouvelles exigences de la vie urbaine. Le vouloir-faire (vivre en milieu urbain) est dans ce cas fortement exprimé. Nous sommes devant une obéissance (vouloir) plutôt active que passive, marquée par un fort engagement personnel. Le caractère passif ou actif de l'engagement est lié à plusieurs facteurs dont l'âge, la personnalité, les origines culturelles et culturelles. Une personne peut aussi volontairement s'opposer à la vie en milieu urbain pour des raisons individuelles ou idéologiques (religion, etc.), culturelles (refus de la mixité, des échanges, etc.). Leur participation au dynamisme du centre se résume essentiellement aux nécessités d'un quotidien, comme rejoindre le lieu de travail pour ensuite le quitter immédiatement après. Le déficit du vouloir-faire et du savoir-faire empêche la virtualité du sujet.



Fig.22 : Enseigne indiquant la rue Didouche Mourad (Adjuvant)
Source : Auteur



Fig.23: Panneau signalétique (Adjuvant)
Source : Auteur



Fig 24.: Enseigne indiquant une station (Adjuvant)
Source : Auteur

Tableau 5 : Les actants et leurs figures.

Source : Auteur.

Actant	Figure de l'actant
Destinateur	Histoire
	Civilisations
	L'État et les politiques d'aménagement
	Mouvement en architecture et urbanisme
	Les conditions géomorphologiques (Bien que ces conditions dictent une morphologie au cadre bâti, elles restent par contre non intentionnelles)
Destinataire	Hommes
	Femmes
	Enfants
	Passager et touriste
	Commerçant
	Administrateur et employés
	Personnes à mobilité réduites
	Ecoliers, lycéens, étudiants
	Résidents
	Société
	Animaux de compagnie
Objet de valeur	La rue Didouche Mourad
	La centralité de la rue
	Le centre-ville
Adjuvant	Plaque signalétique
	Pancarte
	Tableau d'affichage
	Accumulation des "objets centraux"
Sujet opérateur	Figures du destinataire (il y a appropriation)

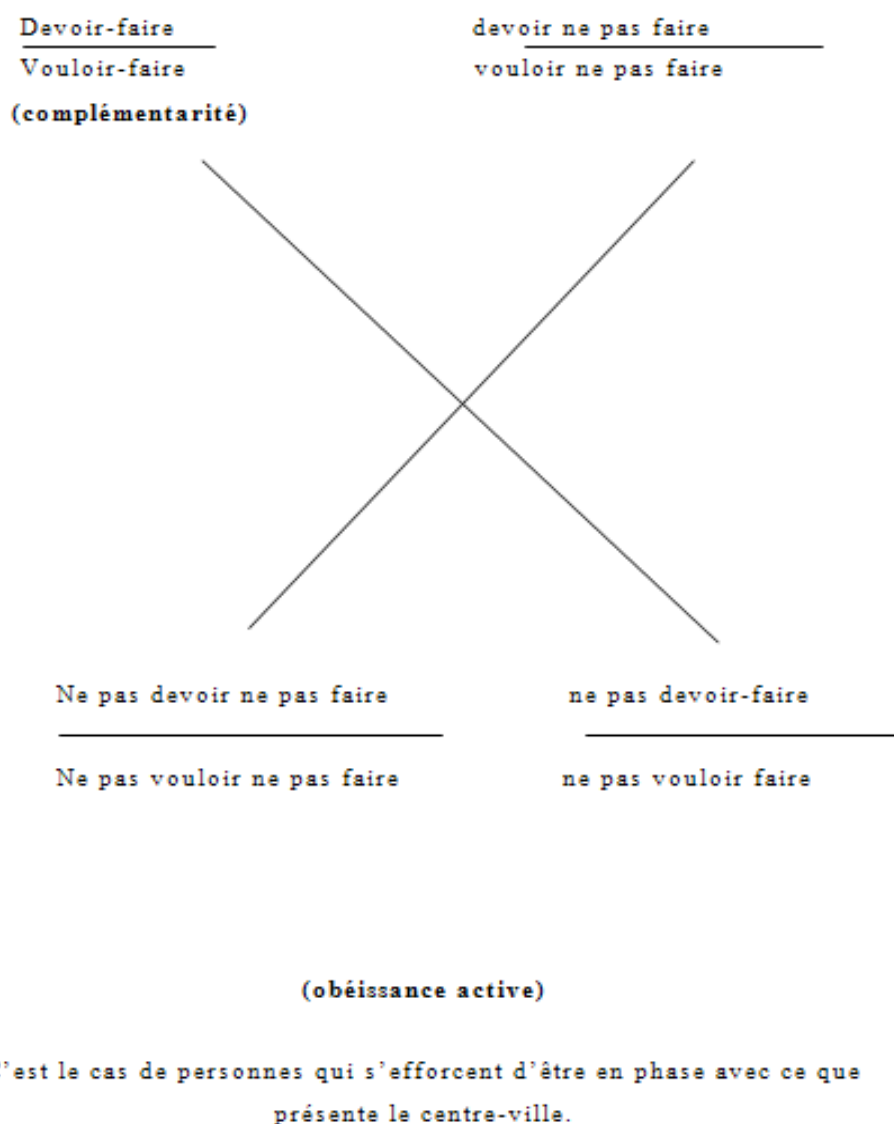


Fig. 25 : Modalités virtualisantes (selon le modèle de Greimas).
 Source : Auteur.

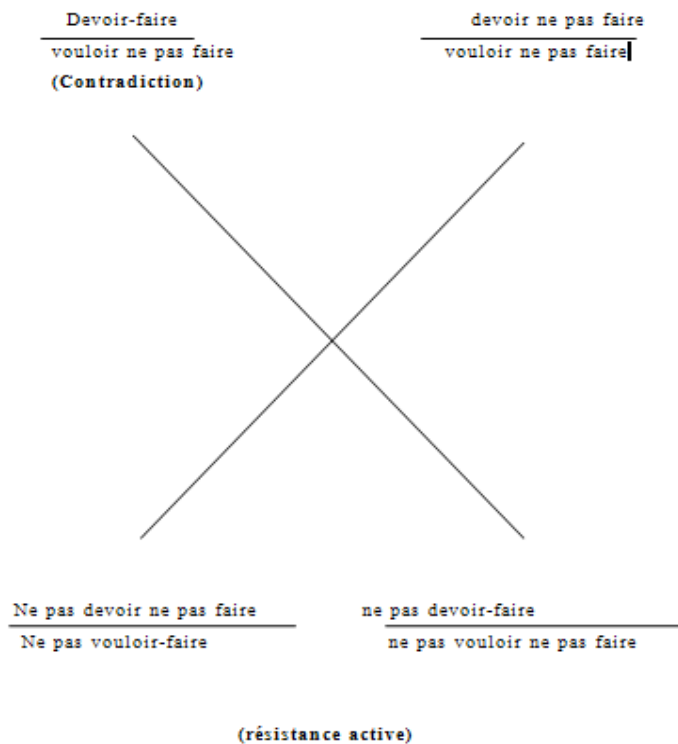
Entre ces deux cas cités, l'acceptation totale du cadre de vie urbain (vouloir-faire) et son refus (ne pas vouloir-faire), il est possible de construire des typologies de personnes aux motivations et investissements personnels différents.

On assiste soit à un /vouloir ne pas faire/ se traduisant par une désobéissance active, soit par un /ne pas vouloir faire/ qui se traduit par une désobéissance passive. C'est donc le vouloir-faire et non le pouvoir-faire ou le savoir-faire qui fait défaut. Bien que le pouvoir-faire et le

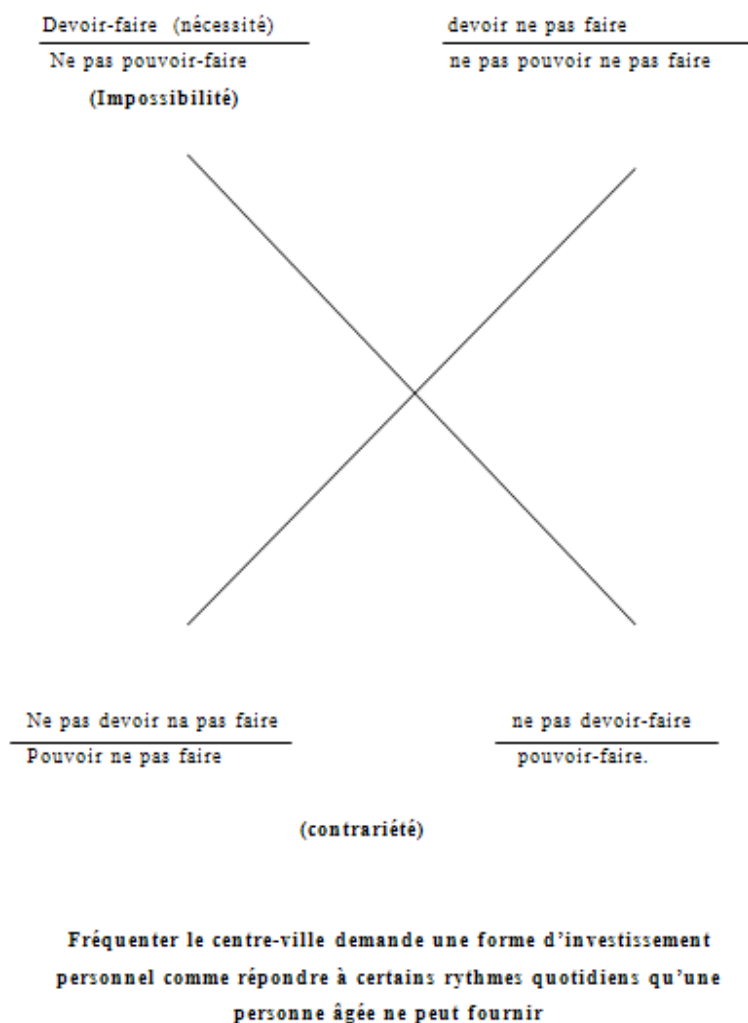
savoir faire soient réunis, on assiste par contre à une carence du vouloir-faire. Le sujet demeure virtuel.

42- Le sujet réalisé

Un déficit du pouvoir-faire (état physique ou psychologique qui ne peut suivre les rythmes urbains,...), même en présence d'un savoir-faire, peut se révéler comme une entrave dans la quête du centre. Le pouvoir-faire n'est pas pertinemment manifesté dans ce cas. Avec la perte de cette modalité, il y a passage du pouvoir-faire (cas de l'état de la jeunesse) vers le non pouvoir-faire (cas de certaines personnes âgées ou malades).



Pour des raisons souvent idéologiques, l'usager du centre-ville peut refuser l'ensemble de ses valeurs.



Par contre, une personne d'un jeune âge est « naturellement » portée vers le mouvement, l'innovation, les loisirs et le côté ludique qu'offre la rue. Il y a aussi bien le vouloir-faire que le pouvoir-faire nécessaire.

Si la ville est l'endroit qui favorise les rapprochements, le centre est le lieu de rassemblement de toute la ville.⁶⁹ Il est d'abord investi par une population juvénile qui a tendance à exprimer l'image de la ville par son centre.⁷⁰

En zone rurale, le poids de la communauté et de la société est omniprésent, l'occupation de l'espace obéissait souvent à des schémas édictés par la structure sociale et la culture.

⁶⁹ BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, op. cit., p. 137.

⁷⁰ Ibid

Certains usages sont appris dans la pratique et destinés à la bonne pratique de l'espace (Habitus social de P. Bourdieu), l'individu s'efface souvent devant les exigences communautaires.

En milieu urbain, l'individu retrouve une liberté plus effective et l'anonymat libère des pressions sociales. « Le centre des villes offre aussi l'occasion de participer à des formes très différentes de l'existence sociale. Lorsque la densité augmente, l'anonymat s'installe, les conduites deviennent plus libres, les contraintes qui pèsent ailleurs disparaissent. »⁷¹ Des lieux de rencontre sont aménagés et le caractère fortement public du centre-ville consolide cette tendance à l'anonymat. Roland Barthes parle de l'altérité de cet espace. On constate souvent qu'une personne venue d'un milieu rural et ne possédant pas une expérience nécessaire dans la pratique de l'espace urbain rencontre d'énormes difficultés d'orientation ; un temps d'accoutumance devient utile, un passage où doivent se construire des repères et s'assimiler les codes nouveaux propres à la ville. Parmi les usagers du centre-ville, il y a des personnes qui rencontrent des difficultés à cause de leurs origines. Cette différence d'appréciation du centre-ville pourrait être comprise à partir des compétences et performances de chacun. Le savoir-faire est immédiatement sollicité; il est aussi bien cognitif que pragmatique.

Tableau 6 : Modalités dans le schéma narratif (d'après Louis Hébert).
Source : Dictionnaire de sémiotique générale.

Modalités virtualisantes	Modalités actualisantes	Modalités réalisantes
vouloir-faire	savoir-faire	être
devoir-faire	pouvoir-faire	faire
instauration du sujet	qualification du sujet	réalisation du sujet

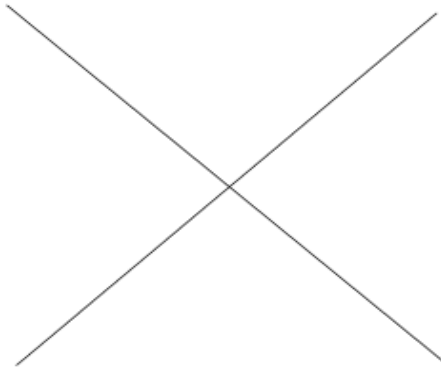
⁷¹CLAVAL Paul, *La logique des villes*, op. cit., p.462.

Devoir-faire (nécessité)

devoir ne pas faire

Pouvoir-faire (possibilité)

pouvoir ne pas faire



Ne pas devoir ne pas faire
Ne pas pouvoir ne pas faire

ne pas devoir-faire
ne pas pouvoir-faire

(Complémentarité)

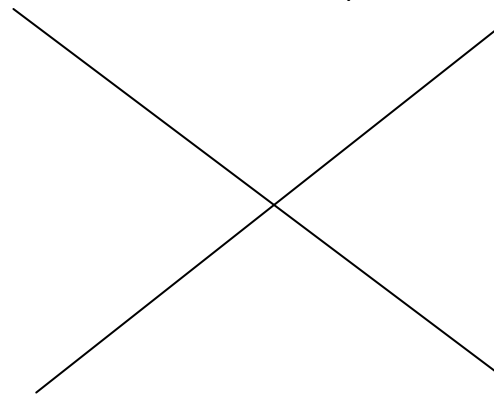
Les jeunes et adolescents, contrairement aux personnes âgées, sont attirés par les différents jeux et rythmes qu'offre le centre-ville. Ils possèdent les moyens nécessaires notamment physiques pour surmonter les divers obstacles rencontrés.

Devoir-faire

devoir ne pas faire

ne pas savoir faire

ne pas savoir ne pas



Ne pas devoir ne pas faire

ne pas devoir faire

Ne pas savoir faire

ne pas savoir ne pas faire

(Contrariété)

L'opposition entre des valeurs citadines et rurales, se situe au plan des modalités virtualisantes, c'est-à-dire, il y a présence pour les deux cas un devoir-faire et un vouloir-faire vis-à-vis de la quête du centre, comme ils partagent également le pouvoir-faire nécessaire. La différence est dans le savoir-faire que possède un usager du centre-ville déjà imprégné d'une culture urbaine mais absente chez l'autre.

Huit cas de figures sont observés par A.J.Greimas.

- obéissance** : active et passive
- **résistance** : active et passive
- **volonté** : active et passive
- aboulie** : active et passive

Dans ce schéma global des modalités de l'être et du faire qui qualifient le destinataire en fonction de ses propres compétences et performances, et selon qu'il soit initié ou pas à la réalité du centre-ville, nous pouvons rencontrer des personnes chargées d'un savoir-faire « total », ou d'autres avec une extrême méconnaissance de la pratique de l'espace urbain. Certains usagers acceptent rapidement une gestuelle, un code vestimentaire, des habitudes de consommation et un comportement de la vie urbaine. Prendre un taxi urbain ou les transports en commun, faire les « courses » ou le tour des « magasins », traduisent au-delà du besoin, la revendication d'un mode de vie de citadin et une appartenance à la communauté urbaine. Sous un autre angle, la compétence du destinataire reste directement engagée face à cette quête et doit être à l'écoute de cet univers signifiant.

Conclusion

L'énonciateur projette les différents actants dans le discours énoncé (la rue Didouche Mourad) à partir du débrayage des acteurs, de l'espace et du temps. Cette énonciation permet le passage vers la réalité matérielle de la rue Didouche Mourad, un acte qui a débuté avec les premières interventions humaines sur un site naturel. Elle se réalise encore aujourd'hui, certainement dans le futur et, se résume à l'ensemble des opérations de rénovation, de restructuration et amélioration du cadre de vie, des transformations profondes ou superficielles quotidiennement ou périodiquement effectuées. Ces perpétuels

réajustements sont nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences sociales, économiques et politiques et, la pérennité de cette rue dépendrait de ces réappropriations permanentes. L'énonciation deviendrait alors un acte inachevé.

Nous remarquons plusieurs formes de syncrétisme. Un destinataire délégué devient énonciateur puisque c'est à travers lui que se fait la projection de ce discours. Par contre pour certaines figures, leur classement est quelque peu ambigu. C'est le cas d'un agent de l'ordre public qui est une figure du destinataire et qui possède comme les autres usagers son espace et temps, mais qui relève aussi de la figure du destinataire puisqu'il n'est d'abord qu'un représentant de l'Etat. On remarque que ce double statut se redéfinit en fonction d'une temporalité. Il est pleinement destinataire en dehors des heures de travail en perdant toute autorité liée à sa fonction et, destinataire durant les heures de travail. Une autre forme de syncrétisme traduit le double statut de l'utilisateur du centre, notamment l'occupant des lieux. Pour des travaux de rénovation ou d'embellissement posés ponctuellement au cadre physique qu'il occupe, il participe alors continuellement à l'énonciation du centre; il se dote alors aussi bien du statut de destinataire pour lequel est dédié cet espace que celui du destinataire qui donne forme à l'espace. L'utilisateur lui-même, vu qu'il s'approprie continuellement la rue, peut prendre la figure de l'énonciateur. En définitive, c'est toute la société qui s'approprie en permanence son espace.

PARTIE II : DU DISCOURS A LA RUE DIDOUCHE MOURAD

CHAPITRE I : LE DEBRAYAGE SPATIAL ET ACTORIEL

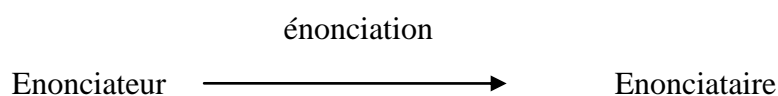
Introduction

Le débrayage des actants consiste en leurs projections dans l'énoncé (la rue) toujours suivant les trois dimensions espace : temps et acteur. D'autre part, l'embrayage active un retour inverse qui laisse découvrir à partir des structures de l'énoncé les actants et leurs figures, particulièrement le destinataire. Comme il y a un « Je », un « ici » et un « maintenant » qui caractérise respectivement l'acteur, l'espace et le temps de l'énonciation, il y a de la même manière un « non-Je », un « non-ici » ou ailleurs et un « non-maintenant » de l'énoncé, c'est-à-dire de la rue. Si le temps de l'énonciation se résume au temps durant lequel est conçue et réalisée la rue, le temps de l'énoncé est le temps réel de la rue. Dans ce chapitre, il est question de développer les figures aussi bien actuelles que spatiales et temporelles de chacun de ces actants.

1. Le débrayage actuel

1.1. Le débrayage du destinataire

Par le débrayage actantiel, l'énonciateur projette les actants dans l'énoncé (la rue Didouche Mourad). On passe d'un « je » de l'énonciation vers un « non-je » de l'énoncé.



Acteurs de l'énonciation :

- architectes
- services techniques
- entreprises
- usagers

Espace de l'énonciation.

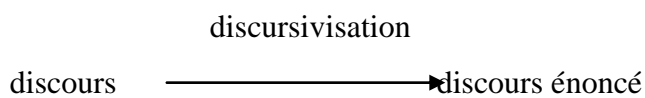
- bureau d'études et services administratifs

- environnement physique et naturel
- la rue

Temps de l'énonciation :

- le temps des premières traces humaines sur la rue
- le temps des études techniques
- le temps de réalisation des édifices et du cadre bâti
- les temps présents et futurs

Dans la discoursivisation, il y a passage du discours vers le discours énoncé.



Il y a une présence « dissimulée » du destinataire dont les figures expriment l'histoire urbaine, les politiques d'aménagement de l'Etat et de la gouvernance urbaine, les différents mouvements de l'art et en architecture.

Les figures du destinataire sont saisissables à partir de :

111- La monumentalité et l'effet de masse de l'architecture

La monumentalité de la façade urbaine et des immeubles (R+4, R+5) de la rue Didouche Mourad n'est pas un acte de bâtir local. C'est une architecture d'essence européenne, « importée » notamment de France. F. Beguin écrit que la politique urbaine en France a été pratiquée au-delà de la méditerranée, les villes de la colonisation avaient de plus en plus tendance à ressembler aux villes de la métropole.¹

En Algérie, l'architecture monumentale est un fait nouveau apparu avec la colonisation de 1830. Avant cette date, l'espace urbain est dépossédé de toute forme d'axes structurants et hiérarchisés, d'espace à forte connotation publique, de la monumentalité des édifices.² Cette dernière reste un choix de la politique urbaine coloniale qui signifiait aussi bien la puissance que l'omniprésence d'une civilisation; le centre-ville d'Alger désignait fortement cette ségrégation socio-spatiale. La monumentalité renvoie d'abord à l'architecture coloniale. Pour la rue Didouche Mourad, certains immeubles ont connu un rajout de 2 à 3 étages.

¹ BEGUIN François, *Arabesances, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord (1830-1930)*, Paris, Dunod, p11.

² DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, op. cit., p. 72.

112-Les tracés urbains

L'histoire urbaine montre durant le long processus de croissance d'Alger une confrontation idéologique au cours des siècles entre les successives civilisations conquérantes. Le choix fait sur certains dispositifs constructifs rend compte des rapports de cohabitation ou d'affrontement à l'égard d'une architecture déjà en place. Avant la conquête française, la configuration physique d'un relief dominant qui surplombe la mer, l'architecture d'introversion d'essence défensive marquée par une succession de seuils définissant des « dedans » et « dehors », la muraille, rendaient difficile l'accès à la Casbah.³ Elle l'est encore par son organisation sociale.

Dès le début de la colonisation, l'espace a connu les traces d'un aménagement qui répondait à des objectifs de domination. Les premières interventions effectuées par le Génie militaire n'ont pas épargné la Casbah après de conséquentes destructions dans sa partie avale. Il y avait aussi bien des velléités de contrôle que l'ignorance totale de ses propres fondements sociaux et spatiaux. Des places étaient aménagées à l'intérieur du tissu originel, des percées et nouveaux axes se multipliaient. C'était l'amorce d'une nouvelle forme d'urbanisation reconnaissable notamment par l'introduction de voies larges et rectilignes, l'extraversion et la monumentalité de l'architecture. Contrairement aux tracés des rues de la Casbah qui est le fruit d'un savoir faire vernaculaire, les tracés des rue d'Alger ont été d'abord la conséquence des études techniques.

Le tracé de la rue Didouche Mourad dessine des lignes rectilignes à l'exception de certaines zones marquées par des changements directionnels imposés par la topographie en reprenant l'allure d'une courbe. Nous comprenons dans cette rectitude, des références aux concepts de linéarité des façades et des tracés. L'urbanisme haussmannien a été largement pratiqué dans différents pays colonisés par la France et un modèle universel de la ville capitaliste.⁴

La linéarité de la rue Didouche Mourad permet d'observer régulièrement de profondes perspectives accentuées dans certains cas par l'implantation d'une série d'arbres alignés des deux bords. Cette typologie de rues linéaires et projetées n'est pas celle des anciennes villes arabes dont l'organisation obéit d'abord à un schéma plus organique que géométrique émanant de l'étroit rapport de la société avec son espace. La typologie de la rue Didouche nous renvoie par son étalement et linéarité, ses dimensions, vers les villes françaises et européennes et à travers elles vers ces civilisations. L'introduction de l'élément végétal dans la composition urbaine, était déjà expérimentée en Angleterre. La quasi-totalité des rues du

³ Nous employons ce terme usité dans le langage parlé actuel pour désigner cette cité.

⁴ RAGON Michel, *L'homme et les villes*, op. cit., p. 182.

centre de Paris présentent une série d'arbres des deux bords linéairement disposés, un dispositif rencontré dans la rue Didouche Mourad. On remarque que les anciennes villes coloniales en Algérie marquaient par une série d'arbres sur quelques kilomètres, généralement le platane, leurs entrées.

113- L'extraversion de l'architecture

La rue Didouche Mourad est un espace orienté vers l'extérieur, présentant une architecture extravertie et des fonctions urbaines. Cette ouverture offre de meilleures possibilités d'aération et des mouvements conséquents. Elle présente un fort caractère public et devient un support d'intenses échanges. L'extraversion demeure d'abord un apport de la civilisation européenne et implique un espace public et collectif structurant (contrairement à la ville arabe où l'espace public est plutôt résiduel)

114- Le style

Le style peut être compris comme une empreinte particulière apportée à un objet commun. Dans les arts de l'espace, le dictionnaire Robert définit le style: « Manière particulière (personnelle ou collective) de traiter la matière et les formes en vue de la rénovation de la réalisation d'une œuvre d'art ; ensemble des caractères d'une œuvre qui permettent de la classer avec d'autres dans un ensemble constituant un type esthétique. ».⁵

L'architecture du centre d'Alger montre une référence à un passé antique. Ses façades sont pour l'essentiel d'essence néoclassique avec tout l'héritage architectural gréco-romain investi. Elle montre aussi des décors raffinés des façades qui renvoient à une architecture dite bourgeoise. La référence à l'architecture et au mouvement moderne est aussi perceptible par moment à l'instar de l'immeuble Soccard dans une des séquences de la rue et qui montre une continuité des ouvertures sur la façade, absence d'éléments décoratifs excessifs et l'usage d'un langage plastique qui cherche des valeurs esthétiques dans la simplicité de la ligne et des matériaux.

La colonisation française a revendiqué son appartenance aux valeurs chrétiennes et l'héritage d'un patrimoine architectural classique dont les référents étaient essentiellement puisés de la Grèce et Rome antiques ; pour Lyantey: « Ici, en Afrique du Nord, nous retrouvons partout

⁵ Le Grand Robert de langue française, Deuxième édition, Tome 6, Paris, 2001, p755.

sur nos pas la trace de Rome : ce qui prouve que nous y sommes à notre place, c'est-à-dire au premier rang de la civilisation ».⁶

Dans les faits, souvent le passage d'une période historique à une autre ou, d'un style au suivant, s'est opéré sans brutalité, dans une forme de continuité par des traits architectoniques déjà existants : « Le passage d'un style à un autre (par ex. du roman au gothique) n'est jamais une coupure tranchée. Et les variations d'un pays à l'autre sont souvent sensibles. En outre, on assiste parfois, dans un même pays, à des chevauchements entre les différentes périodes d'un style (par exemple gothique primitif, rayonnant et flamboyant). Toutes les caractéristiques qui différencient les styles nationaux sont typiques de leurs pays respectifs mais non impératives.»⁷

Nous présentons de manière succincte les périodes stylistiques qui ont inspiré l'architecture en France au cours des siècles dont l'impact est certain sur l'architecture et l'urbanisme en Algérie d'avant indépendance, voire après. Le résumé qui suit a pour référence l'ouvrage de J-M Labordière.⁸ Certains architectes avaient déjà exercé en France avant leur installation en Algérie et l'architecture d'Alger s'est beaucoup inspiré des villes de Paris et Marseille. « Jusqu'à la première guerre mondiale, les architectes viennent de la métropole et construisent des immeubles qui ressemblent beaucoup à ceux édifiés à Paris ou à Marseille. »⁹ Des traits de cette architecture urbaine sont actuellement reconnaissables sur les façades de la rue Didouche Mourad bien qu'elles aient gardé leurs originalités.

Au 16^e siècle, les portes d'entrée des immeubles s'entouraient d'un appareillage de pierres superposées tout autour. Les toitures des édifices dessinaient une pente dirigée vers la rue, contrairement à l'architecture du moyen âge où c'est le mur pignon qui fait office de façade externe. La verticalité accentuée des fenêtres ponctuait le mur de la façade qui se distinguait par une inclinaison vers l'intérieur de l'immeuble dans toute sa partie haute. Les toitures intégraient des lucarnes disposées sans aucun ordre apparent ou rythme et couronnaient l'ensemble de la construction dans toute sa longueur.

Au cours du 17^e siècle, les immeubles ont gagné en hauteur un à deux niveaux supplémentaires. La construction donnait l'impression d'un ouvrage solidement délimité dans ses extrémités par une rangée de pierres de taille et l'élancement des fenêtres

⁶ BEGUIN François, *Arabesances, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord (1830-1930)*, op. cit., p. 12.

⁷ KOCH Wilfried, *Comment reconnaître les styles en architecture*, Paris, Solar, p. 27.

⁸ LABORDIERE Jean-Marc, *Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours à Paris*, Masson, Paris, 2000.

⁹ MALVERTI Xavier, «Alger, Méditerranée, soleil et modernité » in *Architecture Française outre-mer*, Liège, Mardaga, p. 35.

accentuaient cette verticalité. Des corniches déjà introduites au 16^e siècle étaient encore présentes. Les lignes de la façade affirmaient alors la verticalité.

Au 18^e siècle, les façades retrouvaient leur verticalité totale en se débarrassant de l'inclinaison du dernier niveau, le gabarit des immeubles atteignait 5 étages. L'innovation stylistique durant cette période était dans l'introduction de nombreux éléments décoratifs rares auparavant et l'usage du fer forgé se généralisait progressivement. Les garde-corps, les appuis des fenêtres étaient pratiquement tous fabriqués en métal et présentaient des décors raffinés et recherchés inspirés de la flore et de la faune; aucune impression de lourdeur ou surcharge n'est observée. Beaucoup de portes étaient surmontées de modillons, les fenêtres délimitées par un pourtour saillant, décoré et imposant. On assistait à une généralisation des fenêtres cintrées, consoles, et des arcades plein-cintres. Les hauteurs des étages diminuaient en montant à chaque fois. Le premier étage souvent qualifié de bel étage recevait soit de petits balcons, soit d'autres qui se déployaient le long de la façade. Une tendance progressive à la disparition des bandeaux horizontaux de séparation entre les étages s'amorçait.

A la fin du 18^e siècle, les façades et la forme des immeubles ont beaucoup perdu de l'excès de décors et du mélange des styles pour laisser place à une architecture aux traits simplifiés et diminuée des extravagances jugées superficielles. La ligne droite reprend ses droits dans la façade en reléguant au second plan les expressions voluptueuses. En symbolisant souvent l'ordre, elle devenait omniprésente aussi bien dans la forme des balcons et fenêtres, les portes d'entrée des immeubles, les garde-corps en métal des balcons. Les baies sont souvent renforcées par des bordures aux traits rectilignes, sans décors apparents. La ligne courbée des linteaux surmontant les portes et fenêtres disparaissait à la faveur de la ligne droite. Il y a apparition de consoles sur les appuis inférieurs des fenêtres. Dans le même esprit de simplification des formes, les dais se débarrassaient des décors somptueux alors que les corniches se renforçaient par des modillons. Les décors étaient souvent d'inspiration florale ou présentaient des guirlandes.

Avec la révolution française de 1789, l'architecture s'est distinguée par un retour aux référents de la civilisation gréco-romaine avec l'apparition de statuets, bustes, sculptures et frontons triangulaires de l'architecture classique. Des balcons aux formes allongées et effilés longeaient la corniche au sommet de la façade.

A partir de 1830 et sous le Second Empire, l'ordre et la discipline s'introduisaient comme un nouveau facteur de composition. Les fenêtres retrouvaient l'arc en plein-cintre, les façades la pureté et la rigidité de la ligne droite et, les statuets disposées sur certaines parties

privilegiées de la façade. Vers la moitié du 19^e siècle, le style haussmannien pesait lourdement sur l'architecture urbaine en France et dans le monde en assistant à un retour au classicisme originel.

La rue Didouche Mourad témoigne d'une grande richesse dans les traitements de ses façades et bien que ces styles divers ci-dessus relatés apparaissent d'un immeuble à un autre, ses façades gardent leurs originalités. Deluz a décrit la richesse de cette architecture : « Les façades de la rue et des rues avoisinantes ont des charmes très particuliers de la ville coloniale. Généralement édifiées à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, elles déploient un luxe de fers forgés, de moulures, de consoles, de carreaux colorés, parfois de surcharge sculptées qui expriment l'opulence, voire l'insolence- d'une société bourgeoise au fort de son enrichissement. Néo-classique mais peu différentes vis-à-vis du classicisme, empreintes d'une sorte de cachet particulier qui les rend purement algéroise ni marseillaises, ni parisiennes, malgré certains traits de ressemblance- d'une grande diversité tout le long de la rue, ces façades méritent plus qu'un regard en passant. Je pense que le gouvernement d'Alger se doit de les protéger du vandalisme et de la dégradation. »¹⁰

Nous observons dans les façades de la rue Didouche Mourad:

- Des balcons filants qui marquent un mouvement horizontal.
- Des balcons qui se déploient partiellement le long de la façade, englobant deux ou trois portes-fenêtres mitoyennes.
- Des balcons desservant une seule porte-fenêtre.
- Des appuis-fenêtres (ne possédant pas de balcon sortant en saillie) marquent certaines façades.
- Des loggias
- des bow-windows (apparu en France vers 1885)
- la colonne (rarement). Certaines analyses stylistiques expliquent les décors de la façade par une volonté de s'éloigner de la colonne comme élément décoratif. On constate que dans certains immeubles où figure la colonne, la façade est démunie de décorations.
- fenêtres et porte-fenêtre.
- garde-corps en métal.
- garde-corps en maçonnerie
- garde-corps en balustre.

¹⁰ DELUZ Jean-Jacques, *Alger, chroniques urbaines*, op. cit., p. 99.

- ouvertures continues.
- ouvertures ponctuelles

Tous ces éléments d'architecture dessinent une modénature pour les façades de cette rue. Les étages aux balcons filants et horizontaux, apparaissaient en France généralement sous le règne de Louis XV, alors que les appuis-fenêtres démunies de balcons et en porte-à-faux sous le règne de Louis XIV. Quelques façades présentent des garde-corps de balustres (non métalliques) qui, à l'origine, symbolisaient la marque de l'étage privilégié destiné à des personnes d'un rang social élevé. D'autres balcons sont en apparence supportés par des consoles disposées aux extrémités ou en les longeant. Ce dispositif ne constitue pas en revanche une règle particulièrement suivie.

Des consoles offrent une forte impression d'appuis et de sécurité alors que d'autres apparaissaient comme des objets de décoration. Historiquement, c'est sous le règne de Louis 14 que ces consoles ont pris de l'importance. Elles étaient souvent munies d'éléments décoratifs, destinées à accentuer la mise en valeur de l'étage privilégié de la façade en laissant apparaître des motifs inspirés de l'élément végétal comme les feuilles d'acanthes, tiges de plantes, les fleurs de lys, l'églantine, ainsi que des lignes et figures géométriques de base comme le carré, le rectangle ou le losange.

On constate sur certaines façades, des stries ou rainure qui la marquent transversalement ou des immeubles cernés par des bandes verticales en lui attribuant une imposante sensation de solidité. Ce bref recours à ces enchaînements stylistiques jusqu'au début du 20^e siècle a été bien entendu motivé par les penchants inspirés des différents courants en France de l'architecture urbaine à Alger à partir de 1830. Beaucoup d'architectes ont déjà conçu des projets en France avant d'exercer à Alger. Il y a souvent la recherche de référents issus du lointain passé romain et grec, de l'histoire particulière et propre à la nation française distinguée par le règne des monarchies, la révolution, l'instauration de républiques successives, les mouvements en architecture et en art. Bien entendu, ces mouvements stylistiques étaient eux-mêmes sous influence d'autres courants artistiques apparus notamment en Europe comme le gothique ou la renaissance. Tous ces décors renvoient vers des moments originels mais aussi vers des périodes relativement plus récentes comme le 19^e et 20^e siècle en France qui se sont réappropriés ces mêmes décors et imprimé leur empreinte.

Tableau 7 : Récapitulatif des styles, élaboré à partir de l'ouvrage de Larbordiere.

Source : auteur

EPOQUES HISTORIQUES	TRAITS STYLISTIQUES
<p>XVII siècle</p>	<p>Inclinaison du mur orienté vers la rue Verticalité des fenêtres Couronnement par des lucarnes</p>
<p>Louis XIV</p>	<p>Utilisation de la pierre de taille Bandeau horizontal sur la façade Ouvertures en hauteur Edifices à trois étages Utilisation des corniches Bandes latérales de refond Lucarne raffinée Toit à double pente Redressement du plan de la façade Utilisation de l'ardoise pour les toitures</p>
<p>Louis XV</p>	<p>Verticalité de la façade Utilisation de la pierre L'édifice atteint 5 étages Présence de l'ornement Motifs végétaux et animaliers Fer forgé en abondance Arcade au niveau inférieur Décroissance de la hauteur des étages</p>

**Tableau 8 : Récapitulatif des styles, élaboré à partir de l'ouvrage de Larbordiere.
Source : auteur**

EPOQUES HISTORIQUES	TRAITS STYLISTIQUES
<p style="text-align: center;">Louis XV</p>	<p>Apparition des lucarnes dans la toiture Utilisation de mascarons sur les façades Fenêtres cintrées Façade décorée Mascarons, décors, consoles, clef, arcades plein cintre Diminution de l'allège des fenêtres Fenêtre avec appuis et sans balcon Façade plâtrée donnant impression de légèreté En général, balcon au premier étage (bel étage) Abandon progressif des bandeaux le long de la façade entre étages La hauteur diminue aux étages supérieurs</p>
<p style="text-align: center;">Louis XVI</p>	<p>Architecture simple, impression de sobriété Architecture rationnelle La ligne droite est privilégiée Utilisation des consoles sous le rebord des fenêtres : élément décoratif caractéristique Corniche soutenue par des modillons Dais décorés Abandon des linteaux incurvés Premier étage peut être doté d'un ou plusieurs balcons (inexistants aux étages supérieurs)</p>

**Tableau 9 : Récapitulatif des styles, élaboré à partir de l'ouvrage de Larbordiere.
Source : auteur**

EPOQUES HISTORIQUES	TRAITS STYLISTIQUES
<p>Seconde moitié du XIX siècle</p>	<p>Apparition de balcons au-dessus de la corniche</p> <p>Grands balcons filants au-dessous de la corniche</p> <p>Sculpture de l'antiquité (statuettes)</p> <p>Stries profondes</p> <p>Fronton</p>
<p>Style Empire</p>	<p>Apparition fenêtre plein-cintre</p> <p>Fenêtres encadrées</p> <p>Fronton curviligne</p> <p>Balcons filants au-dessus de la corniche</p> <p>Portail d'entrée en plein-cintre (au lieu de plat)</p> <p>Façade cintrée par des bandeaux latéraux</p> <p>Immeuble massif</p> <p>Accentuation de l'horizontalité</p> <p>Stabilité, ancrage</p> <p>Fenêtre plein-cintre, caractéristique du style empire</p> <p>Chambranles</p> <p>Façade ornée</p>
<p>Style Haussmannien</p>	<p>Façade en pierre de taille (non plaquage)</p> <p>RDC et entresol striés horizontalement</p> <p>Balcons au 1^{er}, généralement filants</p> <p>Consoles, corniches, sculpture</p> <p>Quatre à cinq étages</p>

Tableau¹⁰ : Récapitulatif des styles, élaboré à partir de l'ouvrage de Larbordiere.

EPOQUES HISTORIQUES	TRAITS STYLISTIQUES
<p style="text-align: center;">Style Art-Nouveau</p>	<p>Ligne en courbe, ondoyante</p> <p>Fleurs</p> <p>Feuillage</p> <p>Portes et fenêtres entourées de feuillage</p> <p>Usage de la pierre, grès, stuc, céramique</p> <p>Fer forgé (balcon et portail)</p>
<p style="text-align: center;">Style Art Déco.</p>	<p>Ligne droite</p> <p>Décoration sur la façade (simplifiée)</p> <p>Vasque de fleurs (fréquentes)</p> <p>Fenêtre rectangulaire en hauteur (d'autres formes peuvent cohabiter)</p> <p>Porte en métal</p> <p>Représentation florale</p> <p>Courbe rarement présente</p>
<p style="text-align: center;">Style Moderne</p>	<p>Construction sur pilotis</p> <p>Façade libérée des excès des décors</p> <p>Fenêtre en largeur, voire filantes</p> <p>Plan libre</p> <p>Murs rideaux</p> <p>Toiture jardin</p> <p>Brise soleil</p>

Le néo-classique

Durant soixante-dix ans, l'architecture officielle d'Alger était celle de l'empire, d'inspiration classique, européenne et bourgeoise.¹¹ Cette architecture bourgeoise imprégnée de préjugés de supériorité d'une civilisation sur une autre désavouait toute production architecturale autochtone ou qui reniait l'héritage gréco-romain.¹² L'immeuble à étage demeure d'inspiration classique et répondait aux règlements et gabarits semblables à ceux de Paris.¹³

Le néo-mauresque

Des architectes, hommes de l'art et de la culture ont émis un désaveu aux travaux d'urbanisation d'Alger durant le début de la colonisation en dénonçant d'envergures opérations destructrices. Ils voyaient au contraire dans le patrimoine local, l'expression d'une architecture de qualité, un héritage à sauvegarder et à mettre en avant. Politiquement, à partir du XX^e siècle, l'affrontement entre les deux civilisations a été atténué par un rapprochement des deux cultures avec le retour vers une architecture d'inspiration musulmane et locale, devenue officielle; plusieurs édifices réalisés durant la période située entre 1900 et 1930 portaient à ce jour la marque.¹⁴ C'est le cas de la Grande Poste d'Alger, l'actuel tribunal et siège de la wilaya d'Alger. Ce style défini de néo-mauresque et qui a touché de nombreux monuments d'Alger à partir du 20^e siècle dépasse l'effet d'une mode pour révéler plutôt une réelle politique urbaine de l'Etat.¹⁵

Quatre circulaires¹⁶ émises par Jonnart expriment la référence à ce style:

- donner un style néo-mauresque pour les équipements scolaire, des recommandations étaient émises aux communes et aux architectes à cet effet.
- donner un style néo-mauresque aux constructions administratives en recommandant une référence à l'architecture orientale pour les bâtiments scolaires, mairies, administrations.
- style oriental en harmonie aux édifices publics locaux et à l'art byzantin.
- donner un style néo-mauresque aux édifices communautaires.

¹¹ MALVERTI Xavier, «Alger, Méditerranée, soleil et modernité », op. cit. p. 38.

¹²Ibid.

¹³Ibid.

¹⁴ BEGUIN François, *Arabisances, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord (1830-1930)*, op. cit., p. 11.

¹⁵ OULEBSIR Nabila, *Les usages du patrimoine, monuments, musées et politiques coloniales en Algérie (1830-1930)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 234

¹⁶ Ibid. p252.

L'art nouveau

L'art nouveau apparaissait dans plusieurs pays comme l'Angleterre (William Morris), le Japon (gravure sur bois) ou l'Allemagne (Jugendstil).¹⁷ Il favorise des décors originaux qui s'inspirent des lignes sinueuses de la flore et des longs cols de certains oiseaux.¹⁸

Il associe les arts décoratifs aux arts majeurs, l'architecture et la sculpture. La courbe et les formes somptueuses se généralisaient dans le traitement de la façade.¹⁹

L'art décoratif

Ce style a duré le temps d'une décennie (1920-1930). L'innovation réside dans l'usage de la ligne droite et du plan ; la ligne oblique ou semi-circulaire est par moment présente. La décoration déployée est encore simplifiée mais localisée dans quelques endroits de la façade. Les vasques de fleurs restent une empreinte de ce style²⁰. Dans les motifs de décoration dans les balcons, fenêtres ou colonnes, la fleur est souvent rencontrée.

Les décors majestueux expriment d'abord la volonté d'écarter les colonnes et cariatides comme éléments de décoration et les spécifier à leurs fonctions.²¹

Le style dit moderne

A partir de 1930, le mouvement moderne ramène une grande sobriété dans l'expression plastique et architecturale. Il prône la recherche de l'esthétique dans la simplicité des formes, les lignes pures, la brutalité des matériaux utilisés sans avoir à subir des transformations notables. Il y a rupture entre un urbanisme d'alignement et son passage vers celui de zones. A partir de 1930, l'alignement n'était plus la règle.

¹⁷ KOCH Wilfried, *Comment reconnaître les styles en architecture*, op. cit., pp. 83-84.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ LARBORDIERE Jean-Marc, *Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours à Paris*, op cit., p. 116.

²⁰ LARBORDIERE Jean-Marc, *Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours à Paris*, op cit., p. 138.

²¹ GOY-TRUFFAUT Françoise, *Paris façade*, Paris, Harzon, p. 59.



Fig. 26 : Monumentalité et extraversion de l'architecture.
Source : Auteur



Fig. 27 : Avec un garde-corps continu au premier étage, c'est l'esprit de l'étage noble qui persiste, la pureté des lignes et le retour vers le fronton.
Source : Auteur



Fig. 28 : Pour le premier étage, garde-corps en balustres, balcon plus large et plus en saillie que les autres (esprit de l'étage noble)
Source : Auteur



Fig. 29 : Faune (tête), flore (fleurs de lys,...) et formes géométriques.
Source : Auteur



Fig. 30 : Présence de colonnes (rarement à Didouche Mourad) et absence de décors qui seraient venus pour se substituer aux colonnes.
Source : Auteur

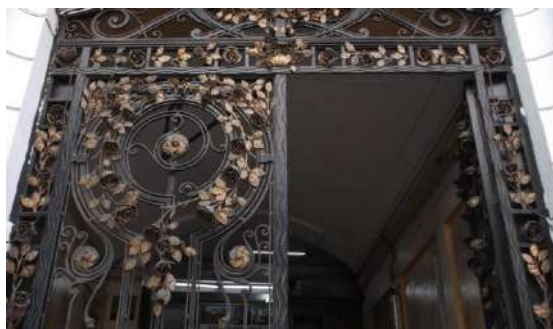


Fig. 31: Portail d'entrée vers l'immeuble en fer forgé et d'inspiration art nouveau.
Source : Auteur



Fig. 32: Vasque de fleurs (art déco.).
Source : Auteur



Fig. 33: Vasque de fleurs (art déco.).
Source : Auteur



Fig. 34: Décor localisé sur la façade (art déco.).
Source : Auteur



Fig. 35: Mot commun (hôtel) et un prénom du patrimoine algérien (Samir), écrits dans trois langues et trois graphies différentes.
Source : Auteur



Fig. 36: Tête de lion (symbole).
Source : Auteur



Fig. 37: Deux angelots (symbole).
Source : Auteur

115- Toponymie

Avant 1962, cette rue portait le nom Michelet, « route de Leghouat » anciennement. Michelet nous renvoie probablement à l'historien français Jules Michelet, auteur d'une imposante étude sur l'histoire de la France; l'actuelle Daira de Ain El Hammam portait ce même nom en son honneur.²² Cette dénomination exprime une forme d'appropriation de la rue par les valeurs auxquelles fait référence ce personnage. C'est une grande partie de l'héritage culturel de la république française symbolisant le progrès social et le savoir qui est directement projeté par le canal de ce patronyme.

Contrairement à la ville européenne, la ville ancienne dans les pays arabes ne portait pas d'appellation issue d'un éponyme. A partir de 1962, la nomination de cette rue sous le nom de Didouche Mourad, un héros emblématique de la révolution algérienne, traduit une reconquête de l'espace urbain par des symboles de l'Algérie indépendante et souveraine. A une rue d'importance majeure du centre-ville d'Alger est attribué l'éponyme d'un révolutionnaire algérien de grande stature, un des « six chefs historiques » du FLN et décideurs du déclenchement de la guerre de libération (M.Boudiaf, B.Krim, R.Bitat, L.Ben M'hidi, M.Didouche et M.Benboulaïd). C'est une nouvelle récupération des lieux, par les pouvoirs politiques algériens, les symboles de la révolution et leurs investissements dans cette rue. Il y a identification d'un espace aux qualités supérieures d'un héros, un anthroponyme comme toponyme, un contrôle de la part de l'Etat algérien de l'héritage de cette rue et de son devenir.

Ce changement d'appellation n'est pas seulement exclusif à la rue puisque les mêmes tendances sont observées ailleurs. Les enseignes des magasins, hôtels et services, sont porteuses d'inscriptions et d'appellations puisées pour la plus part d'entre-elles de l'histoire et du fond culturel algérien. Tous les noms chargés d'une forte connotation de l'identité française et de son histoire et a fortiori coloniale, se retrouvent systématiquement remplacés par des appellations du patrimoine algérien ou universel.

Des dénominations rencontrées dans le passé comme « Le Versailles » ou « Parc de Galland » sont bannies. La salle de cinéma «Le Versailles» porte actuellement le nom, l'« Algéria » ou « Aldjazair » en langue arabe, « le parc Galland » celui de « Jardin de la Liberté »; pour la plupart des nouvelles appellations, elles renvoient vers les civilisations berbère, arabe, africaine, musulmane et universelle. D'autre part, des mots puisés du langage commun de la langue française, comme bijouterie, pharmacie, pâtisserie, hôtel, cinéma, restaurant,

²²http://www.Alger-roi.net/Alger/alger_son_histoire/alger_son_histoire.html

alimentation, cafétéria, salon de thé, téléphone, etc., sont encore en usage à ce jour et dans cette même langue; ces indices montrent bien que ce sont des termes génériques, sans grande référence à l'histoire du colonisateur. Démunis de toute charge identitaire ou idéologique, ils sont reconduits sur plusieurs enseignes.

Pour beaucoup de magasins, c'est à une «algérianisation» des noms que nous assistions: Lilia (nom féminin algérien), Fayçal (prénom masculin algérien), El Djazair (Algérie), Djaouhara (la perle), Maqhâ (cafeteria), Asensu (hôtel en berbère), Mataam (restaurant en arabe) , Foundouk (hôtel en arabe), etc. L'ensemble de ces appellations ne figuraient pas avant l'indépendance. Outre cette forme de réactualisation des noms algériens, la transcription s'est effectuée en langue arabe ou française et dans les deux graphies en usage. En définitive nous rencontrons des enseignes marquées par des caractères arabes, français, Tifinagh (plus rarement), ou en associant deux ou trois graphies simultanément. Ces inscriptions montrent aujourd'hui un certain équilibre en nombre entre les caractères arabes et français.

L'université porte actuellement le nom de Youcef Benkhedda alors qu'elle s'appelait université d'Alger ou encore la fac centrale. Le tunnel des facultés est toujours désigné ainsi.

Nous présentons quelques dénominations des magasins de la rue Didouche Mourad d'avant indépendance (après recoupement de données collectés sur Internet) qu'on ne retrouve plus actuellement pour la plupart.

Brasserie des facultés

Frigidaire (imm. 24)

Les capucines parfumerie (imm. 21)

Galerie Barbès de Paris (imm. 26)

Hôtel des facultés (imm. 27)

Chalet des V oges, vin et liqueurs (imm. 28bis)

Galerie Charlet (imm. 29)

Le Magestic, Bar (imm. 33)

L'optique de France (électricité et décoration)

Boucherie Franco-Anglaise (imm. 43)

Rico, mode féminine, (imm. 49)

Film Paramount, bureaux, (imm. 51)

Auto Ecole Michelet(imm. 51)

Alger Dattes (imm. 62)

La gerbe Fleurie, parfumerie
Arpège, Gaines, lingerie féminine, (imm. 62)
Les verres Siari, opticien,(imm. 62)
Taverne au Plateau, café, (imm. 62)
Parisette, bonneterie, (imm. 67)
Carle, bijouterie, joaillier, (imm. 93)
A la comète, boutique antiquité,
Fantaisie, Marcel-Puget (imm. 98)
L'univers tailleurs, tailleurs, chemiserie, (imm. 98)
Téhéran, antiquaires, (imm. 104)
Fleurs et parfum, parfumerie, (imm. 106)
Studio des petits-
Michel Debard, -photographe
Brasserie Taverne Michelet (imm. 127)
Taverne Romana, spécialité italienne (imm. 124)
Chez Romano, (imm. 116)
Le portique, mobilier,(imm. 126)
Brasserie Beau Séjour,(imm. 126bis)
Pam-Pam, bar, (imm.127)
Butagaz, société, (imm. 127)
La cafétéria,(imm. 1)
Bissonnet et fils, succursale du Père Noel,(imm. 4)
Peggy Lee, boutique,
Charles de Laplante, jouets,(imm. 5)
Afric'Film, bureau,(imm. 9)
Librairie-papeterie Mikaleff, (imm. 11)
Bar des Ailes, (imm. 12)
Bar de l'université, avant Café de l'université (imm. 13)
Bar Quat'-Z'arts, (imm. 15)
Otomatic
Comité régional algérois, fédération française de hockey
Labatut, tailleur
Café du Jockey-Club, (imm. 18)

A la chaussure élégante, (imm. 18)
Marois, joailler-orfèvre (imm 18)
Falcon,(imm. 18)
TWA, compagnie aérienne
Les capucins parfumerie, parfumerie, (imm. 21)
Chaussure Dandy, (imm. 21)
Vengud, outillage électricité,
Pierre Dam,
Au Saint Honoré
Jeane Parzy, boutique, couture
Au tapissier Moderne

116- Les symboles

Les différentes figurines, décors floraux ou animaliers présents sur les façades des immeubles de cette rue renvoient souvent à un symbole. Nous présentons ci-dessous certains symboles tirés pour la plupart de la mythologie gréco-romaine. C'est une forme d'embranchement ou un retour vers toutes ces civilisations antérieures qu'indiquent l'ensemble de ces figures et leurs significations. D'après le dictionnaire des symboles et des mythes :²³

Aigle : la lumière, la conquête, l'instinct de puissance.

Ailes : la libération, l'allègement, la spiritualité.

Anges : les énergies positives et négatives de l'inconscient.

Arbre : verticalité, voie de communication entre le ciel et la terre, immortalité, vie.

Auréole : couronne solaire, sainteté, identification à la divinité, lumière, énergie.

Bâton : le soutien, la défense, le guide, le pouvoir.

Chat : féminité, pouvoir magique, clairvoyance, adresse, ingéniosité, forces démoniaques dans certaines régions.

Chien : gardien du seuil, objet de répulsion en islam, obéissance, fidélité, vigilance.

Dieu : le grand ordonnateur cosmique, amour, douceur, incubation, éternité.

Dragon : énergie vitale, le complexe de Diane, esprit du mal.

Eau : origines, l'inconscient, vie, fécondité, création, pureté, vie spirituelle, mort pour l'eau silencieuse.

²³ JULIEN Nadia, *Dictionnaire des symboles et des mythes*, Paris, Marabout, 1997.

Epée : le combat, bravoure, luminosité, devoir, volonté.

Fer : dureté, solidité, forge.

Feu : force vitale et cosmique, force destructrice, purification.

Flèche : le père générateur, symbolisme du rayon solaire, élévation.

Fleurs : Soleil, beauté, féminité, joie, allégresse.

Fleuve : flot de vie, force fécondante.

Eléphant : intelligence, longévité, sagesse en Inde.

Lion : force physique, pouvoir destructeur, fougue, libido, agressivité, domination brutale, égoïsme.

Nudité : infériorité ou la vérité, chute, humiliation, initiation, honte.

Oiseau : liberté, la quête spirituelle, immatérialité, ascension.

Pélican : énergie secrète, amour, pitié.

Poisson : la fécondité, espérance en dieu, persévérance, début de la fortune.

Rameau : force, immortalité.

Roue : mouvement vital, soleil.

Serpent : la vie ou la mort, force universelle, fécondation, méchanceté, sournoiserie.

Sphinx : le gardien.

Taureau : la force divine, puissance, force créatrice, fécondité.

Vase : le réceptacle de l'esprit.

Vigne : ivresse divine, révélation, immortalité.

Vautour : la vieillesse, longévité, abondance.

117- La modénature

La modénature des façades de la rue, renvoie, comme pour les tracés, par ce même procédé d'embranchement, vers une architecture « importée » d'inspiration européenne. Le Corbusier décrit la modénature comme le profil de la façade.²⁴

On peut citer quelques traits des façades de la rue:

Certaines façades présentent un plan vertical continu contenant plusieurs ouvertures. Des fenêtres contiguës ou proches les unes des autres disposées en série dessinaient soit une rangée horizontale qui se répète plusieurs fois, soit une rangée verticale dans le sens de la hauteur, ou sans direction préférentielle. La façade dégage alors une sorte d'alternance entre des franges de pleins et de vides sur un même plan.

²⁴ Cité par LEVY Albert, "Purisme versus brutalisme : le fonctionnement du discours plastique chez Le Corbusier", in *Figures architecturales, formes urbaines*, Paris, Anthropos, p. 478.

Les balcons, loggias, bow-windows donnent particulièrement un relief à la façade. On remarque par exemple que les façades originelles de la Casbah restent des plans sans relief, percées d'une porte ou de quelques fenêtres aux dimensions réduites. Certaines présentent des Kbu, la seule saillie sur la façade.

D'autres façades de la rue Didouche Mourad se présentent sous forme d'un plan vertical comportant des balcons en porte-à-faux. Le garde-corps des balcons est généralement confectionné en barreaux métalliques. Ce type reste extrêmement fréquent. Les garde-corps sont continus dans certains balcons communs, alors que dans d'autres ils prolongent seulement un ou deux portes-fenêtres.

L'intersection des rues est marquée par moment par des angles ou rotondes présentant un traitement raffiné. C'est aussi un des principes haussmanniens qui valorise la perception de ces angles.



Fig. 38 : Langue et graphie françaises de pharmacie (non commun).
Réinvestissement dans la rue du nom Didouche Mourad.
Source : Auteur



Fig. 39 : Usage de noms communs dans deux graphies et deux langues.
Source : Auteur



Fig. 40: Un nom commun et un patronyme universel écrits dans la graphie latine.
Source : Auteur

12. Le débrayage du destinataire

La figure du destinataire dans le contexte de la rue Didouche Mourad est réalisée en tant qu'usager des lieux. Certainement il n'est pas pensable de contraindre les usagers à effectuer un quelconque parcours ou lui affecter des rôles sans toucher à sa propre liberté. Le débrayage consiste plutôt en une forme de manipulation (au sens sémiotique) dans l'orientation de l'usager suggérant indirectement des mouvements dans l'espace et en restreignant son champ d'action sans qu'ils soient explicitement imposés.

Par son pouvoir attractif, le centre-ville arrive à concentrer des personnes et imposer des rythmes. La vitrine alléchante ou la forte sonorité émise par certains magasins de musique n'ont d'autres buts que d'inviter le promeneur à visiter le magasin.

A-A. Moles a déjà décrit un champ de liberté propre à l'individu comme un hyper-volume dans lequel il est enserré alors que certaines lois implicites ou explicites encadrent et tracent des frontières à ses comportements.

Dès l'acceptation de vivre l'espace urbain (vouloir-faire), l'usager accepte aussi la conformation aux différents codes socioculturels sous-jacents. Il acquiert alors le statut de sujet actualisé en acceptant les modalités du contrat.²⁵ Dans l'organisation de l'espace, ses dimensions et formes, rythmes, fonctions, etc., le concepteur suggère, voire impose une manière de le pratiquer. Manar Hammad, expliquant l'influence de l'organisation de l'espace sur ses utilisateurs, décrit la dépendance entre le sujet et la pratique de l'espace. « Dans ce cas particulier de la cérémonie du thé et de son architecture spécifique, la situation est exemplaire dans la mesure où l'espace ne prend son sens qu'à partir des actes accomplis par le maître de maison et ses invités. »²⁶

Le choix des matériaux, la convexité ou la concavité de la forme, la nature des fonctions, la luminosité, favorisent des types de pratique en assistant à des orientations directement ou indirectement suggérées. C'est le cas du respect du code de la route comme le choix du sens de la circulation automobile, essentiellement descendant pour la rue Didouche Mourad, alors que dans le passé la circulation était à double sens, l'obligation pour les piétons de se déplacer sur les trottoirs, respecter les feux de signalisation, traverser la rue aux endroits indiqués ou l'interdiction des véhicules de circuler dans les zones réservées aux transports en commun.

²⁵ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, op. cit., p. 60.

²⁶ HAMMAD Manar, *Lire l'espace, comprendre l'architecture, essais sémiotiques*, Paris, Pulim-Geuthner, p12.

Certains activités sont réglementées par un horaire comme la consommation, le magasinage (ouverture des magasins). Malgré sa liberté, l'utilisateur subit les codes de l'espace urbain. Il est admis à se déplacer dans l'espace public et devient totalement exclu de toute la sphère à caractère privé. D'autres espaces ne deviennent accessibles qu'après paiement d'un droit d'accès (musée, cinéma, etc.). L'identité ou le statut social s'avère déterminant dans la pratique de l'espace.

Débrayage actantiel du destinataire.

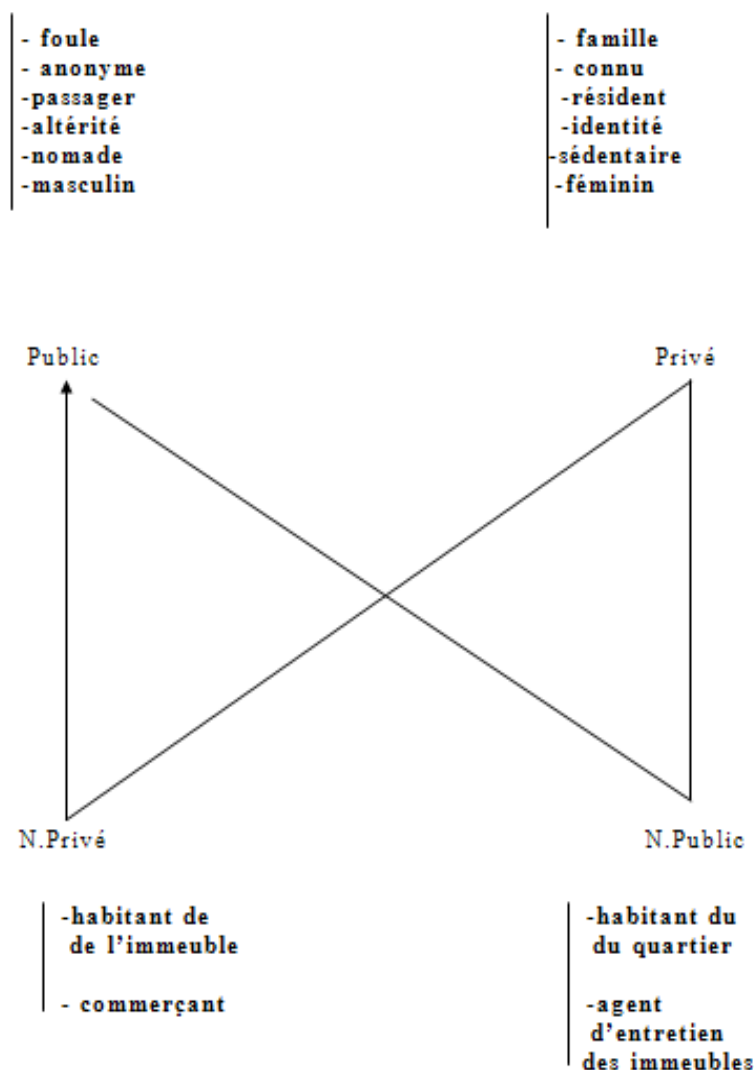


Fig . 41 : Débrayage du destinataire
Source : Auteur.

L'homme est exclu des espaces socialement vécus comme féminins et vice-versa (cafétéria,...). L'utilisateur de la rue est en réalité inscrit dans un mouvement d'ensemble et

accepte les exigences que chaque espace inscrit dans sa pratique. Gustave Nicolas Fischer a distingué dans les modes d'appropriation de l'espace des éléments fixes et semis-fixes et leurs rapports à l'espace : le mur est une limite fixe et intelligible, l'arrêt de bus est alors une limite semi-fixe et temporaire. A-A. Moles introduit une forme d'échange qui distingue l'espace public et semi-public. « L'espace des rues est un espace public: chacun peut circuler à son gré. Il est prolongé par l'espace semi-public : les magasins, les lieux de spectacles, les enceintes de transport ; tous les endroits où l'on doit payer pour entrer, mais où tous ceux qui ont payé peuvent entrer. L'ensemble de ces espaces s'oppose à l'univers privé, celui qui est dominé par un Maître ». ²⁷ Les récentes mises en garde adressées par les autorités algériennes aux commerçants notamment de la ville d'Alger lors des fêtes religieuses ou nationales (Aid, fête d'indépendance, etc.) afin d'ouvrir leurs magasins montrent un forme de chevauchement entre la sphère publique et semi-publique.

En prenant la foule comme une figure du public et la famille comme celle du privé, on peut construire dans cette opposition les autres figures des usagers.

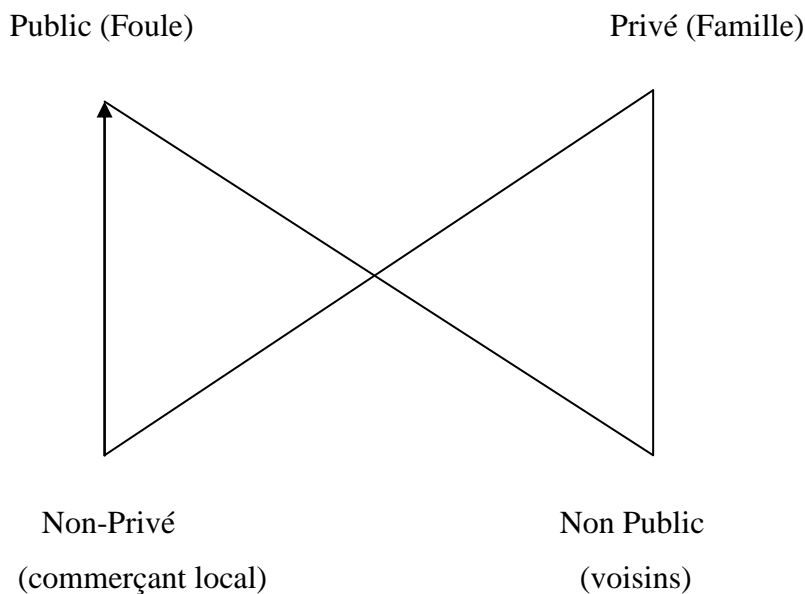


Fig .42: Interprétation du carré sémiotique, la dimension actorielle (public/privé)
Source : Auteur.

²⁷ MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op.cit., p. 22.

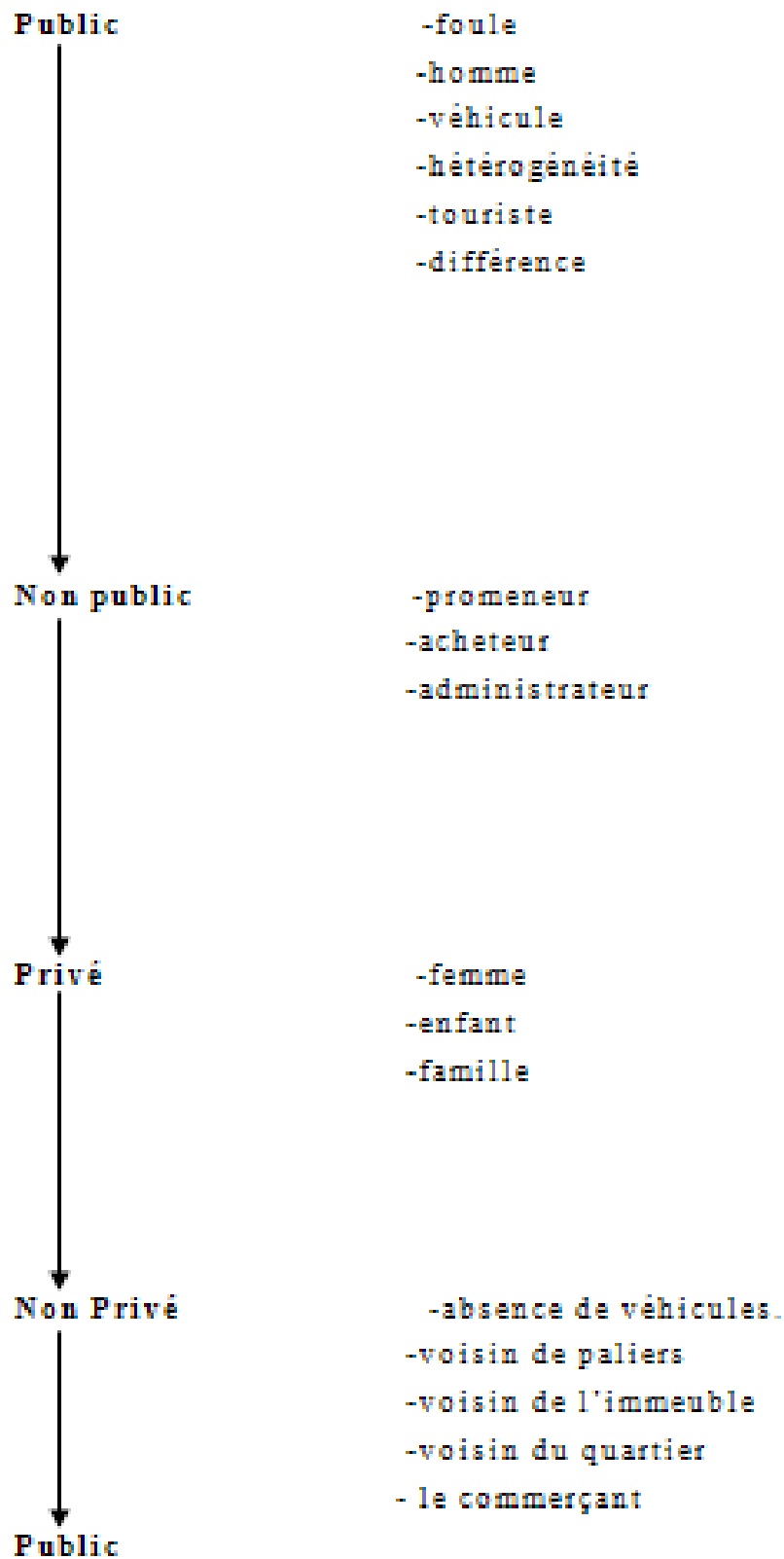


Fig . 43 : Traits entre valeurs publiques et privées.
Source : Auteur.

Comme nous l'avons vu antérieurement et contrairement au destinataire dont la projection dans l'énoncé porte des traits non humains, immatériels et invisibles (le style, les tracés, etc.), le destinataire par contre se dote d'une figure extrêmement dynamique. Le destinataire demeure un élément essentiel de l'identité de la rue et de sa centralité et, tous les aménagements sont d'abord effectués en fonction de lui et pour lui. La rue Didouche Mourad, révèle sa qualité de rue des plus animées d'Alger et de manière permanente. Elle est parcourue par des véhicules ou des personnes de tout âge, largement achalandée le matin, l'après midi et le soir. La circulation automobile est de la même manière dense. Il est clair que sa première force attractive est à chercher dans sa situation dans le plan de la ville où elle occupe actuellement avec la rue Larbi Ben Mhidi une position structurante du centre-ville d'Alger. « Même pour cause de cherté du pouvoir d'achat chez les cadres moyens et les gens à revenus modestes, le commerce a tendance lui-même à sa raréfaction, il reste, tout le long de Didouche Mourad et de Larbi Ben M'Hidi, caractéristiques de centralité : vêtements, mais aussi librairies, magasins d'artisanat, opticien, agence de tourisme, ou de compagnies aériennes, etc. ».²⁸

En reprenant l'idée de micro-événements²⁹ de A-A. Moles, contenus essentiels dans l'animation urbaine, nous présentons certaines figures du destinataire et de la centralité de cette rue :

Figures de déplacement et de l'errance

- marcher seul
- marcher à deux
- marcher en groupe
- marcher à un rythme soutenu
- marcher à pas lents
- marcher puis marquer un arrêt
- marcher et discuter
- reprendre un rythme soutenu
- marcher et observer l'entourage
- lire les pancartes et indications
- se retourner et observer

²⁸ DELUZ Jean-Jacques, *Alger, chroniques urbaines*, op. cit., p.97.

²⁹ MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op.cit., p. 24.

- traverser la rue perpendiculairement
- traverser la rue à plus d'une personne
- traverser la rue en marchant
- traverser la rue en courant
- traverser la rue pour embarquer dans un bus
- marcher en parlant au téléphone
- marcher en lisant un journal
- marcher en écoutant de la musique
- marcher et s'arrêter devant une vitrine
- marcher sur le trottoir
- traverser la rue
- marcher sans destination précise
- marcher seul
- marcher en groupe en bavardant
- marcher et parler au téléphone
- marcher en écoutant de la musique
- marcher en fumant
- marcher en mangeant
- tenir un enfant par la main et marcher
- marcher en portant un enfant
- marcher avec poussette
- rebrousser chemin
- marcher et s'arrêter au distributeur de banque
- s'arrêter et approfondir une discussion
- marquer un moment d'hésitation
- marquer des arrêts
- rythmes de marche changeant
- contemplation des lieux
- .marcher la main dans la main
- s'arrêter au magasin
- s'arrêter pour consommer
- prendre un bus
- rattraper le bus en courant

- s'arrêter au jardin
- taxi chargé de voyageurs qui circule
- taxi sans voyageurs qui circule
- voyageur qui fait signe au taxi
- te taxi s'arrête
- le taxi déjà à l'arrêt
- file d'attente devant l'arrêt de taxis
- agent de la circulation en exercice
- personne traversant la rue aux endroits non indiqués
- traverser la rue en diagonale
- monter dans le bus
- descendre dus bus
- monter dans un taxi
- descendre du taxi
- prendre le métro
- attendre un taxi
- attendre un bus
- attendre en groupe un bus
- conduire seul un véhicule privé
- être à plusieurs dans une voiture privée
- se déplacer avec un véhicule de marchandises-déplacer seul un objet encombrant
- déplacer à deux personnes ou plus un objet encombrant
- tirer un objet lourd
- pousser une poussette
- pousser quelqu'un sur une chaise roulante

Figures de renseignement

- arrêter une personne dans son mouvement
- demander des renseignements
- dialogue entre deux personnes
- orientation et gestuelle
- congratulations
- reprendre ou rebrousser le chemin

Figures de repérage

- observer attentivement les indications et pancartes
- marcher lentement
- ralentir
- marquer des arrêts
- observer avec attention l'environnement
- se diriger vers l'endroit

Figures de la rencontre

- croisement de deux personnes
- croisement de plusieurs personnes
- s'arrêter
- congratulations
- salutations
- bavardages

Figures de l'évitement

- personnes qui se croisent et s'évitent
- personne qui se déplace à pas pressés et qui évitent les autres
- personne qui se met à l'écart
- éviter un enfant qui court
- voiture qui marque un arrêt pour laisser un piéton traverser
- voiture qui évite un accident
- traverser la rue en cherchant un passage entre véhicules

Figures du touriste

- contempler les lieux
- faire les magasins
- prendre des photos
- s'arrêter et se renseigner
- contempler une scène de rue
- lire une pancarte

- s'attabler
- présence d'un guide
- achats de cadeaux
- achats de souvenirs
- habillements débrayés

Figure du résident

- rencontres à l'entrée des immeubles
- distraction entre personnes au pied des immeubles la nuit
- jeunes adossés aux murs
- enfants qui jouent
- contemplation de l'environnement

Figures du magasinage

- flâner d'un magasin à l'autre
- dévorer des yeux les vitrines
- indécision
- entrer dans le magasin
- sortir du magasin
- s'informer
- achats

Figures des loisirs et jeux

- salle de jeux
- salle de musculation
- jeux des enfants
- cinéma
- salle d'exposition
- spectacle
- conférences
- rouler en patins sur le trottoir
- conduire une bicyclette

Figure du bruit

- brouhaha
- vacarme
- chahut d'enfants
- bruit de la circulation automobile
- bruit d'une voiture qui s'arrête brusquement
- bruit de déchargement
- bruit strident (objet tiré à même le sol)
- personnes qui parlent entre elles (compréhensible)
- personnes qui parlent à haute voix
- personnes qui parlent au téléphone (compréhensible)
- chuchotement
- cris
- émission d'une musique
- klaxons des voitures
- ambulances
- bruit

Figures de l'attente

- être debout sur le trottoir
- être debout et adossé au mur
- être assis sur un banc
- être assis sur un banc et lire le journal
- être assis dans une terrasse
- être à l'affut
- regarder sa montre
- lire le journal
- s'impatienter
- attendre dans sa voiture stationnée
- parler au téléphone
- fumer
- attendre la passage d'un taxi
- attendre le bus seul

- attendre le bus en groupe
- attendre dans un abri bus
- attendre un taxi

Figures des écoliers

- écoliers qui marchent
- parents des élèves
- écoliers qui zigzaguent
- écoliers qui parlent à haute voix
- bruit et chahut
- s'arrêter
- enfants qui courent
- traverser la rue
- cartable scolaire
- rentrée des classes
- sortie des classes

Figures de l'anomie

- bagarre entre personnes
- vol dans un magasin
- vol à la sauvette
- personne poursuivie
- personne qui se sauve
- mouvement de protestation
- manifestations de protestation
- attroupement
- accident de la circulation
- dispute à haute voix
- occupation des lieux par des « SDF »
- occupation de la cage d'escalier par des vendeurs
- vente à la sauvette
- circulation bloquée
- disputes entre automobilistes

- disputes entre piéton et automobiliste
- vacarme
- les lieux plongés dans le noir (coupure de l'électricité)
- stationnement d'un véhicule en zone interdite
- mouvement de protestation
- manifestations

Figures de la consommation

- manger dans un restaurant
- manger dans un fast-food
- consommer dans une cafétéria
- manger dans une pizzeria
- manger chez un pâtissier
- s'attabler dans un café
- s'attabler dans une terrasse
- prendre son sandwich sur un banc public
- prendre le sandwich dans un jardin

Figure d'une journée de réception

- circulation automobile congestionnée
- achalandage de la rue
- présence piétonne soutenue
- rythmes accélérés

Figures du jour

- lumière naturelle
- mouvement de personnes
- circulation véhicules soutenue
- hommes
- femmes
- enfants
- chaleur
- magasinage

-consommation

Figures de la nuit

-lumière artificielle

-circulation automobile fluide

-magasins fermés pour la plupart

-plus d'hommes que de femmes

-personnes moins nombreuses

-fraicheur

Figures de jours de fête religieuse

-magasins fermés pour la plupart le matin

-circulation automobile diminuée

-vente de jouets

-habillements pour la circonstance

-enfants

-jouets

-gâteaux

-cadeaux

-jeux

-visites familiales et amicales

Figures de l'hiver en milieu urbain

-journée courte

-nuit longue

-habillement adéquat contre le froid et la pluie

-portes des magasins fermés

-fraicheur

-consommation chaude

-recherche de l'ensoleillement

Figures de l'été en milieu urbain

-journée longue

- nuit courte
- habillement léger
- attablement dans les terrasses
- ensoleillement
- parasol
- recherche de l'ombre

Figure de la séduction

- suivre une personne
- parler à une personne qui marche
- s'adosser au mur et taquiner les passants
- s'attrouper en petits groupe
- jeux de la séduction
- jeux de mots
- offrir un cadeau, des fleurs
- habillement adapté

Figures de l'entretien

- balayer le trottoir
- laver à l'eau le trottoir
- nettoyer la chaussée
- dépoussiérer au plumeau
- dépoussiérer avec aspirateur
- laver la vitrine du magasin
- arroser les arbustes
- arranger une devanture

Figures de l'entraide

- aider une personne à soulever un objet lourd (couffin, etc.)
- montrer le chemin à quelqu'un
- indiquer l'heure à quelqu'un
- céder sa place à l'autre



Fig. 44: Relief de la façade qui contraste avec la sobriété de celles de la Casbah.
Source : Auteur



Fig. 45 : Marche à pied seul ou en groupe .
Source : Auteur



Fig. 46 : Marche à pied sur voie mécanique.
Source : Auteur



Fig. 47 : Figure de la rue à un moment de la journée (13 heures).
Source : Auteur.

13- Débrayage de l'objet de valeur

Pour A-A. Moles, dans le centre-ville se concentrent des micro-événements.³⁰ C'est le musicien au coin de la rue, une collision automobile, l'affiche ou la vitrine qui attire. Une rue est animée par cette densification qui n'est pas réduite à une rencontre ou concentration d'individus; elle ne doit par contre pas faillir à sa fonction basique de circulation et de déplacement. La compréhension des codes de l'espace central et leurs acceptations par l'utilisateur affectent ce dernier de statut d'une des ses composantes essentielles pour, ne former en dernière instance qu'un corps unique. Cela laisse entendre que le destinataire et l'objet de valeur par leurs figures se recourent pour agir à l'unisson. Le destinataire participe à la manifestation du centre-ville dans la mesure où il lui procure une dimension animée et humaine.

Le débrayage actantiel de l'objet de valeur consiste d'une part au débrayage actantiel du destinataire avec toutes les figures humaines et rôles accomplis, du destinataire à partir des symboles, style et le type d'architecture urbaine et, d'autre part, par les formes matérielles de la rue, les édifices et fonctions urbains.

2. Le débrayage spatial

21. Le débrayage spatial du destinataire

Le débrayage spatial permet le passage d'un « ici » de l'énonciation (espace de l'énonciation) vers un « non ici » de l'énoncé (l'espace de la rue elle-même).

Il n'y a pas dans la matérialité de la rue Didouche Mourad un espace particulier au destinataire. Toutes ses composantes sont dans les faits dédiées au destinataire qui est constamment invité à s'y déployer. Le caractère non humain du destinataire fait qu'aucun espace ne lui est consacré dans le discours énoncé (la rue) et on ne peut réellement parler de débrayage spatial du destinataire; aucun espace ne lui est exclusivement réservé. Le cas d'un musée de l'histoire consacré à une époque ou civilisation peut être vu comme un exemple particulier (musée des arts de l'antiquité et islamiques, Bardo), mais il l'est d'abord pour le destinataire. La rue dans ses formes physiques (façades, tracés, gabarit, etc.) devient support au débrayage actantiel du destinataire puisqu'elle porte ses figures (style, statuette, figurines, type d'ouverture, symboles, les règlements, etc.). Chacun de ces indices est évocateur de la présence du destinataire.

³⁰MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », op. cit., p. 25.

22. Le débrayage spatial du destinataire

Le débrayage spatial du destinataire se résume à l'ensemble des espaces de la rue, qu'ils soient bâtis ou vides, naturels ou produits, dont l'utilisateur jouit à tout instant ou à un moment de la journée. Chacun de ces espaces sert de support à une multitude de fonctions (résidence, commerce, service divers, etc.) auxquels s'ajoutent les espaces de rencontre, de promenade, de loisir et de distraction. Le débrayage spatial du destinataire peut être compris comme un dispositif spatial où prennent forme les différents parcours narratifs.

En se situant encore dans l'opposition Public vs Privé, nous abordons le statut de l'espace du destinataire.

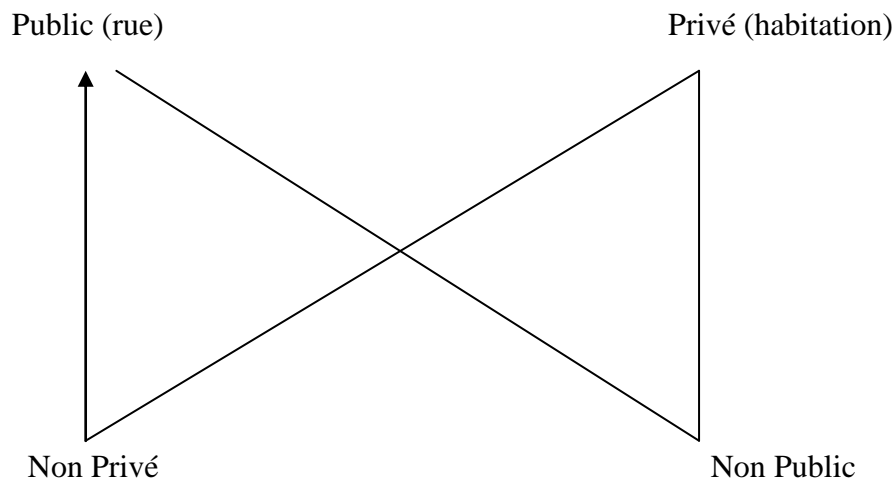


Fig . 48 : Interprétation du carré sémiotique, l'espace du destinataire.

Source : Auteur.

23. Le débrayage spatial de l'objet de valeur

L'objet de valeur se résume à la rue Didouche Mourad et à sa centralité. C'est donc aussi bien les formes des espaces bâtis (édifices, équipements, administratifs, etc.) et non bâtis (la rue, le jardin, place et placette, les friches, etc.) que le contenu qui se résume par des fonctions, des rythmes, une animation.

Le débrayage spatial de l'objet de valeur s'est alors effectué sur un site naturel. C'est, d'une part, tout l'espace géomorphologique caractérisé par un relief en pente, la mer et la forme de la baie, une végétation, un réseau hydrographique. D'autre part, s'ajoutent les données en rapport à la climatologie comme l'ensoleillement, les précipitations, les vents.

C'est dans ces conditions de l'espace physique que se sont déroulées les successifs moments de construction de la rue Didouche Mourad depuis les premières traces humaines sur un espace naturel. Comme l'énonciation prend l'allure d'un acte inachevé dans le temps, la rue devient dans ce cas en elle-même l'espace débrayé de l'objet de valeur.

Conclusion

Les figures du concepteur sont en réalité nombreuses. L'acception donnée à la rue ne peut être réduite à la seule expression architecturale mais plutôt élargie aux différentes actions en cours ou à venir comme la gestion d'un mobilier urbain, la planification des transports ou le maintien de l'ordre. La rue dans sa manifestation est en soi un énoncé énoncé lors d'un débrayage énoncif. Considéré comme *texte urbain*, le centre devient le produit d'une énonciation d'un discours marqué par son immatérialité et sa forte charge idéologique. Par le procédé de discoursivisation, l'énonciateur projette en dehors du discours ses dimensions actorielle et spatio-temporelle.

CHAPITRE II : LE TEMPS DE LA RUE DIDOUCHE MOURAD

Introduction

Les usagers de la rue Didouche Mourad observent des rythmes journaliers ou hebdomadaires pour devenir consacrés dans certains cas, occasionnels et circonstanciels dans d'autres. La rue se manifeste sous des figures différentes selon que l'on est le jour ou la nuit, un jour de semaine ou de fin de semaine, l'hiver ou l'été, etc. Le même rapport de l'usager à son espace prend des figures multiples. Ces programmes qui se réalisent par des figures identifiables comme faire les magasins, prendre les transports en commun, etc., sont constamment réactualisés. Le narrateur dont une des figures, voire la principale, est l'architecte, place dans l'énoncé (la rue), l'ensemble des actants à travers l'espace, le temps et les acteurs. Ces actants prennent la figure non seulement de tous les usagers de la rue Didouche Mourad, mais aussi son déploiement dans un espace/temps. De la même manière que les deux débrayages, actoriel et spatial, le débrayage temporel permet la projection du temps de l'énonciation vers celui de la rue, d'un maintenant vers un non-maintenant. C'est la disjonction entre le temps de l'énonciation et le temps du discours énoncé.

1. Le débrayage temporel du destinataire

Jusqu'à présent, nous avons vu le temps de l'énonciation. Le temps de l'énoncé dont il est question ici est le temps réel de la rue Didouche Mourad, un temps continu, le temps de la centralité de cette rue. La permanence des styles, les modalités de l'organisation de l'espace, la nature des tracés, les fonctions urbaines, etc. renvoient à chaque instant d'une part à l'énonciateur (les concepteurs des lieux) et au destinataire. L'identification d'un style c'est aussi l'identification des faits et événements historiques et artistiques sous-jacents que celles des hommes ou femmes qui les ont portés. Chaque style témoigne de l'existence du destinataire. La même tendance à l'interprétation serait observée par la grande majorité des personnes fréquentant les lieux, même si elles ne peuvent préciser l'époque ou les personnages. Il y a omniprésence d'une histoire dissimulée et projetée dans la rue à travers

Débrayage spatial du destinataire

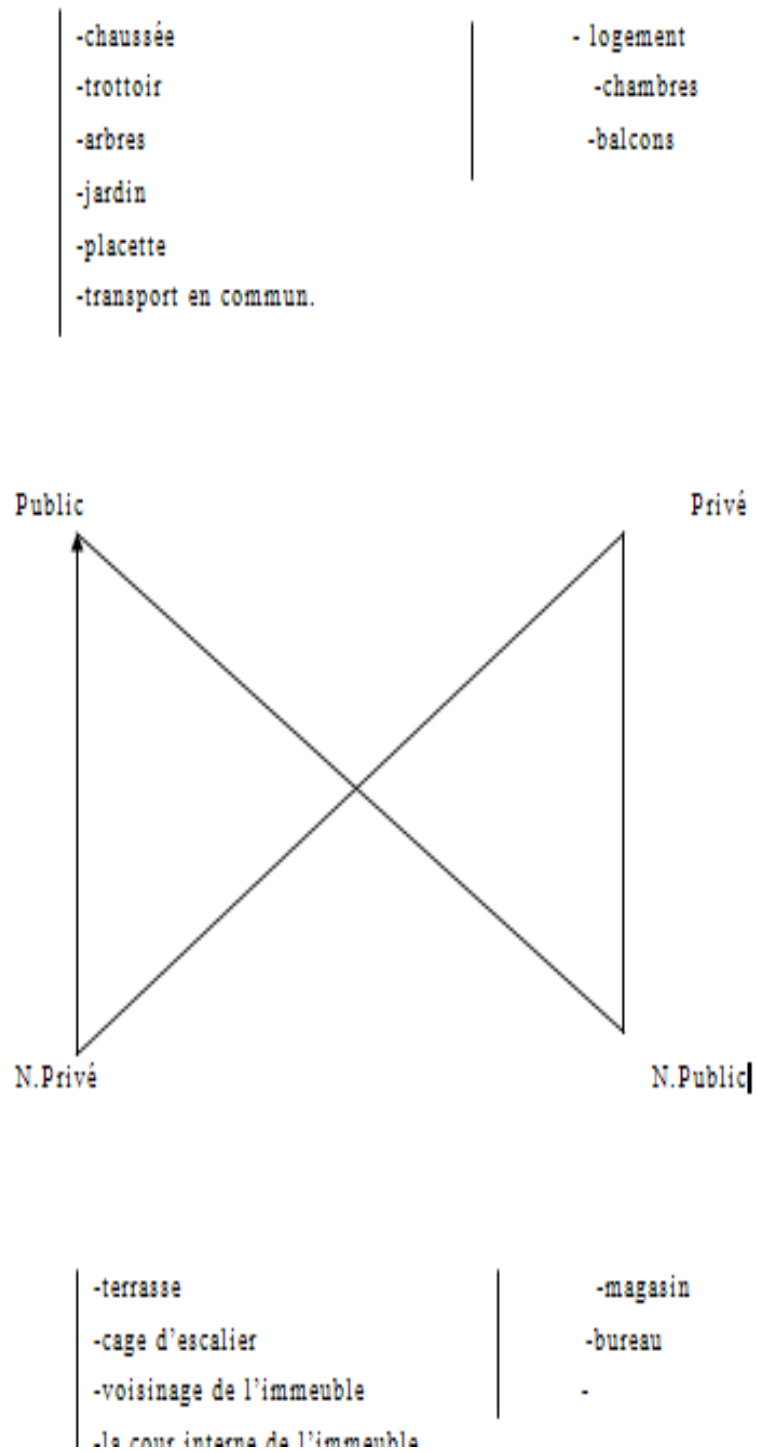


Fig . 49 : Débrayage spatial du destinataire
 Source : Auteur.

les façades, l'alignement, les gabarits, le design du mobilier urbain, les fonctions, etc. Le destinataire est marqué par une présence invisible à chaque instant.

Tout traitement particulier de la façade, de l'espace bâti, renvoie vers le temps d'un style, c'est-à-dire durant le temps d'une figure du destinataire. C'est un retour non seulement à ce temps comme le XIX^e siècle, mais aussi au temps référentiel à ce style et qui est encore beaucoup plus ancien. A titre d'exemple, la découverte d'une façade néo-classique relate en plus de l'histoire de l'architecture urbaine de la moitié du XIX^e siècle, voire le temps du classicisme en Europe, mais aussi plusieurs siècles en arrière, vers le temps de la civilisation gréco-romaine d'où étaient puisés ces référents. « De la rive droite à la rive gauche, les façades se chargent de figures antiques, d'autant plus qu'on a trouvé là des images simples qui répondent facilement aux nouveaux principes qui se donnent la certitude de plonger leur racine dans le passé. (...) Le pillage de tous les thèmes allégoriques de la Grèce antique se justifie en premier lieu par une passion bien naturelle pour l'harmonie des formes antique. »³¹ Le temps du destinataire se voit aussi projeté vers le futur. En réalité, tant que l'architecture de cette rue défie les vicissitudes des années, c'est toute son histoire qui continue à être transmise. L'œuvre architecturale devient le support de l'histoire urbaine et des civilisations et, les transportent vers le futur. En l'absence d'un cataclysme, ce qui reste par ailleurs peu probable, le destinataire véhiculé par le canal de l'architecture de cette rue est alors à jamais projeté vers le futur. Les pyramides d'Egypte sont un exemple édifiant et significatif de cette intemporalité; elles renvoient non seulement au passé glorieux et au génie de la grande civilisation des pharaons, mais continuent à braver les temps présents et à venir. C'est un formidable affront au temps en voyant se lever le soleil chaque matin depuis des millénaires. Elles nous projettent aussi bien vers le passé à un destinataire du temps de toute la grandeur de cette architecture et à travers elles celle de la civilisation pharaonique que vers un futur pour plusieurs autres millénaires, voire l'éternité.

2. Le débrayage temporel du destinataire

Le débrayage temporel du destinataire permet le passage du temps de l'énonciation vers le temps réel du destinataire. Les fonctions de cette centralité se déroulent dans un espace/temps. L'horaire des services est préalablement fixé selon le type d'activité (éducation, consommation, administration, loisir, etc.). Le débrayage temporel du destinataire est de

³¹ GOY-TRUFFAUT Françoise, *Paris façade, un siècle de sculptures décoratives*, op. cit., p. 75.

plusieurs types; il est projeté dans les moments présents et futurs. Au présent, ce temps est perçu en tant que l'ensemble des instants nécessaires aux différentes figures du destinataire pour pouvoir vivre et faire-vivre cette centralité.

Certaines cités antiques laissées à l'état d'abandon et de ruines souffrent actuellement de l'absence de « l'élément humain ». La plupart des problématiques des noyaux historiques des villes est à juste titre de renouer avec leur effet attractif sur la population par des opérations de rénovation en injectant certaines activités urbaines. Les politiques d'aménagement et de planification, qui ne sont en fait que des figures parmi d'autres du destinataire, doivent prendre en compte le temps du destinataire à court, moyen et long terme.

En considérant que l'espace extérieur de la rue est un espace fortement public et, la vécu dans une habitation fondamentalement privée, on peut observer le passage d'un temps public vers un temps privé et vice versa. Le temps du destinataire est d'autre part projeté aussi vers le futur. Autant que cette rue demeure polarisatrice par sa matérialité, son animation, ses fonctions, autant le temps propre au destinataire se retrouve débrayé vers le futur.

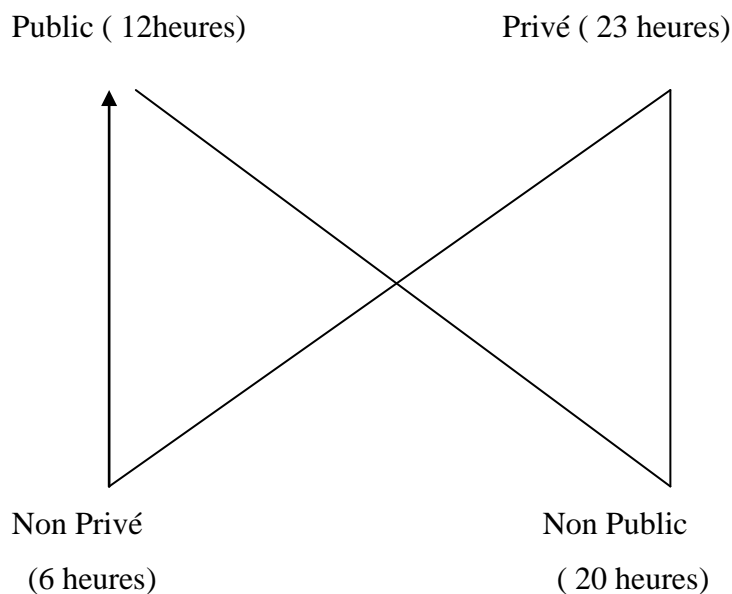


Fig . 50 : Représentation de la temporalité.

Source : Auteur.

Ce sont des fourchettes approximatives du temps de la rue, arbitrairement fixées en fonction des observations effectuées qui sont ci-dessus présentées. Elles changent par ailleurs selon le jour de l'année, voire selon les conditions climatiques et les saisons. La loi protège la sphère privée contre la pollution sonore en délimitant à 22 heures la limite admissible.

Au fil du temps de la journée, le déroulement des rythmes qui animent la rue augmente en intensité et extensité³² et, en crescendo à l'extérieur, pour diminuer le soir.

Nous abordons ci-dessous le temps de deux figures du destinataire, le touriste et le promeneur.

Le principal attribut que possèdent ces deux figures est la qualité déambulatoire de leurs déplacements. Ils ne sont pas strictement mandatés d'une quelconque mission, ni contraint à des impératifs temporels. Leurs temps est à priori extensible et ne connaît pas de réelles limites si ce n'est celles imposées par la fermeture des magasins et services. Le touriste et le promeneur vauaient des heures durant la journée à travers les rues de la ville. Disposer d'un temps plus long et libre ne se traduit pas nécessairement par un rythme lent, mais au contraire, non imposé; ce temps n'est pas soumis à des obligations strictes comme celles d'un employé d'une administration.

Aucun rythme particulier n'est à observer scrupuleusement. Le promeneur dispose de cette similarité, un temps de déambulation qui peut s'étaler durant des heures entières de la journée.

3. Le débrayage temporel de l'objet de valeur ou le temps de la rue Didouche Mourad

C'est le passage du temps de l'objet de valeur de l'énonciation vers le temps de la rue. Les heures tardives de la nuit marquent plutôt une vie dirigée vers « l'intérieur » (les logements, bars, hôtels, ...) alors qu'au matin, c'est à une reprise progressive de l'intensité des activités à quoi nous assistions.

Le temps linéaire témoigne d'un cheminement vers l'inconnu contrairement au temps circulaire³³. Pour le cas du centre-ville d'Alger, le déroulement d'une journée obéit aux caractéristiques d'un temps plutôt circulaire si on définit le temps de la journée suivant le temps de chaque type d'activité qui devient récurrent. C'est le cas de l'ouverture des écoles et administration dès le matin (en général vers 8 heures), les activités commerciales et les transports se répètent chaque jour selon des archétypes assimilés; ces mêmes écoles et administration ferment à des heures précises. Ce qui reste par contre inconnu, c'est ce qui peut caractériser chaque fois ces activités en rencontrant alors des mouvements ou ambiances différentes à chaque jour, des transports plus ou moins achalandés, etc. L'attente d'un taxi prendrait des temps différents suivant la journée.

³² Une notion développée par Jaques Fontanille.

³³HEBERT Louis, «Typologie et segmentation du temps : les courbes d'euphorie esthétique», in *Signes des temps. Temps et temporalité des signes*, op. cit. p.60.

Le temps spiral³⁴ possède des similitudes que le temps circulaire mais présente des orientations progressistes. A titre d'exemple, le temps des administrations peut connaître des réaménagements circonstanciels pour répondre aux attentes du public en voyant prolongé les heures de travail. Nous remarquons que le temps de la nuit est essentiellement mis à profit du résident alors que le temps de la journée est en plus élargi aux fonctionnaires, commerçants et aux non résidents. Il arrive que le temps des services ne coïncide pas avec le temps du client ou de la personne. T. Paquot écrit : « Les temps des services et des administrations sont en décalage avec les temps des entreprises, des transports en commun, des commerces, et provoquent de nombreux mécontentements (...) Ce qui rend complexe cette visualisation, c'est que l'espace réel ne se perçoit pas de manière statique, par 'plans fixes', Ce processus met en œuvre, tout à la fois, les notions de durée, de déplacement, de diversité de points de vue et de capacité à envisager l'échelle du réel.»³⁵

³⁴ HEBERT Louis, «Typologie et segmentation du temps : les courbes d'euphorie esthétique», in *Signes des temps. Temps et temporalité des signes*, op. cit. p.60.

³⁵ PAQUOT Thierry, «Nomade, sédentaire, baladeur», in *Revue Urbanisme* n° 320, Paris, 2001,

Débrayage temporel de l'objet de valeur

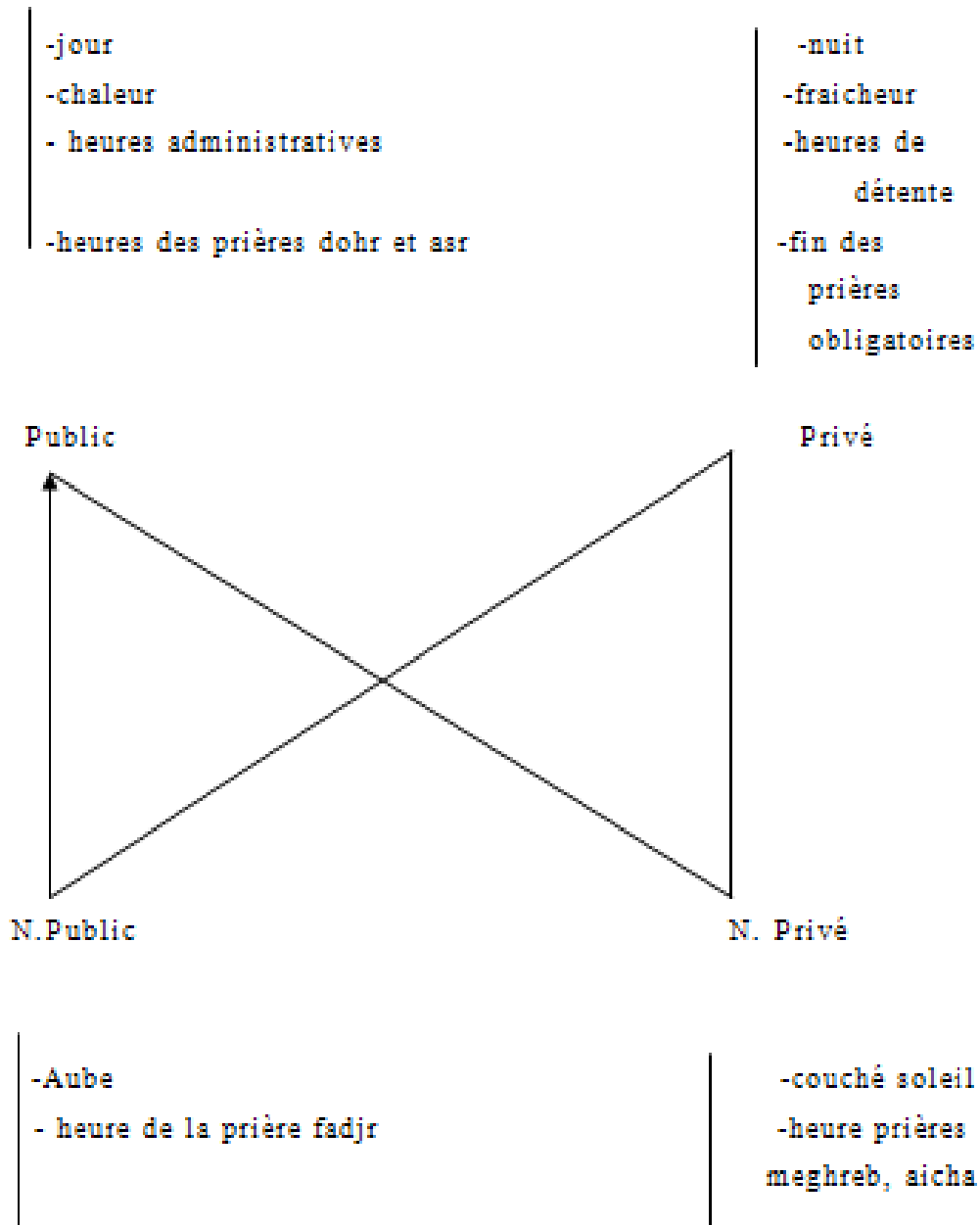


Fig . 51 : Débrayage temporel de l'objet de valeur.
Source : Auteur.

Nous présentons ci-dessous le débrayage du temps de l'objet de valeur à partir de certains secteurs d'activité observés.

31. Le temps du tertiaire supérieur

Les banques

Les banques comme beaucoup d'autres éléments de polarisation jouent un rôle important dans le renforcement de la centralité urbaine. On dénombre pas moins de 13 banques situées le long de rue Didouche Mourad. Elles sont plutôt de type succursale et agences bancaires que de sièges de direction. Elles participent au service de proximité avec une clientèle diversifiée, de différent âge et sexe; il y a un rapprochement effectif entre ces organismes financiers et le public.

Vu la concentration de ces banques dans une surface relativement réduite et convexe, avec les flux générés, leurs impacts sur l'espace urbain sont conséquents. Ces agences ouvrent en général pour le grand public à partir de 9 heures du matin jusqu'à 15 heures et 30 minutes sans interruption de service. Durant ce temps, on observe des mouvements réguliers de personnes avec un rythme de fréquentation qui atteint son apogée durant certaines heures de la journée (10h – 14h environ), de la semaine avec quelques journées préférentielles comme le dimanche et le jeudi (début ou fin de semaine ouvrable pour les banques), voire du mois.

L'ouverture des banques, s'adapte avec le temps du client. Pour la plupart des administrations et institutions de l'Etat en Algérie, vendredi et samedi sont les jours de détente de fin de semaine (anciennement jeudi et vendredi).

Les agences d'assurance

Comme les banques, les agences d'assurance génèrent les conditions de la centralité. Elles offrent leur service à une grande diversité de personnes et organisme. Le travail de proximité est aussi primordial et de la même manière demande un aménagement du temps du travail en fonction du temps disposé par le client. Les agences d'assurance exercent sans interruption comme pour les banques, de 9h du matin jusqu'à 16h de l'après midi. On dénombre pas moins de 07 agences implantées le long de la rue Didouche. Il y a un impact direct de ces organismes financiers sur la centralité de la rue à partir des flux engendrés, notamment durant certaines heures particulières de la journée; le cas d'improvisation des aires de stationnement payantes par de jeunes personnes, aux alentours des banques ou agences d'assurance durant les heures ouvrables pour disparaître immédiatement après la fermeture

des locaux dans certaines villes du pays dont Alger, témoigne de l'impact de ces organismes financiers sur l'espace urbain. Il devient difficile de trouver un espace de stationnement au centre d'Alger durant les heures d'ouverture des administrations publiques. Cela témoigne d'abord des mouvements de personnes et de biens engendrés durant l'ouverture de ces administrations.

Les ministères

La proximité directe des ministères avec le public n'est pas quotidienne; ils sont plus en collaboration avec les autres structures publiques en demeurant leur tutelle. Les ministères organisent par contre deux journées de réception par semaine pour le grand public, le dimanche et le mercredi, de manière générale, comme c'est le cas pour Alger. Notamment aux alentours d'Alger et de son centre, ces deux jours particuliers de réception ont un fort impact sur les flux automobiles et les déplacements de personnes; la circulation automobile se densifie considérablement pour se traduire parfois par la congestion du centre-ville notamment en début et fin de journée.

L'influence des ministères est nationale. Quatre ministères sont situés dans la proximité immédiate de la rue Didouche Mourad :

- Ministère de l'habitat
- Ministère de la PME et de l'Artisanat
- Ministère des transports
- Ministère des ressources en eaux

Les tableaux qui suivent donnent à partir du nombre et du type de l'activité une figure de cette centralité. Ils ont été élaborés à partir d'un décompte direct fait sur les lieux ; ils ne peuvent être exhaustifs vu que certaines activités ne sont pas signalées ou dissimulées dans la masse.

Tableau 11 : Types d'activités. Tertiaire de commandement.
Source : Auteur.

TYPE D'ACTIVITE	DENOMINATION		TOTAL
TERTIAIRE DE COMMANDEMENT	Agences bancaires	BNA , BADR, BEA CPA, NATIXIS S. GENERALE BNPPARIBAS	13
	Caisse d'assurance	CAAR , SAA Assurance maritime Assurance économique CNEP, CNAS	07
	Ministères	Habitat et logement PME	02
	Ambassade	RASD	01
	Agences postales	Poste et télécommunication	01
	Siège de grandes entreprises	Sonatrach Asmidal Sonelgaz	04
	Siège administratif	ANSEIJ	01
	Office d'aménagement	ANAT	01
	Sécurité sociale	Sécurité sociale	01

Tableau 12 : Types d'activités. Tertiaire d'accompagnement.

Source : Auteur.

TYPE D'ACTIVITE	DENOMINATION		TOTAL
TERTIAIRE D'ACCOMPAGNEMENT	Agences	Immobilières	09
		Publicité	01
		Transit et import export	04
		Film	01
		Voyage et tourisme	20
		Distribution	01
		Trading, Management	03
	Activités médicales	Laboratoires d'analyse médicale	05
		Imagerie médicale et radiologie	07
		Assistance médicale	06
		Médecine et spécialités	31
		Pharmacie, chirurgie dentaire et opticien	1
	Finances	Conseil fiscal	
Comptabilité		09	
Activités libérales	Avocat	22	
	Notaire	04	
	Architecte	03	
	Sociétés	Logiciels, revêtement, conseil	06

Tableau 13 : Types d'activités. Tertiaire banal.

Source : Auteur.

TYPE D'ACTIVITE	DENOMINATION		TOTAL
<p>TERTIAIRE BANAL</p>	<p>Service aux clients</p>	Kiosque multiservice et taxiphone	08
		Photocopies et traitement du texte	03
		Photographie	07
		Coiffeur	08
		Fabriquant de tampons	01
		Location de véhicules	01
		Parking	02
		Station essence	01

32. Le temps du tertiaire banal et des services au client (tertiaire d'accompagnement)

Bien que le temps des fonctions à vocation libérale soit réglementé, elles aménagent souvent leurs temps suivant des convenances particulières qui deviennent par moment flexibles.

On peut citer quelques fonctions libérales les plus rencontrées à la rue Didouche :

- cabinet d'avocat
- cabinet de médecine
- cabinet d'analyse médicale
- organisme de management

Les commerces

Le commerçant essaye de répondre aux doléances de sa clientèle avec laquelle il entretient des rapports de proximité étroits. Les commerces de proximité ouvrent le matin, aux environs de 8 heures. Beaucoup d'autres n'ouvrent par contre qu'à partir de 9 heures, voire 10 heures. Cela a été observé durant plusieurs jours et peut éventuellement s'expliquer par l'absence de clients avant ces heures. A mesure de l'avancement du temps de la journée, l'activité commerciale s'amplifie ; entre 10 heures et 18 heures, leurs fréquentations deviennent régulières et atteignent des pics durant certains moments (12 H-14 H). C'est aux environs de 19 heures (un peu plus tard en été) que ces magasins ferment. Au fait ces heures restent flexibles suivant les types de l'activité commerciale et les saisons. En plus, un temps pour l'approvisionnement, consistant en un ensemble d'opérations comme l'arrivée de la marchandise et de distribution, déchargement, évaluation, contrôle et de rangement est nécessaire.

L'approvisionnement s'effectue dans le souci d'harmonisation du temps du client avec celui du commerçant et dans le respect de l'usage fait de l'espace. Les heures de la journée à forte affluence ne sont pas adéquates à ces manœuvres. Dans beaucoup de villes à travers le monde, l'approvisionnement des magasins est réglementé suivant des horaires fixés et établis selon des rythmes de fréquentation des lieux, les mouvements de personnes et les divers flux. Des plaques de signalisation indiquent l'horaire d'approvisionnement.

Tableau 14 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Education	Les écoles	Ecole primaire Ecole collégiale (Moyen) Lycée Université Bibliothèque Librairie
	Entrée et sortie des classes	Horaires fixes Horaires flexibles 8h, 12h, 13h, 15h, 16h, 18h
	Elève Etudiants et personnels	Elèves filles et garçons Lycéens Foule d'écoliers Etudiants Adultes accompagnateurs Effets vestimentaires (tabliers, cartables.i..) Professeurs (plusieurs profils et disciplines) Administrateurs
	Les parents	Accompagnement par les adultes Hommes Femmes Personnes âgées Adultes

Tableau 15 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Loisir	Cinéma	Horaires d'ouverture Horaire de fermeture Matin après-midi soir Les affiches Films Spectacles Personnel Billetterie
	Musée	Œuvres Antiquités Arts islamiques Visiteurs Horaire d'ouverture et fermeture
	Salle de jeux	Cybercafé Jeux informatiques Salle de sport Enfants Adultes
	La rue	Mobilier urbain Déambulation Spectacle de rue Jour
	Parcs et jardins	Jeux Détente Distraction Bavardage ~

Tableau 16 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Administrations et services	La finance	Banques Assurances Fonctionnaires Clients Cabinets divers
	Les ministères	Habitat Fonctionnaires Clients Citoyens Jours de réception Heures d'entrée et sortie
	Les services	Soins Etudes techniques Heures d'entrée et de sortie
	Les horaires	Horaires d'ouverture et de Fermeture Journée de réception du public 8H 12H 16H 17H 19H
	Les usagers	Employés Administrateurs

Tableau 17 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
<p style="text-align: center;">Habiter</p> <p>~</p>	Immeuble	<p>Bâtiments collectifs</p> <p>Façade urbaine</p> <p>Hôtel</p> <p>Logement individuel</p> <p>Cage d'escalier</p> <p>Portail d'entrée</p>
	La rue	<p>Chaussée</p> <p>Trottoir</p> <p>Quartier</p> <p>Mobilier urbain</p> <p>Individus</p> <p>Véhicules</p> <p>Habitation</p>
	Les usagers	<p>Famille</p> <p>Locataire</p> <p>Propriétaire</p> <p>Voisins</p> <p>Touristes</p> <p>Passagers</p> <p>Commerçant</p> <p>Fonctionnaire</p> <p>Etudiant</p> <p>Ecolier, lycéen</p>

Tableau 18 : Figures de la rue Didouche Mourad
 Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
<p>Magasinage</p>	<p>Espace et temps</p>	<p>Bijouterie Bonneterie Tissu Télécommunication Informatique Chaussures Habillement pour femmes Habillement pour enfants Meubles Antiquaires Librairie Vitrine Trottoir Rue Eclairage Enseignes Décors Horaires d'ouverture Matin, -après midi, soir Eté, hiver, printemps</p>
	<p>Client</p>	<p>Familles Hommes, femme, enfant Acheteur Vendeurs Touriste</p>

Tableau 19 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
<p>Transport</p>	<p>Transports en commun</p>	<p>Bus Taxi Métro Tramway! Abris-bus Arrêt de bus Attente (foule) Heure de pointe Bouche de métro File d'attente Couleur dominante bleu des bus et du métro Bruit Foule Voyageur</p>
	<p>Transport individuel</p>	<p>Voiture Motocycle Vélo</p>
	<p>Transport utilitaire</p>	<p>Ambulances Fourgon Ambulance Camion d'approvisionnement Camion pompier</p>

Tableau 20 : Figures de la rue Oidouche Mourad

Source: auteur

216

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Consommation	Client	Consommateurs Employés Etudiants Passagers Amis Familles Anonymes Vendeurs
	Lieu	Restaurant Fast-food Pizzeria Cafétéria Hôtel Brasserie Salon de thé Rue Terrasse Jardin Lieux de travail
	Le moment	Matin Après-midi Soir Nuit

Tableau 21 : Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
<p align="center">Fêtes religieuses</p> <p align="center">"</p>	<p align="center">Ramadhan</p>	<p align="center">Islam</p> <p align="center">Fidèles</p> <p align="center">Fermeture des magasins de</p> <p align="center">Consommation le matin</p> <p align="center">Achats et magasinage</p> <p align="center">Piétons</p> <p align="center">Automobiles</p> <p align="center">File d'attente</p> <p align="center">Rue animée après le coucher du</p> <p align="center">Soleil</p> <p align="center">Ouverture des magasins après le</p> <p align="center">Cafétérias très fréquentées</p> <p align="center">Restaurant,</p> <p align="center">Pâtisserie, -boulangerie</p> <p align="center">Odeurs de gâteaux</p> <p align="center">Odeurs de soupes et fritures</p> <p align="center">Animation de la rue</p> <p align="center">Mosquées, -prières</p> <p align="center">Tenue vestimentaire religieuse</p> <p align="center">Distraction</p> <p align="center">Consommation</p> <p align="center">Rencontres</p> <p align="center">Déambulation</p> <p align="center">Heures de prière</p>

Tableau 22 : Figures de la rue Oidouche Mourad

Source: auteur

217

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Fêtes religieuses	Aid Tameqwrant et Tamezyant	Magasin fermés (+ou-) Vêtement à l'occasion Enfants Jeux et loisirs Spectacle Prière Mosquée Fidèles Mouton Visite familiales et amicales Gâteaux
	Noel	Gâteaux Célébration Nuit Eglise sacré cœur Cadeaux Sapin
	Pâques	Célébration Eglise sacré cœur Fidèles Chrétieneté

Tableau 23 : Figures de la rue Didouche Mourad Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Fêtes nationales	Déclanchement de la guerre de libération	1er novembre -Journée fériée Célébration Manifestation populaire Conférences Circulation automobile fluide
	Jour de l'indépendance	05 juillet Journée fériée Célébration Manifestation populaire Conférences Circulation automobile fluide
	Congrès de la Soummam	20 aout Journée fériée Célébration Manifestation populaire Conférences Circulation automobile fluide
Fêtes calendaires et internationales	Journée de la femme	Femmes 8mars, demi-journée Conférences Exposition Restaurants Pizzérias Hommes

Tableau 24 : Figures de la rue Didouche Mourad
 Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Fêtes calendaires et Internationales	Début de l'année	31 décembre 1 ^{er} janvier 2 janvier Jour férié Animation Restauration Fêtes Circulation fluide Piétons
	Saint-Valentin	14 février Jeunes Garçons et filles Garçons et filles Etudiants et étudiantes Cadeaux Fleurs Fête, musique Restaurants, pizzérias
	Fête de travailleurs	1 ^{er} mai Jour férié Conférences Manifestations Célébration Circulation fluide

Tableau 25: Figures de la rue Didouche Mourad
Source : auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Evènements particuliers	Alger ville arabe	Animation Conférences Exposition
	Célébration	Défilé Exposition
	Funérailles Ben Bella	Cortège
	Visite de François Hollande	Foule Cortège Inauguration
	Manifestations sportives	Foule, cortège Chants et animation
Eté	1" Climat	Chaleur, -ensoleillement Ombre, lumière -Journée longue, nuit courte Habillement léger
	Consommation	Intérieur et extérieur des Cafétérias Boissons fraîches, glaces Portes des magasins ouvertes (+ou-] Climatisation
	Détente	Discussions et bavardage à Intérieur des cafétérias et terrasse Portes ouvertes des magasins Déambulation

Tableau 26: Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Hiver	Climat	Fraicheur Vent (+ou-) Pluie (+ou-) Ombre Ciel grisonnant (+ou-) Journée courte Nuit longue Jour court Parapluie Vêtement chaud
	Consommation	Intérieur des cafétérias Boissons chaudes Repas chaud Portes des magasins plus fermées qu'ouvertes
	Détente	Discussions Bavardage à l'intérieur des Cafétérias (rarement en terrasse) Portes entrouvertes ou fermées

Tableau 27: Figures de la rue Didouche Mourad.
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Journée de la semaine	Vendredi	Journée fériée Détente Mosquée, prière de Djoumouaa Tenue vestimentaire religieuse 13 heures Magasin ouverts (+ou-) Administrations et écoles fermées Circulation fluide Absence de la grande foule
	Samedi	Magasins ouverts Administrations fermées Circulation fluide Absence de la grande foule
	--	
	Lundi et mercredi	Journée de réception Administrations Congestion de la circulation
	Jour	Lumière naturelle Rue animée Piétons et foules Circulation automobile intense Magasins ouverts
Nuit	Lumière artificielle Rue moins animée Moins de piétons et automobiles Magasins fermés	

Tableau 28: Figures de la rue Didouche Mourad
Source: auteur

THEME	CONFIGURATION	FIGURES
Fin de travail	Espaces publics	Administrations et écoles fermées Sortie employés, écoliers et Etudiants, piétons, foule Automobiles Magasinage
	Transports	Circulation intense Attente et files dans les arrêts Foule Autobus, taxi, métro, voiture Bruit
Architecture	Cadre bâti	Immeuble collectif Logement Extraversion Espace ouvert Espace convexe Façade urbaine Façade monumentale Typologie architecturale (balcon, Fenêtre, console, ornements, etc.)
	Usager	Famille Commerçant Promeneur Touriste Propriétaire Fonctionnaire

Tableau 29: Figures de la rue Didouche Mourad.

Source : Auteur.

Type d'activité	Dénomination		Total
Commerce	Consommation	restaurant et pizzerias	25
		cafétérias, pâtisserie	06
		brasserie	10
			07
	Articles habillements	chaussure	14
		enfants , jouets enfants sac	03
		article sport	02
	Articles divers	Meuble, artisanat	19
		Tissu, mercerie	10
		article « vaisselle »	02
Téléphonie	Portable, nokkia, nedjma,	05	
	mobilis, Djezzi	02	
Consommation quotidienne	Boucherie (férnée)	01	
	Alimentation, (fermé)	01	
Livre et journaux	Librairie, journaux et tabacs	30	
Informatique et électronique	cybercafé, vidéo-,	06	
	télévision, appareil Samsung	05	
	électroménager	01	
Divers	Horloger	02	
	Orfèvrerie, bijouterie,	25	
	fleuriste	04	
Parfumerie	Parfumerie, esthétique	13	

La consommation

Certains lieux sont destinés à la consommation et sollicités pratiquement le long de la journée (cafétéria, salon de thé, ...), alors que d'autres accompagnent le consommateur seulement en des moments particuliers.

Les cafétérias ouvrent en général tôt, accompagnent les gens dans l'entame de la journée pour voir cette activité s'amplifier crescendo et rester parmi les dernières à fermer. De la même manière qu'elles sont accompagnatrices des premiers usagers de la rue, dès le début de la journée, elles le sont aussi en quittant les lieux.

La restauration est aussi très présente; c'est une prestation directement destinée à l'accompagnement du public. Elle atteint des pics d'affluence entre 11 heures et 14 heures et ensuite vers 18 heures. Dans notre système culturel, la pause de midi s'accompagne par la consommation du déjeuner, ce qui peut être différent dans d'autres pays dont la continuité des heures de travail n'a pas aménagé de pause effective en milieu de journée. Nous distinguons cependant plusieurs types de restauration dont celle dite rapide ne disposant que d'un temps limité de détente. Pas moins de 33 endroits destinés à la consommation étaient dénombrés, submergés à partir de 12 heures : pizzerias, restaurants et pâtisseries. Un autre type de restauration se caractérise par un temps étendu et une clientèle généralement passagère à la recherche d'un moment de « repli ».

Les trois graphiques suivants marquent des mesures prises au cours de la journée du 13/03/2008. Nous avons comptabilisé durant 5 minutes et à intervalles de 2 heures, durant une tranche du temps de la journée, de 7 à 18 h (horaires d'ouverture de l'administration) le nombre de voitures, de piétons (sur un seul trottoir) qui ont transité par cette rue et, d'autre part, le nombre de personnes entrant et sortant dans une cafétéria. C'est un rythme changeant suivant le moment de la journée (et de la semaine) qui communique une des figures de cette centralité.

Ces mesures sont réalisées seulement à titre indicatif et ne peuvent prétendre à une généralisation. Elles sont effectuées durant un moment particulier de la journée et n'indiquent réellement que cet instant. Toute recherche de modélisation doit passer par des mesures plus précises et pointilleuses.

Le graphique (2) indique un taux de fréquentation par les véhicules (sens unique et descendant de la rue Didouche Mourad). On remarque que la rue reste constamment empruntée par des véhicules avec un relatif relâchement entre 8h et 10h (le creux de la courbe).

Le graphique (1) qui indique un taux de fréquentation des lieux pour piétons, marque, comme le premier graphique, les mêmes tendances avec un creux de la courbe à ses débuts.

Le graphique (3) montre le rythme de fréquentation d'une cafétéria située dans cette rue. On observe une courbe à trois sommets et 2 creux. Contrairement aux deux premiers, on observe une fréquentation relativement plus importante à 8h et 17h.

Nous avons encore approché une des figures de cette centralité à partir d'une ambiance sonore. Le graphique (4) transmet en décibels et en Hertz l'intensité et la fréquence de l'ambiance sonore. La mesure est prise à Midi. Ce graphique a été élaboré à partir d'un logiciel (Praat 5.0). La fréquence est de 2000Hz alors que l'intensité est de 60 décibels.

Comme l'a souligné Dominique Boullier, si le niveau de bruit reste tolérable, ce qui peut en revanche réellement constituer une gêne, c'est l'écart par rapport à un bruit de fond ambiant.³⁶ A chaque moment de la journée et à différents endroits du centre, une ambiance sonore deviendrait signifiante. Un travail plus approfondi avec des mesures prises à l'aide d'instruments performants peut donner une figure réelle de cette centralité durant le temps de la journée au gré des ambiances sonores (matin, midi, l'après midi, nuit, hiver, l'été, etc.).

³⁶ BOULLIER Dominique, *L'urbanité numérique, essai sur la troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, p. 25.

Figure 1: Rythme de passage des personnes

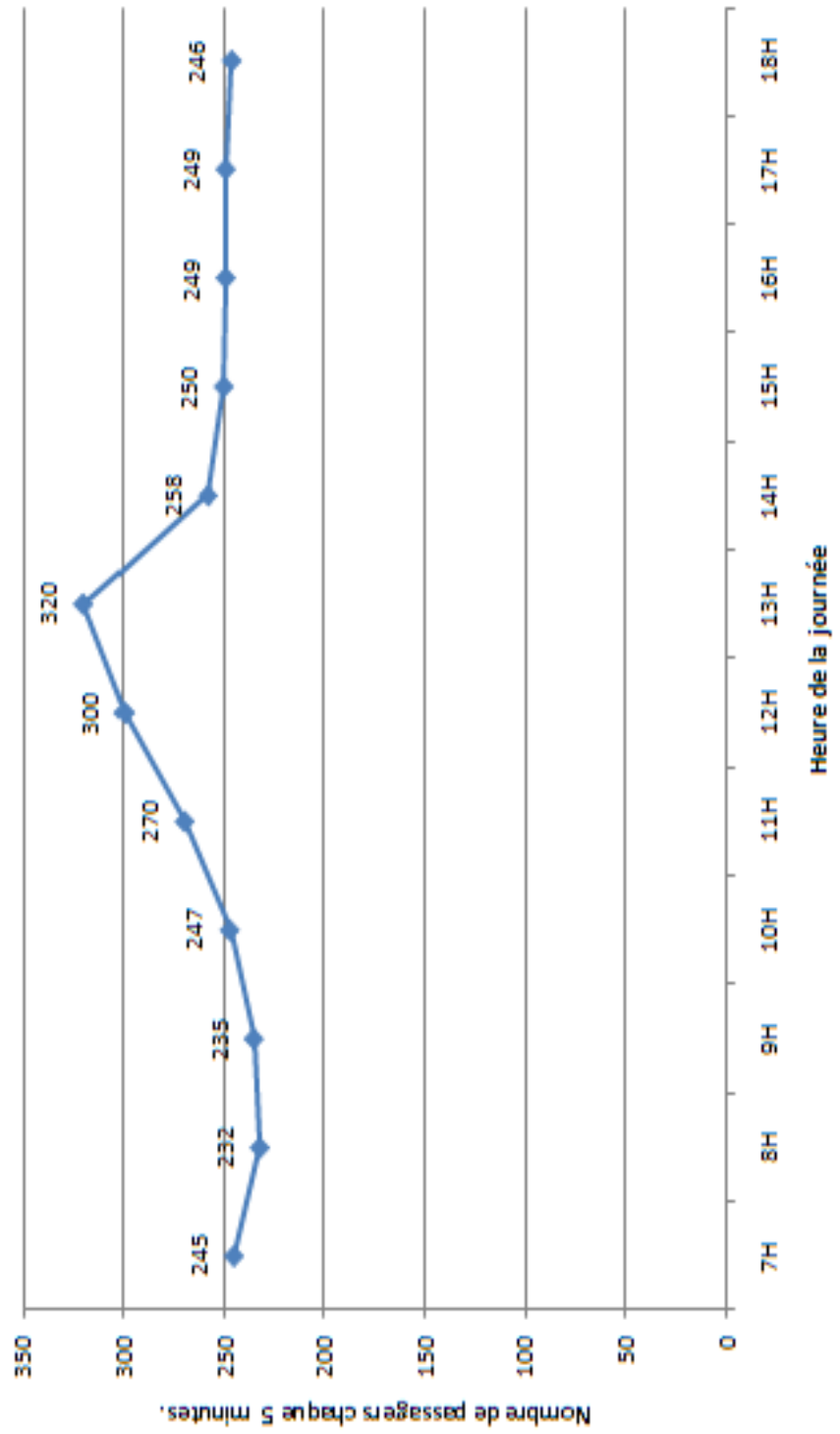


Fig.52 : Figure des rythmes de passage de personnes.
Source : Auteur.

Figure 2: Rythme de passage de véhicules

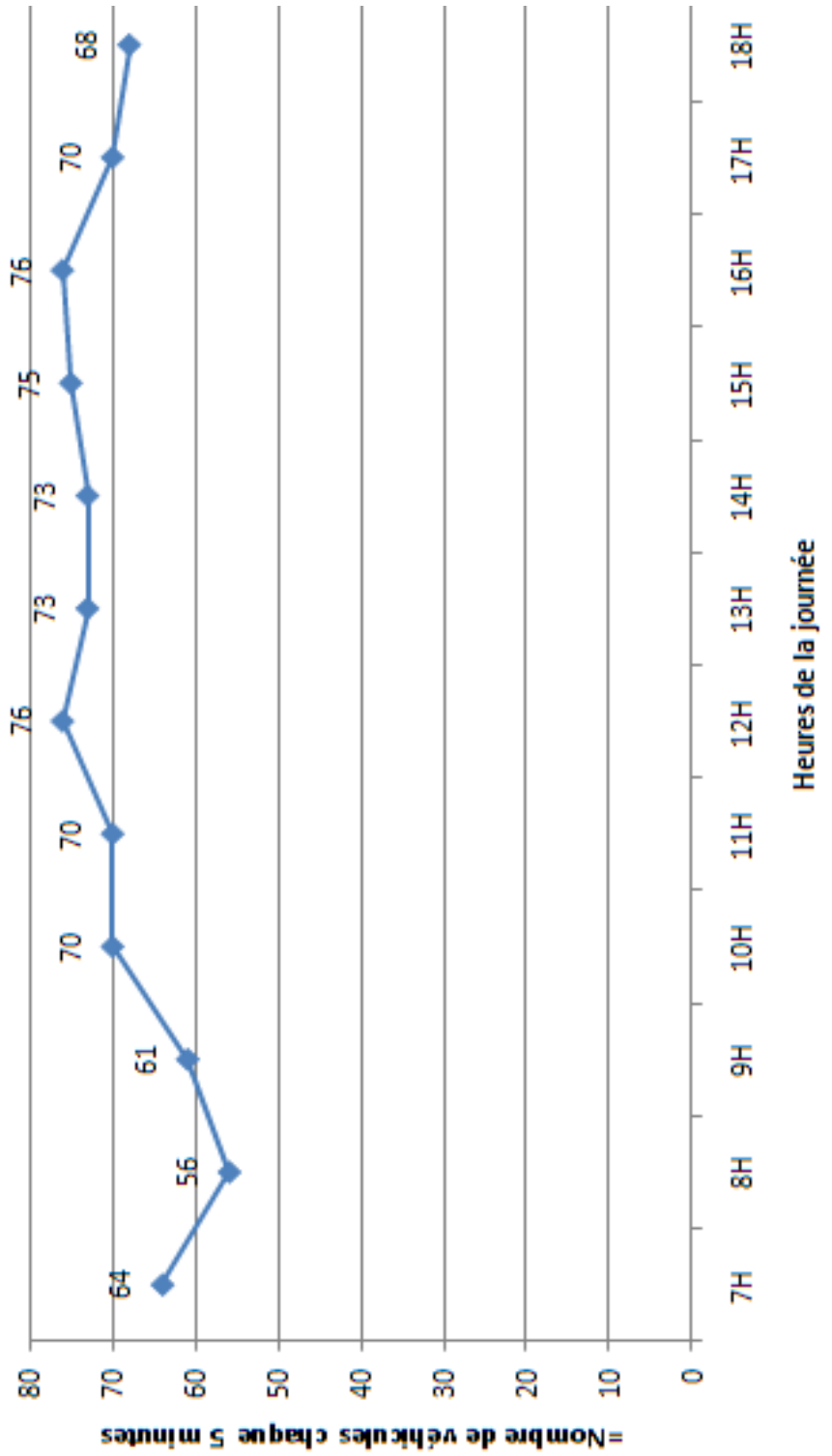


Fig.53 : Figure des rythmes de passage des véhicules.
Source : Auteur.

Figure 3: Rythme de fréquentation d'une cafétéria

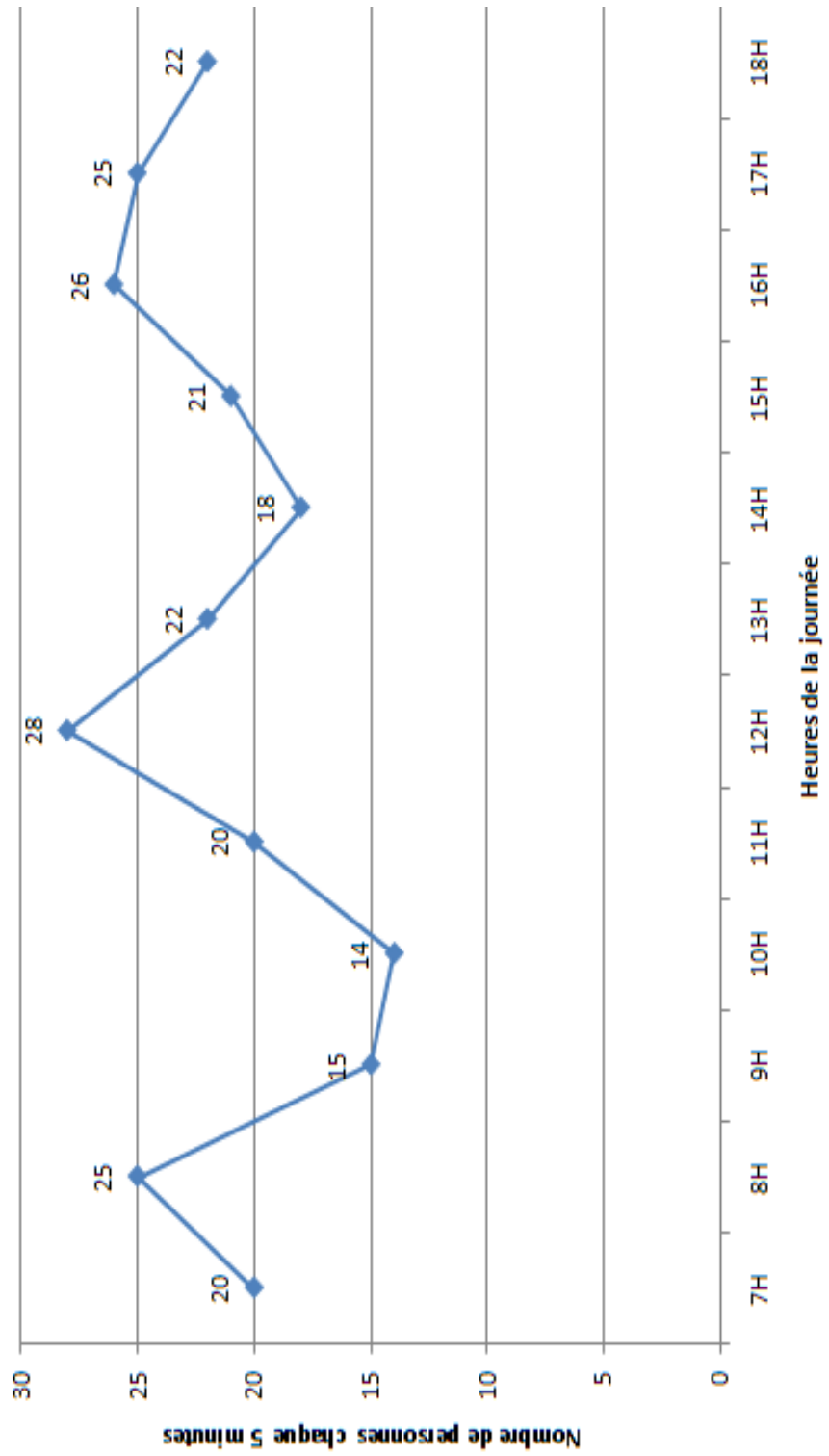


Fig.54 : Figure des rythmes de fréquentation d'une cafétéria.
Source : Auteur.

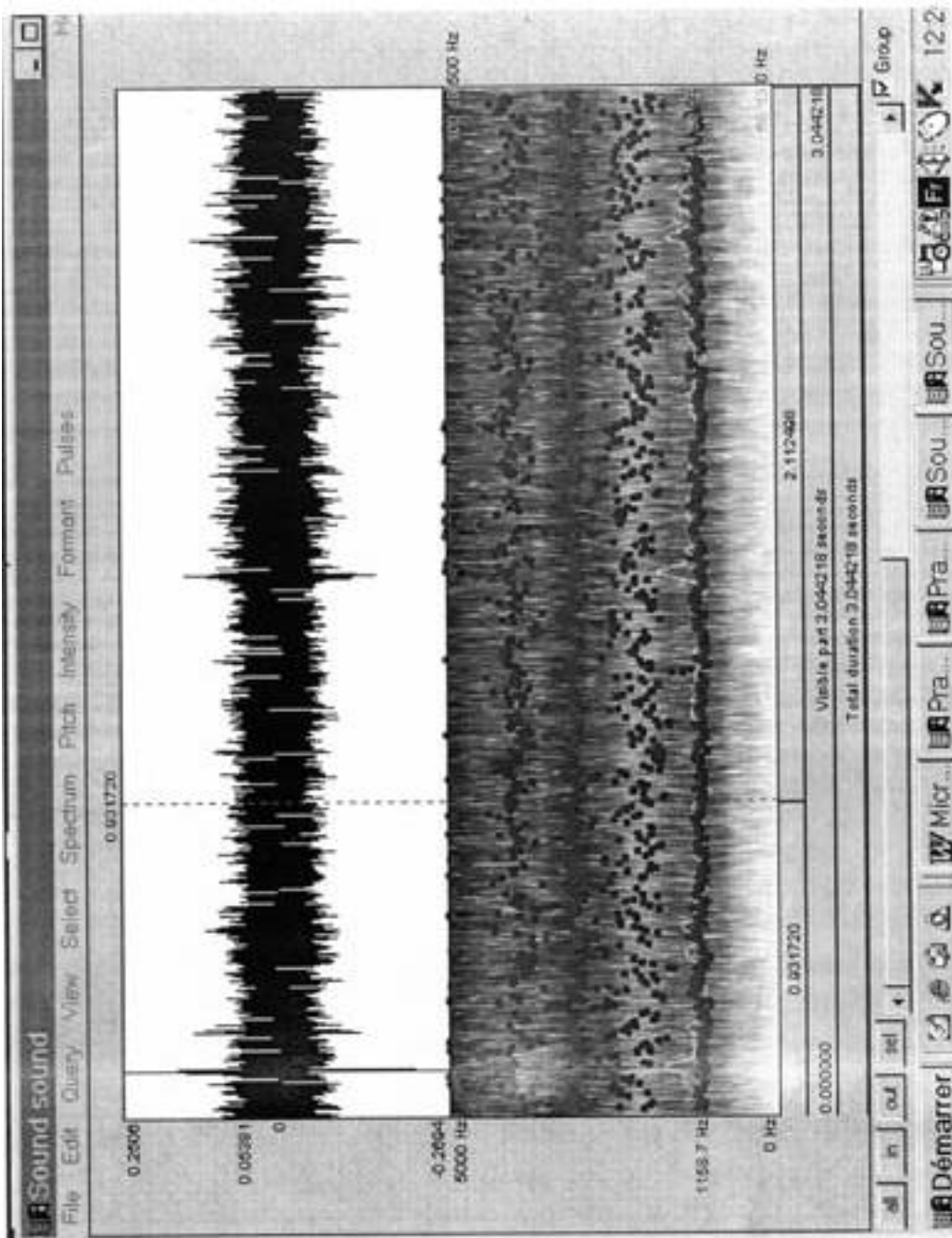


Fig. 55 : Une ambiance sonore, fréquence de 2000Hz et une intensité de 60 décibels. Mesure prise à l'aide du logiciel Praat version 5.0
Source ; Auteur.

33. Le temps de la culture et des loisirs

331. Les écoles primaires et collèges

Nous avons dénombré au moins 12 écoles primaires et 2 CEM dans l'environnement immédiat de la rue Didouche Mourad, avec tout l'impact supposé en termes de flux, déplacements d'élèves et de personnes accompagnatrices. L'entrée ou la sortie des écoliers, l'ébrouement et l'animation qui en découlent deviennent signifiants aussi bien d'une temporalité que d'un espace. « Les enfants d'une école primaire s'ébrouent à la sortie de l'école, se poursuivent, crient sans raison, zigzaguent au milieu des trottoirs qui perdent leur rectitude. Une cloche avait donné le signal de l'allégresse. Ils s'éparpillent et une fois l'envol terminé, la rue perd sa grâce (...).»³⁷

Il y a un temps de déplacement avant l'heure de la rentrée des classes qui peut débuter avant 7 heures suivant l'éloignement et la disponibilité des transports. L'heure de midi et de seize heures représentent également des temps de la journée de grande intensité. Les figures d'écoliers dans la rue suggèrent 8 heures et 16 heures.

332. Les lycées

On dénombre 02 lycées dans la proximité de la rue. Les lycéens forment une catégorie de personnes très mobile, souvent motivés par la découverte et la nouveauté. Le temps du lycéen n'est pas identique à celui de l'écolier; l'aménagement des horaires des cours dispensés est basé sur la durée de la matière enseignée. Des heures creuses plus ou moins importantes peuvent être aménagées dans l'emploi du temps du lycéen. La rue constitue un lieu attractif pour cette catégorie d'âge, plus libérée de la présence excessive des parents comme c'est le cas des écoliers, réceptive aux phénomènes en rapport à la consommation, au divertissement et au jeu.

333. L'université

L'université doit jouer son rôle dans le renforcement de la centralité, cependant elle ne peut constituer un pôle concurrent au centre-ville. F. Montarras écrit à ce sujet : « Dans un centre-ville, l'université n'a pas vocation à engendrer des grands territoires, qu'elle est de toute façon incapable de gérer. (...). Nous souhaitons également que l'université n'assèche pas la rue : les rez-de-chaussée doivent jouer le rôle d'espaces intermédiaires, consacrés à des

³⁷ HANNERAT A., SANSOT Pierre, *L'esthétique de la rue*, Paris, L'Harmattan, 1998.

activités d'accueil, d'information, de services, dont commerciaux indépendants. Il est essentiel que la rue soit vivante, que ces activités contribuent à l'animation urbaine. »³⁸

L'université Youcef Benkhedda a fêté en 2009 le centenaire de son existence. Elle occupe dans l'espace urbain une place à proximité de la Grande Poste, un endroit souvent qualifié de « cœur » de la ville. Elle abrite plusieurs facultés. L'impact direct et indirect des campus et cités universitaires sur l'espace urbain et public fait l'objet actuellement de préoccupations sur l'instauration d'un dialogue entre l'université et l'espace urbain. Avec, une population universitaire nombreuse et juvénile, les flux conséquents engendrés, un ensemble d'activités économiques et de loisirs générés, se greffant à l'espace urbain en accompagnant l'étudiant. Le principal accès à l'université Youcef Ben Khedda s'opère à partir du prolongement de la rue Didouche Mourad. Plusieurs librairies dont celle de l'OPU sont implantées à proximité ainsi que d'autres services utiles pour l'étudiant (consommation, des kiosques, téléphonie, photocopie, librairie).

Comment se conjuguent alors la cohabitation entre le temps de cette constituante estudiantine, juvénile, dynamique et importante par le nombre avec celui de la rue et de la population du centre d'Alger.

L'université Youcef Benkhedda se distingue par sa situation au centre d'Alger contrairement à d'autres centres universitaires ou campus repliés de la vie urbaine. Il y a dans ce dernier cas une forme d'indépendance entre le temps réel de l'étudiant et celui de la ville. Le dynamisme de l'université Youcef Benkhedda et son impact social et économique a été souligné par Deluz : « Au début du siècle, la création des facultés donna du poids à la zone de la Grande Poste et le développement commercial de la rue Didouche Mourad en fit un axe évident de centralité.»³⁹

Tout en figurant dans une structure globale que définit la ville, l'université est capable de renforcer le fonctionnement et la structuration du centre.⁴⁰ Il est donc intéressant de converger les intérêts de chacune des deux populations. Le centre propose une grande diversité d'activités, de loisirs que l'université ne peut contenir. La relation entre ville et université doit exprimer sa signification dans le respect des deux identités. Comment le centre peut-il gérer ces épiphénomènes journaliers et une superposition entre les deux temps, de l'espace public de la rue et de l'université. Les étudiants qui se déplacent en grand nombre possèdent un « temps » propre qui se croise avec le « temps » de la rue et du centre pour en

³⁸MONTARRAS François, « L'archipel des lieux de chalandise », in *Université en ville*, Revue d'urbanisme n° 321, Paris, 2001, p. 55.

³⁹DELUZ Jean-Jacques., *Alger, chroniques urbaines*, op. cit., p. 93.

⁴⁰Ibid., p82.

faire un seul temps dans ce cas. Ces multiples préoccupations sont illustrées à travers certaines villes universitaires où volontairement un décalage est aménagé entre les heures de sortie des lycéens et étudiants d'une part et, les horaires de grande affluence des transports en commun, dans le but évident d'éviter tout désagrément à l'ordre ou provoquer l'engorgement des moyens de transport durant les heures d'achalandage. Les mêmes préoccupations sont observées dans l'emplacement de certains arrêts de station de "métro" aux entrées des établissements universitaires ou l'accès direct de ces stations.

La dimension spatio-temporelle est aujourd'hui au cœur des préoccupations des aménageurs de l'espace urbain. Durant certaines heures de pointe, l'espace urbain se retrouve congestionné. Le réaménagement des horaires s'avère une alternative aux situations intenable. L'exemple cité par Jacques Vicari⁴¹ est éloquent. Il montre comment l'aménagement des heures de travail d'une usine (horaire à glissière) a été une solution à l'exiguïté de la rue qui dessert cette usine.

334. La bibliothèque

Il existe une bibliothèque située en amont de la rue Didouche Mourad, intégrée au musée Bardo. Malgré une vocation publique, elle est en fait affiliée au centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire. Elle ne connaît qu'une relative affluence de la part des chercheurs et étudiants le plus souvent de spécialité.

335. Le musée

Il y a deux musées à proximité de la rue Didouche Mourad, le musée Bardo et de l'antiquité, et des arts islamiques. Ils ne connaissent cependant pas un réel engouement. Dans cette dynamique de la rue Didouche Mourad, ils ne semblent pas satisfaire à la place qui leur échoit dans la consolidation des échanges, de la proximité sociale et du renforcement de la centralité.

336- Les cinémas

Le cinéma en Algérie a beaucoup perdu de son influence et n'arrive pas à susciter depuis maintenant plusieurs années un réel intérêt. On peut affirmer que jusqu'à un passé récent, la plupart des salles de cinéma à Alger sont désertées du public et beaucoup d'entre elles réaffectées à d'autres fonctions. Les nouvelles restructurations engagées par l'Etat qui a

⁴¹VICARI Jacques, *Agir sur la ville*, Paris, Moniteur, p. 145.

procédé notamment à la privatisation et à la libération de la gestion de la grille des programmes et de la distribution, ont fait que le cinéma amorçe lentement une reconquête des espaces abandonnés. « Un renouveau est possible : ainsi, un producteur algérien établi à Paris, Djaffari, « s'est donné pour mission de ressusciter le cinéma dans son pays ». Il produit des films français et algériens et a distribué en Algérie les films tels Titanic, Astérix, qui a tenu l'affiche à Riadh el Feth. »⁴²

On dénombre une salle de cinéma faisant pignon sur la rue Didouche Mourad, la salle l'Algeria. Les heures d'ouverture sont aménagées suivant les séances de 14 heures et 16heures.

337. Le parc de la Liberté

En amont de la rue Didouche Mourad, un jardin dénommé « Jardin de la liberté » (anciennement Parc Gallant) est accessible à partir de la rue. Etant un espace non bâti, un couvert végétal, ce jardin se substitue au mouvement exigé par la rue. C'est un moment de détente et de repli, un temps « statique » qui s'inscrit comme une ponctuation dans un dynamisme ambiant et permanent à l'intérieur de cette rue corridor. Il se soustrait pour un moment des exigences de la rue et marque par sa forme un antagonisme à son égard. Le temps de la rue et celui de la place se rencontrent, le mouvement est ponctué par une pause. Une étude de H. Ougouadfel sur les déplacements dans la ville d'Alger a montré une ponctuation de l'espace urbain par des placettes et jardins selon des intervalles d'environ 200 mètres, une distance qui correspond selon ce chercheur à environ 10 minutes de marche à pied. Pour un temps de mouvement est alors prévu un autre temps de pause. Pour A-A. Moles⁴³, marquer une pause dans une tendance dynamique est un acte d'existence : « Elle (rue) remplit deux fonctions supplémentaires : circuler pour aller quelque part, s'arrêter pour être, exister en lieu. »

Actuellement, on constate des opérations de réhabilitation de ce jardin par les autorités publiques et de sa fonction originelle après sa marginalisation et son abandon.

34- Le temps de l'habiter

Le centre-ville est aussi un lieu fortement résidentiel malgré sa tertiairisation. « Le centre selon la structure de l'espace urbain, le réseau de circulation, le niveau de vie, le degré de

⁴². Le monde du 07/07/99, cité par DELUZ Jean-Jacques, *Alger, chroniques urbaines*, op. cit., p. 98.

⁴³MOLES Abraham., « La perception humaine des rues piétonnes », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op. cit., p. 36.

ségrégation, est fréquenté par une population variable, mais toujours importante de la population résidente. ». ⁴⁴ L'habitant de cette rue est un acteur présent sur les lieux qu'il peut quitter pour un temps plus ou moins long dans la journée. Il vit par rapport à l'animation de la rue dont l'intensité fluctue. Le temps du résident se manifeste aussi bien dans l'espace résidentiel et privé que dans la rue qui se présente comme une espèce de prolongement. Si le temps de l'habitant serait surtout le soir et la nuit (lumière artificielle) et tourné vers l'intérieur (habitation, etc.), le temps de l'étranger est en revanche celui du matin (lumière naturelle) et orienté vers l'extérieur (rue, magasins, etc.).

35- Les temps naturels.

Nous avons vu certains temps dans la pratique quotidienne de la rue. Ils sont segmentés en fonction des activités comme le temps des achats, loisirs, transports, services. Chacun des actants possède des parcours narratifs propres et différemment consacrés. Leurs mises en figures marqueraient cette centralité par le déploiement des acteurs dans le temps et l'espace. La réalisation d'un programme narratif a besoin de son propre temps et plusieurs programmes narratifs peuvent se suivre et se chevaucher, se croiser les uns par rapport aux autres dans une même activité à travers plusieurs espaces. Le programme d'un chauffeur des transports en commun et celui d'un fonctionnaire qui prend le bus ou taxi se croisent et se confondent sur une partie de leur déroulement, dans le temps et l'espace. La réalisation d'un programme narratif nécessite donc un temps et l'ensemble de ces temps se rencontrent, s'interpénètrent et, dont la projection, engendrent le temps de la rue. Ces exemples sont seulement indicatifs et la réalité demeure certainement encore plus complexe et étriquée.

Le principal acteur de cette centralité est l'homme dans toutes ses dimensions. Il est aussi « guidé » par un rythme biologique et naturel.

La journée en Islam est subdivisée en plusieurs temporalités déterminées suivant la position entre la terre et le soleil et qui, de la même façon, implique un aménagement des temps mystiques. L'aurore (levée du soleil) correspond aux deux premières prières (sobh, fadjr), la position au zénith est celle de la prière du Dohr. A une inclinaison de 45 degrés des rayons du soleil correspond la prière de Asr; la prière du coucher du soleil est celle de Maghreb alors que la prière de l'Aicha correspond aux moments de la nuit (après le coucher du soleil). Dans le passé, dans les pays musulmans, le temps social est synchronisé avec le temps mystiques.

⁴⁴ BASTIE Jean., DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, op. cit., p. 114.

Les rythmes observés changent avec les jours de l'année qui sont longs ou courts alors que le temps du travail, fixe (exemple 8h-17h pour les administrations), ne s'adapte pratiquement pas aux temps naturels de la journée. Certains pays pratiquent un réaménagement du temps du travail en rajoutant ou en retranchant une heure suivant les journées d'été ou d'hiver. Aujourd'hui, beaucoup de métropoles, ne peuvent entrer facilement dans ce schéma, vu les échanges intenses entretenus avec d'autres dans le monde dans un vaste réseaux de communication.

351. La journée

Les centres sont animés par des rythmes urbains⁴⁵ souvent en rapport aux fluctuations de la luminosité et de la température. L'intensité des bruits ou la nature des odeurs dégagées (restauration, etc.) accompagnent durant la journée le déroulement des activités dont le début est marqué par les premières lueurs, voire des moments avant. La lumière est d'abord diffuse (non rayonnante) pour devenir dense et s'emparer progressivement de l'espace urbain (intensité). Nous assistons au fur et à mesure à des mouvements grandissants de personnes ; la rue est encore sous éclairage artificiel. Certains commerces comme les cafétérias sont déjà ouverts et accompagnent ce mouvement naissant. Il y a une augmentation en crescendo de la circulation.

L. Hébert parle de succession et de périodisation. La succession suppose celle du temps, elle est soit identique et répétée, entrecoupée par des « silences », soit différencié⁴⁶. La périodisation par contre est vue comme la distinction dans un continuum temporel des périodes du temps caractérisé par des critères similaires. « En définitive, la périodisation apparaît comme une succession chronologique non plus d'éléments, mais de types dont relèvent les éléments, considérés alors comme des occurrences »⁴⁷

Huit heures du matin marquent en Algérie le début de l'activité publique et économique. C'est le cas de la plupart des équipements administratifs, des écoles et lycées, des services, des équipements sanitaires. Avant et après 8 heures, la rue connaît un rythme déjà soutenu. La lumière naturelle s'intensifie pour devenir plus rayonnante que diffuse, en observant plutôt une augmentation des déplacements (mouvements pendulaires, etc.) et l'intensification des transports en commun.

⁴⁵ BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, op. cit., p. 135.

⁴⁶ HEBERT Louis, « Typologie et segmentation du temps : les courbes d'euphorie esthétique », in *Signes des temps. Temps et temporalité des signes*, op. cit. p. 63.

⁴⁷ Ibid., p. 72

Une autre division de la journée est envisagée entre 10 heures et 17 heures, correspondant globalement à la fin de l'activité administrative et publique. Des heures de grande affluence sont observées aux alentours de cette tranche horaire. Dans la plage horaire entre 12 heures et 14 heures, la mobilité s'intensifie et s'allonge de façon effective jusqu'à 17 heures avec un rythme soutenu. Nous observons la plus part du temps à la congestion et au ralentissement de la circulation automobile, l'intensification des flux.

Une autre tranche horaire est celle qui englobe l'ensemble de la nuit. La rue globalement se vide des personnes et de ses usagers, les activités sont plutôt dirigées vers l'intérieur des édifices comme les habitations, les hôtels, les lieux de consommation. La lumière du jour laisse place aux lampadaires et aux enseignes des magasins.

Nous insistons d'abord sur le fait que ces tranches horaires soient définies en se basant seulement sur les observations effectuées sur le terrain bien qu'elles reprennent certains archétypes. Deux critères ont prévalu à cette délimitation, l'intensité de la mobilité et des échanges effectués qui est largement lié aux horaires administratifs, ouverture et fermeture des écoles, etc., et d'autre part, le déroulement du temps de la journée saisissable par l'intensité de la lumière naturelle. Il y a en fait une inadéquation entre notamment les horaires de travail, de transport d'une part, qui sont fixes et inextensibles et, d'autre part, le temps naturel qui est dilatoire. Certaines activités de jour, comme faire les magasins ne peuvent être transférées aisément vers la nuit

Il y a aussi des ambiances particulières de la journée. Midi est un temps relativement bruyant. A partir de 20 heures, c'est plutôt au retour à des ambiances paisibles que l'on assiste et le temps de la rue tend à devenir celui du résident. Midi est propice aux odeurs de friture et de restauration, voire de la pollution de l'atmosphère par la voiture.

Bien que dans ce travail le canal visuel soit considéré comme le principal médium de communication par lequel le centre-ville se manifeste pour son usager, nous esquissons brièvement l'apport des autres canaux de perception.

L'olfaction est certes un des 5 importants sens biologiques qui permet de communiquer avec le monde extérieur. La science du signe ne s'est pas à vrai dire penchée sur la question. Certaines espèces animales ont considérablement développé la communication à partir de ce canal. Chez l'humain, dans beaucoup de cultures, les odeurs sont classifiées en « bonnes » ou « mauvaises ». Les odeurs d'origine animale ou corporelle sont de cette deuxième catégorie contrairement aux odeurs d'origine végétale (fleurs, herbes, etc.).⁴⁸ Toutes les

⁴⁸ TOUSSAINT Bernard, *Qu'est-ce que la sémiologie!* Toulouse, Privat, pp. 34-35

odeurs, venues des liquides (voire solides) biologiques comme la sueur, sont de façon générale culturellement répugnantes. Le parfum (d'origine végétale) est un moyen de les masquer.

En milieu urbain, les odeurs dans ces cas sont significatives. Nous remarquons dans les salles de spectacles (cinéma,...) de fortes concentrations d'odeurs humaines (d'où la climatisation, etc.). De la même manière les concentrations des odeurs de fumée de voiture dans l'air signifient des moments de la journée ou des lieux précis. On peut reconnaître des « heures de pointe », des endroits (centre-ville, rue, rue commerçante, marché dont un est à proximité de la rue Didouche Mourad, jardin public, etc.) à partir de la concentration de ces odeurs.

Les odeurs dégagées par la nourriture et la consommation sont encore plus éloquentes dans l'identité des lieux. Elles suggèrent un espace et un temps appropriés à cet effet. « L'odeur de la nourriture demeure un des premiers éléments de communication humaines olfactives.»⁴⁹

Le toucher n'est pas considérablement utilisé dans la communication humaine pour s'exprimer essentiellement dans les relations sentimentales. On le retrouve aussi à travers d'autres codes comme la poignée de main, l'accolade, la « main dans la main » ou le « bras-dessus bras-dessous ». Le plus souvent ces touchers expriment l'amitié, la parenté, l'amour, la chaleur humaine, la rencontre, le salut. Ils peuvent également faire l'objet d'une sémiotique du geste. En milieu urbain, en plus de ces quelques exemples qui peuvent facilement être rencontrés, le toucher implique un rapport de l'utilisateur à un objet. De fait, un client établit souvent des contacts avec la vitrine qu'il dévore des yeux, caresse à l'aide ses mains des objets désirés comme un vêtement ou un jouet pour enfant. Le contact avec les objets établit des sensations de chaleur, fraîcheur, dureté, douceur, lisseur ou rugosité. En hiver, il y a tendance à moins s'asseoir sur des bancs publics (fraîcheur) et, au contraire, fréquenter les placettes ombragées en été. La dureté d'une texture est recherchée quand le toucher peut se révéler dommageable (vitrine, paroi en marbre) alors que pour d'autres raisons de sécurité et de confort pour le client, la surface est de texture douce (tapisserie, angles saillants protégés). Les sensations tactiles, la chaleur humaine, la fraîcheur de l'air, marquent une figure de cette centralité. Elles sont différemment appréciées suivant le moment de la journée. Tous ces faits indiquent des figures réelles en fonction de ce que révèle la double dimension spatio-temporelle. En hiver, l'ensoleillement est recherché alors que ce sont les terrasses de cafétérias qui le sont en été. L'implantation des arbres le long de la rue ou les aménagements

⁴⁹ Ibid., p 36.

momentanés de mobiliers urbains comme les parasols, marquises, sont des figures de cette centralité déterminées par le temps de la journée et de l'année.

Des sons circonstanciels expriment des figures particulières. C'est le cas des sonorités musicales utilisées comme moyen d'attrait d'un magasin de vente (audio), la célébration d'un événement (visite officielle, animation culturelle, meeting politique, cortège, etc.). Des klaxons ou roulements soutenus des véhicules dénotent des moments de congestion de l'espace urbain ou de fluidité. Ces faits sont aussi à mettre en rapport à un espace (rue mécanique vs rue piétonne, autoroute, boulevard, centre-ville, périphérie) et à un temps (heures de pointe, midi, jour, nuit) ou à un jour de semaine (fin de semaine, journée de réception, jour de semaine, jour des vacances scolaires, etc.).

Les signes gustatifs par contre, en dehors des ambiances proprement culinaires, ne manifestent pas de place majeure dans la communication dans l'espace urbain.

Notre intention, à partir de ces quelques données sommaires et qui peuvent pour le reste faire l'objet d'analyses approfondies sur les figures de cette rue, c'est que le «temps naturel», dépendant du mouvement astral et des conditions naturelles, est une des composantes du temps de la centralité dans la mesure où il participe à l'organisation et au déroulement des activités, une manière de vivre et de faire vivre la rue. Le pouvoir-faire du destinataire est en partie lié à ce temps naturel étant donné qu'il peut influencer sur l'horloge biologique et les capacités physiques de chacun. La psychologie comportementale parle de l'état de stress qui s'accapare de certaines personnes lors de la saison d'hiver.

352. La semaine

Quatre journées de la semaine sont particulières. Le vendredi est un jour de détente en Algérie, l'ensemble des administrations publiques sont fermées ainsi que la quasi-totalité des services. C'est le cas aussi de beaucoup de magasins. Il y a un relâchement effectif de l'activité économique et des échanges avec une matinée plus animée que l'après midi. La rue n'est plus marquée par des figures liées à l'intensité des mouvements de voitures et personnes. Durant la journée du samedi, on assiste à la fermeture de la plupart des administrations publiques, d'une part, et l'ouverture des magasins. Les flux habituellement générés par les administrations s'effacent par rapport à ceux de la déambulation, des loisirs et achats.

Le lundi et le mercredi sont deux jours de réception pour les administrations publiques. La densité de la foule varie suivant le moment de la journée. Il y a saturation de l'espace urbain

durant les journées de réception (présence de foule, parking improvisé, circulation automobile dense). La rareté des gens devient objet de curiosité ou hostilité alors qu'à l'inverse la rencontre est favorisée.⁵⁰ Par contre, lors d'une forte concentration de personnes dans un espace, il y a évitement et un repli sur soi.⁵¹ « En bref, quand la densification de la « société du trottoir » passe une certaine limite critique, elle vient refermer les êtres sur eux-mêmes.⁵²

353. L'année

La rentrée sociale fréquemment citée, se situe au début du mois de septembre et marque le retour vers un état plutôt habituel après les congés de l'été. Des débuts de saturation et d'asphyxie de l'espace urbain sont observés. Il y a aussi d'autres jours particuliers durant l'année, des jours d'été chauds (voire très chaud et suffoquant), d'hiver froids, des nuits longues ou courtes et, inversement des jours longs ou courts (solstice d'été et d'hiver). Dans cette compression/ dilatation du temps « naturel », le temps des services reste par contre constant.

En hiver, contrairement à l'été, les usagers de la rue sont plus tournés vers un déplacement fonctionnel et suppose des économies de temps et d'efforts (déplacement accéléré, chemin plus court) qu'à une errance qui suppose en plus l'implication potentielle dans les activités qu'offre la rue (spectacle, rencontre). Les modes de vie en été ou en hiver diffèrent.⁵³

La superposition entre les temps naturels et sociaux génère des rapports différents à l'espace urbain. Nous avons constaté une forte fréquentation de la rue par une population juvénile durant les vacances de printemps avec une occupation soutenue des espaces publics, de restauration ou des transports.

36. Le temps mystique et des fêtes religieuses

Pour Mahmoud Abdesselem, trois types de rythmes temporels structurent les sociétés arabo-musulmanes : le temps des rites, le temps soufi (mystique) et le temps social officiel. Le temps des rites obéit à un calendrier lunaire qui établit les douze mois de l'année et des rites comme le pèlerinage à la Mecque ou l'observance du jeun. Le temps mystique est vu comme un rapport corporel à un univers sacré/profane et qui échappe à l'emprise des temps institutionnels. Le temps social officiel est celui de la société civile et politique : « Quoi que le

⁵⁰MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, op. cit., p. 22.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³Ibid., p. 27.

temps « officiel » soit celui occidental, le temps de l'étiqne religieuse subsiste, cohabite avec lui, pourrions-nous dire, officiellement»⁵⁴

Les jours de fêtes religieuses sont pour quelques uns majeurs (l'Aid El Adhha). Ils montrent des figures particulières comme une prédominance de piétons par rapport aux véhicules, la diminution des rythmes comparés aux autres jours, la présence remarquée d'enfants habillés pour la circonstance. Les jours de fêtes religieuses, qui sont pour la plupart fériés, sont souvent accompagnés par d'autres jours préparatifs. On observe alors des figures comme les déplacements denses de personnes et véhicules la veille de ce jour, les achats, la vente de jouets, etc.

Le Ramadhan (mois du jeun) engendre d'autres figures comme d'abord les prières, ensuite des « ambiances de cafés », « la lumière artificielle », « l'animation tardives dans la nuit », « les odeurs particulières des gâteaux et potages », des tenues vestimentaires.

⁵⁴ ABDESSELEM Mahmoud, « Ordre social, ordre temporel : pluralité ou unicité ? » in *Signes des temps. Temps et temporalité des signes*, op. cit. pp. 180-182.

Une des figures de la centralité de la rue un jour ensoleillé. Marquer une pause c'est marquer une existence

THEMES ET FIGURES

Tableau 30, 31, 32

Thème	Figures
Jeux et loisirs	Population juvénile
	Salle de jeux
	Salles de cinéma
	Salles de sport
	Agences de voyages
	Musée
	Déambulation
	Promenade
	Garçons
	Filles
	Faire les magasins
	Consommation
	Jardin
	Parc
	Bavardage/ Jeux
Attraction	Services
	Magasins
	Restaurants
	Cafétérias
	Infrastructures
	Aménagements
	Architecture
	Transport
	Foule

	Services
	Equipements
	Magasins
Habiter	Logements Rue trottoir Immeubles de rapport Architecture résidentielle Voisins Enfants Cour intérieure
Education	Ecoles Lycées Université
Communication	Magasin de mode Magasin de téléphonie Magasins de publicité Informatique Discothèque Cafétérias Bus voiture jardin parc
	Services
	Equipements
	Magasins
	Immeuble
	Foule
	Trottoir
	Rue
Lieu public	Taxi

	Bus
	Voitures
	Jardin
	Parc
	Aire de stationnement
	Restaurants
	Cafétérias
Eté	Parasol
	Terrasse
	Glace
	Habillement léger
	Porte magasin souvent entrouverte
	Chaleur
	Lumière (tendance vers rayonnement)
	Ombre et lumière
Hiver	Habillement chaud
	Fraicheur
	Nuage
	Lumière diffuse
	Porte de magasins souvent fermées
Fête	Habillement pour la circonstance
	Enfants
	Rue désertée la journée
	Magasins fermés
	Visite familiale
	Jouets
	Gâteaux
	Jeux des enfants
Weekend	Mouvement
	Foule
	Circulation
	Magasins

Conclusion

Les thèmes de la centralité de la rue Didouche Mourad ont pris forme sous diverses figures suivant l'influence du temps. Le temps social et des services est marqué par des horaires fixes alors que le temps *naturel* et de la spiritualité restent dilatoires. L'espace urbain montre des ambiances en fonction d'un moment. On observe des figures du jour, de la nuit, de fin de semaine, d'hiver ou d'été.

Il y a un mouvement naissant et grandissant en permanence depuis les premières lueurs du matin, voire avant. Les premiers usagers de la rue sont accompagnés par l'ouverture des premiers services (cafétéria, boulangerie, etc.), les transports en commun. Un mouvement grandissant en crescendo s'empare de l'espace urbain, atteint son apogée vers Midi pour connaître une décroissance des rythmes et des échanges s'inscrit dans cette dimension spatio-temporelle qui marque des figures différentes.

PARTIE III : L'ENONCIATION PAR LE LANGAGE ARCHITECTURAL

CHAPITRE I : FIGURES ET CONFIGURATIONS ARCHITECTURALES

Introduction

Il n'est pas aisé de parler d'un langage architectural qui ne prête pas à équivoque. Aucun code consacré et partagé propre à l'espace architectural n'existe et cela favorise en conséquence des lectures polysémiques. De prime abord, certaines remarques déjà formulées par A. Levy demeurent pertinentes. D'une part, un langage de l'architecture ou de l'espace reste restreint et ne peut prétendre à un niveau de perfection commun aux langues naturelles. D'autre part, il est particulier à un système donné. De ce fait, on ne peut s'inscrire dans la même logique entre éléments de composition d'une fenêtre dont le plan de l'expression renvoie à sa fonction qui reste d'abord l'aération et l'éclairage, avec les éléments qui composent la colonne ou le poteau qui sont par contre liés à une fonction structurelle.

C'est la figure architecturale comme la colonne, le balcon ou la fenêtre qui est analysée et non pas l'espace comme surface ou volume. Nous situons essentiellement l'analyse sous l'angle de vue d'un observateur qui parcourt la rue Didouche Mourad. Il découvre d'abord ses façades. L'approche par le langage architectural veut d'abord montrer comment la rue Didouche Mourad se révèle en tant qu'espace central et public. Il est admis que le langage est ce qui parle d'autre chose que de lui-même. Si une fenêtre exprime l'aération, l'éclairage et l'ouverture, une redondance de fenêtres traduit par contre au delà de cette première signification, l'extraversion de la façade et la conquête de l'espace extérieur. Ce sont des traits qui découlent du caractère public de la rue comme la pluralité (bâtiments, fenêtres, balcons, etc.), la transparence, l'immensité ou la luminosité.

Le travail d'Albert Levy sur les ordres et l'architecture classique a servi encore de référence bien qu'à nos yeux le rapprochement aux concepts de la linguistique reste pesant. Avec l'élaboration du processus de décomposition et de recombinaison des figures architecturales, nous voulons désigner les différentes unités qui structurent ces figures. Pour beaucoup de ces décompositions réalisées à des niveaux divers, on reconnaît l'emprunt aux modèles de la linguistique développés par André Martinet et les concepts saussuriens.

Pour Albert Levy : « La manifestation et donc - et avant tout, la formation du niveau des signes, ou, si l'on veut (et trivialement), la postulation du plan de l'expression lors de la production de l'énoncé et, inversement, l'attribution du plan du contenu lors de sa lecture. L'analyse immanente d'une sémiotique est alors l'étude de chacun des deux plans du langage, pris séparément. ».¹ En parlant d'architectonème², Albert Levy fait référence à une figure architecturale minimale, affectée d'un plan de l'expression et d'un plan du contenu, comparable au monème dans la terminologie de A. Martinet. Le plan de l'expression (architecturale) se manifeste par la forme physique et architecturale de l'objet alors que le plan du contenu se résume par contre à la fonction que ce même objet accomplit. Manar Hammad dans une analyse de la maison traditionnelle au Japon, a montré l'importance de la pratique faite de l'espace pour lui donner une signification ; la signification de l'espace et des objets usuels découlent à partir de la fonction qui lui est affectée et de ce qu'il représente socialement. Sans tomber dans des considérations fonctionnalistes, ce que l'espace signifie est en étroite relation avec le faire : « L'espace ne prend son sens qu'en fonction de l'usage qui en est fait, du faire qui s'y déroule. »³

1. Les actants de l'énonciation

Nous avons précédemment approché les actants et leurs figures ainsi que les rôles thématiques. Les usagers de la rue Didouche Mourad observent des rythmes journaliers ou hebdomadaires pour devenir consacrés dans certains cas, occasionnels et circonstanciels dans d'autres. Ces programmes qui se réalisent par des figures identifiables comme faire les magasins, prendre les transports en commun, etc., sont constamment réactualisés.

Le narrateur dont une des figures, voire la principale, est l'architecte, place dans l'énoncé (la rue), l'ensemble des actants à travers l'espace, le temps et les acteurs. Ces actants prennent la figure non seulement de tous les usagers de la rue Didouche Mourad, mais aussi son déploiement dans un espace/temps. On parlera de débrayage des actants, c'est-à-dire leurs projections dans l'énoncé (la rue) toujours suivant les trois dimensions espace, temps et acteur. D'autre part, l'embrayage active un retour inverse qui laisse découvrir à partir des structures de l'énoncé les actants et leurs figures, particulièrement le destinataire qui est à l'origine de cet objet de valeur. A-J. Greimas et J. Courtés définissent les deux notions : « On

¹ GREIMAS Algirdas Julien, COURTÉS Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit. ? p. 22.

² HAMMAD Manar, « Espace du séminaire », cité par Butor in *Sémiotique littéraire et sémiotique architecturale*, University Microfilms international, Michigan, p. 9.

³ Ibid.

peut essayer de définir le débrayage comme l'opération par laquelle l'instance de l'énonciation disjoint et projette hors d'elle, lors de l'acte de langage et en vue de la manifestation, certains termes liés à sa structure de base pour constituer ainsi les éléments fondateurs de l'énoncé-discours. Le débrayage actantiel consistera alors, dans un premier temps, à disjointre du sujet de l'énonciation et à projeter dans l'énoncé un non-je, le débrayage temporel à postuler un non-maintenant distinct du temps de l'énonciation, le débrayage spatial à l'opposer au lieu de l'énonciation un non-ici. »⁴

Ils ajoutent: « A l'inverse du débrayage qui est l'expulsion, hors de l'instance de l'énonciation, des termes catégoriques servant de support à l'énoncé, l'embrayage désigne l'effet de retour à l'énonciation, produit par la suspension de l'opposition entre certains termes des catégories de la personne et/ou de l'espace et/ou du temps, ainsi que par la dénégation de l'instance de l'énoncé. Tout embrayage présuppose donc une opération de débrayage qui lui est logiquement antérieure. »⁵

Comme il y a un « Je », un « ici » et un « maintenant » qui caractérise respectivement l'acteur, l'espace et le temps de l'énonciation, il y a de la même manière un « non-Je », un « non-ici » ou ailleurs et un « non-maintenant » de l'énoncé, c'est-à-dire de la rue. Si le temps de l'énonciation se résume au temps durant lequel est conçue et réalisée la rue, le temps de l'énoncé est le temps réel de la rue. Nous allons développer les figures aussi bien actorielles que spatiales et temporelles de chacun de ces actants.

11. Les figures des actants

111. L'énonciateur et ses figures

Trois acteurs essentiels réalisent l'actant narrateur à travers trois figures différentes : le maître de l'œuvre et les techniciens qui sont les concepteurs de la rue, l'entreprise de réalisation et l'utilisateur des lieux qui s'approprient en permanence l'image de la rue. Les figures du concepteur sont en réalité nombreuses puisque la composition de cette rue n'est pas seulement basée sur l'aspect architectural, mais plutôt sur plusieurs autres comme la gestion d'un mobilier urbain, la planification des transports, le maintien de l'ordre public. Par contre, le concepteur du cadre bâti de la rue se confond d'abord et essentiellement avec l'architecte ou l'urbaniste étant donné qu'il soit à l'origine de l'ensemble du processus de conception. Il a installé à partir du débrayage énoncif les actants du discours dans l'énoncé (la rue) en

⁴ GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit. , p. 97.

⁵ Ibid., p. 119.

transmettant son histoire et les éléments de sa centralité. En réalité l'architecte n'est pas le seul à remplir le rôle de narrateur; il est au contraire étendu à toute personne qui a participé non seulement à la conception des formes physiques et au choix fait sur le type des fonctions urbaines, de l'esthétique de la rue, mais aussi à sa réalisation, sa gestion et à son permanent entretien. Vu que la rue connaît sans interruption des opérations de consolidation, l'énonciation se présente alors comme un acte inachevé en soi. Par le procédé de discoursivisation, on assiste à la manifestation de ses actants à travers une multitude de figures qui transmettent l'histoire d'Alger, l'Etat et ses politiques d'aménagement, les courants artistiques et urbanistiques.

« Les procédures de discoursivisation - appelées à se constituer en une syntaxe discursive - ont en commun de pouvoir être définies comme la mise en œuvre des opérations de débrayage et d'embrayage et de relever ainsi de l'instance de l'énonciation. On les divisera en au moins trois sous-composantes : l'actorialisation, la temporalisation et la spatialisation, qui ont pour effet de produire un dispositif d'acteurs et un cadre à la fois temporel et spatial où viendront s'inscrire les programmes narratifs en provenance des structures sémiotiques (ou narratives). ».⁶

S'il s'agit dans le débrayage de passer du discours vers son énonciation, l'embrayage permet l'effet inverse en amorçant un retour à partir d'une réalité directement observée (la rue Didouche Mourad) vers l'énonciation, voire le discours énoncé (énoncé énoncé). Avec les innombrables images perçues et l'expression des formes architecturales, l'usager de la rue est à tout moment renvoyé non seulement aux concepteurs des lieux et des différents moments de leurs études et réalisations, ce qui correspond au temps et l'énonciation, mais encore à revisiter l'histoire urbaine d'Alger en se retrouvant transposé et projeté vers des civilisations successives du passé et leurs politiques d'aménagement. En découvrant par exemple une typologie d'ouverture sur l'espace public ou bien les différents styles, l'usager est renvoyé aux temps des civilisations qui portaient toutes ses valeurs et à une époque de l'histoire durant laquelle elles rayonnaient.

Le narrateur met en place les actants comme le destinataire (l'Etat, l'histoire, les civilisations) en l'exprimant à partir des formes, des fonctions; il jouit aussi du rôle du destinataire délégué dans la mesure où c'est par lui que se transmet en fait l'objet de valeur déjà défini par le destinataire.

⁶GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op. cit., p. 107.

Le couple narrateur/narrataire est décrit comme: « Actants de l'énonciation énoncée, ils sont des sujets, directement délégués, de l'énonciateur et de l'énonciataire, et peuvent se trouver en synchrétisme avec un des actants de l'énoncé (ou de la narration), tels le sujet du faire pragmatique, ou le sujet cognitif par exemple. ».⁷

Le narrateur est d'abord un actant collectif qui a existé aussi bien dans le passé qu'aux moments présents et même futurs étant donné ses perpétuelles transformations. Il se manifeste sous plusieurs figures et chacune d'elles a participé, en fonction d'un savoir-faire acquis, à donner la meilleure forme de l'énonciation. A priori, il y a autant de discours énoncés différents les uns des autres que d'énonciateurs et c'est ce qui fait que chaque œuvre est par essence unique. La forme actuelle de la rue Didouche Mourad représente une manifestation parmi d'autres potentiellement réalisables. Elle aurait pris certainement une autre forme si la figure de l'énonciateur (architecte, etc.) était différente. Les concours en architecture rendent une image palpable du rôle de l'énonciateur : à un programme unique défini dans un concours d'architecture, plusieurs solutions sont envisageables. Nous sommes devant un acte d'énonciation, voire de narration, qui relate un discours contenu dans les directives du programme. Dans les concours d'architecture, une seule proposition (ou énoncé) est acceptée parmi plusieurs autres certainement de valeur.

Nous nous intéresserons dans ce qui suit à une figure particulière du narrateur, c'est-à-dire à l'architecte ou urbaniste. Ce sont les principaux concepteurs de la rue et ont fortement participé à la construction de son image. Ils ont dessiné les tracés et axes structurants, pensé la composition architecturale des édifices et façades, ou déterminé en partie la disposition dans l'espace des fonctions urbaines. L'ensemble des concepteurs de ces édifices, bien que leurs actes créatifs et artistiques demeurent particulièrement d'inspiration individuelle, ne sont dans la réalité que des acteurs en position d'intermédiaire transmettant l'objet de valeur préalablement déterminé par le destinataire. Un règlement d'urbanisme instaure des limites aux différentes interventions en fixant des balises comme le respect de la linéarité, le recul vis-à-vis de la voie publique, le style architectural à adopter, la hauteur des édifices, le coefficient d'emprise au sol. Toutes ces données ont été d'abord fixées et imposées à l'architecte comme une exigence de composition. L'architecte travaille quasiment avec un programme détaillé où sont décrits la nature des espaces, leurs dimensions ainsi que des

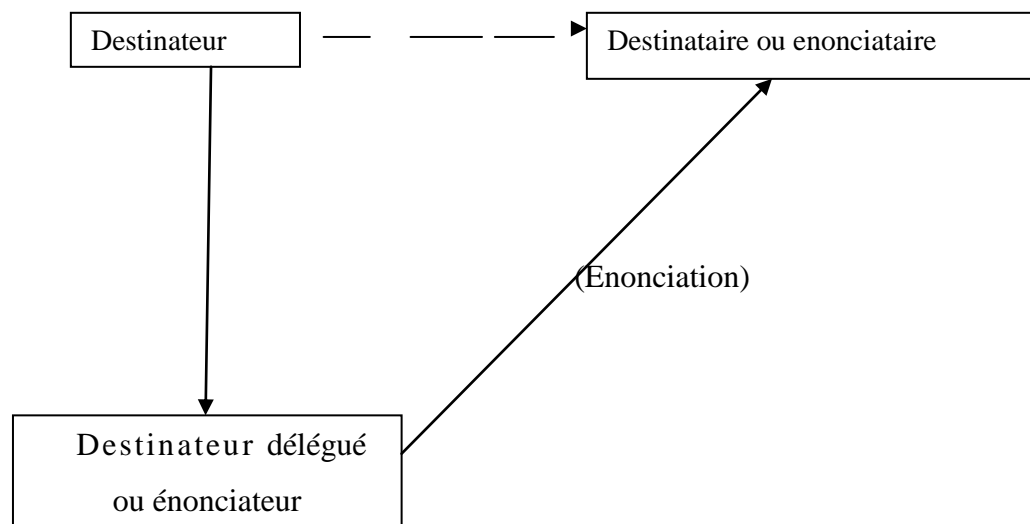
⁷ .GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op cit, p. 22..

recommandations particulières au projet.⁸ D'autre part, l'architecte s'inscrit (volontairement ou inconsciemment) dans un courant idéologique (courant moderniste, structuraliste, minimaliste, brutaliste, culturaliste, déconstructiviste, etc.). Il devient le sujet à travers lequel s'expriment une idéologie. Ils existent d'abord à l'extérieur de leurs œuvres et transmettent un discours urbanistique et architectural durant une période de l'histoire en le relatant dans un langage architectural et plastique. On peut citer certains architectes ou urbanistes qui ont participé à la conception du centre-ville d'Alger et de la rue Didouche Mourad :

- Tony Soccard, -Pierre August Guiauchain
- René Lugan, Paul Guinonà

112- L'énonciataire et ses figures

L'énonciataire est le deuxième actant de l'énonciation. C'est l'énonciateur qui transmet à l'énonciataire ce même objet de valeur (la rue et sa centralité). Or l'objet de valeur est d'abord fixé par le destinataire. Nous remarquons que l'énonciateur joue le rôle d'un destinataire délégué alors que l'énonciataire et le destinataire se confondent en assistant à une forme de syncrétisme. En effet, l'énonciataire reçoit de la part du destinataire par l'intermédiaire de l'énonciateur l'objet de valeur.



Destinateur (délégué) qui devient narrateur du discours énoncé.

Destinataire qui devient narrataire.

Fig.56 : Schéma de l'énonciation

Source : Auteur.

⁸ Dans les annexes est présenté un exemple de cahier de charges où sont indiquées les différentes recommandations.

Tableau 33 : Figures des actants de l'énonciation.

Source : Auteur.

Actant	Figure de l'actant
Énonciateur (narrateur)	Architecte
	Urbaniste
	Technicien
	Entrepreneur
	Usagers
Énonciataire (narrataire)	Usagers de la rue Didouche Mourad (synchrétisme avec le destinataire)
	Société

Le modèle actanciel est par lui-même un outil théorique général dont la souplesse permet une grande variété des schémas de la communication.⁹ L'architecte énonciateur fait de l'énonciataire, à partir des rôles qui lui sont affectés dans l'organisation de l'espace urbain, un des éléments essentiels de cette centralité. Les usagers de la rue accomplissent un rôle de premier ordre dans l'animation urbaine en apportant toute la dimension humaine et animée. Les anciennes villes et noyaux historiques qui ont été désertés par leurs habitants sont actuellement à l'état de ruine ou vécus comme des cités « musée ».

L'énonciataire découvre le vécu réel de la rue à partir d'un cadre physique, des rythmes, des odeurs qui accompagnent chacune des activités. Nous nous intéressons alors exclusivement à cette forme de communication dont le stimulus s'effectue par les cinq sens. Cette figure de l'énonciataire se distingue d'autres figures potentielles comme une personne qui découvre la

⁹ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, op. cit. p. 57.

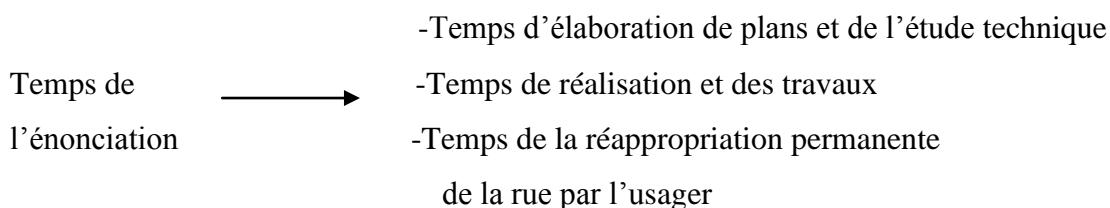
rue Didouche Mourad à partir des seuls canaux auditifs et visuels (radio, télévision, le livre, reportage photographique, etc.).

12. Le temps de l'énonciation

C'est le temps durant lequel l'architecte énonciateur a non seulement conçu les plans des édifices et plus généralement l'aménagement de l'ensemble des espaces de la rue Didouche Mourad, mais encore, supervisé le déroulement des travaux de réalisation sur le terrain. Il renferme aussi bien le temps d'élaboration des études architecturales que le temps qui a vu cette rue prendre réellement une forme matérielle. Le temps de l'énonciation est de deux types :

- Le premier se résume au temps de la conception de la rue durant lequel l'architecte énonciateur a imaginé d'abord les meilleures possibilités d'énonciation et a cherché à transmettre un contenu à travers les plans dessinés et documents techniques.
- Le deuxième type de temps de l'énonciation se résume au temps de l'édification de la rue Didouche Mourad. Il y a passage du temps de l'élaboration de l'étude vers un temps qui est celui de l'exécution réelle sur le terrain des plans dessinés.

Les deux types de temps constituent le temps de l'énonciation. Nous voyons alors qu'ils ne peuvent être saisis avec précision étant donné que les édifices qui structurent cette rue ont été érigés durant plusieurs années et à des moments différents (fin du XIX^e siècle, début et milieu du XX^e siècle, etc.). Dans les faits, la rue demeure dans de perpétuelles transformations et réadaptations aux pressions sociales et économiques nouvelles et futures. La rue est un « objet » dynamique et non une œuvre achevée; elle connaît au contraire, des mutations de plusieurs natures et à différentes échelles. La restauration d'une façade, les travaux de réfection entrepris ou des changements périodiques d'activités sont des formes d'énonciation qui paraissent mineures, mais nécessaires à sa survie même. Ce sont d'autres formes d'énonciation différentes de celles de l'architecte.



Bien qu'elle ait forgé aujourd'hui l'essentiel de sa structure et de sa forme, la rue connaît de permanentes opérations de consolidation. Comme exemple, l'ouverture du champ sociopolitique et économique en Algérie notamment depuis la décennie 1990 a introduit quelques réappropriations comme la transformation de certains logements résidentiels en bureaux pour les services, sièges d'entreprise ou de locaux pour des formations à caractère politique. Avec « Alger capitale de la culture arabe » la rue Didouche Mourad a connu plusieurs opérations d'embellissement ou de réadaptation et des locaux ont été réaffectés à de nouvelles activités notamment du type tertiaire.

Les travaux de rénovation ou de ravalement de façade, l'embellissement des devantures de magasins en observant les nouvelles techniques de marketing et la rotation de la mode, le sens donné à la circulation automobile qui est pour l'essentiel descendant aujourd'hui, à double sens dans le passé, l'emplacement des stations pour taxis et autobus, connaissent des innovations conjoncturelles.

On comprend alors à partir des changements plus ou moins profonds et établis que la conception de cette rue ne peut ni être considérée comme l'œuvre d'une seule personne, ni limitée dans le temps. Ce caractère inachevé du temps de l'énonciation résulte de ces perpétuels réajustements contextuels indispensables. L'énonciation inachevée dans le temps lui évite justement de connaître la désuétude de beaucoup de noyaux historiques ou de villes abandonnées.

L'architecte énonciateur réactualise lui-même ses connaissances (compétences) selon l'évolution des techniques architecturales et urbaines, l'environnement social et politique.

Le débrayage temporel permet le passage du temps de l'énonciation vers le temps réel de la rue Didouche Mourad. On passe d'un « maintenant » de l'énonciation vers un « non-maintenant » de l'énoncé, c'est-à-dire du temps de la conception architecturale vers le temps réel de la rue quotidiennement observé.

L'embrayage temporel par contre assure le passage inverse, du temps de la rue (énoncé) vers le temps de l'énonciation. En découvrant des « objets », activités et rythmes, l'utilisateur est alors renvoyé aux temps qui ont vu s'effectuer des choix sur les différentes politiques d'aménagement de l'espace urbain, courants idéologiques dominants en place. Certains détails d'architecture (figurine, guirlandes, décoration florales, cariatides, etc.) font penser non seulement au temps qui a vu l'architecte réaliser ses études, mais aussi aux temps du rayonnement des civilisations et mouvements artistiques comme l'art déco, l'art moderne, l'urbanisme haussmannien, etc. L'embrayage temporel n'est en définitive pas limité à cette

époque seulement de l'histoire, mais encore aux temps beaucoup plus lointains du passé. Une statuette d'un angelot observée sur la façade d'un immeuble ne désigne pas seulement pour l'observateur un renvoi vers l'époque néoclassique ou à l'époque des arts décoratifs et d'une forme d'architecture bourgeoise qui a sculpté sur les façades des bustes et atlantes, mais encore vers le temps de la mythologie gréco-romaine où chacune de ces figures représentait un symbole.

13- L'espace de l'énonciation

L'espace de l'énonciation de la rue Didouche Mourad a eu lieu sur deux niveaux totalement différents.

-Le premier se résume à l'ensemble des lieux où se sont déroulées les études nécessaires et dessinées tous les édifices et espaces de cette rue. Ce sont aussi les lieux de réunions et d'approbation des études qui relèvent des différents services administratifs. Grossièrement cet espace de l'énonciation se résume aux sièges des bureaux d'étude et des administrations chargés de la gestion et du contrôle de l'espace urbain.

-La deuxième catégorie de l'espace de l'énonciation est la rue même. Après l'achèvement des études techniques exécutées, elles s'interprètent par leurs réalisations à travers un cadre bâti, des vides urbains, au fur et à mesure, après un travail de suivi sur terrain. Ce deuxième type d'espace de l'énonciation se définit alors aussi bien par l'espace physique naturel qui a servi de support à la réalisation de la rue, que par l'espace produit suite à l'action humaine sur un espace naturel (espace anthropisé).

2. Les figures architecturales

21. Les figures architectoniques

Comme nous venons de le préciser, le plan de l'expression se résume à la manifestation architecturale alors que le plan du contenu renvoie à la fonction. Nous considérons qu'un objet architectural est une figure architectonique¹⁰ s'il englobe aussi bien une fonction socialement reconnue et consacrée d'une part et, ne peut se prêter à une décomposition en d'autres parties plus petites sans altérer sa signification. C'est une entité élémentaire signifiante porteuse d'une expression et d'une fonction. La figure est utilisée dans le sens de J.Courtès qui renvoie vers un « objet » reconnaissable et socialement consacré.

¹⁰ LEVY Albert a utilisé la notion d'architectoneme.

A. Levy a distingué, dans une logique de composition et décomposition, *un texte architectural et des figures élémentaires*.

- Configuration-discours (texte architectural)** : 2^e niveau configuratif (opération de spatialisation d'expansion)
- Figure énoncée** : 1^{er} niveau figuratif (opérations de spatialisation de base)
- Catégories élémentaires** : 1^{er} niveau figuratif (opérations de spatialisation de base)
- Téctonème** : niveau inférieur tectonique
- Traits distinctifs**.

211- Le mur

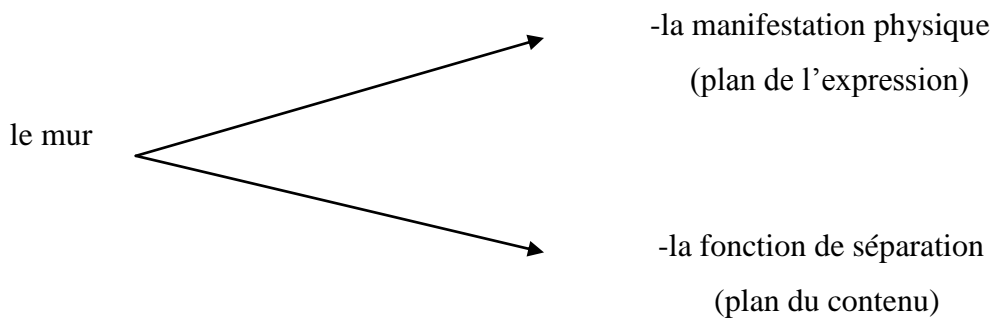
Le mur a la fonction de délimiter, supporter et protéger : « Un mur est une structure solide qui sépare ou délimite deux espaces. Dans le bâtiment les murs forment les pièces. En plus de définir l'espace intérieur du bâtiment, leur utilité est en règle générale de supporter les étages et la toiture. En plein air, ils délimitent un espace, offrant un espace de sécurité contre les intrusions ou restreignant tout simplement la circulation des animaux et des personnes. Certains murs ont une fonction de protection contre les effets naturels comme l'eau (On parle dans ce cas de digue).»¹¹ Le mur de la façade constitue une unité intelligible et signifiante. Il sépare deux territoires antagonistes en traçant une limite et oppose un système de valeurs comme :

/ privé / vs /public/, /dedans/ vs /dehors/, /interieur/ vs /exterieur/, / nuit / vs /jour/, /femme/ vs / homme/, /clair / vs / obscur/, /identité/ vs /altérité/, /calme/ vs / bruyant/, /emprisonné/ vs /libre/, /fermé/ vs /ouvert/, /individuel/ vs/ collectif/, / Intimité/ vs /inimité /, /sécurisé/ vs /non sécurisé/

Le mur par sa masse et son volume, sa présence imposante, marque une limite matérielle. La perception d'un mur renvoie directement à la distinction de deux univers signifiants et fondamentalement opposés, possédant pour chacun sa propre identité. Il représente encore la paroi externe qui enveloppe l'espace architectural. Nous considérons que le mur est la manifestation d'une figure architectonique. A un plan de l'expression, c'est-à-dire à la

¹¹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mur>

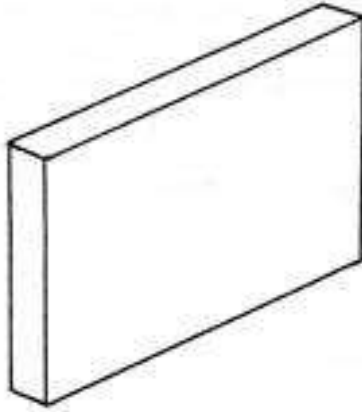
manifestation physique de ce plan vertical, correspond un plan du contenu qui se résume par sa fonction, à savoir la délimitation d'un espace par rapport à un autre, voire porter l'histoire.



Le mur est un élément de recouvrement qui, aussi bien par son apparence que par sa fonction, trace une limite et marque plusieurs types d'oppositions. En émergeant du sol il s'impose par sa verticalité et ce changement brusque de direction (horizontalité vs verticalité) fait du mur un objet aisément perceptible et accessible au regard.

Le mur de la façade est un plan vertical qui a pour principale fonction d'envelopper latéralement un volume architectural en marquant l'opposition dedans/dehors. Il traduit un vouloir protéger l'espace des agressions externes (nuisances sonores, regards indiscrets, les intempéries, etc.), contrairement à un mur de cloison qui sépare deux espaces internes comme les chambres. Le mur de la façade véhicule des pans entiers de l'histoire architecturale et urbaine et reste témoin des mouvements artistiques.

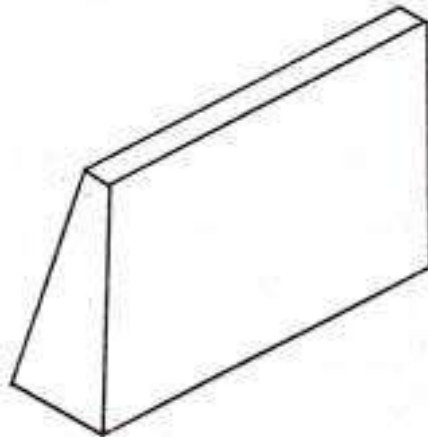
Le mur se manifeste aussi sous différentes formes, incliné, en saillie, etc. Tant que ces nouvelles manifestations ne portent aucun changement de sens (non pertinente) par rapport à sa fonction première, nous sommes toujours devant une figure architectonique. Ces changements sont plutôt à voir comme l'empreinte d'un style quand ils sont consacrés au cours d'une période de l'histoire, soit compris comme des variantes occasionnelles ou régionales. Nous pouvons citer par exemple l'inclinaison du mur de façade au XIV^e siècle qui est délaissée à la faveur de la verticalité.



Cas 1 :

A une manifestation physique du mur (plan de l'expression) correspond une fonction (plan du contenu) qui consiste à distinguer un « dedans » et « dehors » : les deux traits existent simultanément.

Source : auteur



Cas 2 :

Toujours à une manifestation physique du mur (plan de l'expression) correspond une fonction (plan du contenu). Si la fonction assurée par le mur 1 et 2 est la même, la manifestation physique diffère (incliné et verticale). Cette différence peut relever des changements stylistiques liée à l'histoire et non de la présence d'une autre figure architectonique différente puisque aucune autre fonction supplémentaire ne s'est greffée à la première.

Source :auteur

212. La fenêtre

La fenêtre permet l'éclairage, l'aération, le regard et la communication : « En architecture et construction, une fenêtre est une baie, une ouverture dans un mur ou un pan incliné de toiture, avec ou sans vitres. (...) Une fenêtre assure plusieurs fonctions pour le local

concerné : l'éclairage, la vue intérieur-extérieur ou vers l'extérieur seul, l'aération, auxquelles s'ajoutent parfois la communication verbale et la sécurité des évacuations.»¹²

La fenêtre comporte alors la baie en elle-même ou l'ouverture et la croisée en matériau dur. On ne peut envisager une fenêtre en dehors de la façade qui la porte et de la baie qu'elle couvre. Elle met en relation un intérieur et un extérieur et, devient un des éléments récurrents de la façade. Elle sert aussi bien dans son rôle de contrôler la transition d'un espace intérieur vers l'extérieur que d'assurer l'éclairage et l'aération. Nous sommes plutôt devant le cas d'une figure architectonique; il est associé à un plan de l'expression (manifestée physiquement par la fenêtre) avec l'ensemble de ses constituants, un plan du contenu qui se résume à la fonction assurée. On remarque dans certains gestes artistiques, de fausses fenêtres qui n'associent pas à une manifestation architecturale une fonction réelle.

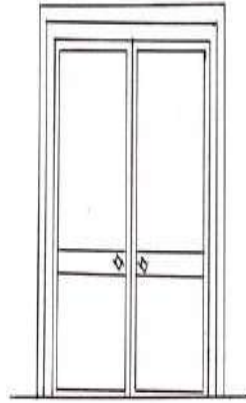
213. La porte

« En architecture et construction, une porte (XIe siècle du latin porta) est une baie, une ouverture dans un mur assurant le passage pour entrer dans un domaine, entrer dans un édifice ou pour circuler dans ses pièces. Et surtout, la porte permet de fermer le passage »¹³

De la même manière qu'une fenêtre, la composition de la porte dans sa manifestation la plus simple se fait par l'assemblage de deux composants, un ouvrable et un cadre encastré au mur. La porte sert de passage physique pour les personnes et les objets entre un « dehors » et un « dedans ». Pour le cas du mur de la façade, les portes sont localisées au rez-de-chaussée de l'immeuble où le mouvement des individus est aussi bien dirigé de l'intérieur vers l'extérieur que dans le sens inverse. Aux étages, ce mouvement se réalise à partir de la porte-fenêtre donnant sur les balcons et loggias et met en contact des espaces à caractère privé avec l'extérieur. De la même manière, à un plan de l'expression manifesté par la forme de la porte, correspond un plan du contenu qui se résume à la fonction de passage. Nous sommes encore en présence d'une figure architectonique.

¹² <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fenetre>

¹³ <http://fr.wikipedie.org/Porte>



Conjonction entre un plan de l'expression (manifestation physique de la porte) et un plan du contenu (sa fonction).

Source : auteur

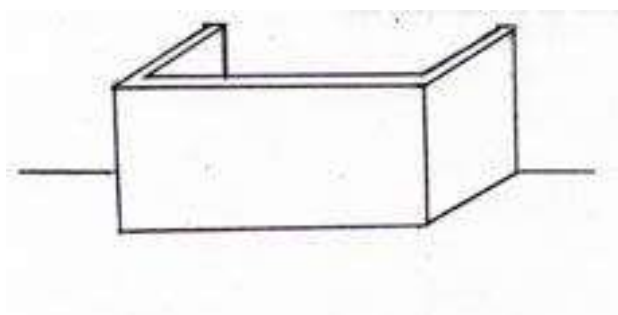
214. Le garde-corps

L'essentiel de la fonction d'un garde-corps c'est de prévenir contre une éventuelles chutes d'un ouvrage élevé : « Un garde-corps (ou garde-fou ou rambarde) est une barrière de protection placée sur les côtés d'un escalier ouvert, ou pourtour d'un pallier, d'un balcon, d'une mezzanine ou d'une galerie ou à tout autre endroit afin d'empêcher une chute accidentelle dans le vide. La composition du garde-corps peut varier, mais généralement sa construction implique qu'il ne puisse être escaladé facilement ou qu'un enfant puisse se glisser entre ses composants.»¹⁴

Le garde-corps du balcon est fabriqué soit en un élément unique et rigide qui se dresse verticalement, soit en plusieurs. De constitution en métal ou maçonnerie, il présente des motifs divers tels que des représentations florales ou fauniques, une simple succession de barreaux verticaux, couronnés par un élément horizontal servant d'appui. Les garde-corps peuvent aussi être de constitution mixte, en employant des matériaux tel le métal, la brique, le verre, le bois, etc. Le plan du contenu renvoie à la fonction qu'il remplit, c'est-à-dire veiller à toute éventuelle chute et, le plan de l'expression renvoie à sa forme physique. Nous sommes de la même manière devant une figure architectonique puisque les deux plans sont conjoints. La balustrade est un type de garde-corps : « Une balustrade, dans le domaine des éléments d'architecture, est une rangée de balustres fixés entre un socle, et une tablette formant appui, et constituant un garde-corps ajouré, à vocation de sécurité et participant au style des

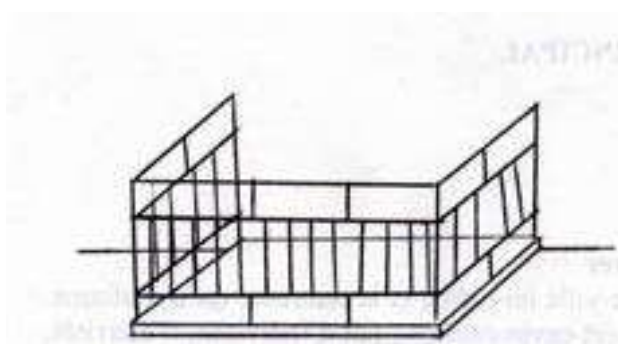
¹⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki>

constructions. »¹⁵ C'est un ensemble constitué d'une répétition de balustres, souvent confectionnés en pierres ou en béton. Elles sont surmontées par un élément horizontal qui les rassemble du côté haut et sert d'appui, et une base également horizontale sur laquelle elles reposent. Un balustre nous rappelle par sa forme physique, la colonne : «Dans le domaine des éléments d'architecture, un balustre est un ornement de balustrade offrant l'aspect de petite colonne terminée au col par une demi-sphère ou panse, à laquelle elle se rattache par un évasement en forme de congé. »¹⁶ Nous considérons toujours que c'est la balustrade qui demeure clairement perceptible comme figure architectonique, possédant les deux plans du contenu et de l'expression. Le balustre ne semble pas posséder une fonction nettement définie et socialement attestée, qui lui est consacrée en dehors de celle de servir de balustrade.



Conjonction entre un plan de l'expression (manifestation physique du garde-corps) et un plan du contenu (sa fonction).

Source : auteur.



Conjonction entre un plan de l'expression (manifestation physique du garde-corps) et un plan du contenu (sa fonction). La différence dans la manifestation physique (en métal ou en maçonnerie) n'est qu'une variante dans ce cas.

Source : auteur

¹⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Balustrade>

¹⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Balustre>

215. La toiture

« Ensemble des éléments qui composent un couvrement et la couverture d'un bâtiment, comprennent à la fois les matériaux de couverture proprement dits (ardoises, tuiles, zinc, ...) et leurs support (chevron, lattes, liteaux, panneaux de sous-toiture). Par déformation, la notion de toiture comprend parfois aussi le volume des combles, leur charpentes, les lucarnes, les verrières, etc. »¹⁷.

C'est un dispositif qu'on peut apprécier aisément dans certains ouvrages d'architecture qu'il termine dans leurs parties supérieures en constituant une des parois, orientée vers l'extérieur et le ciel. La forme physique de la toiture est souvent constituée de pans inclinés qui se rejoignent le long de la ligne de faîte. La toiture possède donc au moins cette fonction très précise et claire qui est celle d'un élément de recouvrement et de protection. On retrouve alors une fonction et une expression, ce qui place la toiture dans sa manifestation de base dans la catégorie des figures architectoniques.

216- La terrasse (toit)

C'est un élément horizontal qui peut être exploité comme lieu de détente ou de déroulement de menus travaux. Dans les deux cas (accessibles ou inaccessibles), on retrouve au minimum l'idée de recouvrement. Elles sont à classer dans la catégorie des figures architectoniques puisque de la même manière, elles forment une seule unité morphologique dotée d'une fonction (recouvrement) et d'un plan de l'expression.

22. Les segments tectoniques

Nous employons ce terme pour désigner l'ensemble des parties qui composent une figure architectonique. A. Levy a employé la notion de tectonème. Pris séparément, ils sont démunis d'une fonction attestée et pertinente.

Il y a une manifestation physique mais non pas de réelle fonction. Ils ne prennent ce statut qu'à l'intérieur d'un système, c'est-à-dire, qu'on ne peut par exemple transposer un segment tectonique qui compose une fenêtre vers ceux qui composent une colonne.

Pour A.Levy : « L'analyse tectonologique ne consisterait donc pas à énumérer toutes les caractéristiques physiques, mais plutôt à en dégager les pertinences par rapport au système

¹⁷ LEVY Albert., *Sémiotique de l'espace: architecture classique sacrée*, op. cit. p. 90.

étudié : sont pertinentes les caractéristiques physiques qui ont une fonction distinctive pour un système architectural donné, et peuvent ne pas l'avoir pour un autre. ».¹⁸

Nous procédons alors par différencier les segments tectoniques jugés pertinents.

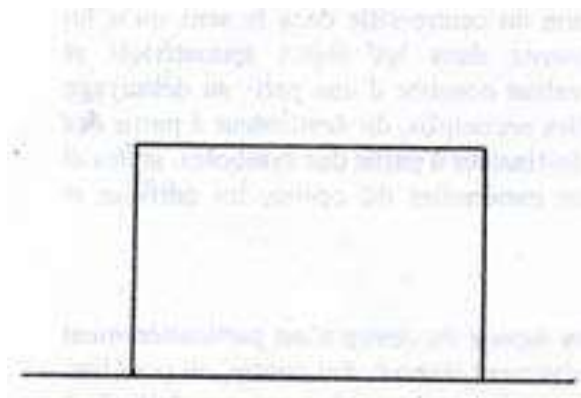
221. Décomposition du mur

Le mur n'est pas toujours un élément uni (un seul pan). Il est possible qu'il soit décomposé en plusieurs parties qui sont en réalité issues de la catégorie des segments tectoniques. Chacune de ces parties ne renferme aucune fonction particulière, mais contribue ensemble à former le mur pour remplir sa fonction. Les changements donnés à la manifestation architecturale du mur ne sont donc pas porteurs d'une signification et marquent plutôt une différenciation non pertinente en soi. Le mur « aveugle » est dépossédé de toute ouverture. Du point de vue de la fonction, il trace la limite entre deux territoires. Il peut se présenter verticalement en plan unique, qu'en une succession de deux ou plusieurs plans verticaux.

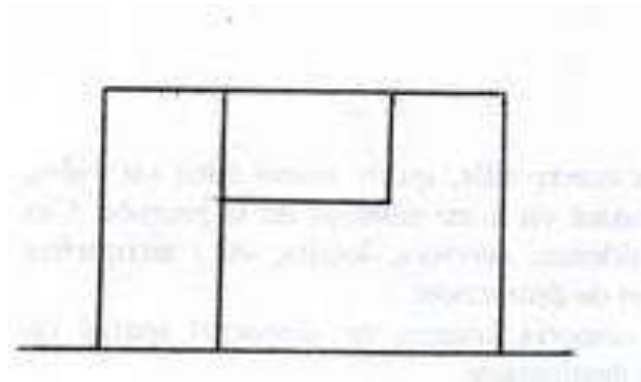
Chacun de ces plans ne peut constituer par contre un mur en lui-même et n'a de signification que dans la totalité du mur. Ces plans doivent alors être considérés comme des segments tectoniques ou une simple variante stylistique d'une époque donnée de l'histoire.

Dans sa forme simple, c'est-à-dire avec un plan vertical sans ouverture, il est doté d'une fonction et d'une expression architecturale alors que dans le cas de plusieurs parties constituantes, ces dernières ne possèdent aucune fonction.

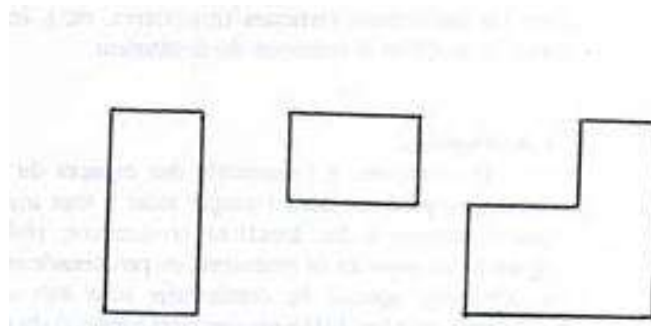
¹⁸Ibid.



Cas 1 : la figure architectonique (le mur) se manifeste en une seule unité ou segment tectonique.
Source : auteur



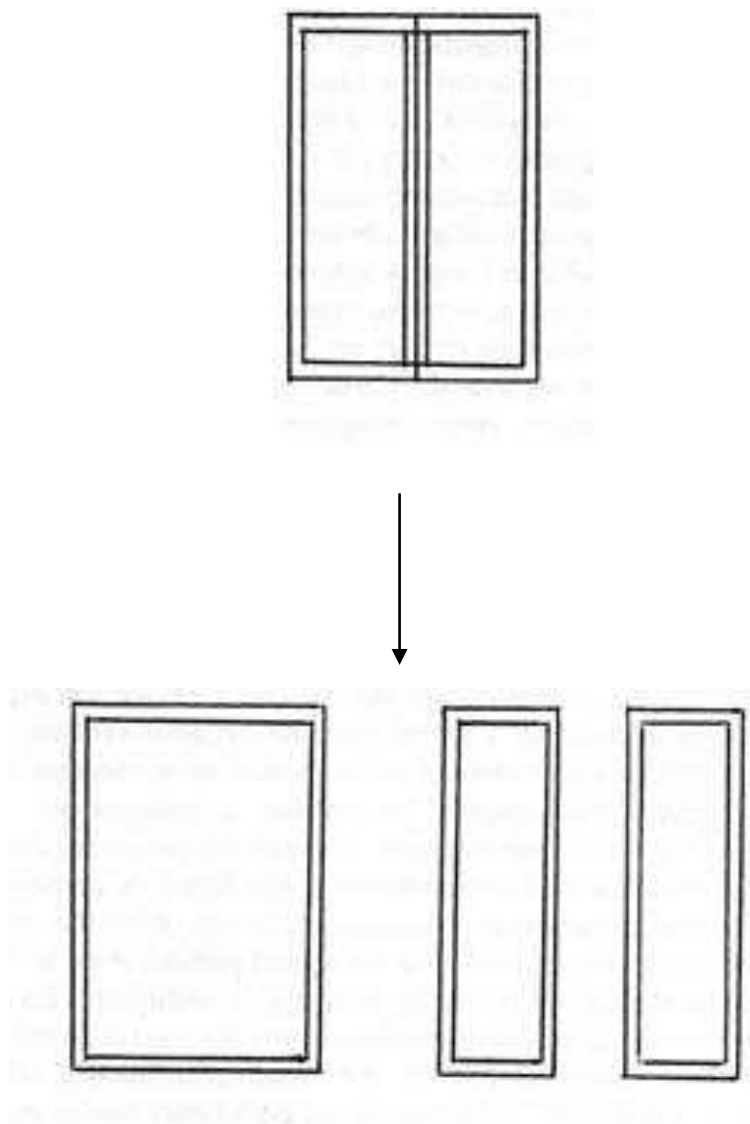
Cas 2 : La figure architectonique (le mur) se manifeste en plusieurs unités ou segments tectoniques. Sa décomposition donne trois segments tectoniques:
Source : auteur



Décomposition du mur
Source : auteur

222. Décomposition de la fenêtre

La fenêtre est composée d'un cadre et de vantaux (un ou plusieurs) ; elle peut être surmontée d'un élément fixe ou ouvrant. Aussi bien pour le cadre que pour les deux vantaux, ils ne prennent réellement de signification qu'une fois associés ensemble. Ce sont des segments tectoniques ne remplissant de fonction que rassemblés dans le contexte de la fenêtre.



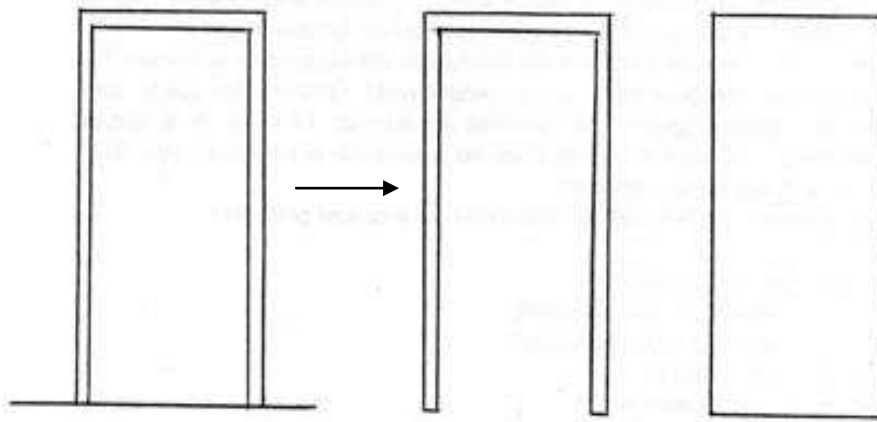
Décomposition de la fenêtre en trois segments tectoniques.
Source : auteur

223. Décomposition de la porte

La porte est composée d'un cadre et d'un ouvrant. Le côté bas dénommé seuil, marque la limite entre les deux territoires (dedans/dehors). Quant à l'élément vertical, l'ouvrant, il délimite physiquement l'intérieur et l'extérieur en soumettant l'accès au contrôle.

La porte peut être en matériau métallique, en bois, ou en matériaux composites.

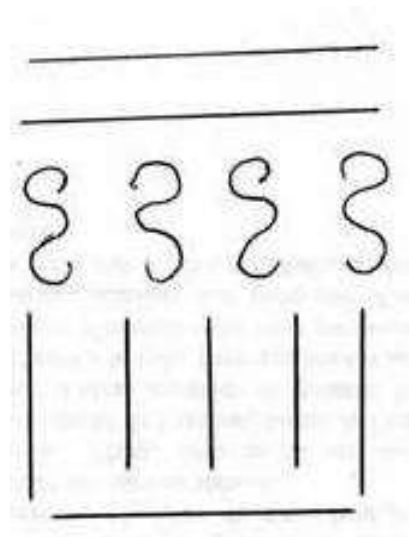
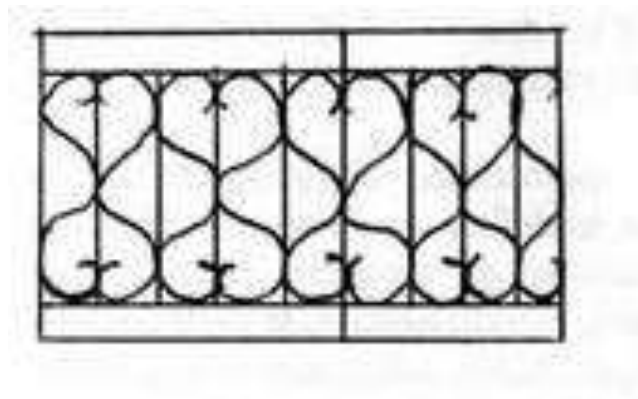
Chacun de ces éléments forme un segment tectonique puisqu'en eux même ils ne possèdent aucune fonction consacrée.



Décomposition de la porte en deux segments tectoniques.
Source : auteur

224. Décomposition du garde-corps

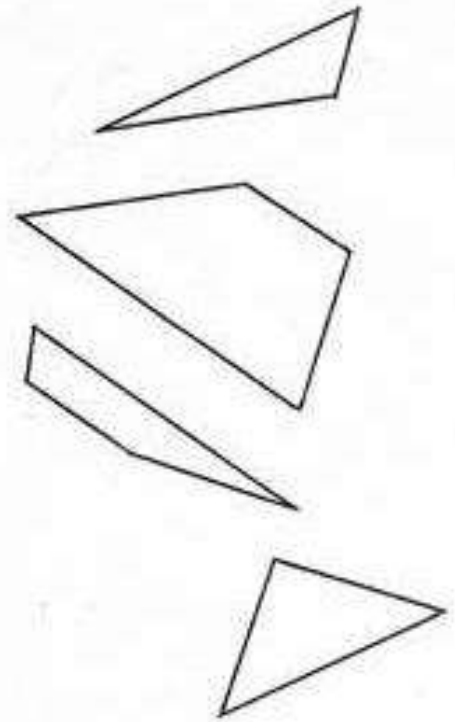
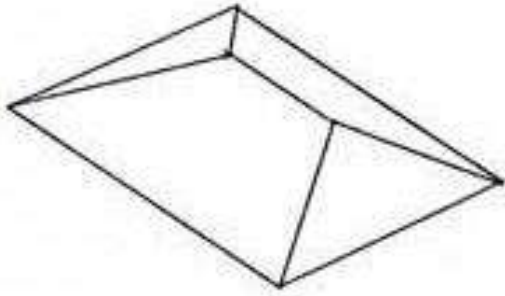
Les éléments constitutifs du garde-corps, comme les barreaux métalliques, entrent dans la catégorie des segments tectoniques puisqu'ils sont démunis d'une fonction propre et suffisante en elle-même alors que le garde-corps lui-même dont la fonction est justement d'anticiper à toute éventuelle chute, se classe dans la catégorie des figures architectoniques. Le barreau ne renferme pas une fonction spécifique mais peut être utilisé pour constituer d'autres éléments architectoniques. La combinaison de ces segments, obéissant à un ordre, forme le garde-corps.



Décomposition du garde corps en plusieurs segments tectoniques. Il n'y a pas de fonction spécifique pour chacun de ces segments.
Source : auteur

225. Décomposition de la toiture

La toiture possède au moins une fonction très précise et claire qui se résume en un élément de recouvrement et de protection. Elle est donc constituée de plusieurs parties qui ne peuvent se suffire indépendamment, comme les pans, les faîtes, les matériaux (tuile, ardoise, zinc, bois). Les différentes parties constitutives sont plutôt à classer dans la catégorie des segments tectoniques.



Décomposition en plusieurs segments tectoniques: il y a une expression architecturale et absence de fonction attestée pour les éléments.

Source : auteur

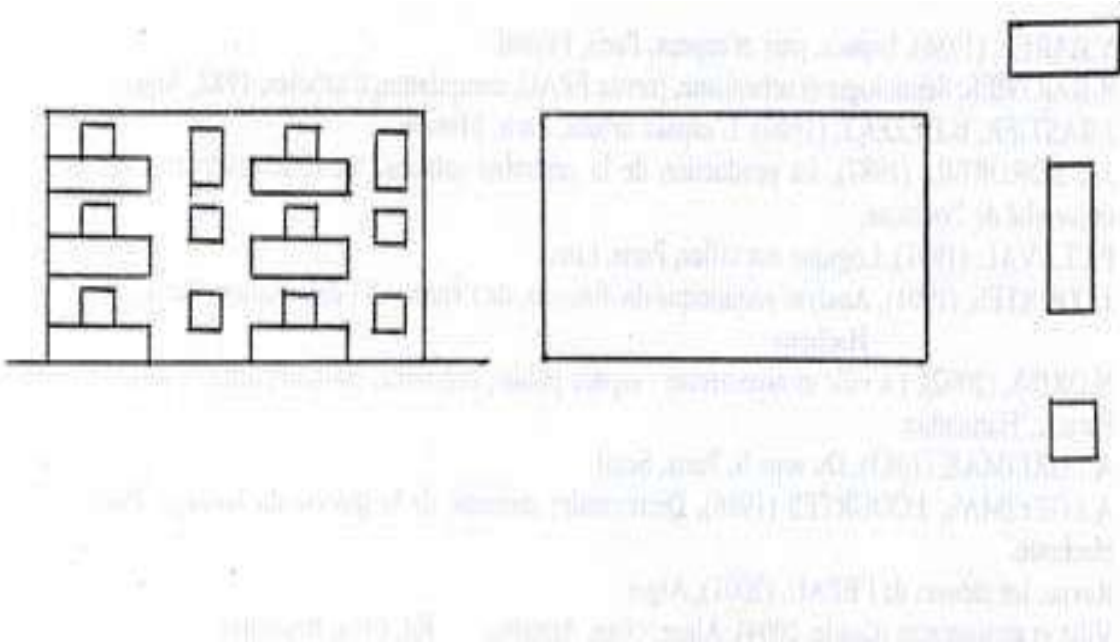
23. Les figures énoncées

Nous qualifions par cette appellation une composition établie à partir de plusieurs figures architectoniques qui participent à la formation d'autres figures plus complexes en obéissant à des règles d'association d'un autre élément composé porteur d'une signification. La figure énoncée englobe donc les deux plans, de l'expression et du contenu, qui sont par ailleurs déjà existants dans ses figures architectoniques. C'est donc une association d'au moins de deux figures architectoniques.

231. Le mur de la façade

Le mur de façade contient plusieurs figures architectoniques associées entre elles. Par exemple, la toiture par sa fonction de recouvrement termine toujours la façade et ne peut se

positionner au bas; dans certains cas, elle peut terminer une partie de l'ouvrage comme une cage d'escalier ou un traitement particulier, mais toujours dans le souci de recouvrement. Le soubassement marque le contact avec le sol. Le corps de la façade englobe d'autres figures énoncées comme les balcons, loggias, les fenêtres, l'escalier, etc.



232. Les balcons

« Un balcon (de l'italien balcone) est un élément d'architecture consistant en une plate-forme se dégageant du mur d'un édifice. Il est dans la plupart des cas à l'extérieur de l'édifice. Il peut cependant être à l'intérieur de l'édifice dans une grande pièce (salle de spectacle: galerie ou corbeille...) ou encore se situer dans une cour fermée et peut ne pas communiquer directement avec une pièce »¹⁹

Ils sont constitués de :

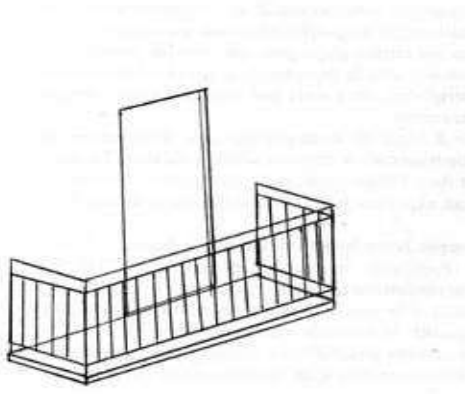
- Un plan horizontal, saillant vis-à-vis du mur de la façade et qui est le prolongement du plancher. Il sert d'appui et de support aux personnes et objets (bac à fleurs,...), se manifestant sous plusieurs formes (circulaire, rectangulaire, etc.).
- Un garde-corps, c'est-à-dire un dispositif de protection contre l'éventualité de chutes, à hauteur d'appui. Il est fabriqué de différentes formes et matériaux.
- Le fond du mur.

¹⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Balcon>

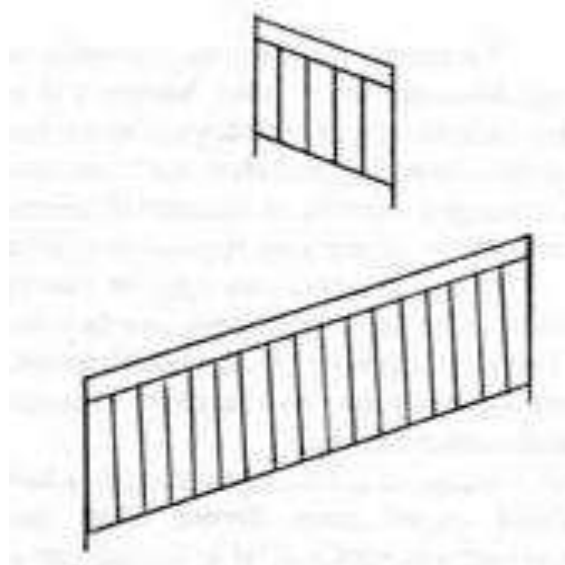
Le balcon est alors au moins constitué de ces deux figures architectoniques, un élément horizontal qui fait saillie par rapport à la verticalité des murs de la façade qui sert de support et le garde-corps qui protège de tout risque de chutes. En plus de ces deux figures, on peut ajouter le mur lui-même (de la façade) voire la porte-fenêtre, qui est liée aux deux premières figures architectoniques.

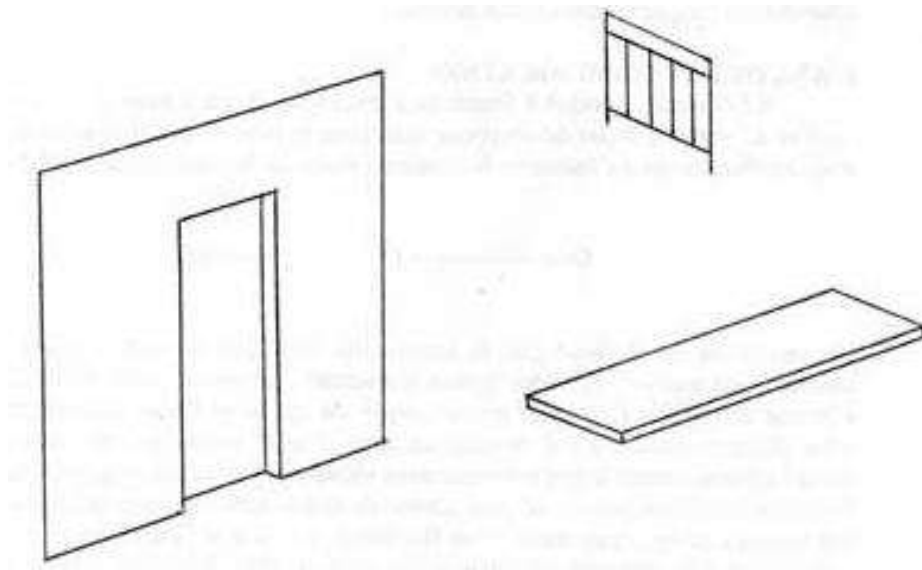
Vu sous cet angle, le balcon est alors constitué à partir de plusieurs figures architectoniques. Il peut être considéré comme une figure énoncée, c'est-à-dire une unité morphologiquement bien définie et composée de plusieurs figures architectoniques (dotés d'un plan de l'expression et d'un contenu).

Les matériaux utilisés (bois, pierres, métal, verre, etc.) peuvent donner un sens particulier ou marquer un style sans rajouter à la fonction



Décomposition de la figure énoncée en plusieurs figures architectoniques
Source : auteur



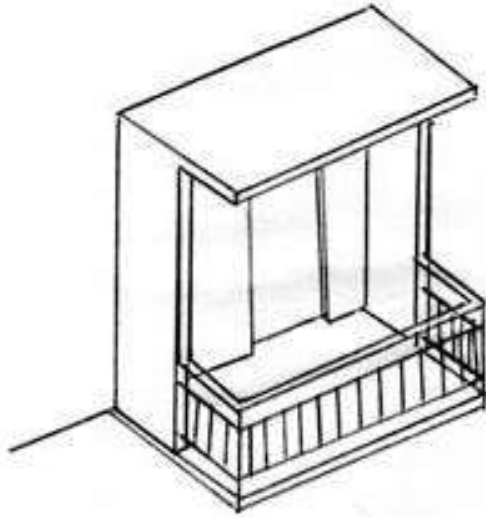


233. La loggia

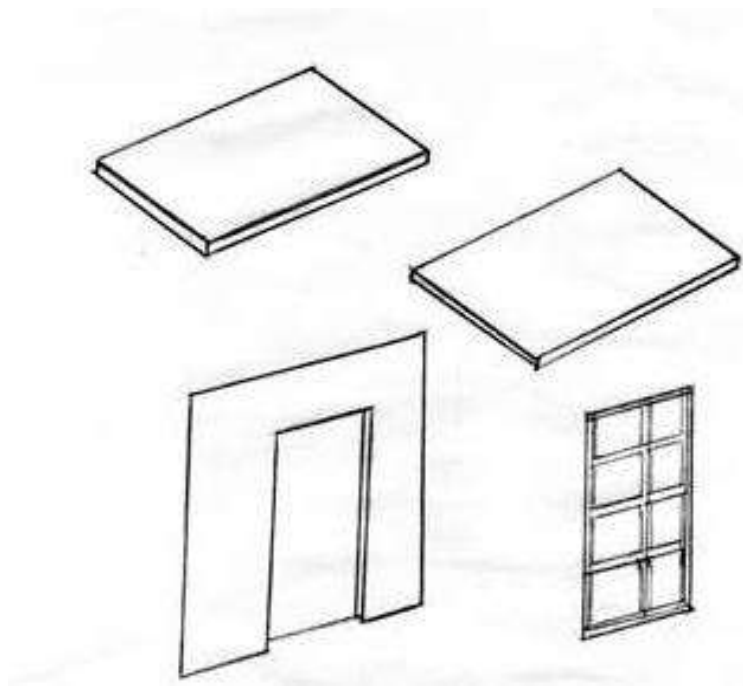
« Le balcon peut également ne pas saillir hors du bâtiment mais être un espace ouvert sur l'extérieur à l'étage: on ne compte pas dans ce cas qu'un seul garde-corps à l'avant, avec des murs sur les côtés : dans ce cas on parle alors plutôt de loggia. »²⁰

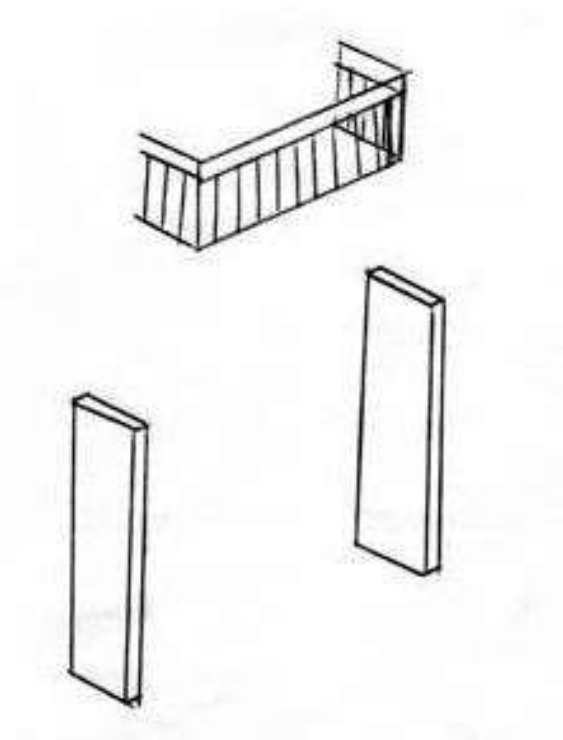
Elle peut être comparée à un balcon couvert du côté haut et dont le mur de façade est en arrière plan. Ce sont pratiquement les mêmes caractéristiques que le balcon que l'on retrouve dans les loggias. On rencontre l'élément horizontal ou l'appui et le garde-corps. En plus, un autre élément horizontal, dans ses dimensions et forme, couvre la loggia. Contrairement aux balcons, les loggias apparaissent mieux « intégrées » au rythme de la façade du fait du recul vers l'intérieur alors que le balcon sort plutôt en porte-à-faux. La perception de la loggia suppose donc comme c'est le cas pour le balcon, des figures architectoniques horizontalement disposées comme l'appui ainsi que sa couverture, les garde-corps, les murs de fond et latéraux, et la porte-fenêtre par laquelle elle devient accessible.

²⁰ « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Balcon> »



Décomposition de la figure énoncée (la loggia) selon plusieurs figures architectoniques.
Source : auteur





234. L'encorbellement, rotonde, bow-window

Les façades de la rue Didouche Mourad montrent certaines figures qui sont une association verticale de fenêtres, portes-fenêtres ou les deux au même temps. Cette combinaison architectonique se présente comme un ensemble unitaire lisible en lui-même et au-delà des éléments qui le composent. C'est une figure énoncée utilisée dans le traitement des angles, notamment de forme aigue, le centre de la façade ; elle sert aussi dans certains cas pour marquer un axe de symétrie ou terminer le traitement de la façade comme elles participent à lui donner du relief.

24. La configuration

A un autre niveau de perception, le sens s'élabore au-delà des figures architectoniques et de la figure énoncée. C'est plus la composition entre les figures structurées en configuration qui devient signifiante. Nous énumérons certaines règles de composition permettant ces configurations.

241. La redondance

Une figure architectonique est un signe (architectural) perceptible qui se retrouve souvent répété dans plusieurs directions comme horizontale, verticale, voire oblique. Le fait de la redondance devient en lui-même signifiant à partir du moment que c'est le sens porté par la figure architectonique ou la figure énoncée qui se trouve décuplé. A titre d'exemple, la redondance d'un balcon sur la façade ne traduit pas seulement une forme d'extension d'un espace (chambre, salon, etc.) vers le dehors, mais surtout, une volonté délibérée d'ouverture de l'ensemble de la façade vers l'extérieur. C'est une forme de reconquête permanente de l'espace public qui s'exprime par cette répétition. La façade elle-même établit des échanges, fussent-ils indirects avec l'extérieur. La redondance s'applique à toutes les figures architecturales qu'on peut lire sur une façade. C'est le cas des fenêtres, des portes-fenêtres, des loggias, des baies, des arcades, des colonnes, garde-corps, etc. Cette répétition suggère une autre signification autre que celle exprimée par la figure répétée. La redondance d'une grande fenêtre renvoie vers des tendances à l'ouverture de l'édifice alors que celle des petites croisées indique par contre plus la fonction de ces croisées comme l'éclairage et l'aération des espaces desservis (sanitaires, etc.). Nous rencontrons à plusieurs reprises dans les façades de la rue Didouche Mourad, une succession soutenue de fenêtres.

DÉCOMPOSITION D'UNE CONFIGURATION

CONFIGURATION	FIGURE ENONCEEE	FIGURE ARCHITECTONIQUE	SEGMENT TECTONIQUE
Mur de la façade	Balcon Loggia Bow-windows Cage d'escalier Terrasse Toiture	Fenêtre Porte/fenêtre Garde-corps colonne Plancher/dalle volet Mur de fond	cadre vantaux vitrage barreaux Eléments métalliques, Eléments en bois, Bloc de maçonnerie

Décomposition du mur de la façade en figures architectoniques et segments qui les composent.

Tableau 34 : Décomposition d'un balcon en figures architectoniques et ségments qui les composent
Source : Auteur.

DÉCOMPOSITION D'UNE CONFIGURATION

CONFIGURATION	FIGURE ARCHITECTONIQUE	SÉGMENT TECTONIQUE
Balcon	Garde-corps	Barreaux
		Balustres
		Éléments horizontaux
	Dalle d'appuis	Plan horizontal
	Mur	Plan vertical
	Porte-fenêtre	cadre
		vantaux
	Volet	vitrage
		Cadre
		éléments en bois

Décomposition d'un balcon en figures architectoniques et segments qui les composent.

Tableau 35 : Décomposition d'un balcon en figures architectoniques et segments qui les composent
 Source : Auteur.

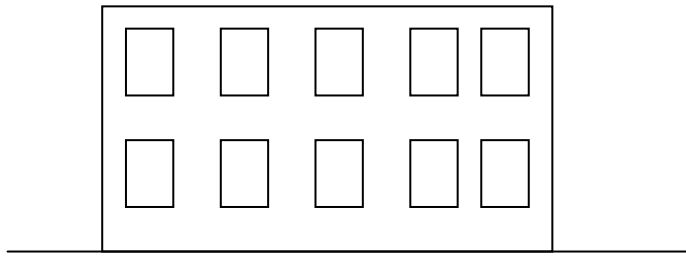


Fig. 57 :Redondance de fenêtres (peut exprimer l'ouverture de la façade vers l'espace public).
Source : auteur

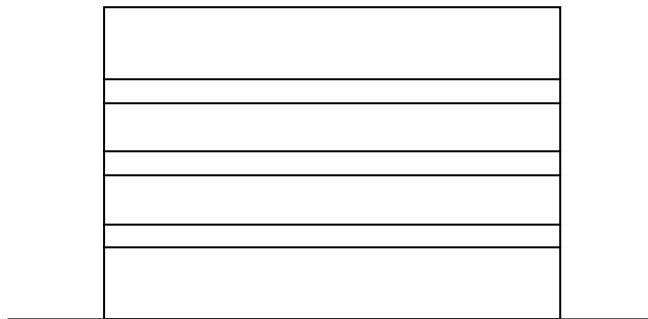


Fig. 58 :Redondance d'éléments (balcons, série d'ouvertures continues, etc.) marque dans ce cas l'horizontalité.
Source: auteur

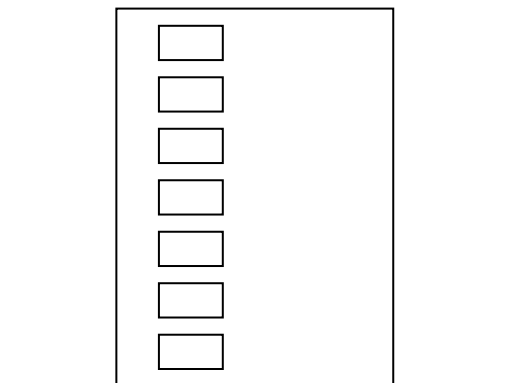


Fig. 59 : La redondance des éléments marque la verticalité
Source: auteur

La proximité et la redondance **d'éléments** verticaux (portes-fenêtres) des ouvertures accentuent la verticalité renforcée par ce mouvement ascendant des figures architectoniques.

Source: auteur

242. La proximité

Comme la redondance, nous pouvons lire dans une disposition en série ou dans la proximité entre les objets une signification autre que celle exprimée par l'objet lui-même. Le cas d'une rangée de balcons, par son caractère unitaire peut être exploitée dans le marquage d'un moment particulier de la façade, indiquer des lignes, accentuer l'extrémité du bâtiment, terminer une composition architecturale.

Avec l'usage particulier des matériaux contrastants ou d'une couleur, cette unité dessinée par la proximité est renforcée.

Dans certains cas, la continuité verticale ou horizontale des balcons est renforcée par un pan de mur, une allège continue, un acrotère qui rend à cette succession son caractère unitaire.

243. Echelle et proportion

P. Boudon parle de proportion quand les dimensions propres à un même objet architectural entretiennent des rapports équilibrés entre eux. Les figures architectoniques sont organisées suivant la conception globale de la façade, les unes par rapport aux autres. Les proportions entre les éléments d'une façade (fenêtres, la porte-fenêtre, les garde-corps, les éléments non bâti/ bâti) procurent une unité d'ensemble. W. Koch définit les proportions comme un ensemble de lois relatives puisque changeantes au fil du temps qui régissent les rapports entre les parties d'une œuvre d'art en lui conférant une harmonie. Il cite notamment le canon, le nombre d'or, la quadrature, la triangulation.²¹

L'échelle compare l'objet architectural à une mesure située à l'extérieur de cet objet. Les parties d'une même façade peuvent être de la même échelle, donc comparées à une même mesure. On peut dire que le garde-corps du balcon ou la porte-fenêtre sont de la même échelle puisque la mesure renvoie aux dimensions humaines. Cette référence unique permet une cohérence de l'ensemble.

Fig 60, 61

Fig

²¹ Koch W., Comment reconnaître les styles en architecture, Op Cit.

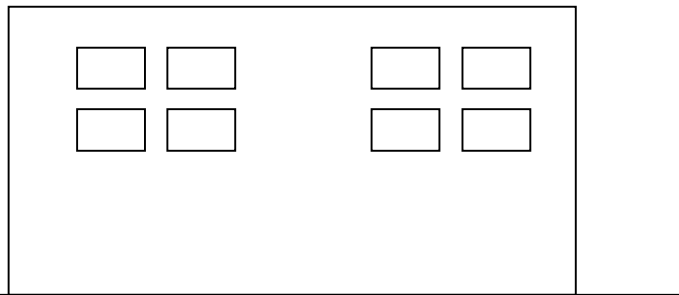


Fig.61: Proximité de quatre éléments engendrent un point. Source:Auteur.

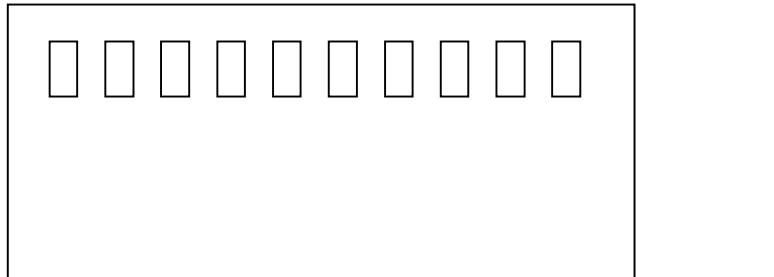


Fig.62: Proximité des ouvertures.
Source:Auteur.



Fig.62: Proximité , étage, garde-corps, immeubles.
Source:Auteur.



Fig.63: Proximité et redondance d'éléments verticaux.
Source:Auteur.



Fig. 64 : Proximité de deux portes-fenêtres (deux par deux), a engendré deux moments de la façade accentués par les balcons.
Source : Auteur



Fig. 65 : La proximité des portes-fenêtres a créé une direction verticale.
Source : Auteur



Fig. 66 : Plusieurs échelles de lecture. Humaine par rapport à la hauteur des étages, fenêtres, portes, et urbaine par rapport à la façade urbaine, la hauteur des immeubles.
Source : Auteur



Fig. 67 : Continuité d'éléments pleins (les immeubles).
Source : Auteur

La composition de la façade permet la lecture de plusieurs échelles. Il y a des figures architectoniques ou segments tectoniques qui sont à l'échelle urbaine. La façade elle-même (dans sa totalité ou façade urbaine) fait partie de cet environnement englobant et peut dès lors présenter plusieurs niveaux de lecture; souvent des édifices « financiers » (banques, etc.) présentent un gabarit ou des façades imposants par leurs dimensions pour transmettre symboliquement la puissance financière de l'organisme.

Conclusion

Si un objet donné a été conçu dans sa manifestation physique (plan de l'expression) c'est pour répondre à une ou plusieurs fonctions. Vu que les notions d'architectonème et de tectonème se rapprochent de monème et phonème en linguistique, nous avons employé le terme de figure architectonique pour l'objet architectural non composé qui réunit une expression physique et une fonction et, le segment tectonique, pour désigner un élément minimal qui n'est pas doté d'une fonction qui, en revanche, participe pertinemment à la composition d'une figure architecturale. L'analyse peut se voir approfondie avec la décomposition des segments tectoniques en traits distinctifs qui, dans certaines situations deviennent signifiants. C'est le cas de la texture ou de la transparence d'un même matériau. Un verre ordinaire transparent suggère la recherche aussi bien de la lumière que le regard, alors qu'un verre translucide ou de couleur signifie en revanche plus une recherche d'éclairage ou de l'esthétique et l'érection d'un obstacle à la vue.

Chaque mouvement en architecture est a priori en mesure de construire son propre langage et vocabulaire ; comme l'a fait remarqué A. Levy, il est alors question non pas d'un langage en architecture mais de plusieurs. A titre d'exemple le mouvement moderne a établi un vocabulaire propre comme la terrasse-jardin, le brise-soleil, le plan libre. L'architecture d'inspiration classique qui est le principal référent pour la rue Didouche Mourad, montre dans les études antérieures une décomposition/recomposition de ces éléments constructifs en plusieurs unités plus petites et articulées à plusieurs niveaux. La référence aux concepts de la linguistique structurale est motivée d'une part par la rigueur de cette discipline dont la transposition peut quelque peu éclairer sur les modes associatifs des figures architecturales par rapport aux éléments et, d'autre part, du fait d'une architecture d'inspiration classique des façades de la rue Didouche Mourad qui montre à juste titre un système constructif basé sur des unités construites selon des combinaisons obéissant à une forme de syntaxe.

CHAPITRE II : UNE ISOTOPIE CENTRALE DE LA RUE DIDOUCHE MOURAD

Introduction

C'est toute une isotopie générale qui se construit autour de l'opposition public vs privé et la construction de traits qui par leur interprétation en figures, directions et dimensions participent à l'affirmation d'un thème global, le caractère public et central. Le fait de la redondance, concept employé par A.J.Greimas, devient en soi signifiant à partir du moment que c'est le sens porté par une figure qui se voit multiplié. Si la baie est liée à la fonction pour laquelle elle est conçue, sa redondance renvoie à des tendances d'ouverture de la façade, qui, elle-même et au-delà de l'espace desservi, témoigne d'une reconquête de l'espace public. Restituer les composantes du discours originel sous une forme physique, c'est justement rendre matériel l'intégralité des noyaux générateurs de la signification du niveau profond et d'assurer leur interprétation par des programmes narratifs ou actants.

1. Les modes d'association

1.1. L'axe syntagmatique

Il s'agit de comprendre certains modes d'association pour donner forme à des ensembles plus complexes, harmonieux et signifiants au delà des parties qui les composent. Sans parler d'une syntaxe élaborée de l'espace architectural et urbain²² qui par ailleurs a connu des avancées notables dans des recherches antérieures sur la typologie de l'espace urbain (Caniggia, Muratori,...), nous voulons montrer la manière dont se réalise une unité morphologique dans la construction de la rue. Dans la recherche des modes associatifs et distributifs des unités spatiales qui confèrent des niveaux différents de lecture de l'espace urbain, que cela soit en amont ou en aval, cette décomposition pourrait constituer la clé d'un langage propre à l'espace architectural et urbain si le nombre de ces unités constitue une classe fermée et dont la combinaison permet plutôt une multitude de formes signifiantes à la manière du nombre fini des phonèmes et ouvert des monèmes dans les langues naturelles. Il s'agit dans ce qui suit d'établir les substitutions de formes de bâti dans une même classe à l'intérieur d'un même syntagme. La forte stabilité du syntagme qui s'est consolidée durant l'histoire fait que la substitution entre éléments d'un paradigme n'affecte pas à la signification générale de cette rue. Ainsi, malgré des travaux de rénovation, de démolition des immeubles ou de changement d'activités, qui peuvent être observés, la morphologie globale de la rue et

²² CASTEX Jean, PANERAI Philippe, « Structure de l'espace architectural », in *Sémiotique de l'espace*, Paris, Denoël/Gonthier, p. 63.

ce que signifie comme espace central demeurent présents. En fait la permanence du syntagme et les modifications opérées entre éléments d'une même classe (paradigme) confère à la rue la stabilité de son expression architecturale, voire de son identité. Nous pensons notamment à certains villages en Kabylie qui ont gardé leurs morphologies globale et identité malgré les transformations notables subies par les édifices.

On remarque que l'îlot régulier (de forme cubique) que l'on rencontre au boulevard Zeghout Youcef ne peut être reproduit sans difficulté dans les parties à forte pente même s'il reste un des éléments de composition de l'espace urbain pour Alger. Un plan global assure l'harmonie entre toutes les parties.

Greimas définit le syntagme : « On désigne du nom de syntagme, une combinaison d'éléments coprésents dans un énoncé (phase du discours), définissables, outre la relation de type « et ...et » qui permet de reconnaître, par les relations de sélection ou de solidarité qu'ils entretiennent permet de reconnaître, par des relations de sélection hypotaxique qui les relie à l'unité supérieure qu'ils constituent. Les syntagmes sont obtenus par la segmentation de la chaîne syntagmatique, l'établissement des relations entre les parties et les totalités segmentables ayant pour effet de transformer cette chaîne en une hiérarchie syntagmatique. L'analyse se trouve épuisée lorsque les éléments ultimes d'un syntagme, ne sont plus segmentables et ne peuvent plus être considérés comme les syntagmes : l'analyse paradigmatique prend alors la relève de la description syntagmatique. »²³.

L'espace urbain est une composition harmonieuse entre un cadre bâti et des vides urbains. Le cadre physique se présente sous plusieurs formes et renferment une multitude de fonctions. On recense généralement :

- Les ensembles d'habitations.
- Les habitations individuelles.
- Les équipements publics.
- Les entrepôts.
- Les grands ensembles.
- Les grands équipements (université, hôpital, etc.).

L'espace non bâti se manifeste de la même manière sous plusieurs formes dont :

- Les axes qui structurent le réseau de la circulation dans la ville, piéton et automobile.

²³ .GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op cit, p. 377.

- Les places et placettes.
- Carrefours et nœuds, les lieux d'intersection.
- Espaces verts.
- Les parcs et jardins.
- Les parkings.
- Les friches.

Dans la coexistence de ces deux éléments fondamentaux de l'espace urbain, la rue Didouche Mourad est délimitée par deux parois verticales sur chacun des deux côtés où les deux espaces bâtis et non bâtis se structurent mutuellement.

Elle est délimitée à partir d'un ensemble d'îlots caractérisés par :

- La forme
- Les dimensions et architecture
- La situation dans la structure et trame urbaine
- La fonction

La configuration du relief est déterminante pour la compréhension de la morphologie globale d'Alger. Certains îlots de forme basique subissent des modifications édictées par le site pour pouvoir s'intégrer aux situations particulières.

On distingue des îlots de forme:

- carrée
- rectangulaire
- triangulaire
- trapézoïdale
- polygonale
- quelconque.

En parlant du niveau figuratif, Courtès mentionne les notions de paradigmes et syntagmes « Nous pouvons cependant aborder le texte au niveau figuratif dans une double perspective. Dans une perspective paradigmatique nous procédons à un classement des figures (acteurs,

espaces, temps). Dans une perspective syntagmatique, nous verrons comment s'associent pour constituer des configurations (ou motifs).»²⁴

La matérialité de la rue Didouche Mourad peut être décrite en fonction de la disposition dans l'espace des éléments bâtis et non bâtis qui la structurent. En parlant de ses deux parois, nous sommes devant une alternance entre éléments vide et plein suivant le syntagme:

..... **Bâti** + **Vide** ++ **bâti** +

Il y a :

- La continuité de la rue et de sa façade.
- L'équilibre et l'homogénéité des formes

Nous observons plusieurs cas possibles dans les modes d'association. Ce sont tous les éléments bâtis et non bâtis associés les uns par rapport aux autres suivant ces quelques combinaisons ci-dessous citées qui contribuent au passage vers des unités de lecture en amont.

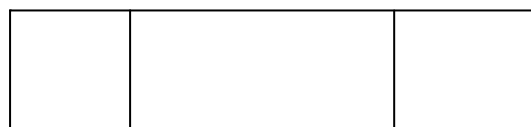


Fig. 68 :Continuité suivant la même direction avec des éléments pleins
Source: auteur

²⁴ COURTES Joseph, *Analyse sémiotique du discours, de l'énoncé à l'énonciation*, op. cit, p. 30.

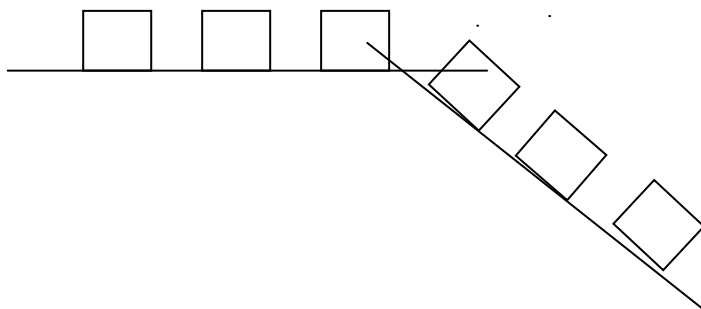


Fig. 69 : Changement de direction avec alternance entre éléments pleins et vides.
Source: auteur

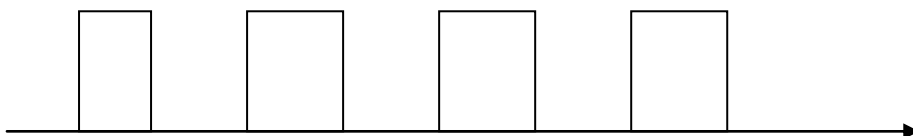


Fig. 70 : Continuité suivant la même direction avec alternance entre éléments pleins et vides (en élévation).
Source: auteur.

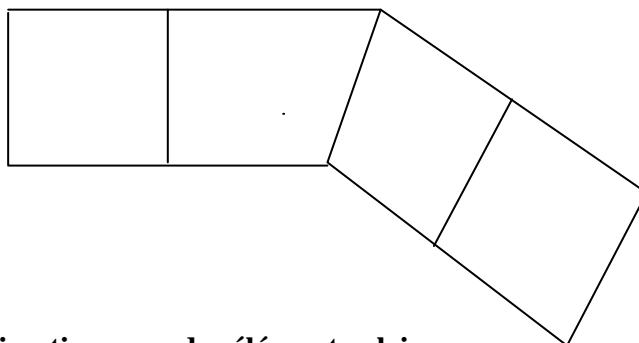


Fig. 71 : Changement de direction avec des éléments pleins.
Source: auteur



Fig. 72 : Changement de direction.
Source : Google Earth



Fig. 73: Alternance vide/plein .
Source : Auteur

Nous devons cependant souligné que ce type d'agencement ne traduit que l'association de plusieurs unités morphologiques à savoir l'îlot. L'étude peut être approfondie pour faire ressortir les règles de combinaison qui sont derrière la structuration de ces îlots à partir d'unités morphologiques plus petites et simples.

Dans la composition de la façade, la succession des commerces, habitation, terrasse ou toiture est quasiment récurrente, bien que dans la réalité rien n'entrave le côté créatif de l'architecte. Cet ordre peut être redéfini puisque ces fonctions sont relativement indépendantes.

La toiture est pratiquement localisée en haut du bâtiment comme recouvrement et se retrouve en partie comme dans le corps de la façade en recouvrant seulement des zones comme un balcon.

12. L'axe paradigmatique

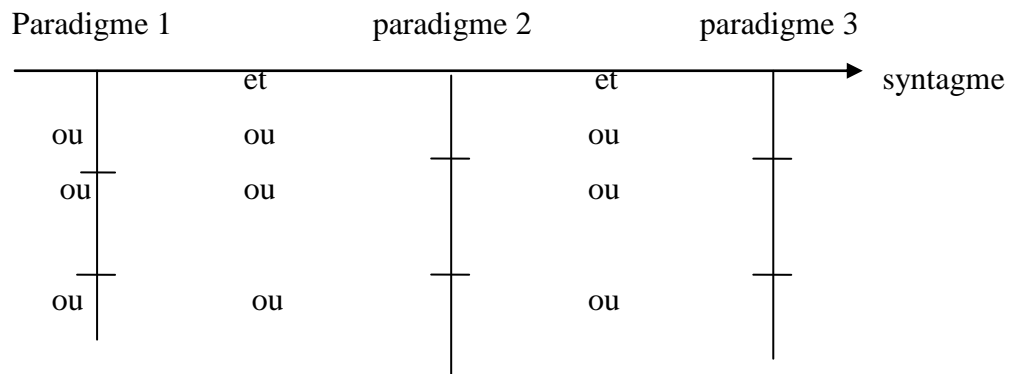
A.J.Greimas définit le paradigme : « Le paradigme est une classe d'éléments susceptible d'occuper une même place dans la chaîne syntagmatique, ou, ce qui revient au même, un ensemble d'éléments substituables les uns aux autres dans un même contexte. Les éléments ainsi reconnus par le test de communication entretiennent entre eux des relations d'opposition que l'analyse ultérieure peut formuler en termes de traits descriptifs, les oppositions distinctives permettant à leur tour de constituer les sous-classes à l'intérieur d'un paradigme. »²⁵

Le carré sémiotique organise au niveau profond de la signification un système de traits opposés qui détermine des nuances possibles entre ces traits et établit une disposition suivant des classes.

Le point de vue paradigmatique suppose une opération de substitution qu'on peut traduire par le «ou » contrairement au syntagme qui se révèle comme une opération d'additionnement marqué par un « et ».

²⁵ .GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, op cit, p. 267.

Le syntagme suppose une opération basée sur un additionnement en (et)



En supposant certaines oppositions telles que :

- Nature vs culture
- Plein vs vide
- Animé vs inerte

Opposition nature vs culture

D'après le carré sémiotique :

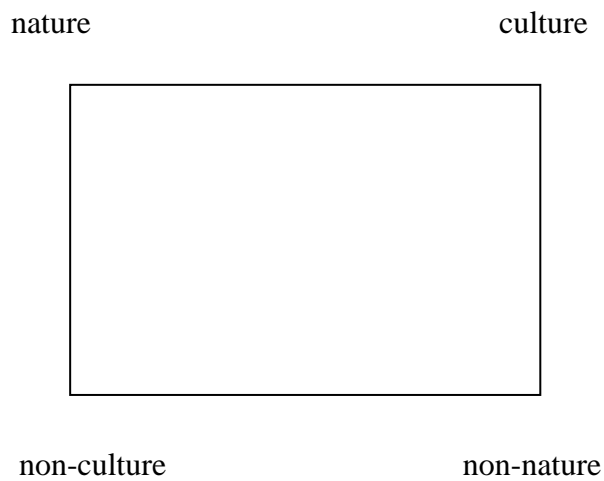


Fig. 74 : Carré sémiotique. Nature vs Culture
Source : Auteur.

Nature : (aucune intervention humaine)

- végétal,
- fleur
- arbre
- eau
- mer
- pluie
- air
- vent
- température
- lumière naturelle

Non culture : (agir sur le naturel)

- bac à fleurs
- rangée d'arbres taillées
- lumière naturelle tamisée par des verres
- jardin
- friche

Non nature : (créer le naturel)

- ventilation
- climatisation
- chauffage
- lac artificiel
- jet d'eau

Culture : (créé)

- cadre bâti
- trottoirs
- rues
- mobilier urbain

Opposition plein vs vide

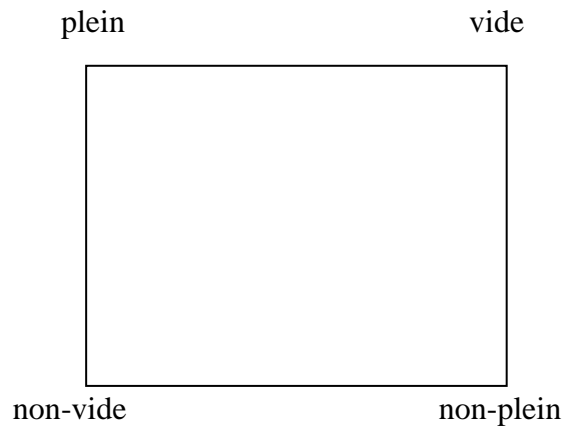


Fig. 75 : Carré sémiotique. Opposition plein vs vide.
Source : Auteur.

Plein : (ne peut être traversé)

- mur de clôture
- mur de la façade
- immeuble
- équipements

Vide : (peut être traversé)

- baie
- galerie
- rue, trottoir, carrefour
- jardin, place, placette
- cour

Non vide : (peut être traversé mais contrôlé)

- porte d'entrée
- porte de l'immeuble
- porte-fenêtre
- fenêtre (laisse passer air et la lumière)
- vitrine (laisse passer la lumière)

Non plein : (peut être traversé en partie)

- balcon, loggia
- cage d'escalier

Opposition animé vs inerte

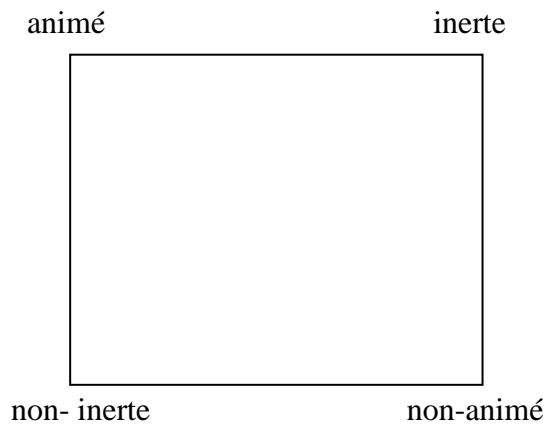


Fig. 76 : Carré sémiotique. Opposition animé vs inerte
Source : Auteur.

Animé :(vivant et qui se déplace)

- homme
- femme
- enfants
- personnes âgées
- animaux de compagnie
- résident
- étranger
- touriste
- travailleur
- la foule

Inerte : (ne vit pas et ne se déplace pas)

- immeuble
- façade
- rue
- meublier urbain
- place
- placette
- carrefour
- jardin
- équipement

Non inerte : (ne vit pas mais se déplace)

- voiture, taxi

- bus, métro, tramway
- ruissellement de l'eau
- déplacement du vent
- changement de la température
- changement de l'humidité

Non animé : (vivant et ne se déplace pas)

- arbre, végétal

Le carré sémiotique a permis d'organiser à partir de ces oppositions de base une possibilité de traits intermédiaires dont la manifestation au plan discursif permet une classification de figures reconnaissables.

Il y a possibilité de substitution à l'intérieur d'une même classe (ou) dans une chaîne syntagmatique qui définit le type d'association entre les paradigmes.

En revenant à la séquence réalisée entre éléments bâtis et non bâtis (vide), chacun des éléments constitutifs peut être analysé suivant sa situation dans le syntagme.

On s'interroge alors sur :

- la place que chaque élément occupe dans le syntagme
- l'interchangeabilité des éléments selon leurs formes et dimensions
- la fonction
- les modes d'association

Les éléments d'une même classe sont interchangeables. Il est possible d'envisager la substitution de ces éléments les uns par rapports aux autres, sans que la signification globale de la façade urbaine ne soit affectée. Le remplacement d'un immeuble d'habitation par un immeuble commercial ou dans un cas extrême par un mur, changera sûrement l'image perçue, mais la structure qui régit cette séquence est toujours présente. A un autre niveau de l'analyse, chacune de ces catégories est porteuse d'autres traits, comme public ou privé, individuel ou collectif, etc., et sont alors directement exprimées. En se situant dans un même paradigme, les substitutions sont en fait possibles sans que la structuration de la séquence ne soit altérée :

- par rapport à l'immeuble : RDC, R+1, R+5, etc.
- par rapport à la fonction : habiter, services, commerces, etc.
- par rapport à la couleur : blanche, chaude, froide,
- par rapport aux matériaux : verre, pierre, béton, métal, mixte, etc.

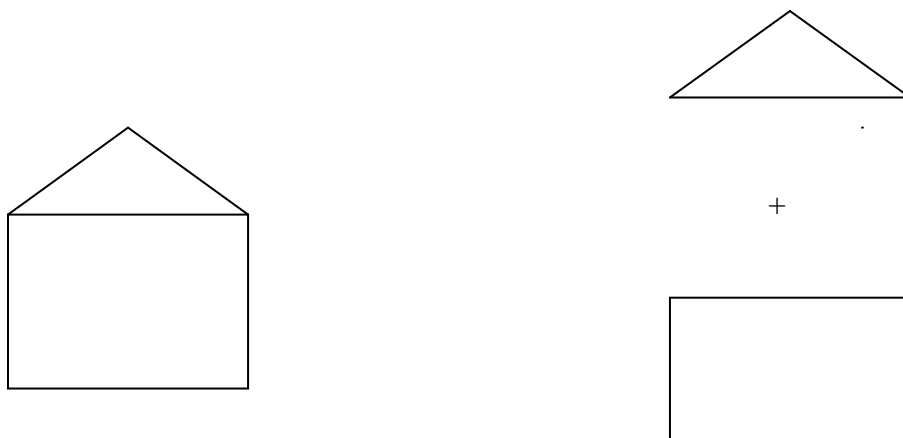


Fig. 77 : Décomposition du syntagme en deux paradigmes : corps de la façade et l'élément de recouvrement.
 Source: auteur

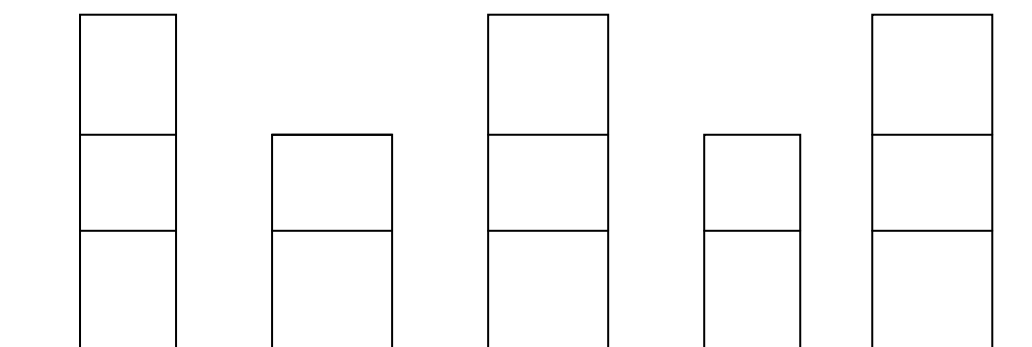


Fig. 78 : Syntagme entre éléments bâtis (1^{er} paradigme) et vide (2eme paradigme).
 Source: auteur

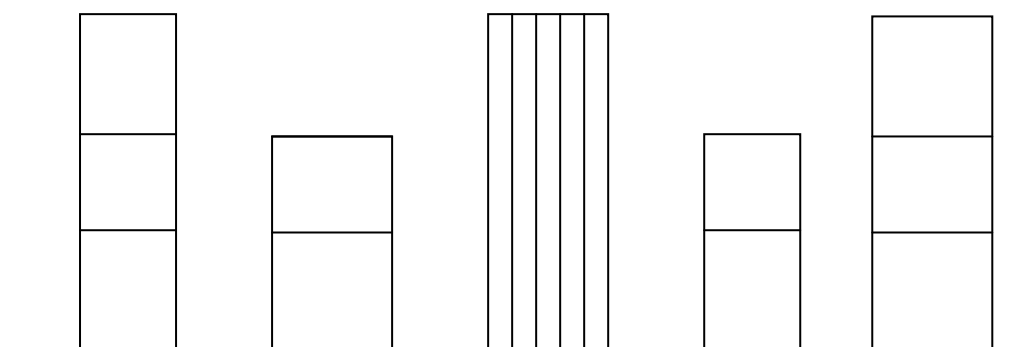


Fig. 79 : La permutation d'éléments au sein d'un même paradigme (le bâtiment du milieu) n'altère pas la structure globale du syntagme (la façade urbaine).
 Source: auteur

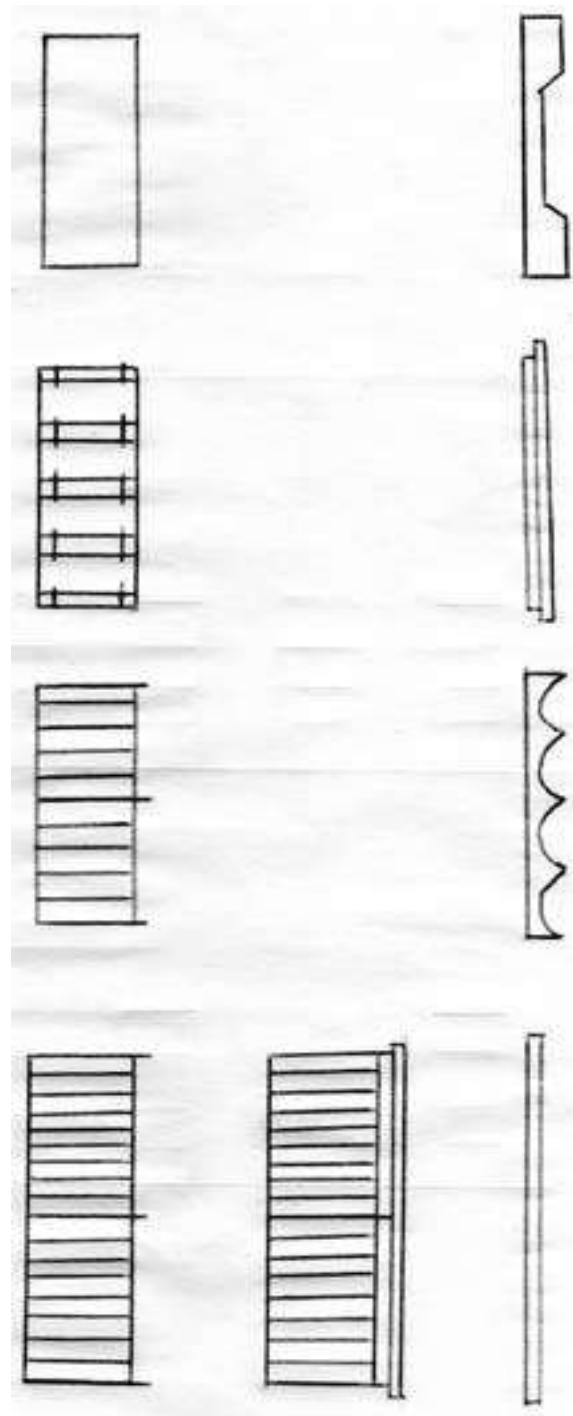
La rue Didouche Mourad est inscrite dans un plan global. Les modifications subies conjoncturellement ne peuvent réellement influencer sur sa morphologie générale. C'est au niveau des fonctions et de l'aménagement interne que sont portées le plus souvent ces transformations. En prenant le cas de l'immeuble dit « La Parisienne » à Alger qui a connu le sort de la démolition vu son état de vétusté, on voit bien que malgré une architecture différente, l'aspect global du paysage urbain reste conservé. Il y a substitution d'éléments d'un même paradigme dans un syntagme global qui est conservé.

Pour les jardins orientés sur la rue Didouche Mourad (nous pensons au Parc de la Liberté), ce qui le sépare de cette dernière est une clôture, légère, constituée d'un soubassement ou appareillage en pierres, surmonté par une grille métallique : cela témoigne d'une volonté d'établir une transparence entre la rue et le jardin lui-même. Ce dernier considéré d'abord comme un espace statique, s'insère dans le mouvement d'ensemble que suggère la rue.

Dans d'autres jardins au statut privé, on retrouve plutôt des murs plus imposants et solides se dressant à l'ensemble du mouvement de la rue. Vis-à-vis de la continuité de la façade urbaine, ces murs de clôture marquent dans la réalité une rupture dans l'image de la rue Didouche Mourad entre sa partie en aval et en amont; c'est plus dans cette dernière que l'on rencontre des parois sans ouverture et une diminution sensible de la mobilité.

Cette incongruité née de la dichotomie entre espace public et privé, a fait que certains de ces murs de clôture ont subi des traitements particuliers dans le but de casser l'animosité engendrée. L'ensemble de ces murs continue par contre à assurer la continuité et la linéarité de la rue.

Pour beaucoup d'immeubles de la rue Didouche Mourad, ils ont connu depuis des décennies, des changements d'activité en passant par exemple de la fonction résidentielle vers le tertiaire sans affecter dans le fond la structure de la séquence (la rue).



PARADIGME 1 SYNTAGME2 PARADIGME

Fig. 80 : Décomposition du syntagme en 2 figures architectoniques (garde-corps et appuis). A l'intérieur du même paradigme (garde-corps ou appuis) peuvent être puisées de différentes formes.
 Source: auteur.

En considérant les deux éléments composant l'espace urbain, le bâti et le vide, nous pouvons établir un système de classes défini à partir de critères comme la morphologie et la fonction.

En considérant la séquence, on constate pour le bâti :

.... + B + V + B +

La morphologie

- parallélépipédique
(base carrée, rectangulaire)
- trapézoïdale
- forme triangulaire
- forme curviligne
- forme quelconque
- oblongue et allongée (mur de clôture)

La Fonction

- résidentielle
- mixte :
(commerce, résidence, commerce + résidence + service, service + résidence).
- commerciale.
- services (ex : ministère de l'Habitat).
- séparation
(mur de clôture).

En revenant sur la séquence le vide est alors caractérisé de la même manière d'une morphologie et d'une fonction.

...+ B + V + B + V +

La morphologie

- rectiligne
- curviligne

- triangulaire
- quelconque.

La fonction

- la rue
- l'escalier urbain
- place
- placette
- parc et jardin
- friche (talus)

SYNTAGME ET PARADIGME : La façade urbaine.

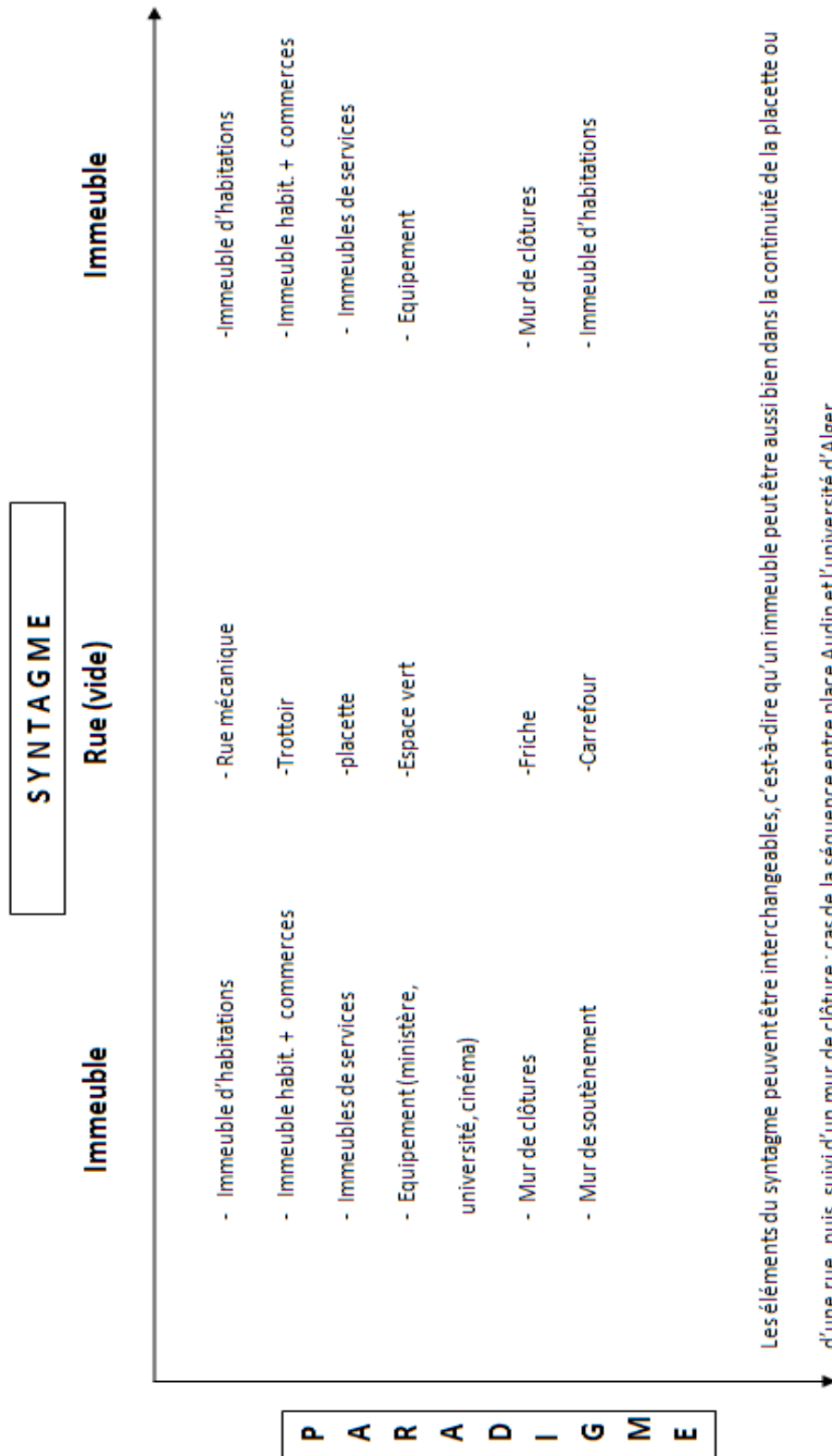
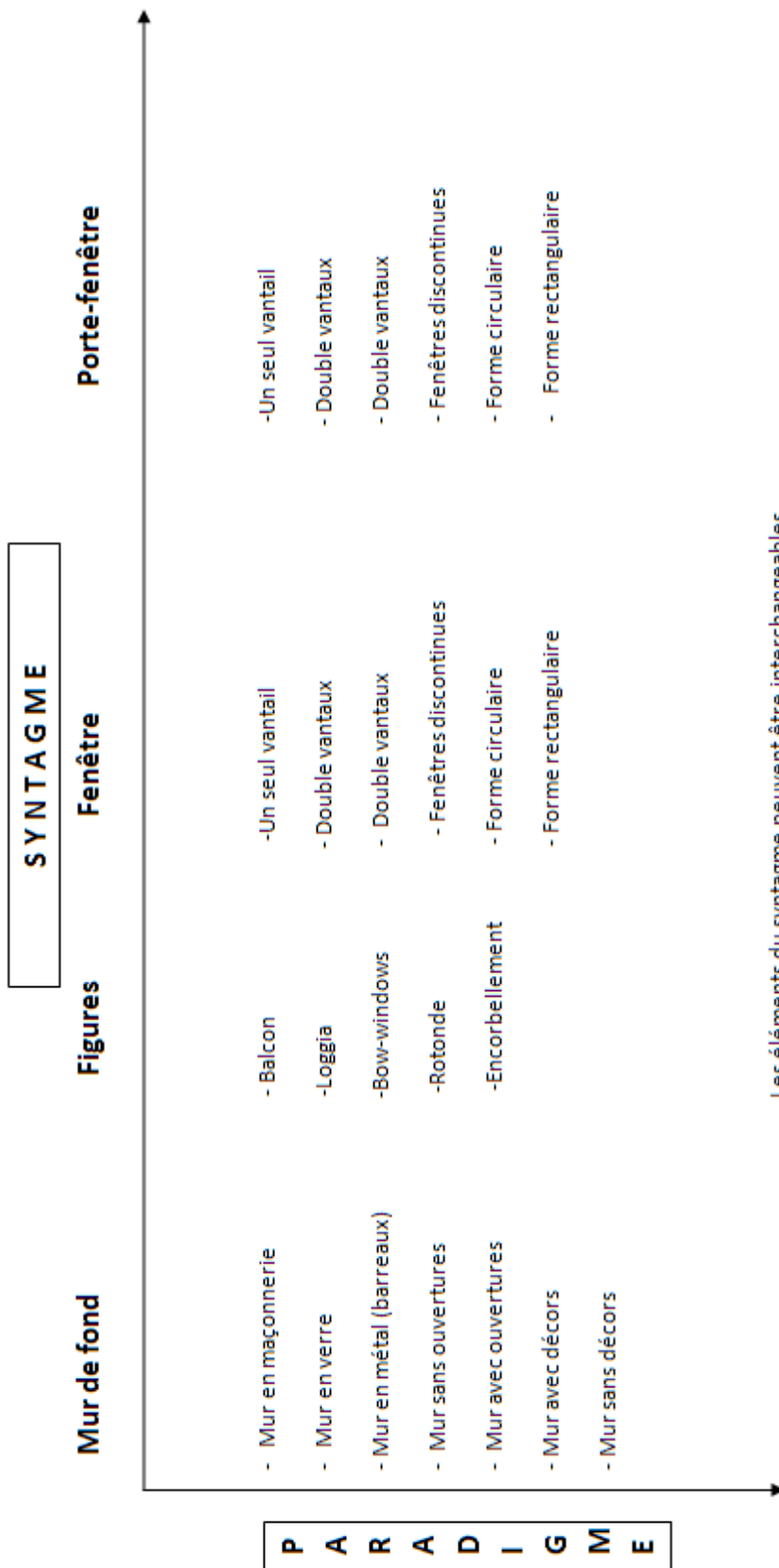


Fig. 81 : Syntagme/Paradigme : La façade urbaine.
Source: auteur.

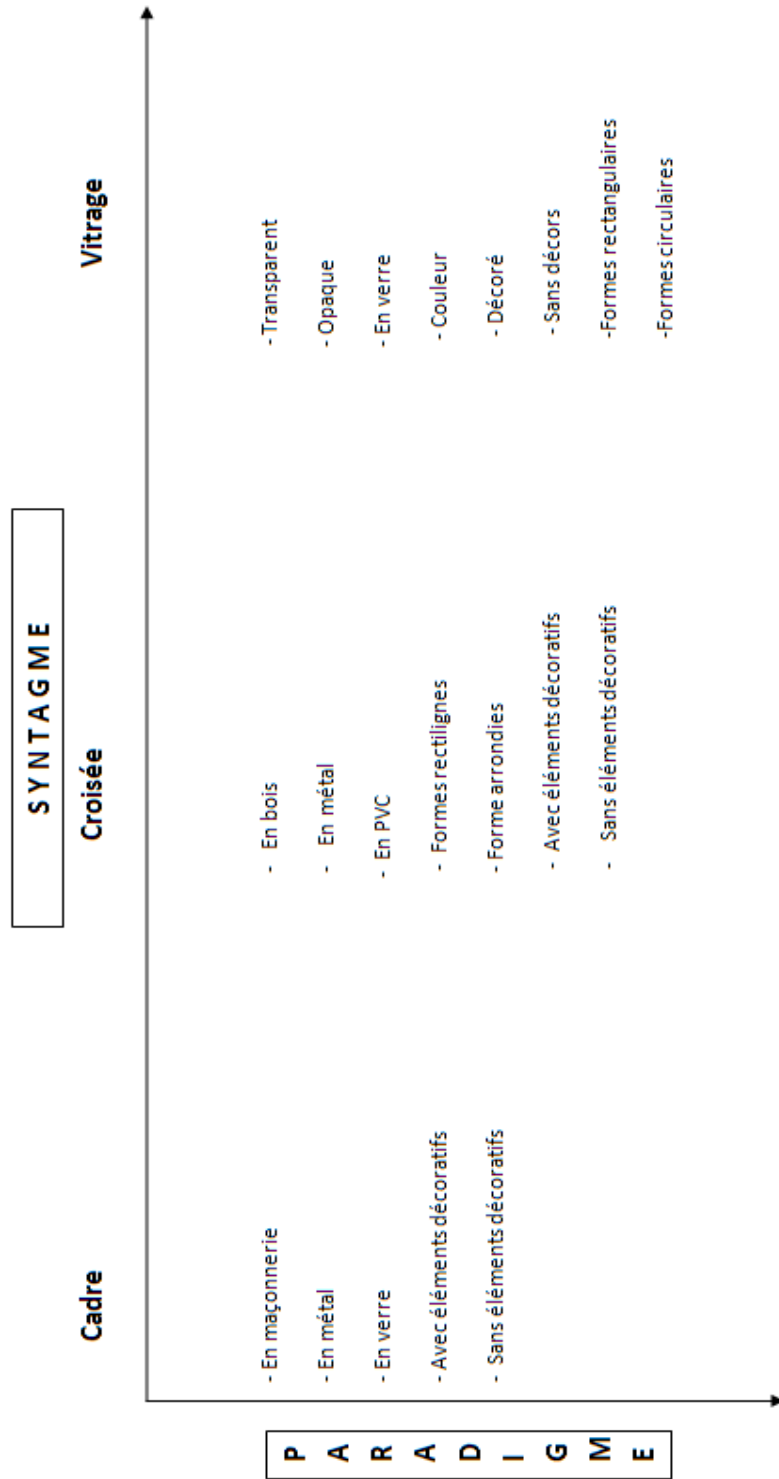
SYNTAGME ET PARADIGME : La façade de l'immeuble.



Les éléments du syntagme peuvent être interchangeables.

Fig. 82 : Syntagme/Paradigme : La façade de l'immeuble.
Source: auteur.

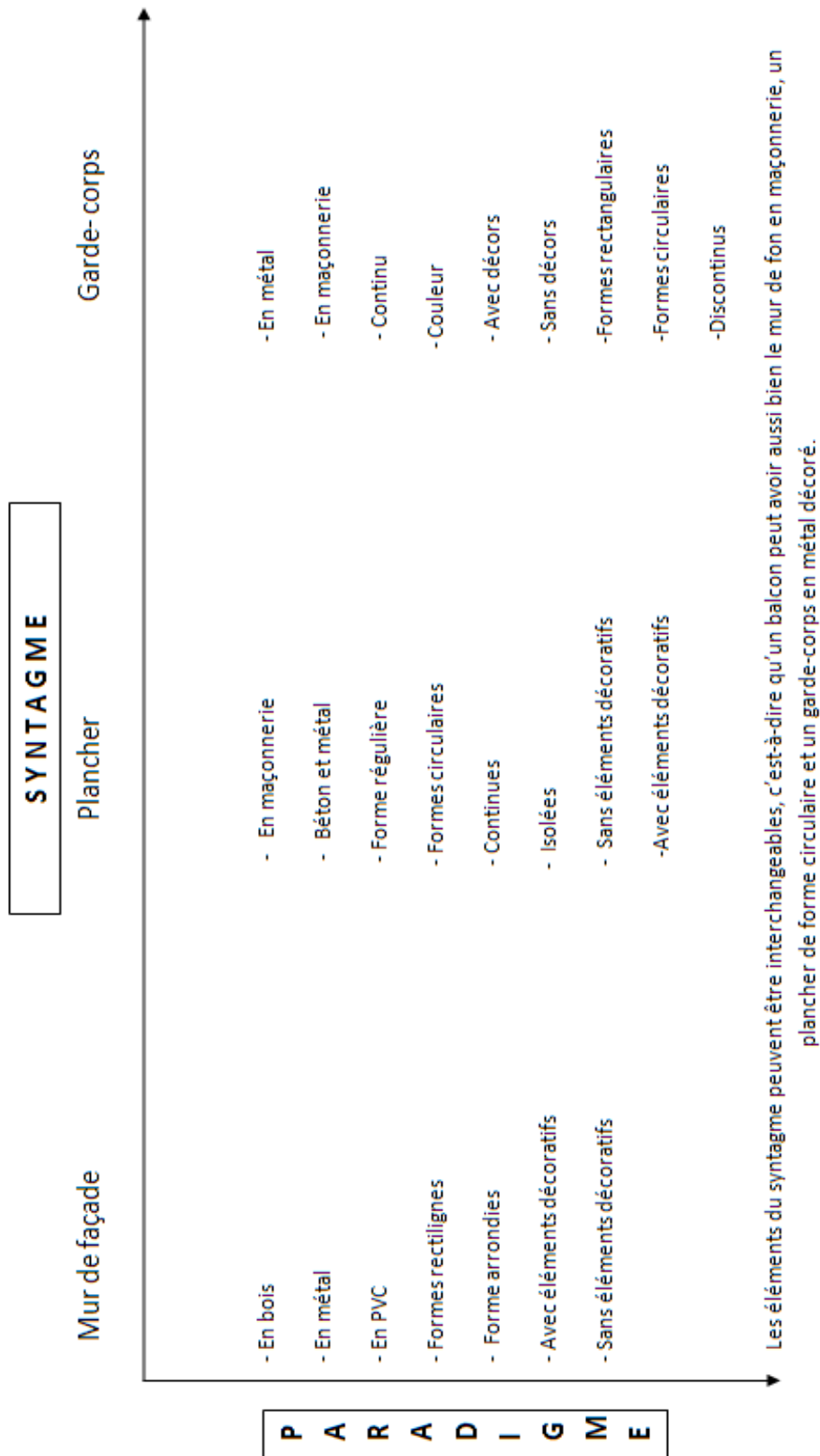
SYNTAGME ET PARADIGME : La fenêtre et porte-fenêtre.



Les éléments du syntagme peuvent être interchangeables.

Fig. 83 : Syntagme/Paradigme : Fenêtre et porte-fenêtre.
Source: auteur.

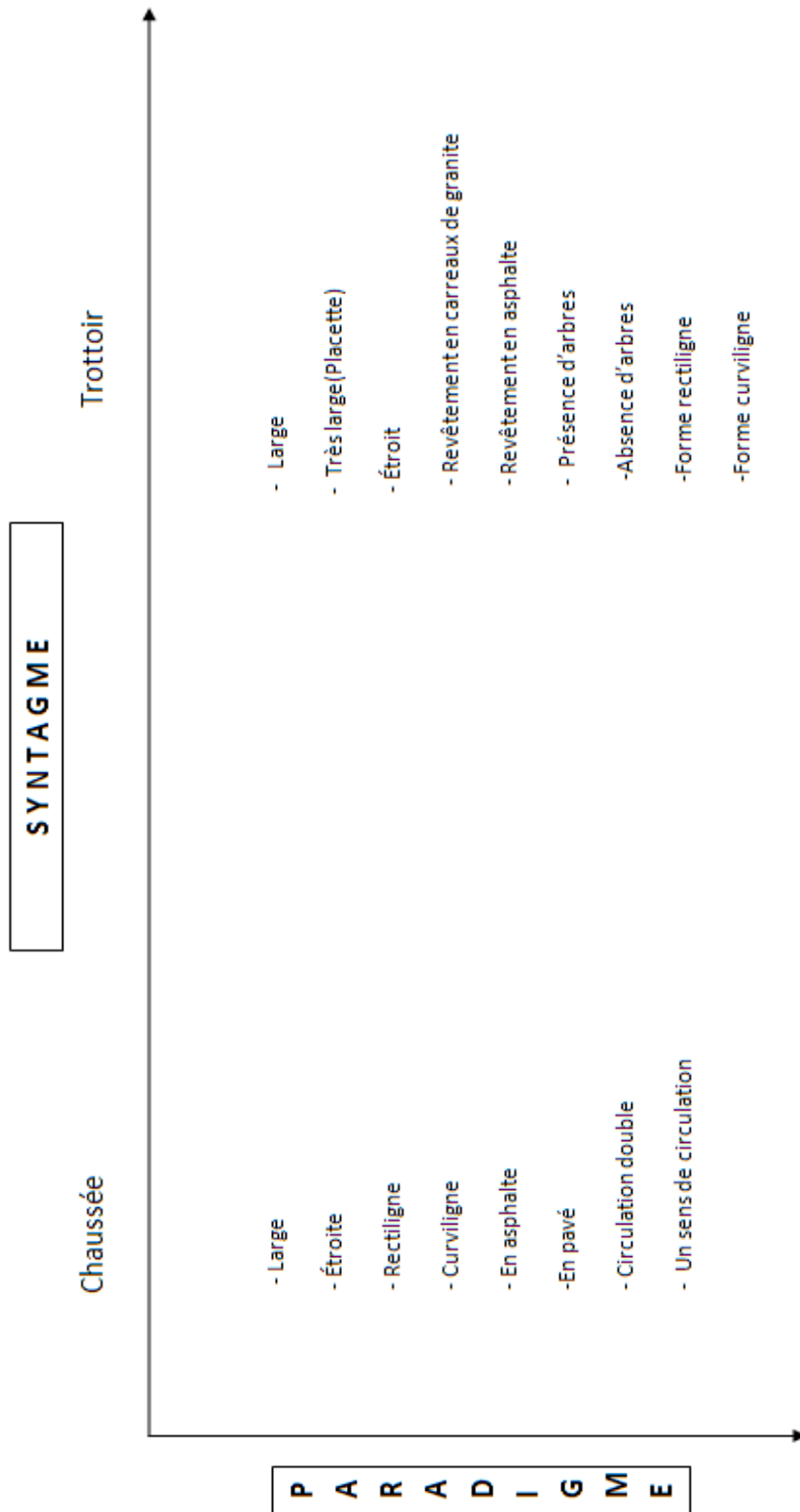
SYNTAGME ET PARADIGME : Le balcon.



P A R A D I G M E

Fig. 84 : Syntagme/Paradigme : Le balcon.
Source: auteur.

SYNTAGME ET PARADIGME : La rue.



Les éléments du syntagme peuvent être interchangeables.

Fig. 85 : Syntagme/Paradigme : La rue.
Source: auteur.

SYNTAGME ET PARADIGME : La terrasse

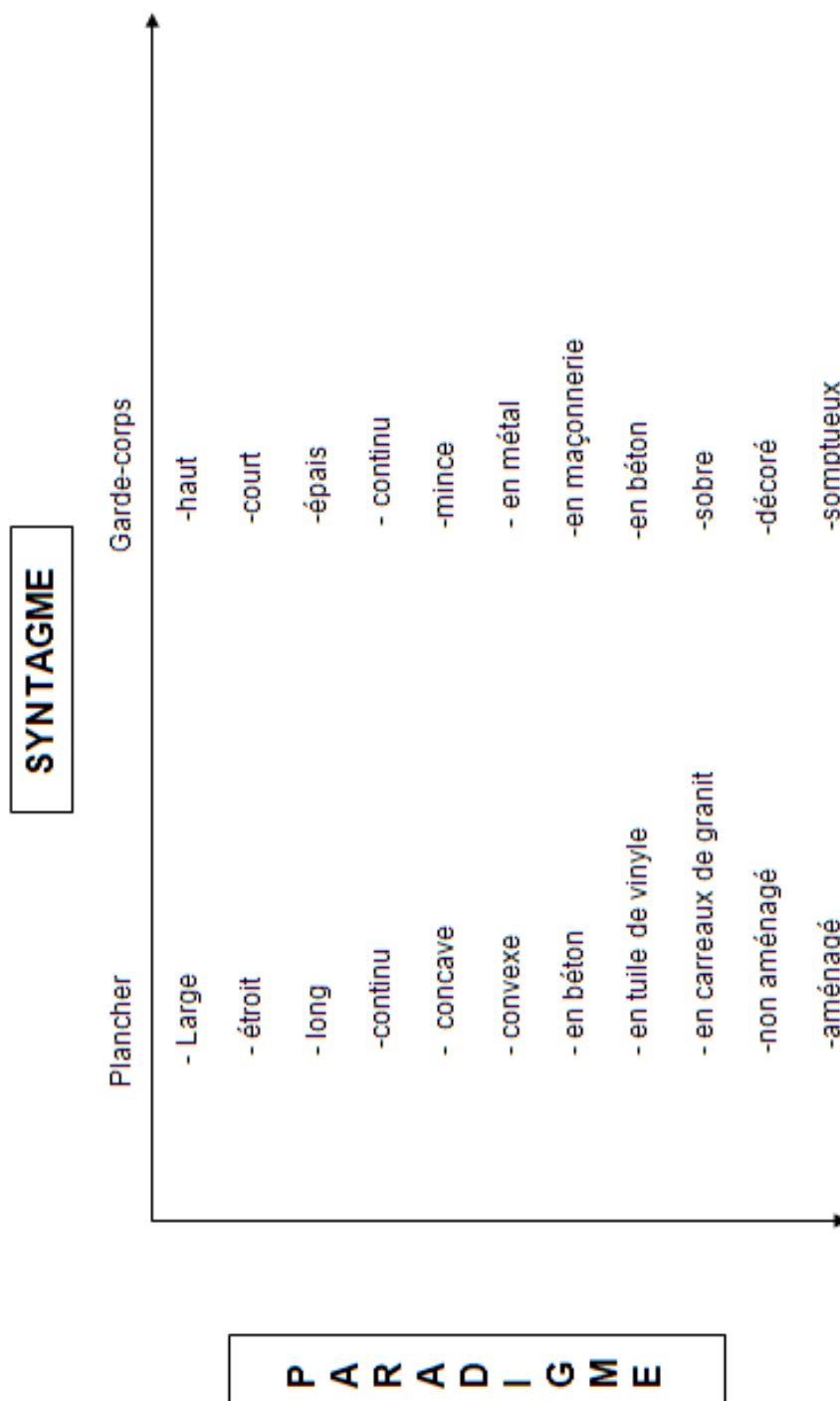
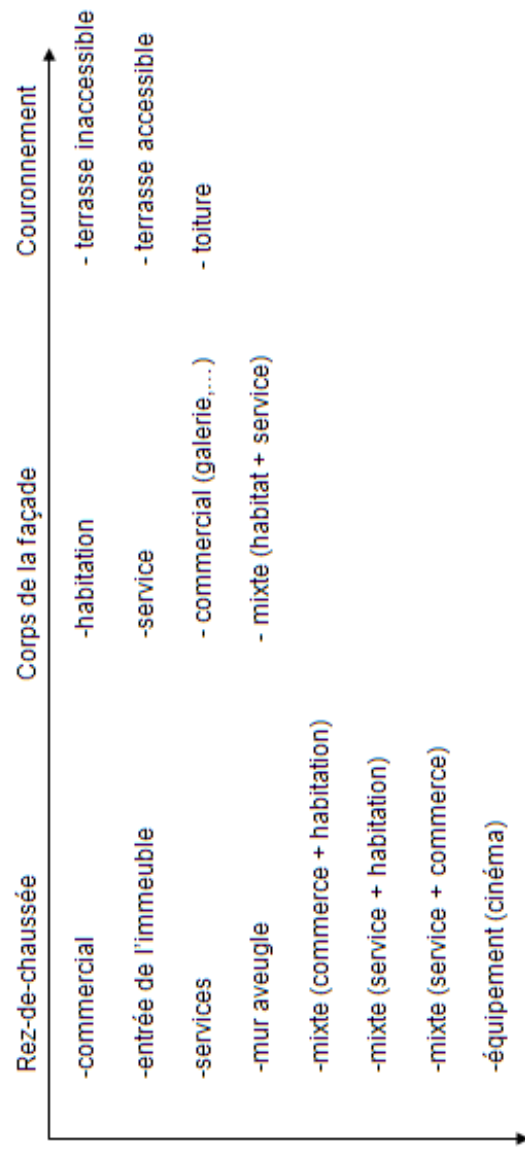


Fig. 86 : Syntagme/Paradigme : La terrasse.
Source: auteur.

SYNTAGME ET PARADIGME : La façade

SYNTAGME



P A R A D I G M E

Fig. 87 : Syntagme/Paradigme : La façade.
Source: auteur.

SYNTAGME ET PARADIGME : L'immeuble + trottoir

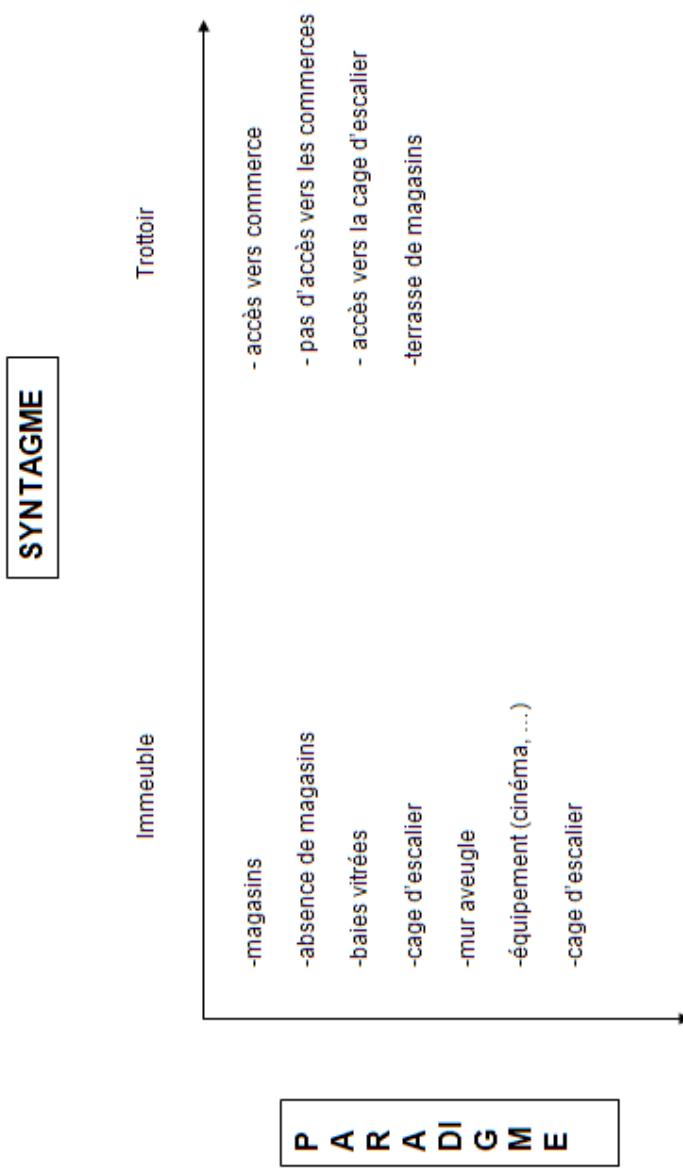


Fig. 88 : Syntagme/Paradigme : Immeuble et trottoir.
Source: auteur.

2- Isotopie générale et homologation

Un thème, particulier ou général peut se dégager à partir de la composition de la façade, perceptible non seulement dans le type d'agencement de l'ensemble des figures architecturales, mais aussi des isotopies notamment dominantes. Pour Greimas « (...) le concept d'isotopie a désigné d'abord l'itérativité, le long d'une chaîne syntagmatique, de classèmes qui assurent au discours énoncé son homogénéité ».²⁶

L'isotopie donne une forme d'homogénéité et de cohérence au discours, un plan commun de traits minimaux.²⁷

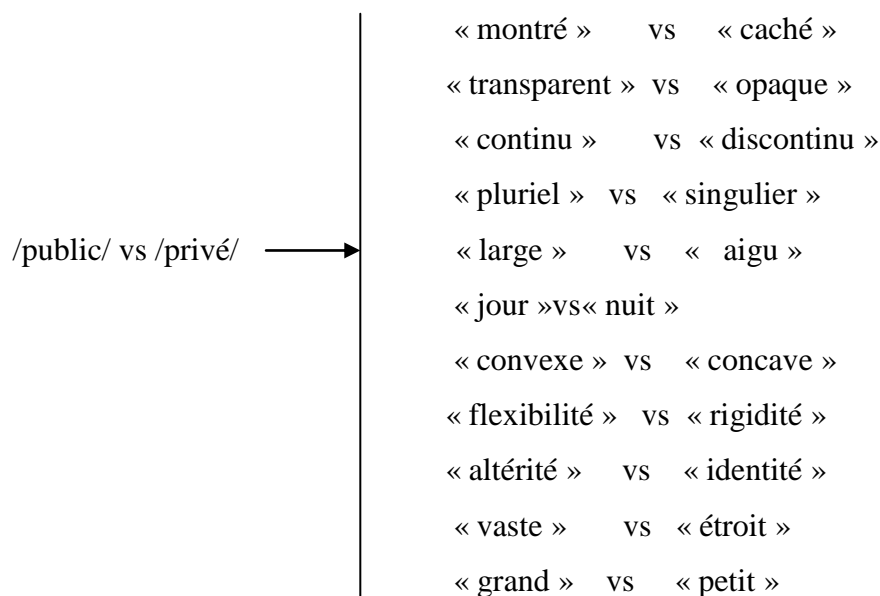
D'autre part, l'homologation est une relation entre deux termes d'une structure et qui rend compte du plan de l'expression et/ou du plan du contenu d'une production sémiotique²⁸. C'est une relation entre deux paires d'éléments opposés de façon à dire que A est à B ce que C est à D, schématisé par A :B ::C :D

Exemple (d'après Louis Hebert) :

blanc : noir :: vie : mort :: positif : négatif

(le blanc est au noir ce qu'est la vie est à la mort)

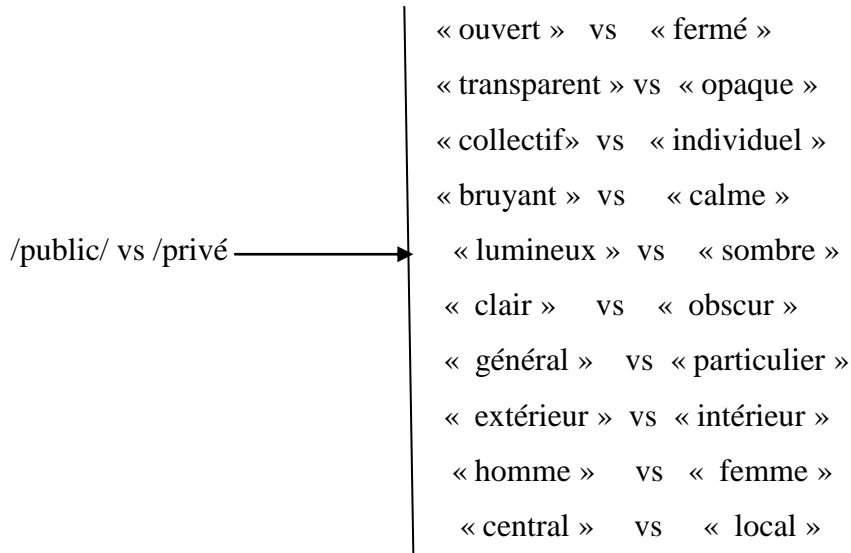
C'est sous l'angle de ces deux concepts que nous abordons l'opposition /public/ vs /privé/ où se construit l'isotopie générale de la rue Didouche Mourad et de sa centralité. Il est possible de définir un ensemble de traits qui par leur interprétation en figures, directions, dimensionnement, etc., dégage un thème global, en l'occurrence le caractère public et central de cette rue.



²⁶ Greimas A.J., Courtès J., Op Cit, p197.

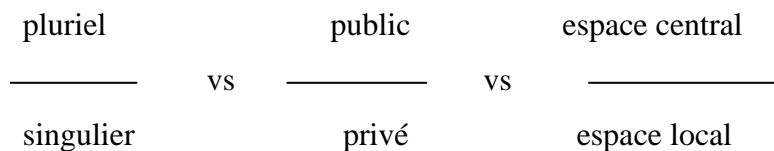
²⁷ Groupe d'Entrevernes, Op Cit p 123

²⁸ Hébert L., Dispositifs pour l'analyse des textes et des images, Limoges, Pulim, 2007, p 9.



Sur la façade de la rue Didouche Mourad, le thème général d'espace public se manifeste à travers un système de valeurs. Nous observons quelques unes (qui s'interfèrent pour certaines).

21- Pluriel vs singulier



Le caractère « pluriel » de la rue et public se lisent à partir de:

- Pluralité des ouvertures sur la façade, comme les fenêtres et portes-fenêtres orientées vers la rue.
- Pluralité des immeubles qui composent la façade urbaine.
- Pluralité des personnes qui fréquentent les lieux, la présence d'une foule, renvoient à l'idée d'un espace public (et central).
- Pluralité de magasins.
- Pluralité de véhicules.

22- Ouverture vs fermeture

ouvert		public		central
_____	vs	_____	vs	_____
fermé		privé		local

Chaque ouverture sur la façade et, notamment son prolongement sur les balcons et loggias, véhicule l'idée d'une forme de reconquête de l'espace extérieur.

On peut interpréter cette tendance à l'ouverture et de son caractère public se lit à partir de :

- prédominance du verre dans les vitrines des magasins.
- présence de fenêtres et porte-fenêtre.
- extraversion de l'architecture.
- Succession et continuité des magasins au bas de l'édifice.
- présence des services aux étages supérieurs.
- rapport vide/plein de la façade.
- « dialogue » de la façade avec la rue.

23- Clair vs obscur

clair		public		central
_____	vs	_____	vs	_____
obscur		privé		local

On assiste à une tendance à l'éclairage de l'espace public; la présence d'une luminosité est interprétée comme une manière d'offrir l'espace à travers la lumière naturelle ou artificielle de l'éclairage public.

- teinte des façades plutôt claire
- éclairage public en abondance
- lumière des magasins et enseignes publicitaires
- lumière des habitations, importante par leur nombre
- l'ouverture de la rue permet un meilleur éclairage
- achalandage le jour

24. Altérité vs Identité

altérité vs public vs central
identité privé local

L'espace central urbain est cosmopolite et anonyme. C'est un lieu de convergence. Pour Louis Jean Calvet, « la ville est en effet un creuset dans lequel viennent se fondre les différences. »²⁹ La communication et les rencontres sont amplifiées. Cette pluralité aussi bien dans l'origine socioculturelle des personnes que des activités rendent le centre-ville sans identité réelle. On peut souligner ces quelques traits :

- espace cosmopolite
- diversité des activités
- diversité de l'architecture
- diversité ethnique
- diversité de langues
- diversité d'immatriculation des véhicules
- Diversité des services
- diversité des magasins

25. Profane vs Sacré

profane vs public vs central
sacré privé local

Le centre-ville est un espace profane. Contrairement à l'habitation qui définit un territoire sacré de la famille avec ses limites intelligibles qui aménage un seuil d'accès (porte d'entrée) particulièrement surveillé. Le centre-ville ne montre pas de restrictions aussi sévères et tranchées.

Parmi les traits liés à ce caractère :

- anonymat

²⁹ CLAVET Louis-Jean, *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, p. 62.

-ouverture

-pluralité

26. Jour vs Nuit

<u>jour</u>	vs	<u>public</u>	vs	<u>central</u>
nuit		privé		local

Sans que cela soit bien tranché, le centre-ville est un espace vécu d'abord le jour. A partir d'une certaine heure (à partir de 20h-21h) il se vide de ses utilisateurs qui se rabattent essentiellement sur les habitations. Le jour est pour la rue alors que la nuit est pour le logement, l'hôtel, certains lieux de jeux et loisirs.

-jour

-lumière naturelle

-chaleur

27. Jeune vs âgée

<u>jeune</u>	vs	<u>public</u>	vs	<u>central</u>
âgée		privé		local

Le centre-ville possède des rythmes soutenus, une attraction par des activités auxquelles une jeune personne aspire plus qu'une personne âgée.

-mode

-mobilité

-innovation

28. Société vs Famille

<u>société</u>	vs	<u>public</u>	vs	<u>central</u>
famille		privé		local

La rue est l'espace de la socialisation et constitue une espèce de prolongement de la maison vers l'extérieur.

-rencontre

-jeux

-cafés et restaurants

-loisir

-espace ludique

29. Couleur vs absence de couleur

Alger et son centre interpellent par la couleur blanche de ses façades. Dans une vue d'ensemble, Alger apparaît comme une grande agglomération s'étalant le long du littoral et prolongée sur les hauteurs dessinées par le relief. Cet ensemble imposant au regard, dégage effectivement la sensation d'une grosse tache blanchâtre intégrée à la couleur bleue de la mer et du ciel, ocre et verdoyante. Alger porte la particularité d'une ville liée à cette couleur et l'appellation « Alger la blanche » restitue une partie de sa mémoire et identité. D'après certains auteurs, le néoclassicisme à ses débuts a prôné la couleur blanche des façades.

Avec l'usage de nouveaux moyens d'expression, des couleurs autres que le blanc, le plus souvent portées par la nature du matériau, naturel ou artificiel, sont introduites. Le verre utilisé dans le vocabulaire architectural actuel garde sa chromée ou se retrouve teinté notamment dans certains édifices à vocation publique (mur-rideau).

La couleur bleue par contre ponctue sans s'imposer cet aspect de blancheur en renforçant souvent des éléments décoratifs en bois des volets, les cadres des fenêtres, les garde-corps métalliques des balcons.

La couleur utilisée dans les enseignes publicitaires, les murs des magasins et de leurs rideaux métalliques contrastent dans beaucoup de cas par sa diversité avec la blancheur de tout le plan vertical du mur. Ce contraste marque une opposition notamment entre espace public des magasins et privé des habitations. Sans réellement pouvoir tirer des conclusions, ce qui doit nécessiter des comparaisons plus approfondies, la chromée peut être comprise comme un trait

distinctif au sein même du segment tectonique, porteuse d'une signification; le changement de matériau de même nature (pierre, bois, verre, métal, etc.) installé dans beaucoup de cas des différences dans la fonction. La couleur bleue ou ocre de certains verres est plus suggestive d'une présence de services.

couleur chaude		présence de couleur		clair
_____	vs	_____	vs	_____
couleur froide		absence de couleur		obscur

brillant	vive	public	magasin
_____	vs _____	vs _____	vs _____
mâte	sobre	local	habitation

La toiture se démarque par sa couleur vive et chaude (rouge) du reste de la façade et cette distinction permet dans certains cas de lire les principales parties de la façade, le corps et le couronnement.

210- Collectif vs individuel

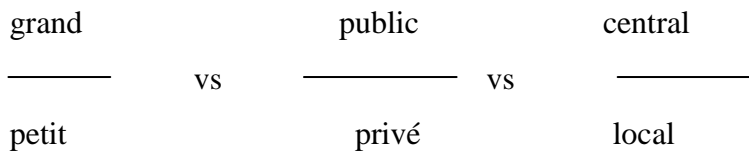
collectif		public		central
_____	vs	_____	vs	_____
individuel		privé		local

Les façades qui se développent sur 4 à 5 niveaux témoignent d'un habitat plutôt collectif qu'individuel. On peut lire l'espace public et central à travers:

- balcons collectifs.
- coursives communes.
- fenêtre s'ouvrant sur un balcon collectif.
- entrée vers l'immeuble est collective.

- caractère collectif de la rue.
- terrasse collective.
- traitement d'ensemble des façades
- cage d'escalier commune.

211- Grand vs petit



Les façades sont non seulement considérées par rapport à ses propres parties (porte, fenêtres, toiture, etc.), mais suivant la totalité de la façade urbaine qui impose aussi une lecture d'ensemble en fonction de l'environnement immédiat à caractère public.

Dans les balcons continus, la recherche d'une forme étirée et longue peut exprimer une appréhension plus collective qu'individuelle. Tous les segments tectoniques, continus, horizontaux ou verticaux indiquent aussi la présence d'un espace plutôt public.

On peut construire à partir de l'opposition grand vs petit, des traits qui suggèrent le caractère public de l'espace :

- hauteur des immeubles (r+4, r+5)
- façade imposante.
- balcons élancés.
- larges baies vitrées.
- trottoirs relativement larges.
- grandes dimensions de la rue.
- grandes dimensions de la placette et jardin (parc de la liberté)
- balcons continus.
- segments architectoniques aux dimensions relativement grandes.
- Rapport et proportion

212- Bruyant vs calme

bruyant		public		central
_____	vs	_____	vs	_____
calme		privé		local

Avec le caractère pluriel de l'espace public et ses grandes dimensions, il est relativement bruyant, on peut envisager :

- bruit lié aux voitures
- bruit lié aux personnes
- bruit lié aux activités
- bruit liés à l'entrée des classes des enfants
- bruit liés à la sortie des classes des enfants

213- Transparent vs opaque

transparent		public		central
_____	vs	_____	vs	_____
opaque		privé		local

Cette opposition rejoint celle de ouverture vs fermeture.

Une porte-fenêtre permet aussi bien un droit de regard vers l'extérieur que le passage de la lumière, de l'air, des personnes. Ainsi, si l'on remplace le verre de la porte-fenêtre par un élément de même forme, mais fait en bois ou en métal (transparent vs opaque), la porte-fenêtre remplit seulement le rôle qui revient à la porte, c'est-à-dire contrôler essentiellement et avant tout le passage et se voit de fait privée de sa fonction de laisser passer la lumière. L'opposition transparence vs opacité explique ce transfert sémantique. Ce trait se retrouve dans d'autres catégories des segments tectoniques (mur en verre ou mur-rideau), suggère une recherche d'ouverture vers l'extérieur et au public, tout en gardant sa principale fonction en délimitant par sa rigidité un dehors et un dedans. On voit qu'à part le déplacement du trait distinctif (transparent vs non transparent), tous les autres traits distinctifs sont maintenus et partagés entre un mur en maçonnerie et un mur-rideau (isolation, rigidité, éventuellement la texture, etc.). Ces deux traits (transparent, opaque) sont souvent mis en avant quand il s'agit de discerner l'espace public de l'espace privé. Dans les locaux commerciaux la tendance est

vers l'ouverture (accueillir le client) manifestée par la présence des vitrines ou de larges baies ; l'accès à l'intérieur s'effectue à travers des portes à dominance en verre qui sont quasiment ouvertes durant toute la journée. Il y a donc aussi bien un vouloir aller vers l'autre que de l'inviter à entrer. Les magasins se présentent comme des prolongements directs de l'espace public extérieur (la rue) en maintenant leurs caractères d'espace semi-privé, voire privé; ils gardent toujours leur identité (espace privé), assurée notamment par la rigidité du verre malgré cette transparence. Les deux traits distinctifs du verre, qui sont la rigidité et la transparence assurent aussi bien le marquage d'un espace privé (rigide) qu'un espace public (la transparence). Durant la fermeture des magasins, des rideaux métalliques sont utilisés pour garantir leur sécurité. On comprend par le choix de ce dispositif que l'on vient d'ajouter au trait distinctif « transparent », qui caractérise le verre et qui est recherché dans cette tendance à l'ouverture, un autre trait, celui de solidité, que ne peut posséder un verre ordinaire. Le rajout du trait comme la sécurité à celui d'ouverture, est donc assuré par l'introduction d'un autre matériau, le métal, du rideau en l'occurrence. D'ailleurs, les rideaux en métal sont de différentes sortes. Ils sont entièrement ou partiellement opaques (rideau accordéon, « rideau plaque »). On comprend dans la conjonction des deux traits distinctifs, la transparence du verre et la solidité du métal, la recherche d'une ouverture nécessaire à un moment de la journée et de la sécurité. Certains verres dits blindés peuvent en eux même assurer la solidité de la paroi. Ils possèdent aussi bien la transparence nécessaire et la solidité (donc de la sécurité) sans avoir recours à un autre matériau. Contrairement aux magasins, les logements ou espaces à caractère privés gardent leur intimité ou la tendance à la fermeture par l'opacité des matériaux. C'est plus la pierre comme matériau qui est utilisée. Elle implique au moins les traits d'opacité, rigidité et solidité, qui sont nécessaires pour garantir la qualité d'un espace privé.

Verre (ordinaire) —————> transparence + rigidité+fragilité (vitrine en verre)
Métal —————> opacité + rigidité + solidité (rideau métallique)
Verre + métal —————> (+ ou – transparent ou +ou – opaque) + rigidité + solidité.
(Vitrine en verre associé à un rideau métallique plus ou moins opaque, rideaux accordéon).
Verre blindé —————> transparence + rigidité + solidité. (Vitrine)

On voit que dans un même segment tectonique, un changement de trait comme le passage de l'opacité vers la transparence peut être porteur d'une signification.

Tableau 36: Thèmes et figures de la centralité.
Source: auteur.

THEMES	FIGURES DE LA CENTRALITE
Pluralité	<ul style="list-style-type: none"> - foule, - circulation de véhicules. - nombre d'immeubles. - nombre de magasins. - succession de balcons
Monumentalité	<ul style="list-style-type: none"> - immeuble en R+4- R+5. - façade d'immeuble collectif, façade urbaine - continuité des balcons - éléments architectoniques à l'échelle urbaine.
Ouverture	<ul style="list-style-type: none"> - Grande baies et fenêtres - balcons sur la façade, rue rectiligne - architecture concave
Transparence	<ul style="list-style-type: none"> - baies vitrées, ouverture large -fluidité
Continuité	<ul style="list-style-type: none"> -façade urbaine, rue allongée, -succession d'arbres.
Luminosité	<ul style="list-style-type: none"> - jour, éclairage public, enseignes lumineuses - feux de signalisation, - teinte blanche des façades (cas d'Alger).
Altérité	<ul style="list-style-type: none"> -diversité des commerces, -diversité des services -différentes catégories d'âge des personnes. - différentes catégories des niveaux socioprofessionnels -présence d'objets hétéroclites, -population cosmopolite -divers bruits
Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> -immeubles collectifs, -escalier collectif. -balcons continus, -hôtel, -administration - cinéma, -jardin

Conclusion

En faisant référence à la double articulation du langage, on parle de figure architectonique quand une figure minimale est affectée d'un plan de l'expression et d'un plan du contenu. Par contre un segment tectonique se résume à un élément simple dénué d'une fonction intrinsèque et qui participe à la composition d'une figure architectonique. Cette dernière est alors non décomposable et réunit une expression physique et une fonction, alors que le segment tectonique se résume à un élément simple qui n'est pas doté en lui même d'une fonction. L'analyse peut être aussi approfondie avec l'observation des traits distinctifs.

Dans l'émanation de la centralité de la rue Didouche Mourad à Alger, la décomposition/composition des figures architecturales en unités élémentaires/complexes ne restitue pas entièrement la manière de la révélation du caractère public et central. Des explications sont alors recherchées dans la compréhension de l'énonciation du discours même.

Conclusion générale

Il n'y a pas d'approfondies études qui ont abordé le centre-ville d'Alger comme émanation d'un signe malgré son riche passé historique. Toutes ses images hétéroclites, un dynamisme quasi-permanent et quotidiennement observé suggèrent une présence, celle d'un univers signifiant ; c'est dans cet esprit qu'est construite notre hypothèse de travail. En reprenant à notre compte les pertinentes observations de Roland Barthes sur l'espace urbain, qualifié de véritable discours, le centre-ville d'Alger est dès lors à même d'être interrogé à partir des outils de la sémiotique.

Etant donné que toute intervention humaine est intentionnelle, c'est-à-dire que l'action présuppose l'idée, l'autre hypothèse est que le centre a existé en premier lieu sous une forme immatérielle, contenu dans un discours.

Le territoire humain, contrairement à celui des autres espèces animales, existe avant tout sous forme d'une pensée (Yves Barrel) et sa matérialisation ne s'exprime qu'après un processus d'appropriation de l'espace physique. Dans l'exercice de la profession d'architecte, le maître d'œuvre conçoit la plupart du temps des plans d'architecture sur la base de directives livrées par le maître d'ouvrage ou indiquées dans un cahier des charges ou un règlement d'urbanisme. C'est un discours largement chargé d'une idéologie qui a servi de référence aux différentes conceptions et interventions. A partir d'un même cahier des charges, un éventail de conceptions est alors potentiellement réalisable et le choix définitif fixé sur une des études

n'intervient qu'après consensus des membres du jury qui jugent de la pertinence de la proposition à traduire l'ensemble des directives écrites ou dessinées. Dans ce passage du discours vers sa manifestation physique, peut-on aspirer à un langage spécifique à l'architecture en mesure de réaliser l'énonciation de ce discours.

Quand bien même les prémices de ce langage sont observées dans certaines études, il est par contre malaisé de le définir avec rigueur et de le décrire sans faire des rapports analogiques aux autres moyens de communication, notamment aux langues naturelles et à la linguistique. Beaucoup de chercheurs ont déjà soulevé une tentation au recours à des explications métaphoriques quand il est question de l'usage de ce langage. Il y a nécessité d'une rupture épistémologique. A notre sens, cette difficulté réside sur au moins deux niveaux :

- le langage est socialement construit ; il est soutenu par un code assimilé par ses utilisateurs qui n'admet aucune modification individuelle. Or son absence en architecture augmente les tendances aux lectures polysémiques. A l'intérieur même de la discipline architecturale, plusieurs langages, chacun avec son propre vocabulaire et sa syntaxe sont envisageables.

La question sous-jacente est de situer l'intérêt de bâtir une quelconque codification qui pourrait diminuer de la valeur artistique et créative de l'acte architectural. Un langage de l'architecture devrait exprimer des états au-delà de l'architecture.

-Une langue « architecturale » suppose aussi l'existence d'un inventaire limité de figures géométriques basiques comme le carré en plan ou un cube en volume dont l'association permettrait l'obtention de figures de plus en plus élaborées et complexes. Leurs nombres ne peuvent être augmentés à dessein dans la construction d'autres formes spatiales et volumétriques à chaque situation particulière rencontrée ou devant un besoin. En suivant des types d'agencement préalablement consacrés, des syntagmes allant des simples aux plus complexes peuvent faire objet d'une construction à partir d'un inventaire de ces formes élémentaires. Cette composition aussi bien syntagmatique que paradigmaticque de l'objet architectural, obéissant à sa propre syntaxe, générerait de grandes possibilités de figures plus complexes et la composition de configurations aussi bien spatiales que volumétriques.

Considéré comme le résultat d'un long processus de discoursivisation enclenché par un narrateur, le centre-ville est un discours traversé par deux idées essentielles. D'abord, la construction de l'espace urbain s'est déroulée en fonction d'un contexte physique et naturel, et ensuite des conditions historiques qui ont ramené tout le substrat culturel qui a servi de matrice. D'autre part, le centre est un espace fortement public et collectif. A chaque fois, il

interpelle par son pouvoir polarisateur, un statut d'espace social, fonctionnel et de communication.

L'espace urbain est décrit comme éminemment public. Dans l'opposition public vs privé est édifié l'essentiel de la signification du centre et ce cheminement thématique conduit vers une grande diversité de figures à travers lesquelles se révèle l'espace central dans ses trois dimensions, acteur, espace et temps. Il ne s'agit pas d'appréhender seulement les figures inhérentes au centre, mais surtout de situer leurs évolutions dans un contexte spatio-temporel. Vivre le centre dans sa plénitude exige de la part de l'utilisateur une identification et actualisation permanentes des figures de la centralité pour prendre sens en définitive dans la fusion totale entre le centre et l'utilisateur. Il y a un double mouvement aux allures paradoxales: l'utilisateur est à la quête du centre qui lui permet un accès vers un univers attractif (présenté en tant que tel par le destinataire manipulateur) et, d'autre part, le centre ne peut se réaliser qu'en présentant des figures et thématiques liées à l'humanité et à la collectivité que seul l'utilisateur peut lui restituer. Le parcours génératif montre comment la signification se révèle dans le discours et s'articule sur les trois niveaux :

- la signification prend racine au niveau profond, abstrait et simple, sur la base d'un système de traits sémiotiques opposables.

- le narratif, situé au niveau des structures de surface, voit le système d'opposition investi par le carré sémiotique au niveau profond de la signification pour se traduire par des actants et programmes narratifs.

- au niveau discursif, situé également au niveau de surface, sont saisies les dimensions actuelles, spatiales et temporelles, par l'intermédiaire des figures et rôles thématiques.

La redondance du caractère public du centre-ville se place dans l'opposition public/ privé, qui elle-même se situe dans l'opposition société/individu. La plupart des programmes narratifs témoigne d'un enracinement dans cette opposition et des parcours qui en découlent en transitant d'un trait à son opposé. Des thèmes directement issus de cette opposition et des états intermédiaires (diversité, anonymat, communication, etc.) rendent compte des figures fortement ancrées dans ce qui est collectivement admis comme centre (figures de la foule, des transactions, des loisirs et distractions, etc.).

En amont de l'énonciation, il existe un discours. Il est alors légitime de se demander de quel discours seraient puisés tous les éléments mis en place dans l'aménagement de l'espace urbain. Il est alors question du choix de politique de gouvernance, de planification et d'aménagement urbain qui, dans un futur proche ou éloigné, seront au centre des véritables

dispositifs sur lesquels s'appuient les différents systèmes relationnels, voire les enjeux de l'espace urbain.

Cette politique n'est pas unique et l'histoire nous a montré qu'elle exprime un consensus en rapport à une réalité sociale. Elle est déterminée dans une double perspective d'espace et de temps. Tous les instruments d'urbanisme mis en pratique ou en instance, n'expriment d'abord qu'une forme de concrétisation d'une politique d'aménagement dont la portée est aussi bien économique que sociale. Il est inconcevable qu'il y ait seulement une seule politique d'aménagement bien qu'une continuité soit possible, non seulement parce qu'elle est par essence une forme de synthèse d'un discours dominant durant une période plus ou moins longue de l'histoire, mais aussi par nécessité de diversification et de redynamisation de l'espace urbain.

Dans le même regard que l'analyse des discours, à quel destinataire s'adresse cette politique et quel objet veut-elle révéler. Il reste à savoir la capacité de cette politique à définir des perspectives en mesure de mettre en place un cadre de vie qui peut répondre aux attentes sociales et à des perspectives de progrès et d'équilibre.

Les instruments de la planification urbaine deviennent en eux même qu'une énonciation de cette politique caractérisée par son caractère global et général. Comme dans toute énonciation, elle demeure subjective et unique et reste corrélée à l'identité de l'énonciataire. Dans l'intervention directe sur le terrain, les instruments d'urbanisme deviennent en eux-mêmes des discours dont l'énonciation déterminerait la mise en place réelle de cette politique et ses conséquences sur l'espace urbain. A ce stade, le choix fait sur les bureaux d'étude en architecture et urbanisme est déterminant non seulement dans son impact sur l'économie, mais surtout dans l'interprétation du contenu dans les orientations et directives des plans d'urbanisme. Ces politiques urbaines doivent porter tous les acteurs réels ou supposés et leurs rôles dans ce fait urbain, par rapport au destinataire qui par synchrétisme est aussi l'énonciataire. Plusieurs catégories sont à envisager, c'est d'abord l'acteur qui pratique au quotidien l'espace urbain qu'il soit un occupant permanent des lieux ou un simple passager. Il est attendu de l'espace dédié à cette catégorie d'acteur un aménagement à même de favoriser les réseaux de communication sociale, l'harmonie dans la pratique de l'espace et la façon dont ce dernier entretient son propre épanouissement. La dimension temporelle intègre le premier couple acteur/espace. La planification devrait reconsidérer le temps d'exploitation, défini à long ou à court terme. Par rapport à cette question, la poussée démographique ou la baisse du

taux de natalité sont des éléments à mettre en exergue dans l'appréhension de l'espace urbain et sa future exploitation.

A partir de ces remarques, il est important d'apprécier dans la politique d'aménagement adoptée, la volonté de donner une envergure ou le statut d'une métropole régionale à une ville. La recherche de cette image n'est pas seulement définie dans son rapport à l'utilisateur direct des lieux, elle est aussi fonction d'un autre destinataire qui est par contre potentiel et inexistant dans l'espace urbain. Les politiques de gouvernance ne peuvent ignorer cette figure du destinataire. Si la politique de planification résume les composantes du discours, sa matérialité consiste en l'énoncé de ce discours alors que l'énonciateur assure sa manifestation physique. Cet autre acteur est investi d'un rôle très important. Il est par contre doté de sa propre identité, ce qui fait de cette énonciation un acte fondamentalement subjectif et unique. Y-a-t-il des garde-fous à établir pour rendre à sa portion congrue cette énonciation revêtue de subjectivité. Bien entendu, il n'est pas question de délimiter une quelconque méthode d'approche dans le processus de conception; par contre, il est possible d'analyser le contenu du discours véhiculé et de saisir les traces de l'ensemble du processus génératif en déterminant les structures profondes et de surfaces. Cela permettrait de situer la conformité de l'énoncé avec le discours qui lui préexiste dans les politiques d'aménagement. Si le côté unique de l'énonciation est en soi inéluctable, le rôle qui peut être demandé aux concepteurs est de mettre en place à travers un langage graphique et de documents, les directives contenues dans les pratiques d'aménagement. C'est en amont que devraient être posées les questions particulières à l'espace urbain comme la continuité historique et structurale, ou de l'armature urbaine. Toute la partie propre au chapitre de la création dans le processus de conception serait vue comme une dimension de l'identité de l'énonciateur (concepteur) et ne pourrait constituer le point central. Il y a autant de projets proposés différents par leurs manifestations physiques et architecturales que de concepteurs bien que le contenu à transmettre soit le même.

Les concours d'architecture et d'urbanisme représentent déjà un premier palier d'identification des idées les plus proches de l'objet préalablement fixé. Par contre, sur quelle base pourrait être garantie une énonciation qui ne travestit pas la politique adoptée. Hormis le côté économique qui reste un facteur déterminant, comment une proposition d'aménagement de l'espace urbain recèlerait les meilleurs atouts qu'une autre. A notre sens, toute proposition d'aménagement devrait transmettre au mieux les actants du discours sur la politique d'aménagement. Elle tiendrait en compte la triple dimension acteur, espace et temps qui

structure toute forme de débrayage du discours. Le destinataire ne peut être omis dans la conception des lieux.

Le projet citerait les trois actants essentiels à savoir le destinataire, le destinataire et l'objet de valeur ainsi que leurs manifestations en tant qu'acteurs se déployant dans l'espace et le temps. L'espace répond-il aux demandes d'un usager saisi à partir d'un niveau socioculturel dont le temps est aussi bien de proximité que projeté dans le futur.

Rechercher dans le projet les étapes du parcours génératif pourrait constituer un excellent outil d'analyse du processus d'élaboration des plans d'urbanisme et d'architecture. Dans les concours d'architecture, le parcours génératif permettrait de déconstruire toute la complexité apparente d'un projet et les ramener à de très simples oppositions situées quant à elles au niveau profond. Ces dernières devraient traduire les différentes directives qu'une politique d'aménagement a mises en œuvre. S'il est bien établi du caractère public de l'espace central, les meilleures œuvres architecturales et réalisations urbaines prendraient en compte l'opposition public/privé qui doit être à la base du processus de conception et exprimer en dernières instances la qualité de l'ouverture et la transparence des espaces. Il est nécessaire que tout projet traduise toutes les directives du discours en un système de valeurs pour se traduire dans la définition aussi bien des rôles, thèmes et figures des différents acteurs de l'espace urbain.

BIBLIOGRAPHIE

- PICARD Aleth, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre, 1830-1962 », in *Figures de l'orientalisme en architecture*, n° 73-74, Paris, EDISUD, 1994.
- ARNHEIM Rudolph, *Dynamique de la forme architecturale*, Mardaga, 1981.
- ASCHER François, *Meta polis ou l'avenir des villes*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1995.
- BABA-AHMED KASSAB Tsouria, KASSAB Nasereddine, *Sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture, Alger, Oran, Annaba, Bruxelles, Civa, 2004.*
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, P.U.F, 1957.
- BARBERIS Jeanne-Marie, MANES GALLO Marie Caterina, (sous la direction de), *Parcours dans la ville, description d'itinéraires piétons*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BOUTAUD Jean-Jacques, *Sémiotique et communication, du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- BAILLY Antoine, *L'organisation urbaine : théories et modèles*, Paris, CRU, 1975.
- BAILLY Antoine, *La perception de l'espace urbain*, Paris, CRU, 1976.
- BAZIZ Nassima, «Amélioration de la lisibilité en ville par la signalétique urbaine, cas : Alger centre. Mémoire de Magister» , EPAU, 2011.
- BAREL Yves (collectif), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986.
- BARTHES Roland, *Le système de la mode*, Paris, Seuil, 1967.
- BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985
- BARTHES Roland, *L'Empire des signes*, Paris, Sika, 1970
- BASTIER Jean, DEZERT Bernard, *L'espace urbain*, Paris, Masson, 1980.
- BEGUIN François, *Arabisances : Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord : 1830-1950*, Paris, Dunod, 1983.
- BELLALITE Lynda, «L'impact de l'organisation spatiale urbaine sur les déplacements quotidiens des personnes», Thèse, Université de Montréal, 1991.
- BENATTIA Farouk, *L'approche de l'espace à Alger*, Alger, SNED, 1978.
- BENEVOLO Leonardo, *Histoire de la ville*, Paris, Parenthèses, 2000.
- BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, Paris, Dunod, Tomes I, II, III.
- BENNOUNE Mahfoud, *El Akiba : un siècle d'histoire algérienne, 1857-1975*, Alger, O.P.U, 1986.

BEN SLIMANE Moncef, « l'urbanité programmée, le cas d'Ibn Khaldoun à Tunis », in *Les questions de la ségrégation: tiers monde ou quart monde*, Ed Karthalo, 1995.

BERTRAND Michel-Jean, « Une approche de la forme urbaine de la centralité », Paris, CNRS, 1984.

BERTRAND Michel-Jean, *Architecture de l'habitat urbain, la maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, 1980, 230p.

BETTOUTIA, Ali, *Les arts décoratifs dans le patrimoine colonial de la ville d'Alger*, Alger, Ed. Grand-Alger Livres, 2006.

BORDREUIL Jean Samuel, «La production de la centralité urbaine», Thèse de doctorat d'Etat, Université de Toulouse, 1987.

BORDREUIL Jean Samuel, (1995), « De la densité habitante aux densités mouvantes : l'hyperurbanité », in *Les annales de la recherche urbaine*, 1995.

BOULEKROUNE Hedyya, «L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains : ville de Constantine, ville de Annaba», Thèse de doctorat en urbanisme, université Mantouri de Constantine, 2006.

BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, P.U.F, Que sais-je ?, 1980.

BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, *Le déracinement*, Paris, Minuit, 1964.

BOUDEFNOUCHET Mostapha, *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, Alger, SNED, 1982.

BOUDEFNOUCHET Mostapha, *Système social et changement social en Algérie*, Alger, O.P.U, 1986.

BOULLIER Dominique, *L'urbanité numérique, essai sur la troisième ville en 2100*, Paris, L'Harmattan, 1999.

CLAVET Jean Louis, *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, 1994.

CAPRON Guénola, « Le centre commercial. La transposition du post-modernisme architectural et urbain à Buenos Aires », in *Ville et pouvoir en Amérique, les formes de l'autorité*, Paris, L'Harmattan.

CASTELLS Manuel, *La question urbaine*, Paris, Maspero 1972.

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, *Lecture d'une ville : Versailles*, Paris, Moniteur, 1980.

CASTEX Jean, PANNERAI Philippe, «Structure de l'espace architectural», in *Sémiotique de l'espace*, Paris, Denoël Gonthier, 1979.

CHABI Ghaliya, «Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19^e et début du 20^e siècles, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger». Mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou, 2012.

CHALINE Claude, *La dynamique urbaine*, Paris, PUF, 1980.

CHELHOD Joseph, *Les structures du sacré chez les arabes*, Paris, Maisonneuve, 1953.

CHEMETOV Paul, « Le retour des centres », in *Technique et Architecture* (n° 330), 1980.

CHEVALIER Jacques, PEYON Jean-Pierre, *Au centre des villes, dynamiques et recompositions*, Paris, L'Harmattan, 1994.

CHERIGUENE Fodile, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Paris, Epigraphe, 1994.

CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopie et réalités*, Paris, Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006.

CHOAY Françoise, (collectif), *Le sens de la ville*, Paris, Seuil, 1972.

CLAVAL Paul, *Logique des villes, essai d'urbanologie*, Paris, Litec, 1981.

COHEN Jean Louis, OULEBSIR Nabila, KANOUN Youcef, *Alger, paysage urbain et architecture, 1800-2000*, Ed. de l'imprimeur, 2003.

Cote Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Média-Plus, 1993.

COTE Marc., *L'espace algérien, les prémices d'un aménagement*, Alger, OPU, 1983.

COURTES Joseph, *Analyse sémiotique du discours, de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991.

COURTES Joseph, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris, PUF, 1986.

COURTES Joseph, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, 1976.

COURTES Joseph, *Sémantique de l'énoncé : application pratique*, Paris, Hachette, 1989.

DELUZ Jean-Jacques, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Alger/Liége, OPU/Mardaga, 1988.

DELUZ Jean-Jacques, *Alger, chroniques urbaines*, Alger, Bouchènes, 2001.

DJELLEL Nadia, «Le rôle des activités de service dans l'organisation et la structuration spatiales d'Alger», Thèse de doctorat, EPAU.

DESMARAIS Gaëtan, «La théorie de la forme urbaine, une problématique morpho-sémiotique», PHD en aménagement, Université du Québec à Montréal, 1991.

DORTIER, Jean-François., « le langage, nature, histoire et usage ». Paris, Ed. Sciences humaines, 2001.

DRIS Nassima, «Le centre d'Alger, évolution, signification et présupposés de l'organisation spatiale, Alger», Magister en urbanisme, EPAU, 1990.

DRIS Nassima, *La ville mouvementée. Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*, Paris, L'Harmattan, 2001.

DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, 1984.

ECO Umberto, *La structure absente*, Paris, Mercure de France, 1972.

ELIADE Mircea, *Images et symboles*, Paris, Gallimard, 1952.

ELIADE Mircea, *Aspects du mythe*, Guallimard, 1903.

EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, 2000.

FAYETON Philippe, *Le rythme urbain, éléments pour intervenir sur la ville*, Paris, L'Harmattan, , 2000.

FISHER Gustave-Nicolas, *Psychologie sociale de l'environnement*, Paris, Privat, 1992.

GEORGE Pierre, *Précis de géographie urbaine*, Paris, Puf, 1969.

GOURDON Jean-Loup, *La rue: Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Editions de l'Aube, 2001

GRAVIER Jean-Francois, *Paris et le désert français*, Le Portulan, 1947.

GREIMAS Algirdas Julien, *Du sens*, Paris, Seuil, 1970.

GREIMAS Algirdas Julien, *Du sens II*, Paris, Seuil, 1983.

GREIMAS Algirdas Julien, COURTES Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1986.

Groupe d'Entrevernes, *Analyse sémiotique des textes*, Presse Universitaire de Lyon, 1972.

GUAY Pierre Yves, *Introduction à l'urbanisme : approche théorique, instrument et critères*, Québec, Modulo, 1987.

GOY-TRUFFAULT Françoise, *Paris façade, un siècle de sculptures décoratives*, Paris, Hazan, 1989.

Groupe U, *Traite du signe visuel : pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil, 1992.

HADJIEDJ Ali, CHALINE Claude, DUBOIS-MAURY Jacques, (sous la direction de), *Alger : Les nouveaux défis de l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 2003.

HANNERAT A, SANSOT Pierre, *L'esthétique de la rue*, Paris, L'Harmattan, 1998.

HALL Edward Twitchell, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1959.

HEBERT Louis, *Dispositif pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, Limoges, Pulim, 2007.

HEBERT Louis, «Typologie et segmentation du temps : les courbes d'euphorie esthétique», in *Signes des temps. Temps et temporalité des signes*, Presse Université de Laval,

HEBERT Louis, *Signo, site Internet bilingue de théories sémiotiques* : www.signosemio.com

HEBERT Louis, *Dictionnaire de sémiotique générale* : <http://www.signosemio.com/documents/dictionnaire-semiotique-generale.pdf>

HEBERT Louis, *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie* : <http://www.signosemio.com/documents/methodologie-analyse-litteraire.pdf>

HEBERT Louis, *L'analyse des textes littéraires : vingt approches* : <http://www.signosemio.com/documents/approches-analyse-litteraire.pdf>

HEBERT Louis, *Magritte : toutes les œuvres, tous les thèmes. Base de données Internet* : <http://www.magrittedb.com>

HEBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images* : <http://pulim-proxied.unilim.fr/index.php/notre-catalogue/fiche-detaillee?task=view&id=579&catid=0>

HEBERT Louis, *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité* : <http://www.pulaval.com/catalogue/intertextualite-interdiscursivite-intermedialite-9335.html>

HENault Annes, *Histoire de la sémiotique*, Paris, PUF, Que sais-je ?

Histoire de l'art, encyclopédie de la pléiade, Gallimard, tome III, 1965.

Histoire de l'art, encyclopédie de la pléiade, Gallimard, tome IV, 1969.

HJELMSLEV Louis, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1969.

HSZCZOT Frédéric, *Éléments analytiques de l'espace urbain, essai de définition du paysage de la ville à l'échelle de l'homme*, Paris, Editions d'Vincent et Compagnie.

KAHN Gustave, *L'esthétique de la rue*, Bibliothèque Charpentier, 1901.

KADDACHE Mahfoud, *L'Algérie dans l'antiquité*, Enal, 1992.

KLINKENBERG Jean-Marie, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, 2000.

KOCH Wilfried, *Comment reconnaître les styles en architecture*, Paris, Solar, 1989.

KOUICI Lakhdar, *Le vocabulaire architectural*, Alger, OPU, 2010.

KRIER Rob, *L'espace de la ville, théorie et pratique*, Paris, Ed. Archives d'architecture moderne, 1980.

TSOUKALA Kyriaki , *Les territoires urbains de l'enfant*, Paris, L'Harmattan, 2007.

LACAZER JEAN-Paul, *Introduction à la planification urbaine*, Paris, Ed. du moniteur, 1979.

LAMIZET Bernard, *Le sens de la ville*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2002.

LAMIZET Bernard, Sanson Pascal, *Les langages de la ville*, Marseille, Parenthèses, 1997.

LARBODIERE Jean-Marc, *Reconnaître les façades du moyen âge à nos jours, à Paris*, Paris, Masson, 2000.

LEDRUT Raymond, *L'espace en question*, Paris, Anthropos, 1976.

LEDRUT Raymond, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.

LEDRUT Raymond, *L'espace social de la ville*, Anthropos, 1968.

LE FEBVRE Henry, *Le droit à la ville, suivi de espaces et politiques*, Paris, Anthropos, 1974.

LOVERO Pascale, «Le bâtiment public et sa façade dans l'usage méta-économique quotidien», in *Figures architecturales, formes urbaines*, actes du congrès de Genève de l'association internationale de sémiotique de l'espace, Paris, Anthropos, 1994.

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.

LEVY Albert, *Sémiotique de l'espace: architecture classique sacrée*, Paris, EHESS, 1978.

LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1976.

MALVERTI Xavier, «Alger, Méditerranée, soleil et modernité » in *Architecture Française outre-mer*, Liège, Mardaga, Liège, 1992.

HAMMAD Manar, Définition syntaxique de topos, Le bulletin, n° 10, 1979.

MIGNOT Claude, *Grammaire des immeubles parisiens : six siècles de façade du moyen âge à nos jours*, Paris, Parigramme, 2004.

MERLIN Pierre, *Les techniques de l'urbanisme*, Que sais-je ? PUF, 1995.

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988.

MOLES Abraham, « La perception humaine des rue piétonnes », in *Le livre blanc des arts de la rue*, Paris, Editions Centre de Recherche d'Urbanisme, Paris, 1979.

MOLES Abraham, « Animation urbaine et participation », in *Le livre blanc des arts de la rue*, Paris, Ed, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1979.

MOLES Abraham, La perception humaine des rues piétonnes, in *Le livre blanc des arts de la rue*, Ed : Centre de Recherche d'Urbanisme, 1979 Paris, 468p.

MOLES Abraham, Rohmer E, *Psychologie de l'espace*, Belgique, Casterman, 1978.

MULLENDER Jacques, « Un espace vécu », in *Le livre blanc des arts de la rue*, Paris, Ed. Centre de Recherche d'Urbanisme, 1979, Paris, 468p.

MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 1964.

MUMFORD Lewis, *Le déclin des villes*, France Empire, 1980.

NAIDJA-LABKIRI Z, « La centralité urbaine dans le monde arabe. Cas de l'Algérie », Thèse de 3^e cycle de sociologie, Université de Provence Aix-marseille I, 1982.

NORBERG-SCHULZ Christian, *Système logique en architecture*, Liège, Mardaga, 1975.

NORBERG-SCHULZ Christian, *La signification dans l'architecture occidentale*, Liège, Mardaga, 1997.

NORBERG-SCHULTZ Christian, « A la recherche d'un langage contemporain de l'architecture », in *Villes bonnes à vivre, villes invivables*, Revue de MAUSS, n° 14, 1999.

Ducrot Oswald, Todorov Tzevetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

OULEBSIR Nabila, Volait M., *L'orientalisme architectural, entre imaginaire et savoirs*, CNRS, Picard, 2009, 306p.

OULEBSIR Nabila, *Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 2004.

PELLEGRINO Pierre, *Le sens de l'espace, le projet architectural*, Paris, Anthropos-Economica, 2007.

POISSON Michel, *Façades parisiennes*, Paris, Ed Parigramme, 2006.

PORTOGHESI Paolo, *Au-delà de l'architecture moderne*, Paris, L'équerre, 1993.

PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*, Paris, Editions Parenthèses, 1997.

RACINE Jean-Bernars, *La ville entre dieu et les hommes*, Paris, Anthropos-economica, 1993.

RAGON Michel, *L'homme et les villes*, Paris, Albin Michel, 1995.

RANCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990.

RAVEREAU André, *La casbah d'Alger et le site créa la ville*, Paris, Sindbad, 1983.

RAYMOND André, « Espaces publics et espaces privés dans les villes arabes traditionnelles », *Espaces et sociétés du monde arabe*, Paris, Editions La documentation française, Paris, 1989.

REMY Jean, Voyé Liliane, *Ville, ordre et violence*, Paris, Puf, 1974.

RENIER Alain, *Espace : construction et signification*, Paris, Ed La Villette, 1984.

SALHI Mohamed Brahim, *Algérie : Citoyenneté et Identité*, Ed Achab, 2010, 311 p.

SAIDOUNI Mouaouia, « Rapport de forces dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935) ou la genèse de l'aménagement à Alger », Thèse de doctorat en urbanisme, Paris VIII, 1995,

SAIDOUNI Mouaouia, *Eléments d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation*, Alger, Ed Casbah, 2000.

SAMAR Kamal, « Contribution à la connaissance de l'architecture néo mauresque à Alger : cas de la grande poste », *2m²émoire de Magister*, EPAU, 2004.

SEMMOUD Nora, *Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, Paris, L'Harmattan, 2003.

SANSON Pascal, (sous la dir. de), *Le paysage urbain: représentation, signification, communication*, Premium, 2007.

SENNET Richard, « La conscience de l'œil », in *L'espace public, les compétences du citoyen*, Paris, Plan Urbain 1990.

TEXIER Simon, *Grammaire de l'architecture 20^e et 21^e siècles*, Paris, Ed Parigramme, 2009.

THOMAS Rachel, *Marcher en ville*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2010.

TILLION Germaine, *Le harem et les cousins*, Paris, Seuil, 1966.

TOUSSAINT Bernard, *Qu'est-ce que la sémiologie!* Toulouse, Privat, 1978.

VAN MEISS Pierre, *De la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture*, Suisse Romandes, Polytechnique, 1986.

VICARI Jacques, *Agir sur la ville*, Paris, Moniteur, 1981.

ZANNAD Traki, *Symboliques corporelles et espaces musulmans*, Paris, Ceres/Montplaisir.

ZEVI Bruno, *Langage moderne de l'architecture*, Pocket/Agora, 2000.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le parcours génératif.

Tableau 2 : Thèmes et figures de l'euphorie et dysphorie.

Tableau 3 : Le schéma narratif.

Tableau 4 : Interprétation du carré véridictoire sous forme de tableau.

Tableau 5 : Les actants et leurs figures.

Tableau 6 : Modalités dans le schéma narratif (d'après Louis Hébert).

Tableaux 7 à 10 : Récapitulatif des styles, élaboré à partir de l'ouvrage de Larbordière.

Tableaux 11 à 13 : Les activités.

Tableaux 14 à 29 : Figures de la rue.

Tableau 30 à 32: Thèmes et figures de la rue.

Tableau 33 : Figures des actants de l'énonciation.

Tableau 34 : Décomposition d'une figure architectonique (mur de façade).

Tableau 35 : Décomposition d'une figure architectonique (balcon).

Tableau 36: Thèmes et figures de la centralité.

LISTE DES FIGURES

- Fig. 1 : Carte de la rue Didouche Mourad (sans échelle).
- Fig. 2 : Photographie satellite de la rue Didouche Mourad (sans échelle).
- Fig. 3: Aires d'influence d'un lieu central.
- Fig. 4 : Opposition nature vs culture selon une représentation du carré sémiotique.
- Fig. 5 : Plan topographique d'Alger.
- Fig. 6: Schéma narratif global.
- Fig.7 : Opposition caché vs montré selon une représentation du carré sémiotique.
- Fig. 8 : Représentation du carré sémiotique en X (selon le modèle de Greimas)
- Fig. 9 : Schéma du règlement de 1884.
- Fig.10 : Schéma du règlement de 1902.
- Fig.11 : Structure du carré sémiotique.
- Fig.12 : Carré sémiotique. Conjonction entre être et paraître. .
- Fig.13 : Carré sémiotique. Conjonction entre être et non-paraître.
- Fig.14 : programme narratif du taxi (selon le modèle de Greimas)
- Fig.15 : programme narratif du client.
- Fig.16 : programme narratif du taxi et du client.
- Fig.17 : Réalisation d'un programma narratif (intérieur d'un magasin).
- Fig.18 : Réalisation d'un programma narratif (arrivée et démarrage du bus).
- Fig.19 : Attente du taxi.
- Fig.20 : Embarquement.
- Fig.21 : Syncrétisme Sujet/Destinataire.
- Fig.22:Les adjuvants.
- Fig.23 : Les adjuvants.
- Fig. 24 : Les adjuvants.
- Fig. 25 : Modalités virtualisantes (selon le modèle de Greimas).
- Fig.26: Monumentalité et extraversion de la façade.
- Fig.27 à 34: Les styles.
- Fig.35 : Toponymie.
- Fig.36 et 37:Les symboles.

Fig. 38 à 40: Toponymie

Fig. 41 : Débrayage du destinataire.

Fig .42: Interprétation du carré sémiotique, opposition public vs privé.

Fig . 43 : Traits entre valeurs publiques et privées.

Fig.44 : La modénature.

Fig.45 et 46: Débrayage du destinataire.

Fig.47 : Une figure de la rue à 13 heures.

Fig . 48 : Interprétation du carré sémiotique, l'espace du destinataire.

Fig . 49 : Débrayage spatial du destinataire

Fig . 50 : Représentation de la temporalité.

Fig . 51 : Débrayage temporel de l'objet de valeur.

Fig.52 : Figure des rythmes de passage de personnes.

Fig.53 : Figure des rythmes de passage des véhicules.

Fig.54 : Figure des rythmes de fréquentation d'une cafétéria.

Fig.55 : Figure d'une ambiance sonore ; une fréquence de 2000 Hz et une intensité de 60 décibels. Mesures prises à l'aide du logiciel Praat 5.0

Fig.56 : Schéma de l'énonciation

Fig. 57 : Redondance de fenêtres (peut exprimer l'ouverture de la façade vers l'espace public).

Fig. 58 : Redondance d'éléments (balcons, série d'ouvertures continues, etc.) marque dans ce cas l'horizontalité.

Fig. 59 : La redondance des éléments marque la verticalité

Fig. 60 : Proximité d'éléments.

Fig. 61 : Proximité d'ouvertures.

Fig. 62 : Proximité, redondance, multiplicité.

Fig. 63 à 65: Figures et configurations.

Fig. 66 : Isotopie générale : l'espace public.

Fig. 67 :Syntagme et paradigme.

Fig. 68 :Continuité suivant la même direction avec des éléments pleins

Fig. 69 : Changement de direction avec alternance entre éléments pleins et vides.

Fig. 70 : Continuité suivant la même direction avec alternance entre éléments pleins et vides (en élévation).

Fig. 71 : Changement de direction avec des éléments pleins.

Fig. 72 : Photographie *satellite*, changement de direction.

Fig. 73 : Photographie *satellite*, syntagme et paradigme.

Fig. 74 : Carré sémiotique, opposition nature vs culture

Fig. 75 : Carré sémiotique, opposition plein vs vide.

Fig. 76 : Carré sémiotique, opposition animé vs inerte

Fig. 77 : Décomposition du syntagme en deux paradigmes : corps de la façade et l'élément de recouvrement.

Fig. 78 : Syntagme entre éléments bâtis (1^{er} paradigme) et vide (2^{eme} paradigme).

Fig. 79 : La permutation d'éléments au sein d'un même paradigme (le bâtiment du milieu) n'altère pas la structure globale du syntagme (la façade urbaine).

Fig. 80 : Décomposition du syntagme en 2 figures architectoniques (garde-corps et appuis). A l'intérieur du même paradigme (garde-corps ou appuis) peuvent être puisées de différentes formes.

Fig. 81 : Syntagme/Paradigme : La façade urbaine.

Fig. 82 : Syntagme/Paradigme : La façade de l'immeuble.

Fig. 83 : Syntagme/Paradigme : Fenêtre et porte-fenêtre.

Fig. 84 : Syntagme/Paradigme : Le balcon.

Fig. 85 : Syntagme/Paradigme : La rue.

Fig. 86 : Syntagme/Paradigme : La terrasse.

Fig. 87 : Syntagme/Paradigme : La façade.

Fig. 88 : Syntagme/Paradigme : Immeuble et trottoir.

GLOSSAIRE

(Tiré de l'ouvrage de Louis Hébert : Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée)

Actualisé : statut présenciel d'un sème, lorsqu'il est présent et activé.

Altérité : relation comparative entre deux éléments différents. Antonyme: Identité.

Catégoriel : statut d'un élément dont on considère qu'il ne tolère pas de gradation. Antonyme : Graduel.

Classe : ensemble d'éléments regroupés en vertu d'une ou de plusieurs caractéristiques communes.

Contradiction : avec la contrariété l'un des deux types d'opposition. La contradiction est la relation entre un élément et la négation de cet élément (riche et non-riche).

Contrariété : avec la contradiction, l'un des deux types de l'opposition (vie et mort).

Corrélation: au sens large, relation entre deux termes (ou corrélats) lorsqu'un au moins l'un de ces termes varie en fonction de l'autre.

Décomposition : 1- Opération méréologique (relative au tout et à ses parties) consistant à décomposer une unité en ses éléments constitutifs. 2- Relation méréologique entre un élément et une partie qui le constitue.

Homologation : relation (aux moins) deux paires d'éléments opposés telle qu'on peut dire dans l'opposition A/B, A est (toujours ou généralement) à B ce que, dans l'opposition C/D, C est (toujours ou généralement) à D. La notation formelle d'une homologation se fait de la manière suivante : $A : B :: C : D$

Identité : relation comparative entre éléments dotés exactement des mêmes caractéristiques. Antonyme : Altérité.

Isotopie : unité formée par la récurrence d'un même sème d'un signifié à un autre signifié qui occupe une position différente.

Modalité : caractéristique évaluative de grande généralité affectée par un sujet observateur à un objet observé. Distinguons entre les modalités en tant que classes de caractéristiques (modalités véridictoires, modalités ontiques, modalités thymiques, etc.) et les modalités comme caractéristiques particulières de ces classes (modalités véridictoires, vrai, faux etc.).

Occurrence : voir type.

Opposition : relation comparative entre éléments plus ou moins incompatibles

Exclusion mutuelle. On distinguera deux types d'opposition : la contrariété (vrai/faux) et la contradiction (vrai/non-vrai).

Phème : unité minimale du signifiant. Dans le cas du signifiant linguistique phonique, il s'agit d'un trait phonologique (un phonème est la somme de ses traits phonologiques).

Phonème : son distinctif du signifiant linguistique phonique.

Référent : dans la conception triadique du signe, le référent est le troisième terme d'un signe. Il correspond à ce à quoi renvoie un signe. Le « ce que à quoi renvoie un signe » est généralement considéré comme l'élément du monde désigné par ce signe.

Relation : lien entre éléments, appelés termes ou relata (relatum au singulier). Certaines relations sont des corrélations. Les relations peuvent être interprétées de manière catégorielle (absolue) ou graduelle (relative).

Rythme : effet de retour d'un même élément dans une position temporelle distincte.

Sème : un signifié se décompose en sèmes, un sème étant la plus petite unité de signification définie par l'analyse. Un sème est représenté entre barres obliques.

Sémème : signifié d'un morphème.

Signe : un signe se construit à la présence de ses éléments constitutifs (ou à sa fonction, par exemple en tant qu'il est quelque chose mis à la place de quelque chose de l'autre). Dans la conception dyadique saussurienne, les deux parties du signe sont : le signifiant, la partie « perceptible » du signe et le signifié, la partie intelligible du signe, le contenu, le sens associé au signifiant. Pour désigner un signe, on emploie les guillemets. Un signe peut être classé en fonction de plusieurs critères.

Signifiant : partie « perceptible » du signe. Le signe linguistique comporte un signifiant phonique (constitué de phonèmes) et un signifiant graphique (constitué de lettres ou plus exactement de graphèmes). En réalité, signifiant et signifié sont tous deux mentaux, mais les signifiants (par exemple un phonème, étudié en phonologie) ont des corrélats directs dans le monde physique et, à cet égard, tendent vers le perceptible. On peut appeler stimuli (stimulus au singulier) les corrélats physiques d'un signifiant donné. Le signifiant est symbolisé par les italiques.

Structure : élément constitué d'au moins deux termes unis par au moins une relation dont on fait état.

Sujet : 1. En logique, premier terme d'une proposition (attributive), correspondant à ce dont on parle. 2. Ce dont la visée est un objet. **Sujet observateur** : sujet procédant à une interprétation. Le sujet observateur peut être l'analyste lui-même ou un sujet thématisé (par exemple, un personnage).

Terme : 1. Un terme est donc une notion (ou un concept) associée à un signifiant donné (exemple : « Signifié » est un terme de sémiotique). 2. Élément uni à un autre par une relation.

Thématisé : Statut d'un élément intégré dans le contenu sémiotique (dans le signifié), par opposition à ce même élément dans la réalité. **Antonyme** : réel. En simplifiant, on dira qu'un élément est thématisé si est actualisé dans la production sémiotique au moins un sème de même dénomination que lui.

Type : le type est une unité abstraite (unité-type) manifestée, plus ou moins intégralement, à travers ses occurrences (ou tokens ou répliques) (unités-occurrences). **Antonyme** : Occurrence. A proprement parler, un type n'est pas une classe, parce qu'il ne contient pas les unités-occurrences qui en dépendent. Cependant un type, en tant que modèle possédant les caractéristiques définitoires d'une classe, peut être associé à une classe. On appelle prototype l'élément jugé la plus représentative d'une classe.

Virtualisé : statut présentiel d'un sème lorsqu'il est présent mais neutralisé.

FIGURES D'ARCHITECTES AYANT CONCU A ALGER

Nous présentons ci-dessous, six narrateurs, des architectes ayant directement conçu soit des édifices de¹ la rue Didouche Mourad, soit élaboré les tracés du centre-ville d'Alger. Ses architectes sont pour un grand nombre d'entre eux, issus des écoles de renom comme les Beaux Arts de Paris alors que d'autres sont formés en Algérie; ils étaient imprégnés d'un savoir-faire. Beaucoup ont exercé aussi bien en France que dans les pays africains et arabes en orient et ont acquis une solide expérience en architecture et urbanisme.

René LUGAN :

« La ville doit à cet architecte de nombreux édifices, qu'il conçut seul ou en association, notamment avec l'architecte Xavier Salvador.

Ils édifièrent des villas, des écoles, des postes, des immeubles de rapport (...).

Associé aux architectes Grasset et Voiron, il conçoit plusieurs édifices que l'entreprise Hennebique réalise en béton armé (...).

Le rôle et la situation d la cour des immeubles de rapport ont fait l'objet de recherches de la part de Lugan allant de l'étude d'un espace central organisationnel jusqu'à celle d'un puits de lumière ou plus simplement d'une cour arrière de service. Lugan propose, dans ses derniers immeubles, une organisation d'une courte ouverte sur rue.

Cette quête de nouveaux modèles organisationnels se retrouve également dans les n° 15, 17 rue Didouche Mourad. »

Paul GUION (1881-1972).

« Technicien des ponts et chaussées, formé en Kabylie, il est engagé comme dessinateur en 1906 chez Paul Regnier, architecte de plusieurs immeubles de rapport dont les 28/29, rue Didouche Mourad, bel édifice de style éclectique.

(...) Seul à partir de 1925, il réalise avec l'entreprise Hennebique l'immeuble Lafont au boulevard Mohammed V (1927), celui de la rue Asselah Hocine une année plus tard ainsi que

¹ Ces données ont été tirées de l'ouvrage *Alger, Paysage et architecture 1800-2000*, et du guide *Sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*.

l'extension de l'université d'Alger et ses magasins en 1929. Ces derniers s'inscrivent dans la dénivellation entre l'université et la rue Didouche Mourad.

Guion est reconnu pour son œuvre majeure, le musée national des Beaux-Arts d'El Hamma (1930) à Alger 90. »

Pierre Auguste GUIAUCHAIN.

« Pierre Auguste Guiauchain, dessinateur des Ponts et Chaussées, arrive à Alger en 1832. En 1834, il est nommé architecte du Gouvernement pour les provinces d'Alger, Oran et Constantine. (...) En 1841, avec Charles Delaroche, il établit le premier plan d'alignement de la ville d'Alger qui sera remanié et approuvé en 1846. Architecte en chef des bâtiments civils, il bâtit et restaure de nombreux édifices publics et privés.»

Tony SOCARD (1901-1997) :

« Diplômé de l'EBA DE Paris en 1932 (atelier Héraud), il étudie à l'institut d'urbanisme de Paris, mais Prost l'encourage à venir à Alger où il s'installe la même année, pour travailler sur le quartier de la Marine. Il présente à l'exposition de l'architecture et de l'urbanisme d'Alger de 1933 un système de parcs fondé sur un zoning naturel, issu de la topographie et du paysage de la ville.

Il se consacre alors exclusivement aux études sur la ville. Chef de service de l'urbanisme en 1942, il enseignera à l'institut d'urbanisme d'Alger, en compagnie de Gaston Bardet, de Bienvenu, de Claro et Maisondeul. Il collabore avec Lathuillère, Taphoureau et Challand pour étudier des cités « musulmanes » utilisant le système de construction dit rhorfa. Il réalise une cité très économique au Climat de France (1951), dont le système sommaire ne connaîtra pas de suite.

Dans les années 1950, Socard investit l'architecture et réalise l'immeuble de l'av. des Consulats (1925), le groupe Michelet Saiens-Saens (1952), l'église Saint-Paul-Sainte-Rita, à Belcourt (1955), le groupe scolaire du musée (1956) et la cité de la côte Rouge à Hussein Dey (1957-1960), en coordination avec l'Agence du Plan. »

René DANGER

« Géomètre de formation, il ouvre un bureau à Paris en 1905 et crée après la guerre la Société des plans régulateurs, avec son frère Raymond, son fils Paul, sa fille Thérèse et son gendre Raymond Martin. Membre de la section d'hygiène urbaine et rurale du musée Social, il contribue à la professionnalisation dans l'urbanisme. Il propose dans le cadre du concours qui l'associe parfois à Prost des plans de villes d'Asie mineure et de Turquie comme Magnésie (1924), Suryemelli (1929) et Antioche. Il est appelé en Algérie, mais aussi en Syrie, au Liban et en France pour réaliser les études d'aménagement de Beyrouth (1932), Alep (1933), Darr (1935), Nîmes et Menton (1939). En Algérie, il dresse les plans de Blida, Bône à Annaba), Constantine, Guelma, Oran, Sétif, travaille dès 1929 au plan d'aménagement et d'extension et d'embellissement d'Alger qu'il présente en 1931 de modifications suivant entre 1933 et 1937. Le plan contient des réglementations relatives au zoning, aux alignements directeurs et aux réserves en espaces verts. Il sera complété par le plan régional étendu aux communes avoisinantes, élaborées par Prost et Rotival (1930-1935). »

Paul HERBE

« Issu d'une famille d'architectes et de peintres, PUL Hérbé étudie à l'EBA de Paris (atelier Pontremoci) et dessine chez Pierre Patout. Il relève avec Beaudoin le mont Athos et Ispahan, puis s'associe en 1933, avec son frère Jacques, à Robert Camélot, avec lequel il remporte le concours du collège de jeunes filles de Beauve et réalise le pavillon de la céramique de Sèvres, (1937). Ils échouent en 1934 au concours de l'hôtel de ville d'Alger, mais remportent avec Gaston Redonle concours pour les jardins d'Alger, en 1939.

Prisonnier de guerre, Paul Hérbé rejoint en 1943 l'équipe de Zehrfuss en Tunisie et reste architecte –conseil du gouverneur tunisien jusqu'en 1948. Il construit en association avec J. Marmey et M Patout, l'école de Porto Farina et plusieurs villas. Nommé urbaniste de la France en 1948, puis architecture-conseil du MRU en 1951, il s'associe à Jean le Couteur pour étudier les plans de Niamey et Bamako (1949-1950), ceux de Villeneuve-le-gaonne. R.Camelot, R Auzelle et B.Zehrfuss. Appelé par Dalloz à l'Agence du plan d'Alger. Il étudie le plan des Annassers (avec L.Tombarel et J. Ducollet, (1954), et participe au concours de la basilique du Sacré-Cœur, qu'il récupère (avec Le Couteur) en 1956. »

LOIS

—*—

Loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 64-244 du 22 août 1964 relative aux aérodromes et aux servitudes dans l'intérêt de la sécurité ;

Vu l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones et sites touristiques et les textes subséquents ;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966 portant code de procédure civile, modifiée et complétée ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale, modifiée et complétée ;

Vu l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ;

Vu l'ordonnance n° 75-43 du 17 juin 1975 portant code pastoral,

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, modifiée et complétée ;

Vu l'ordonnance n° 75-74 du 12 novembre 1975 portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier ;

Vu l'ordonnance n° 75-79 du 15 décembre 1975 relative aux sépultures ;

Vu l'ordonnance n° 76-29 du 26 mars 1976 relative à l'acquisition et à la gestion du domaine du chemin de fer ;

Vu l'ordonnance n° 76-48 du 25 mai 1976 fixant les règles de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu la loi n° 82-02 du 6 février 1982 relative au permis de construire et au permis de lotir, modifiée et complétée ;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;

Vu la loi n° 83-18 du 13 août 1983 relative à l'accèsion à la protection foncière agricole ;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984 portant régime général des forêts ;

Vu l'ordonnance n° 84-02 du 8 septembre 1984 portant définition, composition et formation du domaine militaire, approuvée par la loi n° 84-19 du 6 novembre 1984 ;

Vu l'ordonnance n° 85-01 du 13 août 1985 fixant, à titre transitoire, les règles d'occupation des sols en vue de leur préservation et de leur protection, approuvée par la loi n° 85-08 du 12 novembre 1985 ;

Vu la loi n° 86-14 du 19 août 1986 relative aux activités de protection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures ; /

Vu la loi n° 87-03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire ;

Vu la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques ;

Vu la loi n° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification, modifiée et complétée ;

Vu la loi n° 90-06 du 7 avril 1990 relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya.

Vu la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 relative à l'orientation foncière ;

Vu la loi n° 90-30 du 1^{er} décembre 1990 portant loi domaniale.

Après adoption par l'Assemblée populaire nationale.

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Chapitre I

Principes généraux

Article 1^{er}. — La présente loi a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur la base du respect des principes et objectifs de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Art. 2. — L'utilisation et la gestion du sol urbanisable, la formation et la transformation du cadre bâti s'effectuent dans le cadre des règles générales d'aménagement et d'urbanisme, et des instruments d'aménagement et d'urbanisme définis par la présente loi.

Chapitre II

Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme

Art. 3. — Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires spécifiques en matière d'occupation des sols et en l'absence des instruments d'aménagement et d'urbanisme, les constructions sont régies par les règles générales d'aménagement et d'urbanisme fixées aux articles ci-après du présent chapitre.

Art. 4. — Seules sont constructibles, les parcelles :

— qui respectent l'économie urbaine, lorsqu'elles sont situées à l'intérieur des parties urbanisées de la commune,

— dans les limites compatibles avec la viabilité des exploitations agricoles lorsqu'elles sont situées sur des terres agricoles,

— dans les limites compatibles avec les objectifs de sauvegarde des équilibres écologiques lorsqu'elles sont situées sur des sites naturels,

— dans les limites compatibles avec la nécessité de sauvegarde des sites archéologiques et culturels.

Les modalités d'application du présent article seront précisées par voie réglementaire.

Art. 5. — Sauf prescriptions techniques contraires, à l'intérieur des parties urbanisées de la commune, aucune construction ou mur de clôture ne pourra être édifié à moins de quatre mètres de l'axe de la voie qui la dessert.

Au cas où des constructions ou clôtures en dur existent déjà sur un côté de la voie, l'axe de la voie est considéré comme étant à quatre (4) mètres de la limite des clôtures ou constructions existantes.

Art. 6. — Dans les parties urbanisées de la commune, la hauteur des constructions ne doit pas être supérieure à la hauteur moyenne des constructions avoisinantes et ce, dans le respect des dispositions prévues par la législation en vigueur, notamment pour ce qui est de la protection des sites historiques.

La hauteur des constructions à l'extérieur des parties urbanisées doit être en harmonie avec l'environnement.

Les modalités d'application du présent article ainsi que les termes d'occupation des sols et de la surface bâtie seront déterminées par voie réglementaire.

Art. 7. — Toute construction à usage d'habitation doit justifier d'un point d'alimentation en eau potable.

Elle doit, en outre, être équipée d'un système d'assainissement évitant le rejet direct des effluents en surface.

Art. 8. — Les installations en constructions à usage professionnel et industriel doivent être conçues de façon à éviter tout rejet d'effluents polluants et toute nuisance au delà des seuils réglementaires.

Art. 9. — Les exploitations de carrières et les décharges doivent être organisées de façon à laisser en fin d'exploitation ou de période d'exploitation des terrains utilisables et à restituer, au site, un aspect net.

Chapitre III

Les instruments d'aménagement et d'urbanisme

Section 1

Dispositions générales

Art. 10. — Les instruments d'urbanisme sont constitués par les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme et par les plans d'occupation des sols. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme ainsi que les règlements qui en font partie intégrante, sont opposables aux tiers.

Aucun usage du sol ou construction ne peut se faire en contradiction avec les règlements d'urbanisme sous peine des sanctions prévues par la présente loi.

Art. 11. — Les instruments d'aménagement et d'urbanisme fixent les orientations fondamentales d'aménagement des territoires intéressés et déterminent les prévisions et les règles d'urbanisme. Ils définissent, plus particulièrement, les conditions permettant d'une part, de rationaliser l'utilisation de l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les périmètres sensibles, les sites, les paysages ; d'autre part, de prévoir les terrains réservés aux activités économiques et d'intérêt général et aux constructions pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'équipements collectifs de services, d'activités et de logements. Ils définissent également les conditions d'aménagement et de construction en prévention des risques naturels.

Art. 12. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le plan d'occupation des sols peuvent concerner une association de communes présentant une communauté d'intérêts économiques et sociaux, une commune, ou pour le plan d'occupation des sols une partie de commune.

Dans le cas d'une association de communes, les périmètres d'intervention du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ou du plan d'occupation des sols sont arrêtés par le wali territorialement compétent sur proposition des présidents des assemblées populaires communales concernées, après délibération des dites assemblées populaires communales. Lorsque les territoires de communes relèvent de wilayas différentes, les périmètres d'intervention du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et du plan d'occupation des sols sont arrêtés conjointement par le ministre chargé de l'urbanisme et le ministre chargé des collectivités territoriales.

Art. 13. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le plan d'occupation des sols prennent en charge les programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et ceux de leurs établissements et services publics. Les projets d'intérêt national s'imposent au plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et au plan d'occupation des sols.

Art. 14. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le plan d'occupation des sols, approuvés, sont publiés en permanence aux lieux réservés habituellement aux publications destinées aux administrés. Ils tiennent par leur contenu, l'autorité qui les a établis à l'obligation de s'y conformer.

Art. 15. — Les associations locales d'usager, les chambres de commerce et d'agriculture et les organisations professionnelles doivent être consultées lors de l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et du plan d'occupation des sols.

Section 2

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

Art. 16. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire, de la ou des communes concernées en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement. Il définit les termes de référence du plan d'occupation des sols.

Art. 17. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme se traduit par un règlement accompagné de documents graphiques de référence et d'un rapport d'orientation.

Art. 18. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme :

— détermine la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'une ou d'un ensemble de communes par secteur,

— définit l'extension des établissements humains, la localisation des services et des activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures,

— détermine les zones d'intervention sur les tissus urbains et les zones à protéger.

Art. 19. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme divise le territoire auquel il se rapporte en secteurs. Lesdits secteurs sont déterminés comme suit :

- les secteurs urbanisés,
- les secteurs à urbaniser,
- les secteurs d'urbanisation future,
- les secteurs non urbanisables.

Le secteur est une fraction continue du territoire communal pour laquelle sont prévus des usages généraux du sol et des échéances d'urbanisation fixées dans le cas des trois premières catégories de secteurs définies ci-dessus, dits d'urbanisation.

Art. 20. — Les secteurs urbanisés incluent tous les terrains, même non dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces de prospect et par les emprises des équipements et activités même non construits, espaces verts, surfaces libres, parcs et forêts urbains, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées.

Les secteurs urbanisés incluent également les parties de territoire urbanisées à rénover, à restaurer et à protéger.

Art. 21. — Les secteurs à urbaniser incluent les terrains destinés à être urbanisés à court et moyen termes, à un horizon de dix (10) ans, dans l'ordre de priorité prévus par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Art. 22. — Les secteurs d'urbanisation future incluent les terrains destinés à être urbanisés à long terme, à un horizon de vingt (20) ans, aux échéances prévues par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Tous les terrains situés dans les secteurs d'urbanisation future sont frappés d'une servitude temporaire de non aedificandi. Cette servitude n'est levée aux échéances prévues que pour les terrains entrant dans le champ d'application d'un plan d'occupation des sols, approuvé.

Tous les investissements dont la durée d'amortissement dépasse les délais prévus pour l'urbanisation ainsi que les modifications ou grosses réparations des constructions destinées à être détruites, sont interdits dans ces secteurs.

Toutefois, sont autorisés dans ces secteurs :

— la rénovation, le remplacement ou l'extension des habitations liées à la viabilité de l'exploitation agricole,

— les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs et à la réalisation d'opérations d'intérêt national,

— les constructions justifiées par l'intérêt de la commune et dûment autorisées par le wali sur demande motivée du président de l'assemblée populaire communale après avis de l'assemblée populaire communale.

Art. 23. — Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels des droits à construire peuvent être édictés mais réglementés dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs.

Art. 24. — Chaque commune doit être couverte par un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme dont le projet est établi à l'initiative et sous la responsabilité du président de l'assemblée populaire communale.

Art. 25. — Le projet de plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est adopté par délibération de l'assemblée populaire communale ou par les assemblées populaires communales dans le cas où le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme couvre deux ou plusieurs communes.

Art. 26. — Le projet de plan directeur d'aménagement et d'urbanisme adopté est soumis à enquête publique par le ou les président (s) d'assemblée (s) populaire (s) communale (s) pendant une durée de quarante cinq jours (45).

Après enquête publique, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est éventuellement modifié pour tenir compte, s'il y a lieu, des conclusions de l'enquête publique.

Après son adoption par l'assemblée populaire communale, il est transmis à l'autorité compétente pour approbation.

Art. 27. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est approuvé :

— par arrêté du wali pour les communes ou associations de communes de moins de deux cent mille habitants ;

— par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme conjointement, le cas échéant, avec le ou les ministres concernés, pour les communes ou associations de communes de plus de deux cent mille habitants et de moins de cinq cent mille habitants,

— par décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de l'urbanisme pour les communes ou associations de communes de plus de cinq cent mille habitants.

Les modalités d'application du présent article seront précisées, par voie réglementaire.

Art. 28. — Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ne peut être révisé que si les secteurs d'urbanisation visés à l'article 19 ci-dessus sont en voie d'être saturés ou si l'évolution de la situation ou du contexte est telle que les projets d'aménagement de la commune ou de structuration urbaine ne répondent plus fondamentalement aux objectifs qui leurs sont assignés.

Les révisions et les modifications du plan en vigueur sont approuvées dans les mêmes conditions et formes que celles prévues pour l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Art. 29. — Les procédures d'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents qui s'y rapportent, seront précisés par voie réglementaire.

Art. 30. — Durant l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le ou les présidents (s) des assemblées (s) populaire (s) communale (s) concernés arrêtent toute mesure nécessaire à la bonne exécution ultérieure dudit plan.

Section 3

Le plan d'occupation des sols

Art. 31. — Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan d'occupation des sols fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction.

A cet effet, le plan d'occupation des sols :

— fixe de façon détaillée pour le ou les secteurs concernés, la forme urbaine, l'organisation, les droits de construction et d'utilisation des sols,

— définit la quantité minimale et maximale de construction autorisée exprimée en mètre carré de plancher hors œuvre ou en mètre cube de volume bâti, les types de constructions autorisés et leurs usages,

— détermine les règles concernant l'aspect extérieur des constructions,

— délimite l'espace public, les espaces verts, les emplacements réservés aux ouvrages publics et installations d'intérêt général ainsi que les tracés et les caractéristiques des voies de circulation,

— définit les servitudes,

— précise les quartiers, rues, monuments et sites à protéger, à rénover et à restaurer,

— localise les terrains agricoles à préserver et à protéger.

Art. 32. — Le plan d'occupation des sols se traduit par un règlement accompagné de documents graphiques de référence.

Art. 33. — Les règles et les servitudes définies par le plan d'occupation des sols ne peuvent faire l'objet d'aucune autorisation de modification à l'exception toutefois des simples adaptations imposées par la nature du sol, la forme du terrain ou le contexte des constructions limitrophes.

Art. 34. — Chaque commune doit être couverte par un plan d'occupation des sols dont le projet est établi à l'initiative et sous la responsabilité du président de l'assemblée populaire communale.

Art. 35. — Le projet de plan d'occupation des sols est adopté par délibération de l'assemblée populaire communale ou par les assemblées populaires communales dans le cas où le plan d'occupation des sols couvre deux ou plusieurs communes.

Art. 36. — Le projet de plan d'occupation des sols adopté est soumis à enquête publique par le ou les président (s) d'assemblée (s) populaire (s) communale (s) pendant une durée de soixante (60) jours.

Section 2

Les territoires à caractère naturel et culturel marqué

Art. 46. — Les territoires qui recèlent soit un ensemble de curiosités naturelles, pittoresques, historiques, culturelles, soit des avantages résultant de leur situation géographique, climatique, géologique ou hydro-minéralogique, telles que les ressources thermales ou balnéaires, sont délimités et classés conformément aux dispositions législatives qui leur sont applicables.

Art. 47. — Des textes législatifs et réglementaires préciseront les obligations particulières applicables aux territoires visés à l'article ci-dessus, en matière d'utilisation et de gestion du sol, notamment en ce qui concerne la construction, la localisation, la desserte, l'implantation des constructions, l'architecture, le mode de clôture, l'aménagement, la sauvegarde et la mise en valeur de l'environnement du patrimoine naturel, culturel et historique.

Section 3

Les terres agricoles à potentialités élevées ou bonnes

Art. 48. — Dans les terres agricoles à potentialités élevées ou bonnes telles que définies par la législation en vigueur, les droits à construire sont limités aux constructions nécessaires à la viabilité des exploitations agricoles et aux constructions d'utilité publique.

Dans tous les cas, elles doivent figurer dans le plan d'occupation des sols.

Art. 49. — En l'absence de plan d'occupation des sols approuvé et après consultation du ministère chargé de l'agriculture peuvent être autorisées :

- les constructions et installations nécessaires à l'hydraulique et à l'exploitation agricole,
- les constructions et installations d'intérêt national ou nécessaires aux équipements collectifs,
- les modifications de constructions existantes.

Les conditions et modalités d'application des dispositions du présent article seront définies par voie réglementaire.

Chapitre V

**Permis de lotir - Permis de construire
Permis de démolir**

Section 1

Dispositions générales

Art. 50. — Le droit de construire est attaché à la propriété du sol. Il s'exerce dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation du sol.

Il est soumis au permis de construire, de lotir ou de démolir.

Art. 51. — Toute personne physique ou morale intéressée peut, avant d'engager les études, demander un certificat d'urbanisme qui indique les droits à construire et servitudes affectant le terrain concerné.

Les conditions et modalités de délivrance du certificat d'urbanisme seront définies par voie réglementaire.

Section 2

Permis de construire

Art. 52. — Le permis de construire est exigé pour l'édification de nouvelles constructions quel qu'en soit l'usage, l'extension de constructions existantes, la modification de construction touchant aux gros oeuvres ou aux façades donnant sur l'espace public, la réalisation de mur de soutènement et de clôture en dur.

Le permis de construire est instruit et délivré dans des formes, conditions et délais déterminés par voie réglementaire.

Art. 53. — Ne sont pas soumises à permis de construire, les constructions couvertes par le secret de défense nationale, pour lesquelles le maître d'ouvrage doit veiller à leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme et de construction.

Art. 54. — Les règles générales de construction applicables aux bâtiments d'habitation, les mesures d'entretien destinées à assurer le respect des règles de sécurité ainsi que les modalités de justification de l'exécution de cette obligation d'entretien sont déterminées par voie réglementaire.

Sont également fixées par voie réglementaire, les règles de construction et d'aménagement des locaux et les normes d'équipement, de fonctionnement et de contrôle des installations d'aération et de chauffage.

Art. 55. — Les projets de construction soumis à permis de construire doivent être établis par un architecte agréé. Le projet architectural doit comprendre des plans et des documents écrits renseignant sur l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation, leur volume, l'expression des façades ainsi que le choix des matériaux et des couleurs, tout en encourageant le type d'architecture qui tient compte des spécificités locales et civilisationnelles de la société.

Toutefois, il n'est pas obligatoire de recourir à un architecte pour les projets de constructions de moindre importance dont la surface plancher, les destinations et le lieu d'implantation seront fixés par la réglementation, lorsqu'ils ne sont pas situés dans les territoires visés à l'article 48 ci-dessus.

L'application des dispositions du présent article sera définie par voie réglementaire.

CAHIER DE CHARGES D'UN CONCOURS EN ARCHITECTURE

Exemples de données contenues dans un cahier des charges pour un concours d'architecture de 70 logements à Sidi Bel Abbas. Elles montrent les prescriptions préalablement définies avant tout acte de conception ou de réalisation.

PRESCRIPTION FONCTIONNELLE

I- COMPOSITION URBAINE

I.1- ORIENTATIONS GENERALES :

L'implantation du projet doit être conforme aux prescriptions définies par les instruments d'urbanisme.

Il devra être procédé, dans l'étude préliminaire à l'analyse détaillée de l'environnement immédiat du projet, de manière à évaluer la nature et l'importance des contraintes et la spécification afin d'en tenir compte en général.

L'architecture adoptée doit apporter les nuances, la souplesse, la variété qui permettront de satisfaire au mieux les exigences des habitants en termes d'esthétique et de confort et rendront le quartier agréable à habiter.

La constante du repère doit être toujours présente, l'environnement urbain créé doit permettre à chacun de retrouver son lieu, de reconnaître et de s'approprier son espace.

I.2- ORIENTATION PARTICULIERES :

Le maître de l'œuvre devra lors de la conception veiller à :

Rechercher la notion de quartier dans le projet en renfonçant ses limites et ses espaces privés en lui créant ses propres portes virtuelles.

Tenir compte du bâti existant, dans son architecture, sa disposition et son contexte (contraste - intégration).

Valoriser un espace extérieur en créant la relation entre la bâti et l'environnement immédiat, cette relation doit être clairement matérialisée par des espaces hiérarchisés.

Les candidats devront rechercher et imprégner à leurs travaux un caractère urbain propre, ils devront prévoir des espaces de transition assurant un passage graduel du public au privé.

La création d'espaces de convivialité intra îlot comme élément d'accompagnement extérieurs aux logements en parfaite harmonie doit être encouragé.

Rechercher selon la taille du programme variété et une richesse à travers une architecture, des traitements et des agencements différenciés par îlot et /ou par entité.

Viser, comme objectif à obtenir une architecture aboutie, devant être perçue comme une réponse parfaitement concluante à une demande clairement dimensionnée et énoncée.

Cette notion doit se traduire par l'adoption d'un agencement et d'une architecture qui dissuade les occupants à procéder aux transformations de leur logement.

Veillez à l'utilisation judicieuse et rationnelle de la morphologie du terrain pour une meilleure composition urbaine et architecturale.

Rechercher à travers une conception adaptée, la meilleure intégration alliant l'optimisation des surfaces et des implantations à la richesse des formes et des volumes, tout en limitant au maximum les travaux de soutènement.

Une attention particulière, doit être apportée, lors de la conception, à l'économie du projet. Celle-ci doit être en adéquation avec les attendus, la nature et la destination des constructions.

L'implantation des bâtiments doit respectée la capacité du terrain et être conformé aux règlements des instruments d'urbanisme (POS, COS, CES, Hauteur).

II-CONCEPTION ARCHITECTURALE :

II-1-ORIENTATION GENERALES

L'organisation spatiale du logement doit s'adapter au mode de vie local et répondre à la réglementation en vigueur.

La conception des logements doit répondre au double objectif de la fonctionnalité et au bien être des occupants selon les exigences et spécificités régionales et culturelles du lieu d'implantation du projet.

Au niveau conceptuel, il est indispensable d'éviter au maximum la répétitivité des cellules et/ou des entités, si celle-ci n'est pas justifiée.

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page 17 sur 66.

Il ne sera pas toléré le recours à l'adaptation des plans d'autres projets, si celle-ci n'est pas expressément demandée.

La conception doit être l'émanation d'une véritable recherche alliant l'originalité, l'innovation et le respect des éléments du site d'insertion.

II-2-ORIENTATIONS PARTICULIERES.

A-Conception des bâtiments : Des unités en îlots ou en rues doivent être privilégiées en veillant aux conditions de leur gestion et leur appropriation.

La densité des bâtiments et leur gabarit doit être conforme aux dispositions prévues par les instruments d'urbanisme.

La conception de logements sur vide sanitaire doit être évitée, lorsque cette option est rendue nécessaire, il y'a lieu de :

?? Prévoir des trappes de visite aux endroits idoines de manière à permettre un accès facile et étanche.

?? Prévoir des grilles d'aération en nombre suffisant et surélevées de manière à éviter l'infiltration des eaux de ruissellement,

?? Réaliser les regards de chute. L'accès à l'immeuble doit comporter une rampe d'accès n'excédant pas 4% de pente avec une largeur d'au moins 0,70 m destinée à l'usage des personnes à mobilité réduite.

?? Des typologies collectives, semi collectives et individuelles groupées doivent être conçues selon la région et la taille de l'agglomération

?? L'aménagement des terrasses accessibles communes peut être tolérée, dans ce cas, l'architecte devra prévoir l'organisation et les adaptations nécessaires.

?? Dans le cas d'une conception offrant un recul par rapport au trottoir, l'espace intermédiaire peut être conçu aux logements du rez-de-chaussée. Cet espace, planté devra être protégé par une clôture légère dont la partie en dur ne doit dépasser les 60cm de hauteur.

?? Le hall d'entrée de l'immeuble doit être conçu comme un espace d'accueil convenablement dimensionné en hauteur et en largeur, l'accès à la cage d'escalier sous le palier intermédiaire est à bannir.

?? La porte d'accès à l'immeuble doit être un élément d'appel jouissant d'un traitement décoratif adapté.

?? A l'étage le concepteur doit distinguer le palier de repos de l'espace de distribution des logements.

B-Traitement des façades : Les façades doivent tenir compte des orientations, du niveau d'ensoleillement et des vents dominants.

Pour une meilleure réussite de la volumétrie du projet, il est souhaitable de jouer avec les terrasses, les toitures et les décrochements. Le jeu de pleins et vides, d'avances et de reculs, les ouvertures des fenêtres, les séchoirs, la forme des toitures et des cages d'escaliers peuvent faire varier l'aspect des édifices et valoriser le paysage urbain.

Le traitement des façades doit dans tout les cas de figure se référer à l'architecture locale (matériaux, traitement, forme et représentation).

Les matériaux devront participer de manière significative au traitement des façades par leur texture, leur teinte, leur appareillage et leur mise en oeuvre.

La dimension et le traitement des ouvertures doivent tenir compte du niveau d'ensoleillement selon l'orientation des façades et les autres caractéristiques du climat.

Le compartiment bas ou la base de l'immeuble constitue plutôt un espace de la ville ou quartier, il doit favoriser, avec une grande flexibilité, la communication, l'ouverture, la transparence et la richesse en évitant l'anonymat a travers un traitement adéquat, différencié de façon prononcée par rapport au traitement du compartiment haut.

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page 18 sur 66

Le compartiment haut ou le corps de l'immeuble, constituant les logements, doit fournir des espaces accueillants, ensoleillés, intimes et sécurisés.

Un traitement particulier, intégré a l'ensemble, doit être réservé aux soubassements afin d'éviter leurs usure et salissure.

C-Parties communes : Une attention particulière doit être accordée au traitement des parties communes se traduisant notamment par :

?? La réalisation d'une entée d'immeuble avec des dimensions en harmonie avec l'envergure et le traitement de la façade.

?? La mise en œuvre, au niveau des halls et cages d'escaliers, de revêtements appropriées et de qualité.

?? L'installation des boites aux lettres à l'emplacement idoine.

?? La pose de rampe d'escalier de qualité, restituant l'agrément à cette partie de l'immeuble.

?? L'aménagement de terrasses accessibles lorsque cela est possible.

Dimensions minimums à respecter pour les circulations communes :

Largeur hall d'entrée : 3,00 m.

Distance de la porte d'entrée de l'immeuble à la première marche d'escalier: 4,00 m.

Largeur porte d'accès de l'immeuble : 1,50 m.

D- Orientation : L'orientation des logements doit permettre le respect des orientations préférentielles des séjours et cuisines.

En plus de l'ensoleillement souhaitable, il devra être tenu compte du microclimat, de la configuration du terrain,

des vues et des vents dominants afin de profiter des conditions de confort offertes par les éléments naturels.

E- Aménagements extérieurs : Dans le but de concevoir un projet fini et harmonieux, il y a lieu de :

☒ Prévoir un aménagement extérieur de qualité, avec un mobilier urbain adapté et des espaces verts tenant compte dans leur composition des spécificités climatiques et générales.

☒ Prévoir pour les voies d'accès et voies mécanique des revêtements adéquats. Il est recommandé pour les voies mécaniques l'utilisation de l'enrobé à chaud.

☒ Éviter la superposition des espaces réservés aux aires de jeu et circulations piétonnes avec celui de la circulation mécanique.

☒ Tenir compte, dans l'aménagement des espaces, des personnes à mobilité réduite.

☒ Prévoir des surfaces de stationnement en nombre suffisant, soit à raison d'un véhicule par logements.

☒ Convenir d'une conception générale du projet de façon à ce que la réalisation du logement, des VRD et de ses aménagements secondaires y compris les locaux technique et postes transformateurs soit menée simultanément.

☒ Privilégier les espaces de regroupement par rapport aux espaces de circulation.

☒ Prévoir, pour des considérations sanitaires et d'hygiène, des abris pour les dépôts d'ordures ménagères de façon à éliminer toute agression visuelle et nauséabonde.

☒ S'assurer que l'éclairage extérieur doit être conçu de façon à garantir une luminosité suffisante.

II-3-ORGANISATION SPATIALE DU LOGEMENT:

La taille moyenne d'un logement de type F4 correspond à une surface habitable de l'ordre de 120 m² avec une tolérance de (+) ou (-) 2.5%.

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page 19 sur 66

II-3-1-CONCEPTION :

Chaque logement se composera de :

- 1-Un séjour
- 2-Trois (03) chambres
- 3-Une cuisine
- 4-Une salle de bain
- 5-Un WC
- 6-Un espace de travail (bureau)
- 7-Un espace de dégagement
- 8-Des volumes de rangement

Les dimensions internes nettes de ces éléments (1 à 8) constituent la surface habitable du logement

- 9-Un séchoir.

II-3-2-ORGANISATION FONCTIONNELLE DU LOGEMENT :

Les espaces fonctionnels du logement doivent être totalement indépendants et avoir une communication directe avec le hall de distribution.

La conception doit optimiser l'utilisation des espaces par un aménagement judicieux en rentabilisant les espaces communs, en limitant les aires de circulation et en évitant les espaces résiduels.

II-3-3-ORGANISATION ET REPARTITION DES ESPACES:

Séjour : Il doit être disposé à l'entrée, de façon qu'un visiteur éventuel puisse accéder directement, sans passer des espaces réservés à la vie intime du ménage. Sa surface moyenne varie de 19.00m² à 21.00m² selon la taille du logement.

Chambre : Sa surface doit être comprise entre 11.00m² à 14.00m².le rapport de ces dimensions et la disposition des ouvertures doit permettre un taux d'occupation maximum.

Cuisine : en plus de ses fonctions habituelles, elle doit permettre la prise des repas, sa surface est de l'ordre de 10.00m²

Salle de bain : sa surface moyenne est de 3.50m². Elle est équipée obligatoirement d'une baignoire de dimension standard. Un emplacement doit être réservé pour une machine à laver le linge dont les dimensions seraient entre

60x70. Cet emplacement peut être prévu en cas de besoin dans le séchoir.

Toilettes : sa surface est de 1.50m², conçue de manière à ne constituer aucun gêne quant à son fonctionnement, notamment à l'ouverture de la porte et à l'accès. Les salles d'eau doivent être conçues de manière à un éclairage et une ventilation naturelle.

Un espace de travail (bureau) : Sa surface doit être comprise entre 11.00m² à 13.00m².le rapport de ces dimensions et la disposition des ouvertures doivent permettre un taux d'occupation maximum.

Dégagement : la surface des dégagements (circulation intérieur, hall et couloirs) ne doit pas excéder 12% de la surface habitable du logement. Ils doivent en plus assurer le rôle de distribution et participer au maximum à l'animation intérieure de logement par sa disposition et sa forme

Une notice détaillée sur les choix opérés doit accompagner chaque proposition graphique, elle doit porter notamment sur :

☐☐ l'analyse du contexte de l'environnement immédiat du projet.

☐☐ l'organisation arrêtée et la parti architectural adopter avec la justification de ces choix.

☐☐ le tableau des surfaces projetées par espace avec comparaison par rapport aux surfaces prévues au présent cahier des charges et le seuil des 2.5% de tolérance.

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page **20** sur **66**

☐☐ Les principales caractéristiques qualitatives du projet, intégration, fonctionnalité, intimité, type de matériaux et leur qualité.....

☐☐ Les principales caractéristiques quantitatives du projet, ratios surface habitable par rapport à la surface construite, quantité de béton par logement, de maçonnerie, coût estimatif avec et sans VRD...

☐☐ Toutes autres informations que le concepteur juge utile à communiquer au maître de l'ouvrage de façon à mettre en relief la particularité de son oeuvre.

II-3-4-SYSTEME CONSTRUCTIF

Il est donné toute liberté à proposer tout système constructif pouvant être adapté au projet et à son lieu d'implantation.

L'innovation, le recours et introduction de toute technologie nouvelle par rapport aux systèmes courants ou traditionnelles est fortement encouragé avec la condition de sa conformité avec les normes et règlements en

vigueur et sa faisabilité en terme de réalisation, en rapport avec les objectifs du projet.

Dans tous les cas de figures, le choix du système proposé, quelque soit sa nature et ses composants, en plus d'être adaptée à l'architecture adoptée doit être justifié en matière de faisabilité technique et financière.

Celui-ci doit être adapté en matière de climat, d'habitudes sociales et architecture locale.

Il doit être fait recours à l'utilisation des matériaux locaux, mieux adaptés à une architecture locale devant obligatoirement inspirer, directement ou indirectement selon les spécificités, contraintes et limites, la conception du projet.

Quelque soient les choix arrêtée, le système adopté et les matériaux utilisés doivent répondre parfaitement une norme et règlements en vigueur en matière de sécurité, stabilité, résistance, longévité et aux éléments de confort thermique et d'acoustique.

Il doit être justifié également en rapport avec les objectifs en matière de délai de réalisation et coût final réalisation.

II-4-EQUIPEMENTS DES LOGEMENTS

II-4-1-EQUIPEMENTS SANITAIRES

Les équipements sanitaires qui sont à prévoir dans chacun des espaces cités ci-dessous doivent être conçus et exécutés conformément au DTR E.8.1.

Cuisine: Une paillasse de (2.50x0.60) m² et 0.90 ml de hauteur constituant le volume sous potager sera aménagé en placard avec porte ouvrant vers l'extérieur. Un évier incorporé à la table de travail, un robinet mélangeur et une installation pour chauffe bain. La paillasse de la cuisine peut être réalisation en maçonnerie, éléments préfabriqués ou constituée de kits posés en l'état fini.

Salle d'eau: Une baignoire avec robinet mélangeur et douchette et un lavabo avec robinet mélangeur

Toilette : Un siège avec cuvette à la turque suivant la demande du maître de l'ouvrage équipé d'une chasse d'eau.

Dégagement: Un pré installation pour chauffage à gaz.

Séchoir : une pré installation pour le machine à laver (01 robinet d'arrêt +évacuation avec siphon.)

Un compteur divisionnaire d'eau devra être prévu par logement.

II-4-2-EQUIPEMENTS ELECTRIQUES :

L'installation électrique doit être exécutée suivant les règles de l'art avec du matériel de qualité reconnue.

Les travaux d'électricité doivent se conformer aux :

-Règlements, recommandation et exigences de la protection civile.

-Règlements, recommandation et exigences de la SONEGAS.

Aux recommandations en vigueur.

Chaque espace devra recevoir les équipements suivants :

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page 21 sur 66

Séjour: 01 ou 02 point lumineux (1 DA+1 SA) ou 1 DA

3 ou 4 prises de courant avec terre (P+T).

Chambre: point lumineux SA

3 Prises (2P +T) de courant et 1 prise d'antenne collective dans la 2ème chambre (ch.des parents)

Cuisine: point lumineux SA au plafond + 1 réglette de 0.60 avec prise +t au dessus du potager.

3 prises de courant avec terre (P+T) à 1.60m du sol.

Salle de bain: point lumineux (SA) +1 réglette applique avec prise + une étagère et glace au dessus du lavabo.

Toilette: point lumineux (SA).

Dégagement: 01 ou 02 point lumineux (1 VV ou SA).

Séchoir: point lumineux avec hublot étanche.

Espaces de travail pour enseignement: point lumineux SA et une prise de courant (2P +T).

Travaux extérieurs : En plus des dispositions à prévoir pour les réservations de fourreaux pour passage des câbles téléphoniques et internet et autres, la conception des réseaux et équipements doit se faire conformément aux normes et à la réglementation en vigueur.

Le poste transformateur sera intégré en RDC du bâtiment conformément à la réglementation en vigueur et particulièrement les recommandations et exigence de la SONELGAZ.

II-4-3-MENUISERIE:

La menuiserie doit être exécutée avec des matériaux de bonne qualité suivant les règles de l'art, les dispositions pour un réglage et une mise en place parfaite sont exigées. Dans tous les cas de figures, le choix du type des matériaux utilisé doit être justifié tant du point de vue technique (résistance, comportement, durabilité, étanchéité, performances techniques et acoustiques) que financier. Les portes d'entrée aux logements doivent, en outre, répondre à l'impératif de sécurité anti-intrusion, par le type de matériaux, de scellements et du système de fermeture. En tout état de cause les menuiseries doivent être réalisées conformément aux :

-DTR.E5 pour la menuiserie en bois.

-DTR.E5.2 pour la menuiserie métallique.

-Règles et normes internationales liées au type de menuiserie proposé.

II-4-4-GAINES TECHNIQUES:

04 gaines techniques doivent être prévus et réalisées selon les normes en vigueur, elles devront abriter les installations relatives à l'alimentation en Eau, Gaz, Electricité, téléphone et câble TV.

Cuisine : une gaine pour évacuation des gaz brut (chauffe-bains) et deux(02) aérations en façade, en partie haute et en partie basse doivent être conçues et exécutées conformément au DTR.C3.3.1.

Salle de bain et toilette : dans le cas de l'absence d'ouverture donnant directement sur l'extérieur, une gaine d'aération conçue conformément au DTR.C3.3.1 doit être prévue.

Evacuation : les canalisations des plomberies devront être distinctes pour es eaux usée, les eaux vannes et les eaux pluviales. Elles peuvent aboutir à un égout unique notamment dans les cas de réseau unitaire. Les eaux pluviales seront évacuées par canalisations appropriées, il sera évité les évacuations directement sur les façades ou autre procédé qui pourra contribuer à l'altération rapide des façades. Une ventilation dite primaire est installée en partie haute de chaque chute ou descente conçue et exécutée conformément au DTR.E.8.1 et au DTR relatif aux travaux de VRD.

II-4-5-ETANCHEITE:

L'étanchéité des toitures terrasses, toiture inclinées, des espaces humides et espaces du logement annexe extérieures doit être conçue en prévoyant toutes les dispositions pour une exécution conforme aux règlements et normes en vigueur. Elle doit être conçue et exécutée conformément au document technique DTR E4.1 et à

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page 22 sur 66 l'instruction ministérielle relative à l'étanchéité et l'isolation des toitures terrasse en zone saharienne.

Traitements des surfaces

Revêtement des sols

-Les sols des espaces habitables seront revêtus en dalles de sol céramique ou carreaux granito poncés lustrés de qualité supérieur.

-Les sols des parties communes doivent être en carreaux de granito de premier choix et dans un parfait état de finition.

Les marches et contremarches des escaliers seront en marbre ou granito de qualité et dans un parfait état de finition.

L'ensemble des ces travaux seront conçus et exécutés conformément au DTR E6.3

Revêtements muraux

Pour les logements

Un placage de carreaux de faïence devra être sur toutes les faces vues du potager de cuisine et prolongé sur une hauteur de 60 cm sur les parois verticales au dessus de ce potager, ainsi que sur la partie réservée à la cuisinières.

Le plan de travail de la paillasse de la cuisine doit être prévu en marbre ou tout autre matériau de qualité similaire.

Le placage en carreaux de faïence de salle de bain se fera sur une hauteur de 2,00 m et sur les quatre façades en carreaux de faïence.

Des plinthes en faïence au bas de chaque intérieure de mur et de chaque cloison.

L'ensemble des ces travaux seront conçus et exécutés conformément au DTR E6.3

Pour les parties communes :

Les soubassements des partis communs doivent se distinguer par un traitement particulier permettant d'éviter usures et salissures, en faïence, mignonnette ou peintures spéciales.

Ces travaux seront conçus et exécutés conformément au DTR E6.3

V-PROGRAMME DES SURFACES DU LOGEMENT

DESIGNATION SURFACES EN M²

Séjour 20

Chambre 16

Chambre 02 1 2

Chambre 03 1 2

Espaces de travail (bureau) 12

Cuisine 10 12

Salle de bain 3.5 4,5

Toilettes 1.5 1,5

Hall de distribution et circulations25%..... 30

Total 120 M²

La surface moyenne du logement est de 120.00m² avec une tolérance de (+) ou (-) 2.5%.

Concours d'architecture d'étude et suivi dans le cadre de l'opération de réalisation de 70 logements au profit de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Page **23** sur **66**

ANNEXE 01 : FICHE TECHNIQUE A REMPLIR

DETAIL DES SURFACES :

DESIGNATION DES LOTS

SURFACE (M2)

Surface totale du terrain

Surface bâtie

Espace verts

Surfaces des aménagements et voies d'accès et parking:

DESIGNATION DES LOTS MONTANT TOTAL EN TTC

Surface bâtie

Espaces verts

Surfaces des aménagements et voies d'accès et parking

TABLEAU COMPARATIF DES SURFACES :

DESIGNATION DES LOTS SURFACE NORMALISEE SURFACE PROJETEE

Séjour 20

Chambre 01 16
Chambre 02 1 2
Chambre 03 1 2
Espaces de travail (bureau) 12
Cuisine 12
Salle de bain 4,5
Toilettes 1,5
Hall de distribution et circulations25%... 30